



**Université de Constantine 3**

**Institut de Gestion des Techniques Urbaines**

**-IGTU-**

**Département : Gestion des villes et Urbanisme**

**-GVU-**

**LA STRATÉGIE DE LA RECOMPOSITION URBAINE  
EN TANT QUE RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS  
D'EXTENSIONS DE LA VILLE DE ANNABA.**

**THÈSE**

Présentée pour l'Obtention du  
Diplôme de Doctorat en Gestion des  
Villes et développement durable

Par  
ABBOUD Omar

Année Universitaire  
2020-2021





**Université de Constantine 3**  
**Institut de Gestion des Techniques Urbaines**  
**-IGTU-**  
**Département : Gestion des villes et Urbanisme**  
**-GVU-**

N° de Série : .....

N° d'ordre : .....

**LA STRATÉGIE DE LA RECOMPOSITION URBAINE**  
**EN TANT QUE RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS**  
**D'EXTENSIONS DE LA VILLE DE ANNABA.**

**THÈSE**

Présentée pour l'Obtention du  
Diplôme de Doctorat en Gestion des  
Villes et développement durable

Par

ABBOUD Omar

Devant le Jury Composé de :

- |                |            |            |                                    |
|----------------|------------|------------|------------------------------------|
| - DEKOUMI. D   | Président  | Professeur | Univ Salah Boubnider Constantine3  |
| - BENMISSI. A  | Rapporteur | Professeur | Univ Salah Boubnider Constantine3  |
| - REDJEM. A    | Examineur  | Professeur | Univ Mohamed Boudiaf, M'sila       |
| - BOUSMAHA. A  | Examineur  | MCA        | Univ Larbi Benmhidi Oum El Bouaghi |
| - TLAJDIA. D   | Examineur  | MCA        | Univ Badji Mokhtar Annaba          |
| - BOUZAHZAH. F | Examineur  | MCA        | Univ Salah Boubnider Constantine3  |

Année Universitaire  
2020-2021





## REMERCIEMENT

À mon Dieu.

﴿الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي هَدَانَا لِهَذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِيَ لَوْلَا أَنْ هَدَانَا اللَّهُ﴾

À mon encadreur, Mr BENMISSI Ahcene pour ses  
conseils et sa grande patience.

Aux membres de jury pour toutes remarques et  
toutes orientations.

À tous mes enseignants au cours de ma vie  
universitaire.

À ma famille, la petite et la grande surtout mes chers  
parents.

À tous ceux qui m'ont aidé à l'élaboration de ce  
travail, de près ou  
de loin, surtout à mon Ami Hamid Meziane.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	xi
RÉSUMÉS.....	xii
CHAPITRE I	
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	01
1 Problématique.....	03
2 Hypothèse de travail.....	05
3 Objectifs.....	06
CHAPITRE II	
LA VILLE, DE L'EXTENSION À LA RECOMPOSITION.....	15
2.1 La ville, tentative de définition.....	15
2.2 La recomposition des villes à travers l'histoire.....	18
2.3 De l'extension à la recomposition des aires urbains.....	32
CHAPITRE III	
LA RECOMPOSITION URBAINE.....	60
3.1 Quelle définition pour ce terme ?.....	60
3.2 Les modes de la recomposition urbaine .....	66
3.3 L'analyse de la recomposition urbaine.....	74
CHAPITRE IV	
LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE.....	87
4.1 Analyse chronologique.....	87
4.2 Les politiques de la recomposition urbaine en Algérie.....	100
4.3 Le projets de la recomposition urbaine.....	115
CHAPITRE V	
LA RECOMPOSITION URBAINE À ANNABA.....	125
5.1 Une présentation générale de la ville.....	125
5.2 Annaba dans son armature urbaine.....	146
5.3 Les caractéristiques socioéconomiques de la zone d'étude.....	151
CHAPITRE VI	
L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À ANNABA.....	171
6-1 La réalité urbaine – le travail empirique-.....	171
6-2 L'avis citoyen, le sentiment urbain.....	188

6-3 La volonté étatique, l'acteur organisateur.....	216
CHAPITRE VII	
LA VILLE DE ANNABA, QUELLE DESTINATION AU PHÉNOMÈNE DE LA	
RECOMPOSITION URBAINE ?.....	234
7-1 Sur l'espace naturel.....	234
7-2 Sur le cadre urbain.....	243
7-3 Quel choix stratégique pour la ville de Annaba ?.....	252
CHAPITRE VIII	
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	256
BIBLIOGRAPHIE.....	260
LISTE DES ANNEXES	
Annexe A : Questionnaire de recueil des données.....	274
Annexe B : Projets Bordeaux Euratlantique entre 2003 et 2030.....	276
Annexe C : Projets de recomposition urbaine aux pays du Maghreb.....	277
Annexe D: Article publié.....	292

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure</b>	<b>Page</b>
2.1 Les piliers composants de la ville.....	17
2.2 La recomposition de la ville à travers l’histoire.....	18
2.3 La vallée de la Mésopotamie.....	19
2.4 La vallée de l’Indus.....	19
2.5 La civilisation sumérienne.....	20
2.6 Schéma d’organisation de la société féodale.....	21
2.7 Le plan architectural de la ville romaine.....	24
2.8 Fortification à la Vauban.....	25
2.9 Exemple d’une composition de la ville Renaissance.....	25
2.10 Quelques places fortes françaises créées au XVII <sup>ème</sup> siècle.....	28
2.11 Paris avant et après Haussmann.....	29
2.12 Les grands ensembles.....	30
2.13 Les principales caractéristiques de l’étalement urbain.....	38
3.1 Exemple d’une composition harmonie de l’espace urbain.....	64
3.2 Déterminants et effets de la composition urbaine selon RIBOULET.....	66
3.3 Exemple d’édifice de la composition urbaine du mode princier.....	65
3.4 Exemple de la composition urbaine (mode princier) au centre ville de Annaba.....	65
3.5 Exemples d’édifice de la composition urbaine du mode traditionnel.....	70
3.6 Les rapports entre les parties dans le mode libéral selon RIBOULET.....	72
3.7 Exemples d’un plan et d’une construction de la composition urbaine - mode libéral -.....	73
3.8 Le mode réglementaire selon RIBOULET.....	74
3.9 L’organisation de l’espace urbain au mode réglementaire.....	74

3.10	L'absence du contraste dégrade le paysage de la ville algérienne...	77
3.11	La symétrie à travers les modes de la composition urbaine.....	79
3.12	La proportion architectural.....	80
3.13	Exemple de respect d'échelle à Barcelone.....	81
3.14	Le développement de la matière à travers le temps.....	83
4.1	Quelques traces des dynasties islamiques en Algérie (les Hammadides).....	89
4.2	La dégradation du patrimoine urbain historique en Algérie (les Casbahs).....	90
4.3	La croissance des taux d'urbanisation entre 1966 et 2018 en Algérie.....	95
4.4	Les instruments du rang national au niveau du quartier.....	102
4.5	Les secteurs fixés par le PDAU.....	104
4.6	Les échelles du projet urbain.....	116
4.7	Les caractéristiques du projet urbain.....	117
4.8	La région "Nouvelle-Aquitaine" –France-.....	118
5.1	La situation administrative de la commune de Annaba.....	126
5.2	Bône en 1832.....	132
5.3	Le réseau viaire de Bône.....	132
5.4	Le Fort Cigogne à Annaba.....	134
5.5	La composition du centre ville à Annaba.....	135
5.6	Extension de la ville de Annaba entre 1832 et 1955.....	138
5.7	Bône, entre 1925 et 1955.....	139
5.8	Bône, entre 1955 et 1965.....	140
5.9	Le tissu postcolonial à Annaba.....	142
5.10	l'extension à Annaba entre 1965 et 1973.....	144
5.11	La croissance historique du cadre bâti à Annaba.....	145
5.12	L'espace intercommunal de Annaba.....	146

5.13	Les étapes d'élaboration d'un diagnostic territorial.....	153
5.14	Le milieu physique à Annaba.....	159
6.1	Du contraste à l'opposition.....	173
6.2	La symétrie à Annaba, entre un ancien (BBH) et un nouveau quartier (Sidi Acheur).....	174
6.3	R+0 avoisine des R+4 et plus, quel équilibre ?.....	176
6.4	L'absence du rapport entre l'unité et le tout !.....	178
6.5	Exemple d'une construction hors échelle à l'AALN.....	179
6.6	La matière, entre ancienne et nouvelle bâtisse à L'AALN.....	180
6.7	Le commerce intégré au rez-de-chaussée.....	181
6.8	Des immeubles de services.....	183
6.9	L'investissement dans les façades à Annaba.....	184
6.10	La dégradation des constructions à Annaba.....	185
6.11	Des interventions partielles sur le tissu urbain (requalification, réhabilitation... ).....	186
6.12	La recomposition et l'effet de centralité à Annaba.....	187
6.13	Les types de logements.....	190
6.14	Statut juridique d'occupant du logement.....	191
6.15	Périodes de construction des logements.....	193
6.16	Les superficies des logements.....	195
6.17	Période d'installation dans le logement.....	197
6.18	les principales causes de changement de résidence.....	198
6.19	Le niveau d'instruction des parents.....	200
6.20	Type d'occupation des parents.....	204
6.21	Le sentiment du citoyen envers son quartier.....	208
6.22	L'état de la voirie.....	209
6.23	L'éloignement des arrêts de transport public.....	209
6.24	La disponibilité des équipements.....	210

6.25	L'espace intercommunal du PDAU à Annaba.....	211
6.26	Carte des POS de la commune de Annaba.....	217
7.1	Un patrimoine foncier important indice de l'époque productive à Annaba.....	235
7.2	La croissance morphologique de la ville de Annaba entre 1832 et 2018.....	236
7.3	La décomposition urbaine au long des grandes infrastructures routières à Annaba.....	238
7.4	l'éclatement morphologique de la commune d'El Bouni entre 2002 et 2018.....	239
7.5	Caricature sur la forte pollution à notre planète.....	239
7.6	Modes de transmettre la pollution, de la nature au corps humain...	242
7.7	Éclatement et discontinuité spatiale de l'agglomération de Annaba.....	245
7.8	Données pluviométrique à Annaba.....	247
7.9	Le relief et réseau hydrographique à Annaba.....	248
7.10	Le foncier à Annaba, entre lotissement et habitat collectif « quelle identité ? ».....	251

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Le taux d'urbanisation à travers l'histoire.....	27
2.2 La croissance du taux de la cidadinité au monde.....	34
2.3 Le taux d'accroissement en Algérie entre 1966 et 2020.....	52
4.1 La Population urbaine dans l'Algérie du Nord (entre 1886 et 1954)..	91
4.2 La croissance des taux d'urbanisation entre 1966 et 2018 en Algérie.	94
5.1 le découpage territorial de la wilaya d'Annaba.....	127
5.2 L'accroissement démographique à la commune d'El Bouni.....	148
5.3 Les questions typiques d'élaboration d'une analyse AFOM.....	155
6.1 Analyse urbaine I.....	172
6.2 Analyse urbaine II.....	176
6.3 Analyse urbaine III.....	182
6.4 La répartition géographique des échantillons.....	190
6.5 Les types de logement.....	191
6.6 Statut juridique d'occupant du logement.....	193
6.7 Périodes de construction des logements.....	194
6.8 Les superficies des logements.....	196
6.9 Période d'installation dans le logement.....	197
6.10 La résidence précédente des interlocuteurs.....	198
6.11 les changements de résidence d'autres wilayas vers Annaba.....	199
6.12 les principales causes de changement de résidence.....	200
6.13 Le niveau d'instruction des parents.....	203
6.14 Type d'occupation des parents.....	204
6.15 Tableau : L'occupation du logement.....	205
6.16 Le nombre de pièces à chaque logement.....	205
6.17 Tableau : Qualification du quartier.....	207
6.18 Le sentiment du citoyen envers son quartier.....	208
6.19 L'état de la voirie.....	209
6.20 L'éloignement des arrêts de transport public.....	209
6.21 État et disponibilité des aires de stationnement dans les quartiers.....	221
6.22 La disponibilité des équipements.....	222



7.1	Données pluviométrique à Annaba.....	247
7.2	La ville compacte ou la ville éclatée, quel choix pour Annaba.....	254

## **LISTE DES ABRÉVIATION**

AADL : Agence d'Amélioration et de Développement du Logement

ANAT : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire.

A.P.C : Assemblée Populaire Communale

A.P.W : Assemblé Populaire de wilaya

ASPI : Agence de Promotion et de Suivi de l'Investissement.

BEREG : Bureau d'Étude et de Recherche et d'Engineering Général.

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CADT : Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire.

CALPI : Comités d'Assistance, de Localisation et de Promotion de l'Investissement.

CAUE : Comités d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement.

CES : Coefficient Emprise des Sol.

CNERU : Centre National d'Etude et de Réalisation Urbaine

COS : Coefficient d'Occupation des Sol.

CW : Chemin de Wilaya

DUCH : Direction d'Urbanisme de la Construction et de l'Habitat.

HBM :Habitat Bon Marché.

HLM : Habitat à Loyer Modéré.

PAC : Plan d'Aménagement des Communes.

PAW : Plan d'Aménagement de Wilaya.

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

PLU : Plan Local d'Urbanisme.

PMU : Plan de Modernisation Urbaine.

POS : Plan d'Occupation des Sols.

PUD : Plan d'Urbanisme Directeur.

PUP : Plan d'Urbanisme Provisoire

OPGI : Office de la Promotion et la Gestion Immobilière

ONS : Office Nationale des Statistiques

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCU : Schéma de Cohérence Urbaine.

SDAAM : Schéma Directeur d'Aménagement Des Aires Métropolitaines.

SEPT : Schéma d'Espace de Planification Territoriale

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

SRAT : Schéma Régionale d'Aménagement du Territoire.

TOL : Taux d'Occupation du Logement.

T.O.P : Taux d'Occupation par Pièce.

URBAN : Centre d'Études et de Réalisation en Urbanisme de Annaba.

ZAC: Zone d'Activité Commerciale

ZET : Zone d'Expansion Touristique.

ZHUN: Zone d'Habitation Urbaine Nouvelle.

ZUP: Zone à Urbanisé par Priori.

## RÉSUMÉ

La ville, support du développement humain, est toujours au cours des mutations sociodémographiques et morphologiques très accélérées. Elle nécessite des prises en charge pour la mise à niveau aux orientations prédestinées, et pour trouver l'harmonie et la cohérence entre toutes ses composantes afin d'assurer sa compétitivité au niveau régional, national et même international. La rapidité des extensions des villes procède une abondance des centres historiques qui souffrent d'un ensemble de problèmes, par contre un développement très accéléré des périphéries, ce qui génère un bouleversement de l'espace urbain. Cette situation exige des acteurs d'entreprendre des moyens et des démarches d'amélioration pour faire face, et pour protéger les richesses urbaines de l'abondant et du gaspillage.

Il existe une multitude de méthodes d'intervention sur les tissus urbains, parmi ces méthodes nous trouvons "*la recomposition urbaine*" rarement entamée par les spécialistes: c'est une intervention globale planifiée aux différents termes (court, moyen, long), ayant pour but de donner une nouvelle organisation à la composition urbaine. Leur objet est d'assurer l'harmonie et de faire face à tous types de dysfonctionnement (fonctionnel et/ou morphologique). La complexité de la composition des villes exige la globalité de l'intervention et la multiplicité de ses acteurs.

Comme les autres grandes villes algériennes, Annaba "notre cas d'étude" cherche l'amélioration de son image afin de trouver sa place mondiale. En tant que métropole, son espace urbain a connu des extensions très accélérées. Face aux difficultés et aux problèmes de l'extension, l'adoption d'une stratégie de recomposition urbaine est devenue une obligation qui assure la valorisation et l'aménagement de la ville dans le contexte de la durabilité et de la coopération entre tous les acteurs.

Notre participation tente d'analyser la situation urbaine de la ville de Annaba, et de décortiquer ses maux afin de connaître parfaitement sa réalité. Alors que l'amélioration du cadre de vie des citoyens et le renforcement de la compétitivité de la ville sont les défis majeurs à défendre dans le but d'expérimenter la ville de demain surtout avec l'importance actuelle des enjeux.

**Mots clés** : tissu urbain, stratégie, recomposition urbaine, extensions, difficultés, qualité de vie, Annaba.

## ABSTRACT

The city, which supports human development, is still in the course of much accelerated socio-demographic and morphological changes. It requires support for upgrading the predestined orientations, and for finding harmony and coherence between all its components in order to ensure its competitiveness at regional, national and even international levels. The rapidity of the extensions of the cities results in an abundance of historical centers that suffer from a set of problems, but a much accelerated development of the peripheries, which generates an upheaval of the urban space. This situation requires actors to undertake means and approaches of improvement to cope, and to protect the urban riches from abundance and waste.

There is a multitude of methods of intervention on urban tissue, among which we find "*urban recomposition*" rarely initiated by specialists; it is a global intervention planned in different terms, with the aim of giving a new organization to urban composition. Their purpose is to ensure harmony and to deal with all types of dysfunction (functional and/or morphological). Complexity of the composition of the cities requires the overall intervention and the multiplicity of its actors.

Like other major Algerian cities, Annaba "our case study" seeks to improve its image in order to find its place worldwide. As a metropolis, its urban space has experienced much accelerated extensions. Faced with the difficulties and problems of extension, the adoption of an urban recomposition strategy has become an obligation that ensures the valorization and development of the city in the context of sustainability and cooperation between all actors.

Our participation tries to analyze the urban situation of the city of Annaba, and to distract its elements in order to know perfectly its reality. While improving the living environment of the citizens and strengthening the competitiveness of the city are the major challenges to be defended with the aim of the experiment the city of tomorrow especially with the current importance of the issues.

**Keywords:** urban fabric, strategy, urban recomposition, extensions, challenges, quality of life, Annaba.

## ملخص

المدينة، دعامة تطور الإنسان، تعرف تحولات ديمغرافية و مرفولوجية متسارعة ومتواصلة، فهي تستلزم إهتماما متزايدا للإرتقاء إلى مستوى التوجهات المستقبلية المخططة من جهة، ومن جهة أخرى لتحقيق الإنسجام والتناسق بين مختلف مرگباتها، مما يسمح بتجسيد تنافسيّتها على مختلف الاصعدة (المحلي، الإقليمي، الوطني). إن سرعة الإمتدادات ينتج إخلالا في التوازن بين مراكز حضرية مهمة وضواحي في تطور سريع، مما يحدث إختلالا في الوسط الحضري. إن هذه الوضعية تُلزم مختلف الفاعلين على إتخاذ وسائل وأساليب متنوعة للتحسين، مما سيساهم في الحفاظ على الثروات والقدرات المختلفة من الإهمال و من الإستغلال المفرط.

توجد العديد من أساليب التدخل في الأنسجة الحضرية، ومن بين هذه الأساليب نحصي "إعادة التركيب الحضري". نادرا ما إهتم بها المختصّون، فهي تدخل شامل، مخطط على فترات مختلفة ( المدى القريب، المدى المتوسط ، المدى البعيد) بهدف إعطاء تنظيم جديد للمجال الحضري. الغرض من هذا التدخل هو ضمان الإنسجام والتعامل مع مختلف أنواع الخلل الوظيفي، كما أن تركيبة المدن وتعقيدها تتطلب شمولية التدخل وتعدد الجهات الفاعلة فيه.

كحال باقي المدن الجزائرية الكبرى، مدينة عنابة "حالة دراستنا" تسعى إلى تحسين صورتها لإيجاد مكانة لها على المستوى العالمي. فباعتبارها مدينة متروبولية فإن مساحتها الحضرية تسارعت في النمو إلى حد كبير جدا، مما جعلها حاليا تواجه صعوبات ومعوقات تصعب وتعقد هذا التوسع. مما جعل تبني إستراتيجية "لإعادة التركيب الحضري" إلزاما يضمن تطور المدينة فينسق من التنمية المستدامة والتعاون بين جميع الفاعلين.

بهذه العمل البحثي، سنحاول تحليل الوضع الحضري لمدينة عنابة، ونشرح إشكالاتها بهدف الوصول إلى معرفة حقيقية تامّة لها، في حين أن تحسين البيئة المعيشية للمواطن وتعزيز القدرة التنافسية للمدينة هي التحديات الرئيسية التي يجب النضال من أجلها، وكل هذا تجسيداً لمدينة المستقبل خاصة مع تعدّد القضايا الحضرية الراهنة.

**كلمات مفتاحية:** النسيج الحضري، إستراتيجية، إعادة التركيب الحضري، التوسعات، الصعوبات، نوعية الحياة، عنابة



# **INTRODUCTION**

## **GÉNÉRALE**



## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

À travers l'histoire, la ville présente par ses qualités le support des civilisations, où se pratiquent les échanges, les relations et la synergie entre l'être humain et son espace de vie, ce qui il fait d'elle "un système" dynamique et complexe.

Depuis toujours, les villes se transforment en conséquence du développement socioéconomique des habitants, ce qui est appelé dans le domaine d'urbanisme "les mutations urbaines". Est un concept vaste qui désigne les changements et les transformations morphologiques d'un tissu urbain, soit horizontalement ou soit verticalement ! Selon les caractéristiques territoriales et les initiatives autoritaires. Mais ces mutations ont été toujours face à des difficultés de différentes natures et des situations complexes ce qui oblige les intervenants à améliorer les modes et les outils de la gestion urbaine, afin d'assurer l'harmonie entre ses composants.

Nous nous concentrons dans cette recherche sur les transformations horizontales, d'autres termes l'évolution spatiale des villes. C'est un phénomène causé essentiellement par la croissance démographique et le développement technologique et industriel, comme il accroître l'attractivité des espaces urbains par l'amélioration d'offre des opportunités de vie et d'investissement: logement, immobilier, infrastructure.... Mais, si ces mutations n'ont pas bien programmé au préalable, elles donnent « l'éclatement » du cadre bâti, qui influé négativement sur l'environnement naturel, la société, et la composition urbaine.

À causes de l'augmentation des coûts de la création des nouvelles aires urbaines, avec la rareté (ou la cherté) du foncier libre, et la prise en considération des principes de développement durable... l'ensemble des acteurs -chacun a ses propres raisons et ses objectifs- sont tous unis actuellement pour l'intervention sur les tissus existants, par des actions de recomposition! Générale pour toute la ville? Partielle pour un ou des quartier(s)? Ponctuelle au niveau des parcelles?... À savoir, la destination ou l'orientation choisie pour le devenir de cette composition.

Cependant, la maîtrise des extensions urbaines est devenu une obligation afin de préserver nos richesses et de réduire la vitesse de la matérialisation des sols et de la destruction des écosystèmes (forêts, terres agricoles, réseaux hydrographiques...).

Au cours de cette présentation générale de nos idées, nous avons passé sur des concepts clés pour notre recherche, telle que : la ville, le système urbain, la composition urbaine et enfin la recomposition urbaine. Que de nombreux chercheurs ont tenté de définir

ces concepts en fonction du point de vue de chacun d'eux. Mais nous cherchons ici, à travers ce travail théorique et empirique, à les inscrire dans un contexte global basé sur ses interrelations. Ce qui nous permettra à décortiquer la problématique de notre travail et à donner un éclaircissement sur « la stratégie de la recomposition urbaine » à nos confrères chercheurs dans les différentes disciplines.

Le phénomène de l'extension urbaine n'est pas propre à une région géographique, mais il est présent partout dans le monde, comme il est permanent dans l'histoire urbaine. Mais la pertinence de ce phénomène concerne ses modes de déroulement (planifié ou anarchique) et surtout ses impacts sur l'environnement, la société et alors la composition urbaine. De ce départ, nous intéressons à la recomposition urbaine en tant que stratégie, et pas intervention simple ponctuelle sur les tissus urbains. Puisque nous l'adoptons suivant ses propres lois inspirées des travaux de plusieurs chercheurs dans ce domaine surtout Pierre REBOULET<sup>1</sup> et George GROMORT<sup>2</sup> Et puisque, ce processus (progrès) de recomposition est permanent au sein du comportement urbain depuis les premières apparitions de la ville, où les mutations socioéconomiques engendrent des transformations du cadre bâti et non bâti, afin de répondre aux exigences du développement.

Comme dans le cas de la majorité des pays en voie de développement, la plupart des villes algériennes souffrent des effets négatifs des extensions spatiales anarchiques, mal planifiés et très accélérés. C'est une situation de crise qui a été accentué après l'indépendance à cause de la grande croissance démographique dans une courte durée, mais aussi à cause de l'exode rurale massive conséquence du déséquilibre économique entre la ville et la campagne.

Les mutations politico-économiques qui a connu notre pays depuis l'indépendance, ont influé directement sur la composition de nos villes. La transition dans la gestion foncière depuis 1990, d'une gestion centralisée plus administrative à une gestion libérale et plus flexible à imposé une réalité foncière non-maîtrisable, sous la puissance "des besoins" (l'offre et la demande), alors que les territoires urbains sont devenus caractérisés par la croissance démographique très accélérée et l'apparition de plusieurs maux urbains (fragmentation, marginalité, prolifération des quartiers précaires et illicites ...).

Nous observons cette situation de crise dans la ville d'Annaba. Cette métropole a connu un véritable éclatement de son centre historique, à cause du développement de sa population d'origine et à cause de l'attractivité des populations d'autres territoires à travers son rayon fonctionnel et économique en tant que pôle de développement dans cette région du pays. L'éclatement de son centre est remarquable par les actions d'extension sur des terres agricoles fertiles et de très bonnes qualités, et c'est un résultat normal face à un ensemble de problèmes qui empêche la ville (contrainte naturelle, congestion de trafic, dégradation de cadre bâti et des réseaux...).

De ce fait, notre objectif par cette recherche est d'analyser le territoire urbain de la ville de Annaba, où nous observons qu'elle comporte tellement de friches (industrielles, commerciales...) et de poches foncières vides ou mal exploitées. Où nous pensons que la recomposition de cette ville est une nécessité actuelle, pour améliorer son attractivité par une autre composition urbaine au rang d'une capitale économique, historique et régionale.

La présence des obstacles naturels qui fait de l'extension à Annaba très difficile, et avec sa saturation urbaine, nous orientent à réfléchir sur la reconquête de la ville sur elle-même! Surtout que ce phénomène existe ponctuellement au niveau des parcelles, pour les adapter aux mutations commerciales du centre. Ce phénomène qui est en accentuation du jour au lendemain, causé par des obligations du marché et des changements dans les pratiques socioéconomiques de la société.

## **PROBLÉMATIQUE**

Après des années d'extension et de consommation des terres, nos villes se trouvent face à une situation de crise à plusieurs niveaux, où la décentralisation des noyaux historiques vers les périphéries influe négativement sur la composition de la ville et enjoint de multiples problèmes socioéconomiques. Cette tendance donne un déséquilibre morphologique entre les nouvelles et les anciennes formes urbaines, et une décomposition urbaine entre le centre et la périphérie. Alors que cette décomposition ne concerne pas que la morphologie de la ville mais aussi la société et l'économie. De ce fait, les villes sont appelées aujourd'hui à se recomposer, par une halte d'extension et une reconstruction des tissus existants.

Dans ce contexte, le développement des villes Algériennes est passé par plusieurs phases de recompositions spatiales, les plus remarquables sont celles de l'époque

postcoloniale (l'industrialisation, les grands ensembles, les lotissements...), où elles s'éclatent et consomment d'énormes superficies (agricoles en majorité) afin de répondre aux besoins en logement et de faire face aux conflits sociopolitiques. Sans respect des lois de la composition urbaine et sans une planification stratégique qui a prit en charge l'ensemble des caractéristiques d'une ville durable.

La ville de Annaba comme toutes les villes algériennes, a connu la croissance de sa population et la mutation de son tissu urbain. D'après ses avantages comparatifs et son histoire en tant que ville millénaire et son rayon fonctionnel et économique, la ville de Annaba reste toujours très attractive aux populations et aux investisseurs dans toutes ses phases historiques. De ce fait, on peut confirmer que notre choix de zone d'étude n'est jamais au hasard, mais au contraire bien évalué. Puisque cette ville montre d'une façon claire les grandes lignes de notre recherche (forte extension malgré les contraintes naturelles, centre en transformation, long processus historique de mutations...). À cause de ses mutations urbaines et de ses changements socio-économiques, la ville a connu le déclin de son noyau historique et l'éclatement de sa périphérie sur les territoires de proximité, avec la présence des contraintes naturelles du site, la ville continué toujours à s'étaler tout au long des axes routiers, ce qui influe négativement sur les richesses naturelles et donne une discontinuité d'unités urbaines fragmentées et mal organisées.

L'état actuel de notre cas d'étude est apparu par les difficultés quotidiennes qui empêchent la vie des habitants (congestion de trafic, difficulté de gestion des déchets, dégradation de la voirie et des réseaux...), avec l'état très dégradé et vulnérable de tissu urbain (dégradation de l'environnement urbain, effondrement d'anciennes bâtisses, friches et terrains abandonnés...). Cet état est un résultat du laisser aller et de la mauvaise gestion de la ville, l'échec de la politique de développement et de gestion de la ville, et l'inadéquation des instruments de l'urbanisme avec la réalité vécue des villes, sont les principales causes de cet état médiocre de l'espace urbain à Annaba.

Par ce travail, nous étudions la complexité de cet espace, afin de connaître ses possibilités à se recomposer, par l'élaboration d'une stratégie globale qui à la compétence de maîtriser les dysfonctionnements dans cette ville. Cette recherche est une "réflexion théorique et empirique" sur les possibilités de freiner l'éclatement morphologique à Annaba et de faire retour à ses compétences de constructions internes, dans les dispositions de réanimer cette ville et de rendre sa puissance urbaine en tant qu'un centre très attractif

concurrentiel à plusieurs niveaux (local, régional, international...). Notre recherche à essentiellement l'objectif de répondre à une série d'importantes questions qui enrichit cette problématique essentielle :

***Quelle est la pertinence d'élaborer une stratégie de la recomposition urbaine à Annaba?***

***Comment le phénomène se déroule actuellement ?***

***quelles sont ses causes et ses conséquences ?***

***Quel est l'aspect théorique pour ces nouveaux concepts ?***

La recherche scientifique nous amène à faire des comparaisons et d'étudier des expériences étrangères dans le domaine de la recomposition urbaine, puisque cette intervention est une intervention globale qui touche l'ensemble des composants de la ville et ses différents acteurs. La globalisation de l'action nous oblige à faire des recherches sur les outils et les méthodes qui assurent l'harmonie de la composition urbaine en tant que "unité". L'enregistrement de la recomposition urbaine au rang d'un grand projet urbain nous oriente à introduire les principes fondamentaux du modèle à suivre pour ce projet en Algérie et leur faisabilité ; avec une recherche sur les menaces et les carences qui empêchent la réussite des projets, afin d'assurer une bonne démarche et une bonne exécution.

## **HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE**

### **LA PREMIÈRE HYPOTHÈSE**

La stratégie de la recomposition urbaine n'a pas la possibilité technique de faire face aux extensions de la ville de Annaba, puisque elle est purement théorique, irréalisable pour plusieurs causes. Cependant, les extensions sont amorcées par plusieurs facteurs et renforcées par la complexité du contexte urbain actuel!

### **LA DEUXIÈME HYPOTHÈSE**

Pour ralentir le développement spatial rapide et anarchique de la ville de Annaba, Il faut faire un retour au tissu urbain actuel et intervenir sur celui-ci par un grand projet urbain de «recomposition », qui peut valoriser le foncier de la ville et lutter contre tous types de discontinuité malgré la présence de la contrainte naturelle et de litiges législatifs et administratifs des propriétés foncières.

Le grand développement socioéconomique de notre cas d'étude est la principale cause de son éclatement, alors que la stratégie de la recomposition urbaine est la seule solution pour la mise à niveau de cet espace!

### **LA TROISIÈME HYPOTHÈSE**

On ne peut jamais maîtriser l'extension urbaine à Annaba, puisque elle présente la conséquence des mutations socioéconomiques. Alors que la recomposition urbaine ne peut modifier la situation que partiellement. Donc l'extension est une réalité incontournable et la ville doit sortir de son assiette historique afin de réaliser son développement quelque soient les défis!

### **PRINCIPAUX OBJECTIFS DE NOTRE RECHERCHE**

Face à la complexité du contexte urbain à notre cas d'étude et à cause de la difficulté d'intervention sur ce tissu, notre recherche a pour objet de décortiquer cet ensemble à travers le suivi des objectifs suivants :

- Comprendre le cadre théorique de "la recomposition urbaine" et évaluer sa faisabilité à Annaba.
- Recenser les espaces mal exploités et vides pour les classer comme potentiel de développement socio-spatial dans cette ville.
- Cerner l'ensemble des intervenants et des instruments qui ont un rôle direct ou indirect dans l'élaboration et la concrétisation de la stratégie de recomposition urbaine à notre cas d'étude.
- Ouvrir une nouvelle tendance des approches de recherche dans le domaine des interventions urbaines.
- Valoriser l'espace de notre cas d'étude dans un contexte de développement durable et donner une nouvelle tendance d'une ville compétitive et attractive.

### **INTÉRÊTS DU SUJET**

#### **➤ INTÉRÊT SCIENTIFIQUE**

Puisque on est dans la sphère de la " *Gestion des Villes et Développement Durable* " qui est l'intitulé de notre domaine de recherche, nous avons choisi un sujet d'étude en rapport avec cette option pour cas d'analyse empirique la ville de Annaba où notre thème d'étude

est intitulé «*La stratégie de la recomposition urbaine comme réponse aux difficultés de l'extension de la ville de Annaba.* »

L'intérêt principal par ce travail est de donner un diagnostic général des causes et des conséquences de l'extension de la ville d'Annaba, avec une analyse approfondie sur la consommation anarchique de l'espace urbain, et la capacité de reproduire la composition urbaine de cette ville, à travers les différentes actions de la récupération et de la valorisation des terrains.

D'évaluer la capacité d'élaboration d'une stratégie de la recomposition urbaine à répondre au développement de la ville, et à faire face aux difficultés de l'extension de la ville. Avec une compréhension des mécanismes de la réussite de ce projet.

#### ➤ INTÉRÊT URBAIN

La valorisation des espaces urbains et la préservation de ses richesses territoriales, sont l'espérance de la population et du pouvoir public. Notre intérêt est d'aider ces acteurs par ce travail, où nous tentons d'élaborer une bonne thèse qu'offre l'analyse complète de la problématique et proposer des recommandations pour préserver et développer l'espace urbain, dans un contexte d'un respect des règles de développement durable

#### ➤ INTÉRÊT PERSONNEL

Pour nous, ce sujet de recherche est pertinent. Alors qu'il offre une nouvelle vision aux mutations internes et externes des espaces urbains, comme il nous offre par sa complexité et sa rareté une bonne piste de réflexion loin des répétitions et de la superficialité du sujet.

### DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Nous développons cette recherche par une méthodologie qui à la possibilité de décortiquer les transformations des espaces urbains dans un contexte de la recomposition. Qui se manifeste par la reconstruction de la ville sur elle-même loin de tous types d'extension ou -en général- d'éclatement. Cette recomposition n'est pas purement morphologique, mais cela est le résultat des recompositions socioéconomiques et des initiatives volontaristes de l'État. C'est pour ça que notre travail consiste à comprendre le phénomène dans sa complexité systémique interdisciplinaire, par une approche *multiscalaire* qui traite la réalité urbaine suivant des lois qui organisent la ville en tant que "unité" marqué par la complémentarité et l'harmonie entre ses composantes (la société,

l'économie, la morphologie, la nature...). Cette démarche nous offre la possibilité et la simplicité de comprendre l'état actuel et leurs développements suivant le déroulement des mutations recomposition ou décomposition à notre cas d'étude.

Par ce choix de démarche, nous serons obligés de définir la recomposition urbaine suivant ce nouveau sens en relation avec les difficultés d'extension. En décortiquant aussi ses caractéristiques suivant un objectif d'assurer l'harmonie et l'unité urbaine à Annaba.

Cette méthodologie du travail nous permettra d'ouvrir les pensées et les recherches sur la recomposition urbaine dans une ville qui est vraiment spéciale : historiquement, fonctionnellement et territorialement. Mais qu'elle est actuellement face à un dysfonctionnement urbain aigue caractérisé par les transformations morphologique d'une façon très accélérée mais aussi anarchique.

### **STRUCTURATION DE LA THÈSE :**

Dans ce travail, nous cherchons à étudier la ville de Annaba par son tissu urbain au milieu de son rayonnement fonctionnel. Une étude qui se base sur une logique *Analytique*, donc une analyse générale ; d'une part, du cadre bâti à travers tous ces éléments (composition, forme, mutations...) et d'autre part du cadre fonctionnel (qualité de vie, attractivité, répartition ....). Cette analyse va être exhaustive et générale théoriquement avec des intégrations comparatives à des expériences étrangères pour évaluer notre échantillon.

L'étude analytique nous amène à proposer des solutions, et de donner des recommandations dans le but de participer à la nouvelle composition de ce pôle régionale.

Notre thèse intitulée « *la stratégie de la recomposition urbaine en tant que réponse aux difficultés de l'extension de la ville de Annaba* » répartie sur deux partie essentielles :

- Une première partie théorique, où nous essayons d'analyser notre thème suivant les travaux d'autres chercheurs de ce domaine (état d'art)
- Une deuxième partie pratique (analytique) : par différents outils d'analyse, nous avons étudié et analysé notre problématique sur terrain, par un travail empirique très approfondi.

De ce fait, et après cette introduction générale où nous avons présenté la pertinence de notre sujet de recherche, la structure de notre thèse, sera comme suit :



## **1- LA PREMIÈRE PARTIE: L'ASPECT THÉORIQUE DE LA RECHERCHE**

C'est une partie indispensable à notre recherche, comporte le support théorique de notre travail, où nous essayons ici d'étudier en premier deux concepts clés, « la ville » puisque elle est le système sur lequel nous travaillons, et « la recomposition urbaine » puisque elle est le concept principal dans tout ce travail de recherche.

Alors que, cette première partie se répartit comme suit:

### **CHAPITRE II : LA VILLE, DE L'EXTENSION À LA RECOMPOSITION.**

Ce chapitre présente la première entrée à notre analyse théorique, où nous avons étudié la ville et ses multiples définitions. Et la ville et ses mutations à travers l'histoire (les causes et les conséquences) dans un but de connaître les racines de l'état actuelle de nos espaces urbains. Donc on passe forcément à l'étude des extensions urbaines ou d'autre terme d'éclatement morphologique de ce qui est auparavant un petit noyau !

Dans ce contexte, nous passons obligatoirement sur la présentation d'éléments composants du système urbain, donc l'interrelation et l'impact de chacun sur les autres, et à qui la dominance ? La société, l'économie ou l'environnement naturel ? Ce qui nous oriente à étudier la ville compacte et sa pertinence actuellement dans la sphère des mutations socioéconomiques très accélérées.

Pour que nous puissions entamer cette partie, nous sommes passés par une série de consultations auprès des chercheurs dans plusieurs domaines : urbaniste, architectes, géographes, sociologues... directement ou dans les séminaires et les conférences... Avec une profonde recherche bibliographique afin de trouver *l'état de l'art* dans ce domaine.

### **CHAPITRE III : LA RECOMPOSITION URBAINE.**

Dans ce présent chapitre nous essayons de donner une définition claire et simple à la recomposition urbaine qui à le grade du principale concept à notre recherche. Bien sur que sa définition passe automatiquement à l'étude de ses modes et ses propres lois, qui fondent d'elle une propre discipline.

Pour l'élaboration de ce chapitre nous avons concentré notre recherche –essentiellement– sur les travaux de trois chercheurs :

- GROMORT. G, et son ouvrage intitulé « *Essai sur la théorie de l'architecture* », Édition Charles Massin, Paris, 1996.
- RIBOULET. P. dans son ouvrage intitulé « *Onze leçons sur la composition urbaine* », Éditions Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. 1998.
- SAIDOUNI. M, par son ouvrage intitulé « *Éléments d'introduction à l'urbanisme* », Édition Casbah, Alger, 2000.

#### **CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE.**

Après cette analyse, nous passons à l'étude du phénomène de la recomposition urbaine de notre pays, son existence, ses origines et son déroulement.

Où nous étudions en premier le diachronique des mutations urbaines en Algérie à travers les différentes politiques urbaines, après nous passons à la recomposition des espaces urbains de notre pays entre les centres historiques et les nouvelles extensions (causes, conséquences, déroulement...) afin de répondre à la question primordiale : est-ce-que la ville Algérienne se décompose ou se recompose?

À la fin de ce chapitre, nous étudions des exemples de grands projets de la recomposition urbaine en Algérie et à l'étranger, pour étudier la pertinence et l'importance de la recomposition urbaine en tant que intervention sur les tissus existants.

#### **2- LA DEUXIÈME PARTIE : L'ASPECT ANALYTIQUE DE NOTRE RECHERCHE.**

Dans cette partie, nous examinons notre cas d'étude, et le déroulement de la recomposition dans cet espace urbain. Mais aussi, les possibilités d'élaboration d'une stratégie globale qui vise la recomposition d'un tissu urbain complexe comme celle de la ville de Annaba. L'utilisation des outils d'investigation et d'analyse est obligatoire dans cette partie, tels que : l'observation et le relevé urbain, les questionnaires et les interviews auprès des habitants et des différents acteurs de la ville (chercheurs, association, agents administratifs, élus,...), l'analyse des instruments d'aménagement et d'urbanisme (SNAT, SDAAM, SCU, PDAU...). Mais aussi l'analyse des informations collectées par les différents outils et techniques de traitement des données.

Cette partie de notre thèse est organisée sous trois chapitres essentiels, qui sont :

## **CHAPITRE V : LA RECOMPOSITION URBAINE À ANNABA**

Cette partie de la thèse, débute par une étude approfondie de notre cas d'étude, où nous visons l'observation du phénomène dans cette ville. Par une présentation générale diachronique, qui nous offre la possibilité d'étudier les mutations socioéconomiques et leurs effets sur la composition urbaine à travers l'histoire.

Dans ce même chapitre, nous présentons la commune de Annaba dans son contexte territorial et administratif, afin de voir les effets et les obstacles de ses extensions continues, puisque elle n'était jamais indépendante surtout qu'elle à le rang d'un centre régional.

## **CHAPITRE VI: L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À ANNABA.**

Par ce chapitre nous passons d'une observation et d'une analyse théorique, à un travail empirique très approfondit, afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Ce chapitre comporte trois sous-chapitres dans le même contexte de développement de la thèse : un premier concerne le relevé urbain, où nous avons analysé des cas de quartiers au centre ville de Annaba. Puisque nous observons dans ces cas l'existence des actions de recomposition (démolition-construction) menées par des acteurs privés ou publics sur des petites parcelles. Nous élaborons ce travail par l'utilisation d'une matrice qui comporte les lois de la composition urbaine.

Un deuxième, concerne le traitement d'un questionnaire rempli par des habitants à la ville de Annaba. Au total de 1220 copies remplies par nos interlocuteurs, nous observons le déroulement du phénomène partout dans la ville, comme nous avons étudié le sentiment des sujets interrogés envers son environnement urbain, et le degré de leurs volontés de participer à la concrétisation d'une stratégie globale de la recomposition urbaine.

Un troisième, concerne le traitement des instruments d'aménagement et d'urbanisme (PDAU, SCU...) dotés pour la ville de Annaba. Où nous analysons la volonté de l'État –en tant qu'acteur organisateur volontariste- à concrétiser une stratégie de la recomposition pour ce pôle de développement qui a connu une régression de son poids régional et une désorganisation de son tissu urbain.

**CHAPITRE VII : QUEL CHOIX POUR LA VILLE DE ANNABA ?**

Le titre de ce chapitre est sous forme d'une question, puisque il présente la conclusion de notre analyse. Après des présentations théoriques et pratiques de ce sujet de recherche, il est temps ici de montrer scientifiquement quel est le meilleur choix pour Annaba? Est ce que, c'est l'extension en tant que réalité vécue suite à un long processus historique et socioéconomique ? Ou c'est la recomposition urbaine en tant que stratégie globale qui mit enjeu un ensemble de facteurs et d'acteurs ?

La réponse sur la question de ce chapitre est le résultat de tout ce qui est passé dans les autres chapitres, comme il présente notre position envers la problématique posée au préalable.

**LA PREMIÈRE PARTIE:  
L'ASPECT THÉORIQUE DE LA  
RECHERCHE.**

## **LA PREMIÈRE PARTIE : L'ASPECT THÉORIQUE DE LA RECHERCHE**

### **INTRODUCTION**

À travers cette partie de notre recherche, nous visons l'étude d'un aspect important qui nous aide à répondre à notre problématique. Comme nous ciblons aussi à nous familiariser avec le côté théorique de notre recherche afin d'assurer la clarification et la compréhension parfaite des termes clés. Où nous commençons par la description analytique de la ville et ses multiples définitions à travers l'histoire, passons ensuite par le développement spatial des espaces urbains, ses lois et ses modes afin de connaître la pertinence de "l'extension urbaine" ! Enfin, nous passons par la contradiction de l'éclatement urbain qui se présente par la ville compacte, cette dernière est devenue une théorie et une réalité que la plupart des pays du monde s'efforcent d'atteindre.

L'objectif principal de cette partie de notre travail de recherche est d'analyser les recherches précédentes dans ce domaine (l'état d'art), et de les examiner selon la perspective des hypothèses avec lesquelles nous sommes orientés la recherche, et que nous confirmerons ou infirmerons par notre travail de terrain présenté dans la deuxième partie de notre thèse. Bien sûr, cela est en complémentarité, car la méthode d'analyse appliquée a été conçue à partir de recherches théoriques dans les différentes références sur lesquelles nous travaillons ici. Tout cela dans le but d'étudier et d'analyser la stratégie de la recomposition urbaine dans la ville d'Annaba, qui est le champ d'analyse des théories sur lesquelles nous travaillons.

La structure de cette partie comporte trois piliers théoriques, qui sont :

Un premier, concerne une analyse générale de la ville en tant que un système dynamique, qui a connu de grandes transformations à travers l'histoire. Ces dernières ont des impacts positifs mais aussi négatifs. Alors que, la ville est un système dominé par les volontés et les besoins de l'être humain.

Un deuxième, concerne l'étude de la recomposition urbaine en tant que discipline du domaine d'urbanisme. Où elle se manifeste de lois et de modes. Dans ce chapitre nous essayons de décortiquer les caractéristiques de cette discipline et d'inscrire notre problématique dans ses propres conditions.

Un troisième, concerne aussi la recomposition urbaine à notre pays. Où on est obligé d'étudier le phénomène dans un périmètre global avants de positionner à notre cas d'étude. Nous concentrons ici à l'étude des causes des recompositions urbaines à notre pays à travers une vision rétrospective, afin d'analyser l'état actuel de nos espaces urbains et de voir la pertinence de notre sujet pour le cas algérien.

## CHAPITRE II

### LA VILLE, DE L'EXTENSION À LA RECOMPOSITION

#### INTRODUCTION

À travers l'histoire, les villes ou les espaces urbains ont connu de grandes mutations conséquences des mutations socioéconomiques. Puisque la ville présente par ses qualités et ses atouts l'espace le plus adéquat aux échanges humains. Dans ce chapitre nous visons l'étude de trois points essentiels :

1- La définition de la ville, afin de comprendre exactement le sens de ce mot qui est fondamental dans toutes les études urbaines. Où nous positionnons ce terme dans son contexte épistémologique, historique et bien sur urbanistique.

2- L'extension ou la croissance spatiale des villes, alors que cela est l'un des concepts clés à notre recherche. Donc, nous tentons ici de présenter les modes, les causes et les conséquences de l'extension des espaces urbains.

3- Après l'étude des extensions urbaines, nous orientons la réflexion vers les possibilités et les modes du retour vers la ville compacte, d'autre terme la ville durable. Cette dernière est devenue actuellement un défi majeur pour la communauté internationale, face au dégradation catastrophique de l'équilibre naturel à notre planète.

#### 2 – 1 LA VILLE ! TENTATIVE DE DÉFINITION

Depuis toujours, les chercheurs des différentes disciplines prospectent à entamer une définition absolue au concept de "*la ville*", dans un objectif noble de répondre à la grande question : *qu'est-ce qu'une ville ?*

Dans chacune des disciplines, et selon les critères et les adjectifs attribués, on a observé plusieurs définitions à ce terme « *la ville* ». Alors, on peut affirmer que la ville est un point commun entre les sciences humaines, les sciences de l'espace et la géographie. Par sa multiplicité de composantes et d'acteurs, et par sa qualité elle à un emplacement primordial dans nos études où on fait référence à des éléments qualificatifs : de tailles (spatiales et démographiques), de rang, de fonctionnement, de situation, de forme, d'armature, de société, d'activités exercées.... « *La ville semble intéresser tout le monde et toutes les spécialités* »<sup>2</sup>. Puisqu'elle est avant tout un espace de rencontres, un lieu d'échanges et un carrefour de vie.



## 2 – 1 - 1 QUEL ASPECT POUR SA DÉFINITION ?

Le concept "ville", peut prendre plusieurs définitions, à savoir la science ou la discipline exercée<sup>3</sup>, Par exemple :

- *D'après l'aspect historique*, la ville est considérée en tant que cumule de l'ensemble des traces et des expériences urbaines. Elle est alors l'image réelle d'un long processus de développement et de recomposition socio urbaine à travers les générations.
- *D'après l'aspect technique*: la ville est un espace de concentration des forces : démographiques, statistiques, fonctionnelles et économiques.
- *D'après l'aspect sociologique* : la ville est un système qui fonctionne par les interactions entre acteurs mais aussi entre acteurs et autres composants (naturels et techniques). Le mode de vie des habitants et leurs synergies avec l'environnement urbain et écologique de la ville donnent une complexité et une complémentarité entre ces composants.
- *D'après l'aspect juridique* : la ville est une unité organisée par un arsenal de lois, de règlements et de respect protégé par des législations entre l'ensemble des acteurs.
- *Pour l'aspect géographique* : l'étude de la ville se concentre dans ses limites territoriales et leur consommation de l'espace avec les facteurs de paysage et de structures.
- *Pour l'aspect de la structure* : l'urbaniste et l'architecte s'intéressent aux éléments de la composition et de la morphologie telle que le style, l'esthétique, l'emprise des sols et la répartition des unités et des aires socioéconomiques. Alors que l'étude de la ville selon cet aspect est très complexe, à cause de la multiplicité de ses éléments intervenants.

L'assemblage et la complémentarité entre ces définitions, nous montrent que la standardisation d'une définition pour tout le monde est presque impossible. Alors que la ville se positionne dans un aspect commun entre toutes les disciplines.

Parmi les essais des grands chercheurs qui ont participé à la définition de la ville, nous signalons que :

- Selon **Henri LEFEVRE**, « *la ville est une concrétisation d'un développement humain par adaptation aux conditions naturelles, par accumulation des expériences à*

travers l'histoire, par compétitivité économique, et en fin par besoins d'amélioration technique exercée par tous les acteurs urbains<sup>4</sup> ».

- Selon **Pierre Laborde**, « la ville est un ensemble marqué par sa complexité, qui doit être décomposé afin d'être facile à comprendre, où elle se révèle en tant qu'un ordre unique et interne comme elle se révèle aussi en tant qu'une unité dans un ensemble global universel<sup>5</sup> ».

- Selon **Le Corbusier**, « la ville présente d'une part la maîtrise de la nature par l'homme, et d'autre part dans un même temps une dégradation de la nature par l'homme, une organisation humaine de la protection et du travail, C'est une création. La ville est une réalité qui influe sur notre vision à la vie, mais pourquoi elle est plus, actuellement<sup>6</sup>? »

D'un autre côté, quelle que soit la taille de la ville, elle reste toujours rattaché à un point commun ; celui de son mouvement, son rayonnement et son attractivité. De ce fait, la ville présente pour nous un organisme qu'a un cycle de vie, où elle apparait, elle vit des mutations, des recompositions, mais aussi elle se détériore, elle meurt, mais elle peut se régénérer.<sup>7</sup>

D'une façon générale, et pour notre point de vue «la ville est un espace organisé au sein d'un environnement riche, où elle abrite des habitants sous forme de société organisée par des relations de synergie entre l'individu et le tout. Cette ville à une organisation spatiale, un tissu urbain qui présente sa culture et son niveau de développement. Alors nous parlons de trois piliers composants de la ville : l'espace naturel, la société, l'urbanisme (voir la figure 2.1 : les piliers composants de la ville).

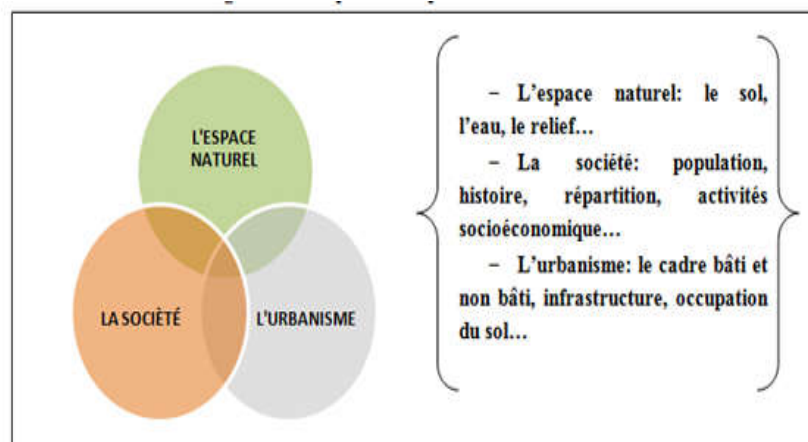


Figure 2.1 : les piliers composants de la ville.

Source : auteur

## 2 – 2 - LA RECOMPOSITION DES VILLES À TRAVERS L'HISTOIRE

Après notre essai de définir "la ville", l'étude de ses mutations à travers l'histoire est indispensable pour bien comprendre les causes et les conséquences de sa genèse d'une petite colonie (à l'origine), à une métropole mondiale actuellement.

L'espace urbain reste toujours défini en tant que « Réunion d'habitations disposant des structures nécessaires à la vie sociale »<sup>8</sup>. L'étude de la ville dans les différentes phases de l'histoire (antiquité – moyen Âge – temps moderne – époque contemporaine) nous donne une vision sur le développement de ce concept et leur réalité. Le changement des caractères d'étude est lié aux mutations démographiques et socio-économiques de l'aire urbaine. D'une unité de ressemblance des chasseurs pour une bonne sécurité, à un grand pôle technologique intelligent, la ville se développe à travers l'histoire pour mieux répondre aux besoins des populations (confort, travail, protection...).

Dans cette partie de notre travail, nous étudions le développement des villes à travers l'histoire (Figure 2.2 : la recomposition des villes à travers l'histoire) par une présentation des facteurs, des causes et des conséquences de ses mutations et de ses changements sur l'espace et sur la société.



Figure 2.2 : la recomposition des villes à travers l'histoire

Source : auteur

## 2- 2 - 1 LES PREMIÈRES CITÉS <sup>9</sup>

Les origines du phénomène urbain remontent à l'antiquité<sup>10</sup>. Le grand penseur Max Weber a qualifié la ville antique en tant que "*ville de consommateurs*". Qui est apparue avec l'évolution des premiers villages néolithiques regroupant des tribus de chasseurs-cueilleurs, qui découvrirent peu à peu l'agriculture et structurèrent leurs organisations, afin d'assurer en commun la surveillance des champs et des stocks d'alimentation qui permet la nourriture entre deux récoltes<sup>11</sup>. Cette stabilité a donné l'apparition de différentes autres activités d'artisanat et de services, mais aussi un réseau d'échanges avec les autres groupements humains. De ce fait, les communautés se dotent d'une hiérarchie institutionnelle qui exerce le pouvoir et assure la stabilité<sup>12</sup>.

Ces villages se construisent en cercles concentriques pour que les réserves fussent en centre, puis les huttes encerclées par une palissade protégeant les habitants contre le risque des prédateurs et des tribus hostiles. La répartition des champs et des zones de pacage était organisée aux alentours de cette enceinte.

Entre le VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> millénaire (A.J) et avec la diversification de l'économie et du commerce apparaissent les premières villes, au sens moderne du terme en tant qu'espaces d'échanges, qui ont apparu essentiellement en Mésopotamie (figure 2.3) et dans la vallée de l'Indus (figure 2.4)<sup>13</sup>.

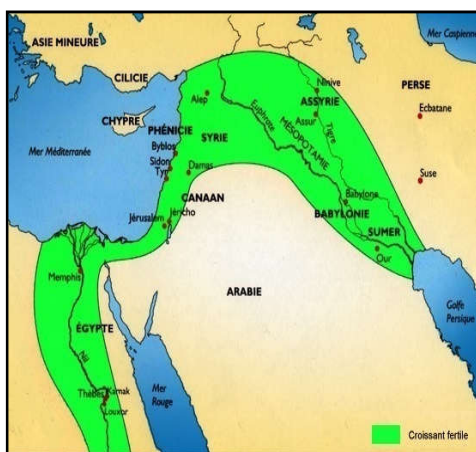


Figure 2.3: La vallée de la Mésopotamie

Ref: <http://historyweb.fr>



Figure 2.4 : La vallée de l'Indus

ref: <http://homme-et-espace.over-blog.com>

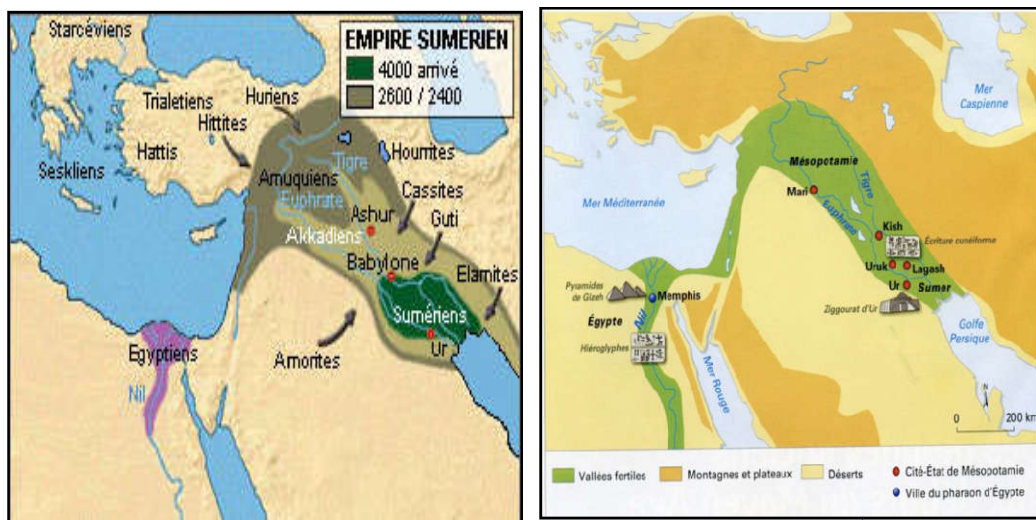
(Consultés le 17-09-2017)

Dans le sud du territoire irakien (actuellement), des communautés villageoises très dynamiques ont bâti en quelques centaines d'années une civilisation urbaine (Babylone, Ur, Ninive...). Ces communautés ont bouleversé la construction des villes à l'époque, où elles ont développé de nouveaux modes d'aménager l'espace et d'édifier ses villes.

Cette « révolution urbaine » de l'époque, est étroitement associée dans la littérature archéologique au site de Warka, l'antique Uruk (occupé à partir de la période d'Obeïd 5000 ans av. J.-C.) qui a marqué l'histoire par son ultime culture précieuse, la culture d'Uruk (de 4300 à 3100 av J.C.).<sup>14</sup>

La ville sumérienne (figures 2.5) était au cœur d'un vaste réseau de relations et d'échanges, où le développement est étroitement lié aux mutations que connaît l'ensemble du monde mésopotamien.

Les recherches sur la naissance des villes, confinée à l'étude de quelques grands sites, situés surtout en Iraq, mesurent mieux aujourd'hui l'ampleur des relations développées par les Sumériens et leurs voisins dès la fin des temps dits « préhistoriques ». Au IV<sup>e</sup> millénaire, ils fondèrent des colonies en Syrie ce qui donne un développement économique et culturel qui rayonne sur toute la région de la vallée du Nil jusqu'au plateau iranien<sup>15</sup>. Après, et au cours de la III<sup>e</sup> millénaire, vers (-2550), la Syrie connut elle aussi une forte urbanisation "de qualité"<sup>16</sup>, pour souligner qu'elle fut plus tardive et influencée par les états sumériens situés plus à l'est.



**Figures 2.5 : La civilisation sumérienne.**

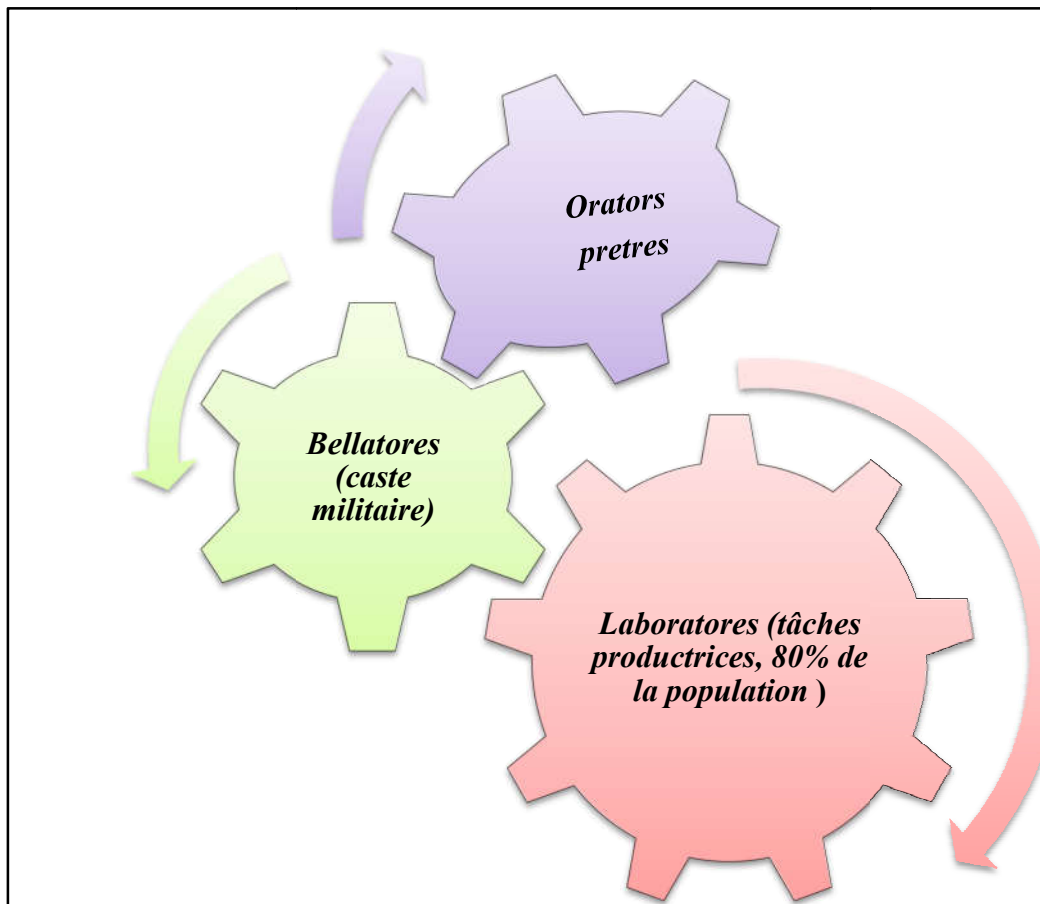
Source: <http://www.paranormal-info.fr> (Consultés le 17-09-2017)

Les villes dans l'empire de la « révolution urbaine » se caractérisent essentiellement par la forte densité démographique, ainsi que par l'habitat regroupé autour de ruelles étroites. Alors que, ce nouvel esprit d'organisation politico-religieuse des espaces habités vise à assurer la défense et le commandement. Au départ, ces villes ont eu lieu au sommet des montagnes, puis après avoir étendu sa domination sur la région, elles ont commencé à s'étendre petit à petit vers les basses terres pour construire des nouveaux espaces (extension) ou dans le but d'atteindre les voies navigables et de construire un port qui

ouvert la porte sur le monde extérieur et facilitent la communication et l'échange avec d'autres régions ... Alors, ces villes sont devenues composées de deux parties: une partie supérieure, protégée par une enceinte qui abrite l'autorité dirigeante, et une partie inférieure réservée au reste de la population.<sup>17</sup>

La fonction militaire est établie primordialement, et le commandement politique assure sa visibilité par la création de zones palatiales, d'enceintes fortifiées, incluant le centre religieux du pouvoir. La ville assure la protection pour les villages avoisinants par son rayonnement fonctionnel dont elle dépend pour les approvisionnements alimentaires. La lutte pour les zones d'influence entre cités, conduite à la création des premiers empires. La répartition des pouvoirs s'effectue selon « l'idéologie tripartite »<sup>18</sup> par trois fonctions (figure 2.6) :

- souveraineté (gouvernants et prêtres) ou (oratores),
- combat (caste militaire) ou (bellatores)
- fécondité (autochtones ou étrangers soumis, voués aux tâches productrices) ou (laboratores).



**Figure 2.6: Schéma d'organisation de la société féodale**

Source : auteur, inspiré des travaux de DUMEZIL, 1968.

## 2- 2- 2- DE LA CITÉ GRECQUE À LA CITÉ ROYALE

C'est aux environs de -900 et -800 la naissance de la cité, ce n'était pas la mort de la ville antique mais sa continuité sous une nouvelle forme, forme de *cité*.

La cité, lieu de groupement de populations, caractérisé par son attractivité due à son rayon fonctionnel surtout avec le développement du secteur secondaire (artisanat, petite industrie...) et l'amélioration des services du secteur tertiaire (hôtellerie, restauration...). Ce noyau était l'établissement du pouvoir et le siège de l'autorité du groupement et des villages sous sa puissance.

La *Cité* ou cité-État, apparaît peu à peu en Grèce, qui prédominera longtemps autour de la Méditerranée<sup>19</sup>. C'était un mode d'organisation de l'espace à cette époque, où l'espace de chaque communauté dominée pour la culture, se délimite par la montagne qui borde l'horizon.

Ce qui fait que la Grèce devienne divisée en nombre important de petits États, mais avec des frontières clairement définies<sup>20</sup>

Le développement des échanges commerciaux entre communautés à influe directement sur le niveau et le mode de vie des populations, mais aussi l'amélioration du tertiaire, en matière de la variété d'offre et de la qualité. Alors, pour assurer la protection des échanges et des marchandises, et en raison de plus la domination territoriale (CHARBONNET. A et all, 1999)<sup>21</sup>, les grecs ont fondé des nouvelles colonies autour de la méditerranée (le centre du monde) en Afrique du nord, en Italie, en Sicile...

À cette période de l'histoire urbaine et dans un contexte de développement architectural, la ville du modèle oriental a connu l'apparition de "*l'Agora*". C'est un espace central avec un rôle fonctionnel qui touche les relations, la culture et le niveau de vie des citadines. Dans la Grèce antique, l'agora désigne le lieu de rassemblement des différentes couches sociales, pour eux cet espace est indispensable et primordial dans la composition des villes, au point qu'Aristote par exemple classait les autres peuples de non civilisés, car ils n'avaient pas d'agora<sup>22</sup>.

L'Agora devenu dans ces civilisations la référence qui structure l'ensemble urbain. Au VI<sup>e</sup> siècle av J-C, Pisistrate et Solon entreprennent des grands travaux d'urbanisme<sup>23</sup> et donnent de la valeur à l'acropole athénienne. Cette dernière a cessé d'être utilisée comme citadelle politique et une nouvelle enceinte bâtie dans la plaine, autour de l'Agora. C'était ici

l'apparition de l'idée de zonage, la ville est découpée en zones réservées par le niveau social et la spécialisation des activités.

La cité de l'époque est aménagée par une organisation géométrique rationnelle apparaît avec le tracé de rues rectilignes, parallèles et perpendiculaires, suite aux travaux de Hippodamos. Il remarque que les extensions des villes se font d'une façon anarchique, alors il cherche à améliorer l'organisation de ces espaces par son apparition de tracé géométrique (vers -500). Ce modèle d'urbanisation se retrouve après dans toutes les villes de la grande Grèce, mais aussi dans celles des Romains qu'ont exporté ce modèle partout.

Hippodamos a donné un nouveau centre à ces villes grecques, c'est la mer. Ni l'Agora, ni l'Acropole, la ville est organisée autour de la mer se forme d'un échiquier des rues<sup>24</sup> Le développement de la réflexion sur la ville dans cette période oriente le grand théoricien Platon à proposer Callipolis (belle ville en Grec) ou *la cité Idéale*<sup>25</sup>. Il propos la construction d'une ville sans Agora, mais avec une acropole dans le centre divisé en douze parts se forme de rayons pour les douze tribus, et 5040 lots pour les 5040 foyers.

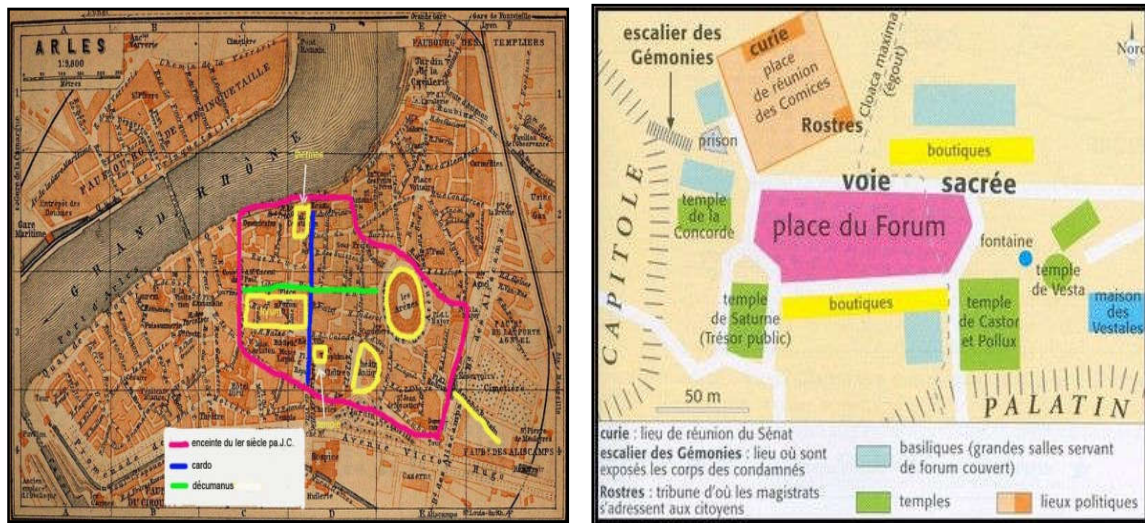
Le modèle romain des villes est une continuité du modèle grec, l'invasion des révolutionnaires barbare au III<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>, fait exercé un déclin dans le modèle romain et il retarde son développement socio-économique, les échanges commerciaux sont perturbés, Les enceintes sont renforcées, la population s'y disperser, les plus aisés fuient vers leurs domaines ruraux. Le pouvoir politique des villes se délite, l'église devient le centre et la source du pouvoir essentielle.

Cet esprit architectural a connu la succession chez les romaines. À l'origine, ce n'est qu'un petit groupement des petits villages qui se transformera après à une grande ville. Sous forme d'un plan Orthogonal<sup>27</sup>, la cité romaine a deux grands axes (principaux): *decumanus* avec une orientation Est-Ouest et *cardo* en Nord-Sud, le croisement des deux axes donne le forum (marché, espace de rencontre...) entouré par les principaux édifices de la ville. Après, la ville est organisée par des axes (secondaires) parallèles (*decumani* parallèles à *decumanus* et *cardines* parallèles à *cardo*) cela donne des ilots occupés par des bâtiments ou des habitations (Figures 2.7: Le plan architectural de la ville romaine). Alors, la ville romaine se compose par trois éléments principaux<sup>28</sup> :

- L'enceinte : dispersait au fil du temps cause des extensions de la ville.
- Les rues : droites et bien aménagées (dallées).



- Le forum : le centre ville, espace public et social entouré par des édifices principaux.



Figures 2.7: Le plan architectural de la ville romaine.

Source : <https://download.vikidia.org> <https://i.pinimg.com> (Consultés le 19-09-2017)

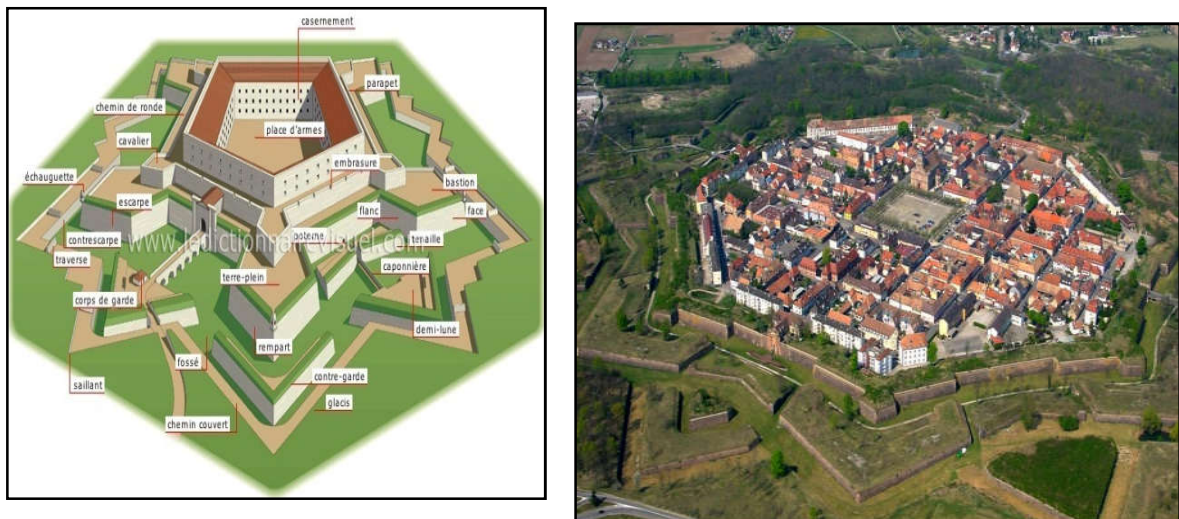
La chute de l'Empire romain à l'Occident donne le début du moyen Âge et l'apparition de la ville médiévale, mais ce nom (ville médiévale) dans l'Occident a notamment été défini en comparaison avec celui de ville du monde arabo-musulman. Au XII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle renaissance urbaine forte et plus organisée apparaît quelque part en Europe, elle était surtout en Italie du Nord, au sud de la France, et dans la péninsule Ibérique. C'est dans cette période où les villes ont connu les prémices d'« extension urbaine », où elles ont éclaté hors de l'emboîtement de la cité antique et s'étalent sur ses alentours ruraux<sup>29</sup>.

Cette ville "médiévale" était marquée essentiellement par des extensions consécutives concentriques. Autant que le cœur de ces villes reste marqué par le réseau précieux de ruelles, rarement droites, où la circulation tant humaine qu'animal reste intense. Le forum de la cité antique est devenu le marché où se centre l'activité dans la ville et autour de lui s'ordonne les quartiers. Les nouvelles techniques de guerre et l'invention du boulet métal mettant fin à l'invulnérabilité des cités médiévales.

Alors que la logique de la guerre et de la protection avec la fin parallèle de la féodalité et l'affirmation du pouvoir royal laissent place aux villes nouvelles, fortifiées selon de nouvelles méthodes défensives, les travaux de l'ingénieur urbaniste Vauban (Sébastien Le Prestre de Vauban) ont marqué la période par ses réflexions de protéger et de fortifier les villes, afin que ce style d'architecture militaire prenne son nom, "le système Vauban"<sup>30</sup>.

Composées d'une grande place d'arme carrée, des rues rectilignes protégées par une enceinte octogonale et des bastions (figure 2.8: Fortification à la Vauban). C'est la source de l'apparition du terme, c'est un ouvrage de défense militaire en forme d'étoile élaboré par l'ingénieur français Vauban au XVIIe siècle<sup>31</sup>.

Cette nouvelle composition des villes est marquée essentiellement par les places royales et les larges avenues droites, pour objet de faciliter les interventions militaires et organiser la ville comme un grand camp près aux manifestations de l'ordre et aux rassemblements rapides de l'armée. La révolution industrielle va apporter, au XIXe siècle, un grand changement et un nouveau bouleversement des villes occidentales, tant par la forte croissance de la population que par le remodelage urbain.



**Figure 2.8 : Fortification à la Vauban**

Source: <http://www.ikonet.com>

Source: <https://www.pinterest.com>

(Consultés le 19-09-2017)

Nous passons obligatoirement dans l'enrichissement de cette étude par *La ville Renaissance*<sup>32</sup>, elle présente une réaction à l'architecture gothique comme elle est caractérisée par la volonté de retour à l'architecture symbolique des grecques et des romaines (symbole de la puissance européenne)



source: <https://www.wikiwand.com>

(Consulté le 19-09-2017)

**Figure 2.9 : Exemple d'une composition de la ville Renaissance**

Elle est caractérisée par la simplicité retrouvée de ses colonnes et de ses frontons triangulaires (Figure 2.9) avec un respect total des lois de la composition urbaine comme: la proportion, l'harmonie, la symétrie, la régularité... comme ils ont construit des places publiques aux abords des palais et des églises, en organisant une maille routière large bordée par de très élégantes façades d'édifices publics. Cette dernière présente le meilleur moyen d'afficher son prestige. Ce nouvel art de bâtir prend d'abord place en Italie où il est découvert par le roi de la France "François I<sup>er</sup>" lors des guerres d'Italie<sup>33</sup>.

En général; le terme de la ville traditionnelle désigne l'époque qui précède l'âge classique. Alors que la ville arabo-musulmane et /ou la ville médiévale (préindustrielle), composée d'une forme d'espace bâti compact, homogène fortifiée et clairement délimitée. Elle se compose essentiellement d'un espace centre, qui assure les échanges commerciaux et culturels...et des quartiers résidentiels qui l'entourent.

L'organisation et la hiérarchie des rues et des places dans ces villes, enjoindront une harmonie et une unité remarquables, malgré que sa superficie assez restreinte. La composition urbaine apparaît d'un caractère de continuité, cela est visible dans les styles architecturaux pittoresques, où le respect des lois de la composition urbaine est primordial, surtout ceux de la proportion (pleine et vide) et les matériaux de construction utilisés (locaux). Le plus précieux de ces villes que cette unité existe en le même temps où il existe une forte diversité dans les façades (ses couleurs par exemple) et dans les détails architecturaux.

Le point de la réflexion ici est l'importance de la logique d'aménagement des espaces urbains dans cette période historique qui vise avant tout de satisfaire les besoins de la société en terme de service, d'équipement, de lieu d'échanges.

### 2-2-3- L'APPARITION DE LA VILLE MODERNE

Les premières prémisses du développement scientifique et de l'innovation dans les matériaux et les méthodes de construction ont une relation directe avec les recompositions socio-spatiales des villes. C'était le cas des villes de la civilisation musulmane (Bagdad et Damas à l'est, Grenade et Lisbonne à l'ouest...).

La révolution industrielle et l'apparition des nouvelles techniques de transformation des produits naturels bruts à des produits de consommation, ont recomposé les aires urbaines. Alors que, au cours de cette phase historique, la ville à été éclaté et dépassé ses limites historique (disparition des forteresses) et attiré une forte population, cette dernière a quitté l'espace rural vers la ville pour bénéficier d'un poste de travail plus aisé dans les usines et les nouvelles entreprises.

L'essor industriel à influencé la démographie des villes (Tableau 2.1 : Le taux d'urbanisation à travers l'histoire), la population citadine va croître d'une façon brutale dans une petite période. Au XVIII<sup>e</sup> siècle le monde compte que cinq villes de plus de 100 000 habitants, mais se chiffre est passé à 65 en 1800 et à plus de 300 au début de XX<sup>e</sup> siècle. À la fin de 1875, 6 villes sont déjà des métropoles (Londres, Paris, New York, Vienne, Pékin et Berlin), se chiffre atteint les 16 en 1900<sup>34</sup>

**Tableau 2.1 : Le taux d'urbanisation au monde à travers l'histoire**

Période	Taux d'urbanisation
1800	3.4%
1900	15%
1950	30%
2007	50%
2018	55%

Source : PAULET.J, « Géographie urbaine », Armand Colin, 2009, p : 101-102

La ville offre le travail et le salaire pour les travailleurs et offre des bénéfices pour les investisseurs, c'est un carrefour d'économie, de travail et de consommation. La relation entre la population en tant qu'acteur et la ville en tant que support était très dégradée dans l'air de la révolution industrielle, l'éclatement et la dispersion de la ville royale historique avec la densification démographique et sociale ont exercé des retombés néfastes sur la ville. Villermé<sup>35</sup> (1840) a étudié les conditions de vie dans les villes (au cours de la révolution industrielle) et faire des recherches sur les travailleurs dans les grandes manufactures, où la misère et les maladies font des grands dégâts. Alors, pour bien organisé son étude sur l'état physique et morale des travailleurs, il s'est organisé sous forme d'un tableau qui comporte son analyse sur l'état moral et physique des travailleurs dans les manufactures<sup>36</sup>, comme il prendre l'échantillon de la main d'œuvre dans les grandes usines de coton, de laine et de soie. Il trouve que la ville regroupe un grand ensemble des malheurs, des souffrances et de pauvreté pour les couches sociales sensible (ouvriers, artisans...), et donne deux types de pauvre : les bons et les mauvais, selon des critères de salaire, de nourriture, d'enfant...<sup>37</sup>

*Friedrich Engels*<sup>38</sup> ainsi, a longuement étudié la ville industrielle et décrit l'état de ces villes socialement et morphologiquement dégradé. Les fortifications sont détruites et les unités compactées s'étendent sur les périphéries, avec une concentration des quartiers. L'image moderne des villes (surtout industrielles) sera donnée par la réaction de la bourgeoisie face aux risques de troubles ouvriers. Le cœur des villes est assaini, maisons et vieilles rues détruites aux endroits stratégiques, afin de créer de grandes avenues qui relient les différents quartiers aux places stratégiques (Figure 2. 10). Tout ça était dans l'objet de maîtriser les barricades en cas d'un retour des émeutes populaires.

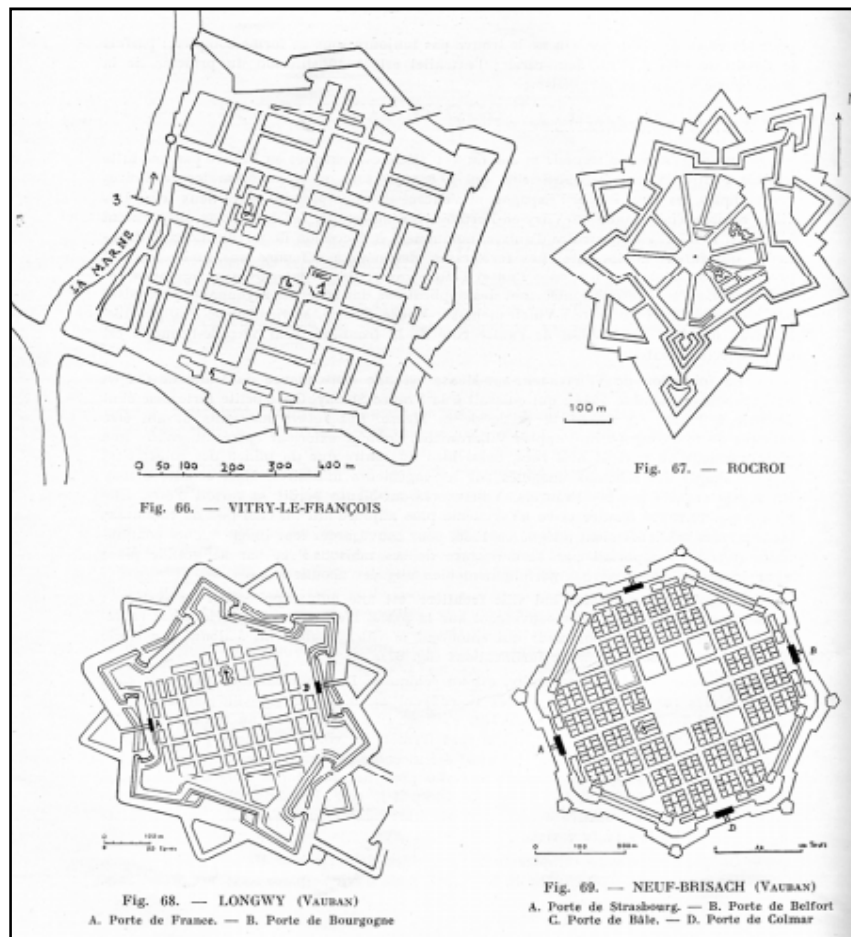


Figure 2.10: Quelques places fortes françaises créées au XVII<sup>ème</sup> siècle

Source : LAVEDAN, P, «*Histoire des villes françaises* », Éditions Vincent Fréal & Cie, Paris, 1960.

Nous prenons dans notre étude par exemple les travaux d’Haussmann qui ont marqués l’histoire de l’architecture et de la planification urbaine (figures 2.11). Ses innovations dans ce domaine ont donné un style d’urbanisation spécial qui porte en suite son nom "*le style haussmannien*"<sup>39</sup>. À Paris surtout, où il recompose l’ensemble de la capitale, du nom du préfet de la Seine sous le Second Empire menée à bien de 1852 à 1870 par Napoléon III. La théorie urbaine d’Haussmann consiste l’amélioration de l’image attractive et moderne de la ville, où la population ouvrière est exilée vers les quartiers périphériques<sup>40</sup>, et le centre est aménagé pour la catégorie bourgeoise, caractérisée par les résidences de luxe, les grands magasins et les édifices publics. Le projet a touché l’ensemble la composition urbaine dans sa totalité, soit au cœur de Paris ou dans ses quartiers extérieurs : retracement des grands boulevards et des rues, réhabilitation des façades, aménagement des espaces verts, amélioration des réseaux d’assainissement et d’adduction d’eau, construction et création des équipements et des monuments publics, amélioration des infrastructures et des moyens de transport....





**Figures 2.11 : Paris, avant et après Haussmann.**

Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) (Consultés le 24-09-2017)

Dans ce contexte, pour but d'éviter et de maîtriser les révolutions populaires, les gouvernements ont créé la politique pavillonnaire, qui fait de l'ouvrier le propriétaire du logement et l'attachant à la garantie de l'ordre social et public. En France par exemple, un arsenal de lois entre 1884 et 1930<sup>41</sup> est mis en œuvre pour créer des modèles d'habitat accessible pour les différentes couches sociales mais surtout pour la population ouvrière. Les lois Siegfried de 1894 et Loucheur de 1928 par exemple développent le modèle des lotissements à la périphérie des villes<sup>42</sup>. Mais ces espaces soient appropriées uniquement à la couche sociale aisée (les bourgeois et les classes moyennes supérieures. Qui ont choisi de se délocaliser du centre (superficie restreinte, ancien cadre bâti...) vers la périphérie où ils trouvent et créent de meilleures conditions de travail et d'habitation.

Les couches sociales diminuées ont été écartées très loin vers les grands ensembles (HLM, HBM...). Ces banlieues présentent la continuité de la ville comme ils sont la conséquence d'éclatement du centre historique. La grande densité démographique dans les grands ensembles de la banlieue, ils sont devenus le synonyme des maux sociaux et environnementaux ; qui donne une exigence urgente de recomposer ces espaces par le biais des différentes interventions (réhabilitation, réaménagement, rénovation...) pour améliorer la situation et atteindre un niveau acceptable d'équité sociale. Ces interventions faisant

table rase du passé, notamment par la disparition des zones industrielles et des espaces mal occupés dans les villes.

Le début du XX<sup>ème</sup> siècle marque l'apparition de La Charte d'Athènes qui donne une nouvelles composition des villes, les travaux du Corbusier<sup>43</sup> dans ce domaine sont très importants, où il propose la densification du centre par des buildings de service marqué par son gabarits (hauteur), alors que les banlieues sont réservé à l'habitat (logement) sous forme de grands ensembles (figures 2.12). Les villes nouvelles s'inspirent de ses principes, avec la recréation des zones séparées (le zonage). Le développement de la théorie du Table Rase par ses travaux – il avait même un plan pour raser et reconstruire Paris- où il manifeste le véritable urbanisme fonctionnel, avec un zonage efficace pour but d'assurer une organisation rationnel de la vie quotidienne, sous quatre fameux principes : *se loger, se détendre, circuler et travailler*.



**Figures 2.12 : Les grands ensembles**

Source : [www.Wikipedia.fr](http://www.Wikipedia.fr) (Consultés le 24-09-2017)

Le développement dans le secteur industriel a posé son poids sur les domaines de la construction et du bâtiment, par l'amélioration des techniques et la variété des matériaux : brique, fonte, acier, fer, verre... cela a accéléré la recomposition des espaces urbains par l'émergence des nouvelles formes et l'occupation des nouveaux espaces (extension). La rapidité du rythme du perfectionnement dans les conditions de vie (moyen de transport, type d'habitat, confort...) a fournie des villes éclates, géantes, polluantes et abusives des énergies, ce qui a influencé négativement sur l'équilibre naturel.

Cette situation a exigé au chercheurs urbanistes de penser à une composition urbaine durable, plus adéquates à l'humanité... parmi les premiers initiatives dans ce contexte nous trouvons les travaux d'Ebenezer Howard en Angleterre. Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle



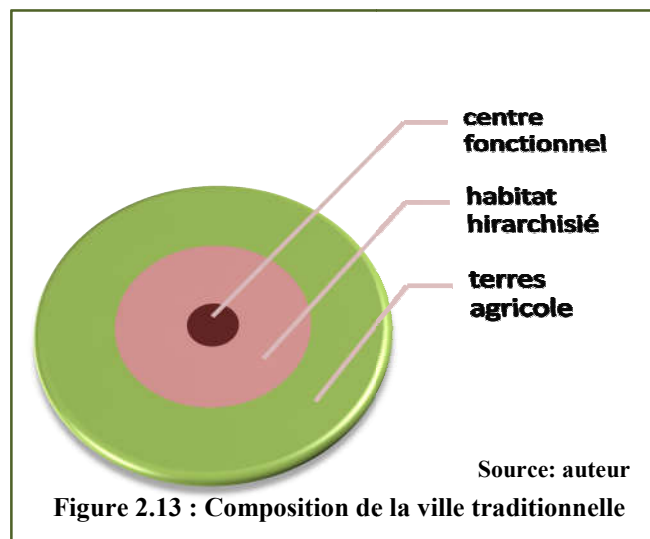
avec ses cités-jardin, où elles regroupent au centre des fonctions de tertiaires et aux périphéries des jardins et des avenues bordées d'habitations et de commerces, avec une densification des espaces verts partout dans la ville.

Alors au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, le discours et les efforts sont pour assurer la composition durable des villes. Où la société, l'économie et l'environnement sont en synergie pour que les droits des générations futures soient assurés. Alors que, la ville durable doit assurer :

- ① La réduction de la consommation des énergies non renouvelables.
- ② l'équité sociale et la concrétisation du "droit à la ville" pour tout le monde.
- ③ l'économie soutenable par la valorisation des différentes ressources.

## 2 – 3 DE L'EXTENSION À LA RECOMPOSITION DES AIRES URBAINES

L'amplification des besoins humanitaire et le développement des processus industriels ont éclaté les villes traditionnelles, qui n'avaient pas la possibilité de répondre à la forte demande d'énergie et d'espace. À l'origine, la ville était une unité compacte, caractérisé par ses forteresses qui la protègent, et son espace central commun de rencontre et d'échange (Agora, Forum,...) entouré par des habitations hiérarchisés selon la composition sociale (figure 2.13).



Actuellement, on est dans la sphère de la ville éclatée, qui a dépassée ses limites historiques et qui se développe spatialement d'une façon très accélérée. Cette situation nous donne une nouvelle composition urbaine surtout dans les pays en voies de développement, caractérisé essentiellement par :

- Un centre (généralement historique) qui à une vaste sphère de dépendance et d'influence (directe et/ou indirecte), concentre les grands sièges administratifs et les services de pointe. Avec d'autres centres secondaires (d'appuis) dans les périphéries.

- Une périphérie hiérarchisée: quelque part par la densification de la couche ouvrière dans des constructions pavillonnaires. Dans d'autre part par des lotissements de luxe pour la population aisée.
- L'installation des usines et des industries dans les alentours de la ville pour bénéficier de ses facteurs de localisations offertes (infrastructure, marché, main d'œuvre...).
- Le découpage de la ville sous forme des zones spécialisées (théorie de zoning).
- Le développement et la variété des moyens et des infrastructures de transport.
- La rapidité des recompositions afin de garder le niveau du développement.
- Des extensions très accélérées sur une périphérie fertile afin de répondre aux besoins en foncier (logement, investissement...). Cela fait l'apparition des phénomènes de la conurbation, la rurbanisation, la périurbanisation...
- La dégradation du cadre bâti et l'apparition des quartiers informels déterminés par sa précarité et insalubrité. Cela a accentué les maux urbains au niveau territorial comme : la congestion, l'hypertrophie, la macrocéphalie...

Alors, le développement industriel et la stabilité politique ont changés la composition des villes dans toutes ses dimensions : morphologiques (étalement vertical et horizontal...), démographiques (croissance rapide, attractivité...)..., et ils ont aggravé les extensions. Cette situation a enjoint des effets néfastes sur le comportement des villes et sur l'environnement, ce qui il fait que les espaces urbains (surtout dans les pays en voie de développement) devenant "malade", causent des difficultés et des maux qui ont connaissent.

La croissance morphologique horizontale des villes a fait de l'urbanisme une propre discipline, qui réunit l'ensemble des éléments composant de l'espace urbain dans un combinât total entre les éléments physiques et les conditions humaines.

Dans les différentes disciplines, la question de l'urbanisation a fait l'objet de plusieurs recherches, à travers de nombreux essais de définitions conceptuelles, monographiques ou comparatifs. Parmi les définitions qui sont entamées pour ce concept, nous trouvons par exemple de point de vue social que l'urbanisme est une manière d'organiser les groupes humains et un savoir de tracer les perspectives de la genèse des établissements humains<sup>44</sup>. Ou même de point de vue d'aménagement urbain: l'urbanisme est en même temps Art, savoir et technique d'aménagement rationnel des espaces de vie. Comme il est un ensemble de références (lois) fixes pour orienter et gérer l'affectation des sols<sup>45</sup>

Le phénomène de l'urbanisation se déroule d'une façon très accélérée à notre temps, surtout dans les pays en voie de développement et sous-développé où le déroulement du phénomène est généralement anarchique ingérable.

Aujourd'hui, on compte plus de la moitié des habitants de la planète sont des citadins, et la tendance se poursuit (comme est apparue dans le tableau 2.2 en dessous). D'ici 25 ans, la population urbaine des pays du sud devrait doubler, passant de deux milliards aujourd'hui à quatre milliards en 2030<sup>46</sup>. En Afrique par exemple, et selon les statistiques de la Banque Mondiale: le nombre des citadins est actuellement aux environs de 472 millions d'habitants, mais ce chiffre va être doublé au cours des vingt-cinq prochaines années, pour atteindre le seuil de un milliard d'habitants en 2040.<sup>47</sup>

**Tableau 2.2 : La croissance du taux de la citadinité au monde.**

<b>Année</b>	<b>Population Mondiale (en millions d'habitants)</b>	<b>Population Urbaine (en millions d'habitants)</b>	<b>%</b>
<b>1800</b>	954	75	8
<b>1900</b>	1634	160	10
<b>1950</b>	2516	754	30
<b>1975</b>	4050	1538	38
<b>1995</b>	5740	2584	45
<b>2005</b>	6541	3200	49
<b>2015</b>	7379	3957	54
<b>2025</b>	8000	5000	62

Source : la Banque Mondiale, 2016.

Pour Le Corbusier, le phénomène de la croissance spatiale d'une ville n'est pas discerné par la volonté des architectes seuls, mais par assemblage de plusieurs forces d'acteurs et de puissances politiques, socio-économiques, territoriales...<sup>48</sup> Les recherches s'attachent à répondre aux diverses questions primordiales pour bien comprendre et caractériser l'urbanisation et son développement, tels que :

- Quelles limites entre l'espace urbain, le périurbain et le rural ?
- Quels outils pour mesurer sa densité et sa surface ?

Notre discours traite le phénomène de "*la croissance spatiale des espaces urbains*" qu'est le résultat de la croissance socioéconomique de la population. Alors que, ce phénomène peut prendre plusieurs formes: étalement urbain, expansion urbaine, rurbanisation, conurbation....selon les caractéristiques spéciales de chaque territoire, mais elles sont toutes semblables dans la consommation de l'espace et la dégradation de l'environnement. Malgré qu'elles soient très rapprochées théoriquement, nous trouvons que les chercheurs ont donné des définitions à chacune. Parmi les modes de la croissance urbaine nous proposons :

#### ➤ **L'EXTENSION URBAINE**

Le phénomène d'extension urbaine se définit en tant que, un développement morphologique horizontal du cadre bâti, qui se fait en parallèle avec la croissance démographique. D'une autre façon, l'extension urbaine est une conséquence directe de la croissance morphologique très accélérée des périphéries, comme elle est en même temps le résultat de mutations dans plusieurs domaines : social, économique, politique...<sup>49</sup>.

Dans le petit lexique d'urbanisme<sup>50</sup>, nous observons que l'extension urbaine se définit comme un développement dispersé en dehors des centres urbains (historiques surtout) tout au long des axes de circulation. C'est simplement une sorte d'urbanisation diffuse.

Chez les écoles anglophones, un grand débat est apparu sur les modalités d'extension urbaine, où ils opposent deux modes de développement, l'*Urban Sprawl*, qui conduit à la création de vastes espaces urbains à la non-obligation d'existence d'un réel centre. Ou le *Smart Growth*, qui vise une croissance maîtrisable plus harmonieuse, plus similaire à un développement par quartiers ou par lotissements.

Le phénomène d'extension urbaine se propage même à l'absence d'une forte croissance démographique, où l'augmentation des revenus entraîne la création de nouveaux besoins et la propension à consommer plus d'espace, soit directement (maisons individuelles plus vastes à grandes cours), ou indirectement (développement des équipements et surtout des loisirs de plein air, gros consommateur d'espace urbain).

#### ➤ **L'EXPANSION URBAINE**

Elle est l'un des types de la croissance des surfaces urbanisées en périphéries des villes, il est la conséquence directe de la prolifération démographique, et se caractérise par la densité du cadre bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur de la ville. La faible densité est due au caractère individuel et pavillonnaire de cette urbanisation, chaque maison avec son jardin occupe une surface plus importante avec un nombre très réduit des occupants.

La notion d'expansion urbaine apparaît comme nouvelle notion de la géographie urbaine pour la première fois en 1966 dans le dictionnaire<sup>51</sup> où il désigne : le fait de s'étendre ou de prendre du volume sur un espace géographique.

Ainsi, par exemple chez l'INSEE (Institut National des Statistique et des Études Économique en France) nous trouvons que l'expansion urbaine désigne: l'ensemble des axes de la périurbanisation et de la multi polarisation du développement spatial des villes<sup>52</sup>

Ces deux définitions admettent que l'expansion urbaine est un phénomène d'aspect morphologique, sous forme d'éclatement du cadre bâti d'une ville centre qui rejoint et absorbent les petits villages en périphéries.

L'expansion urbaine est aussi un phénomène majeur qui donne naissance à deux autres phénomènes urbains, qui sont la conséquence de l'accroissement spatial et morphologique des noyaux historiques, ce sont "la périurbanisation" et "la rurbanisation"<sup>53</sup>.

Les spécialistes dans les études urbaines dans un premier temps parlant couramment du phénomène de la "rurbanisation". Ce terme commun symbolisait l'espace de rencontre, l'interface entre le rural et l'urbain. Ce terme est abandonné dans les années quatre-vingt au profit de "la périurbanisation"<sup>54</sup> qui suggère plus nettement "le déversement" de l'urbain dans le rural. La périurbanisation traduit un espace étendu, multiforme et d'une grande complexité.

### ➤ L'ÉTALEMENT URBAIN

L'étalement urbain, est l'un des modes d'éclatement morphologique spatial des villes. Mais ce concept comme les autres, prend généralement un sens défavorable chez les chercheurs environnementaux. Puisque, de point de vue "durable" il est qualifié en tant qu'un mode d'aménagement irresponsable qui participe à la dégradation des espaces naturels, à l'accroissement des déplacements et bien sûr l'exacerbation de la pollution à tous types

Parmi les avantages de l'étalement urbain, nous citons la réduction des taux de densité par kilomètre carré, ce qu'offre au ménage plus de superficie à occuper par son logement (soit à l'intérieur même ou à l'extérieur). Ce phénomène est la conséquence de la croissance urbaine, où il se manifeste sous forme d'extension à faible densité hors zone de concentration des équipements de services et de lieux de travail, alors il accentue les déplacements pendulaires et l'utilisation d'automobiles personnels. Actuellement, l'étalement urbain constitue un champ de recherche en plein essor qui présente encore de nombreuses difficultés dans sa caractérisation et donc ses définitions.

Selon l'Agence Européenne pour l'Environnement(AEE)<sup>55</sup> qui critique sérieusement ce phénomène à cause de ses multiples conséquences négatives sur l'espace et sur l'environnement. L'étalement urbain se manifeste lorsque le taux des sols occupés (progression des surfaces) succède le taux de la croissance démographique. Alors qu'on peut conclure par confirmation, que le phénomène de l'étalement urbain, comme celle de l'extension (ou autres), sont des sortes de dynamique territoriale qui se manifeste par la croissance continue des surfaces urbanisées (occupées) en périphérie des villes.

Malgré les avantages comparatifs de ces phénomènes pour la société et l'économie, ils enjointront tellement d'effets négatifs insupportables sur l'environnement, mais aussi sur la société et sur la composition urbaine, surtout s'ils ont mal planifié (figure 2.13)



**Figure 2.13 : Les principales caractéristiques de l'étalement urbain.**

Source : Auteur, inspiré de Lexique d'Urbanisme, 2009

La croissance urbaine non maîtrisée, qui est le résultat d'une démographie galopante, provoque la prolifération des quartiers périphériques informels et précaires, mais aussi l'accentuation des maux urbains suivants:

- La macrocéphalie urbaine : c'est la concentration des services, des fonctions et de population (que nous appelons aussi polarisation) en un seul endroit du territoire urbain. Qui génère des problèmes de déséquilibre au niveau territorial et des maux environnementaux, sociaux et fonctionnels.
- L'hypertrophie urbaine : c'est le phénomène de l'urbanisation massive d'un territoire, qui se manifeste sur l'ensemble du globe, et qui engendre un nombre important des grandes villes qui comptent plusieurs millions d'habitants (métropole, mégapole...). Ce processus d'hypertrophie enchainé une série de problèmes tel que : les inégalités territoriales, la marginalité...
- La congestion urbaine : est un phénomène complexe dû à l'augmentation du trafic dans les réseaux routier, influencé par des facteurs socio-économiques, technique et humaine. Il provoque un ralentissement global avec des effets néfastes sur les activités humaines et sur l'environnement urbain<sup>56</sup>. Les villes dans les pays sous-développés sont caractérisées par ces maux urbains et autres, qui influés directement sur le développement de ces pays.

#### ➤ **LA CONURBATION**

La conurbation, comme indique son nom, désigne le rapprochement du cadre bâti de deux (ou plusieurs) agglomérations. C'est un ensemble urbain constitué de plusieurs noyaux distincts dont les banlieues finissent par se rejoindre après d'être développés de manière autonome, mais en ayant gardé leurs spécificités et leur statut administratif. Ce terme a tendance à être remplacée, souvent improprement par celui de mégapole<sup>57</sup>. La notion de conurbation était formulée à la fin du XIXe siècle par l'urbaniste britannique Patrick Geddes<sup>58</sup>.

Nous citons dans ce suit les caractéristiques de la conurbation:

- ❖ Conurbation désigne la réunification des aires urbaines ou d'agglomérations proches les unes des autres, qu'ont des échanges entre eux. Chaque localité conservant son identité, mais dont les banlieues ou secteurs limitrophes se sont rejoints.
- ❖ Le phénomène de conurbation est lié principalement aux espaces qui sont en croissance polaire ou linière.
- ❖ La conurbation peut regrouper deux ou plusieurs centres urbains, qui possèdent les caractéristiques d'une agglomération multipolaire,



- ❖ Au sein d'une conurbation, chaque ville conserve, par ailleurs, ses spécificités et son influence ; si toutefois l'une des composantes domine les autres au point de faire apparaître un déséquilibre trop important, la conurbation ne constitue plus qu'une agglomération, centrée autour de cette ville-phare.

### ➤ LA PÉRIURBANISATION

C'est une alternative à la congestion urbaine, et un résultat de la croissance spatiale des espaces urbains. D'autre façon, la périurbanisation est un processus regroupant l'ensemble des mouvements centrifuges ayant conduit à l'éclatement du cadre bâti au-delà de ses limites vers des zones rurales (terres agricoles, zones éparses, forêts...).

Les espaces d'urbanisation diffuse seraient en continuité avec la ville-centre, au-delà de la couronne des banlieues ou périphéries immédiates, aux marges des agglomérations. De ce là, on peut distinguer deux principales approches: pour la première l'espace périurbain est un espace intermédiaire, et pour la deuxième est une forme d'urbanité particulière<sup>59</sup>.

D'un point de vue social, la périurbanisation (phénomène lié à celui de rurbanisation) désigne le processus de retour ou de fuite des citadins vers les campagnes ou plus simplement le déplacement durable de la population quittant les zones urbaines pour aller s'implanter dans les zones rurales.

Le phénomène de la périurbanisation se caractérise principalement par :

- ❖ Les espaces ruraux et les petits centres à proximité relative des villes reçoivent un surplus de population de la ville.
- ❖ Le terme de «ville émergente» symbolise spatialement certaines formes générées par le phénomène de périurbanisation.
- ❖ La périurbanisation n'est pas un synonyme pratique de la création d'emplois en milieu rural.
- ❖ Souvent, il ne s'agit pas d'installations résidentielles entraînant certes une poussée démographique, mais sans grand essor des secteurs secondaires et tertiaires! D'où, le développement des migrations alternantes sont tous affectés par ces mouvements inverses de la population.
- ❖ La disparition des milieux naturels autour des villes et même des espaces ruraux, engendre des problèmes environnementaux (pollution, matérialisation des sols...)

➤ **LA RURBANISATION**

C'est un phénomène qui touche le milieu rural, et intègre des grandes recompositions dans les aspects morphologiques et sociaux de ces espaces. L'étude de ce phénomène nous donne une vision sur la capacité des mutations démographiques à enjoindre des modifications sur la composition des espaces ruraux par l'intégration des nouvelles pratiques socio-économiques dans ces milieux.

La définition du terme – rurbanisation – sera fixé selon l'aspect de réflexion par lequel nous l'étudier (social, sociétale ou morphologique), et c'est été l'une des inspirations de la théorie de *la ville compagne* ou de *la cité-jardin* de l'urbaniste britannique Ebenezer Howard (2010)<sup>60</sup>. Où nous observons ces deux citations :

1- La rurbanisation : est un phénomène qu'a modifié la situation des campagnes autour des grandes villes. Il s'agit de l'introduction dans le milieu rural traditionnel de pratiques sociales et des activités liées au mode de vie urbain. Qui sont introduire par de nouveaux résidents qui sont abandonné leurs lieux de résidence dans les villes. Ce sont en général des ouvriers, des employés ou des cadres moyens.

2- La rurbanisation se traduit souvent par un développement de l'habitat autour d'un noyau formé par l'ancien village. Ce développement se fait soit d'une manière anarchique due à l'initiative individuelle, soit de manière plus rationnelle lorsque les nouvelles constructions sont dues à des promoteurs immobiliers (les lotissements). Les nouveaux arrivants réclament des équipements équivalents à ceux des villes qu'ont quittées, ce qui fait de leurs vies restent toujours dépendantes de la ville la plus proche (loisirs, achats, services...).

Les espaces urbains se recomposent rapidement hors de ses limites historiques cause de la croissance rapide du cadre bâti enjoindrait par les mutations socio-économiques de la population. Les limites de la ville sont souvent effacées par l'accentuation des mécanismes d'intercommunalité, d'expansion et d'extension, de conurbations, de mégalopole ou même d'espace transfrontalier... quel que soit le nom attribué au phénomène, l'essentiel est que l'espace urbain ne connaît plus de discontinuités. La ville qui se recompose par éclatement apparaisse comme un quartier de ces nouvelles zones plus étendues et plus propices aux grandes politiques d'aménagement. Les échanges entre ces nouveaux espaces sont très complexes et beaucoup défrancisés, où les déplacements se multiplient de banlieue à banlieue, avec une forte consommation d'énergies polluantes. Face à cette situation complexe, et dans l'objet de préserver les richesses, la ville à travers ses acteurs est appelé à se recompose intérieurement par la reconquête et l'extension horizontale.

## 2 - 3 – 1 - LE RETOUR À LA VILLE COMPACTE, DE LA DÉCOMPOSITION À LA RECOMPOSITION

Dans le but d'approfondir dans la compréhension de la recomposition urbaine par l'étude de ses modes; les chercheurs dans les domaines d'urbanisme, d'architecture et de gestion urbaine ont organisé les modes de la recomposition des espaces urbains sous trois formes essentielles, selon le poids et l'importance de chacune, mais la ville est un système complexe et la synergie entre ses composantes est indispensable. Alors que les modes de la composition urbaine sont

- **La forme urbaine:** d'autres terme "la morphologie urbaine", est l'ensemble des éléments structurant de l'espace urbain, nous parlons ici du cadre bâti (le plein) et non bâti (le vide) dans la ville. à travers l'étude de la composition morphologique on observe le type de la ville (militaire, industrielle, touristique...) sa taille (petite, grande, moyenne) et sa qualité (linaires, concentrique, anarchique...)
- **La société :** les mutations de la composition sociale dans les espaces urbaines, nous oblige à donner une grande importance à cet élément, puisque c'est l'élément le plus sensible et le plus influent sur les autres éléments. La population se développe quantitativement (nombre, densité, ...) et qualitativement (main d'œuvre, mode de vie,...). Ses développements ont de l'influence directe et indirecte sur l'économie, le cadre bâti, l'environnement, et les pratiques<sup>61</sup>

Nous trouvons un arsenal de recherche dans les différentes disciplines (sociologie, géographie, histoire...) sur la composition et la recomposition sociale (à titre d'exemple, les travaux de Mr Saïd BELGUIDOUM et de Mr Madani SAFAR ZITOUN sur la composition sociale des villes Algériennes)

- **L'économie :** l'économie est l'élément '*créateur de richesse*' dans les villes, c'est le premier responsable de développement des espaces urbains. Il assure l'attractivité, la stabilité et le développement des sociétés, se qu'accroitre la consommation des richesses (sol, énergie, ...). Alors il influe sur la composition morphologique des espaces urbains en termes de qualité et de quantité, son étude est indispensable pour une bonne compréhension des phénomènes socio-spatiaux.

Ces trois éléments sont les plus importants alors que ses mutations enjointront de grandes recompositions, cela fait à l'existence d'autres éléments en conséquence tels que : l'environnement, la culture, l'histoire, la politique.... L'interrelation entre ces éléments faits de l'étude de la recomposition urbaine très complexe.

Dans ce chapitre nous analysons les trois éléments (cadre bâti, société et économie) ; où nous tentons à présenter le rôle de chacun dans la recomposition et les différentes synergies entre eux dans une sphère de durabilité, pour bien comprendre les causes et les conséquences de la recomposition urbaine.

### **2 - 3 – 1 -A LA FORME URBAINE**

L'étude de la forme se passe essentiellement par l'étude détaillée de ses éléments composants, afin de proposer des interventions sur elle (réaménagement, renouvellement, réhabilitation...) selon les particularités de chaque cas. Le cadre bâti se caractérise visuellement par ce qu'on appelle la morphologie dite "la forme urbaine". Alors, dans cette partie de l'étude nous étudions en détail la forme urbaine d'une façon théorique pour être apte à connaître la relation entre la forme, la composition et la recomposition des espaces urbains ; puisque si la forme urbaine est une réalité matérielle, elle est aussi un mode de représentation et de singularisation de la ville.

- **DÉFINITION**

À l'identique des autres termes propres à la ville, il existe un arsenal de définitions données à "la forme urbaine" selon l'échelle à laquelle on se place, elle peut aller de la configuration globale d'une grande ville à la petite unité qu'est l'îlot. C'est vraiment très difficile de trouver une définition claire et obsolète de la morphologie urbaine et encore moins la forme urbaine<sup>62</sup>. Cette difficulté selon A. Lévy relève du fait que la forme urbaine n'est plus un objet standard prêt à l'utilisation, mais au contraire elle doit être construite selon des critères fins, fixés selon les caractéristiques du constructeur<sup>63</sup>.

Si sa définition dépend dès le départ, de la partie prise par le spécialiste de ce qu'il entend et attend de la forme urbaine, il est évident qu'elle aura un « spectre de signification » assez large.

Parmi les définitions simples qui sont attribuées au concept de "la forme urbaine" nous proposons celle de Pierre Merlin qui déclare qu'elle est l'ensemble des composants d'un espace urbain et qui forment une unité homogène<sup>64</sup>.

Pour Kevin Lynch, auteur de *L'image de la cité*, la forme urbaine est un élément du tout urbain, qui doit être homogène, même s'il existe des franges qui engendrent des limites claires entre les composantes de ce tout<sup>65</sup>.

L'approfondissement dans la compréhension du terme "forme urbaine", nous oblige à comprendre un autre terme très proche, qui est lié directement à la composition urbaine, c'est le terme de la "*Morphologie urbaine*" qui est une discipline urbaine s'intéresse et englobe l'ensemble des caractéristiques urbaines histoire, économie, espace naturel... comme elle forme l'image de la société et son développement, de ce fait on peut dire qu'elle est un savoir et un savoir-faire interdisciplinaire<sup>66</sup>

Au départ, cette discipline était considérée comme nouvelle, devant prendre ses marques et préciser sa méthodologie avec le temps, et dissiper ainsi le flou qui l'entoure. Pierre Merlin a signalé un manque terrible de rigueur<sup>67</sup> quand il parle des concepts utilisés pour l'étude de la morphologie urbaine, et qui manquent souvent de clarté

Du part de S. Muratori<sup>68</sup>, l'un des grands chercheurs dans ce domaine, la morphologie urbaine est complémentaire à l'étude typologique des bâtiments. L'édifice est inscrit dans un tissu urbain, lui-même inscrit dans une structure urbaine, qu'on doit saisir dans sa dimension historique. La forme urbaine est le résultat d'une succession de réactions et d'évolutions à partir d'un état précédant<sup>69</sup>. De cela, il existe trois échelles pour une bonne compréhension de la composition urbaine. L'une est microscopique minime, s'intéresse à l'interaction entre chaque édifice dans la ville et son tissu environnant. L'autre est plus grand "macroscopique", intègre la ville au sein de son environnement, dans une hiérarchie auquel il subit des interactions multiples. La dernière dimension est temporelle, relève de la stratification, qui se fait "*par*" et "*dans*" le temps. C'est une superposition de divers formes, qui se superposent, se substituent, s'enchevêtrent ou créent des ruptures.

AYMONINO dans ses fameux travaux<sup>70</sup>, utilise les recherches de Muratori pour intégrer le concept de forme urbaine dans un système «*dialectique*» entre morphologie et typologie de bâtiment. Il considère que "la morphologie" est une étude, de description et de classification des causes qui contribuent à la composition et à la recomposition de la structure physique des villes. Il considère aussi que, la typologie est l'ensemble des caractéristiques spécifiques des éléments physiques composants un tout.

Quant à Hillier<sup>71</sup> créateur d'un courant de recherche intitulé Space Syntax, il propose comme objet d'étude l'espace urbain dans sa dimension physique en réaction à «l'incursion des sciences sociales dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme». L'espace est le lieu d'interactions « syntaxiques » en rapport avec le mouvement et les

déplacements. Il n'est pas le lieu de manifestation des relations sociales que la forme sert juste à ordonner et recouvrir : la forme physique n'est pas qu'un support pour les pratiques sociales mais, elle est aussi, génératrice d'un type de comportement. L'objectif de Hillier est de faire de la forme urbaine une discipline à part entière, avec une méthodologie d'analyse rigoureuse, permettant de déterminer les règles de formations des schémas urbains. Sa « syntaxe spatiale » se veut descriptive et explicative et même prédictive de l'espace urbain.

L'étude des formes urbaines n'est pas « un but en soi » mais elle permet de comprendre la réalité et l'avenir des recompositions dans l'espace urbain. Il met en garde contre les risques de censurer la liberté d'expression des architectes en créant de nouveaux mythes autour de l'analyse typo morphologique, comme l'a fait le fonctionnalisme. Cette mise en garde n'est pas fortuite car l'émergence des études morphologiques est une réponse au mouvement moderne, et à sa table rase de la ville traditionnelle, qui efface tout son héritage et banni la forme urbaine. Le mouvement morphologiste tente de réduire les ruptures entre la discipline de l'architecture et celle de l'urbanisme, qui se sont séparés en filières distinctes et introduit la dimension spatiale, sociale et historique dans les études urbaines. Alors que la composition urbaine en tant que technique de recherche et d'étude des villes peut réduire cette rupture est assurée la complémentarité entre les théories de l'aspect physique (bâti, non bâti, gabarie...) et de l'aspect social (histoire, mode de vie, politique...)

- **L'ORIGINE DU TERME « FORME URBAINE »**

Au cours des années 1960<sup>72</sup>, les chercheurs se sont intéressés à la problématique de la morphologie urbaine dans toutes ses dimensions, et dans cette foule apparaît le terme de la forme urbaine, comme aspect d'organisation des territoires. Elle est introduite par ce qu'on appelle « *l'école italienne* » suite à l'étude typologique de Venise effectuée par Muratori et l'étude typo-morphologique de Padoue réalisée par Aymonino. Mais le concept était déjà développé par les géographes allemands de l'entre-deux-guerres.

La forme urbaine, comme notion, aspect et domaine de recherche, intéresse des différentes disciplines qui traitent les éléments composants de la ville et les relations entre eux. Il s'agit principalement des architectes, mais aussi des géographes qui s'intéressent à l'apparition et l'évolution des formes urbaines et ses effets directs et/ou indirects sur l'espace. C'est à travers le temps que la ville connaît une continuité de développement

morphologique et démographique, ce qui fait d'elle un objet d'étude des historiens qui ont suivi ses recompositions socio-spatiales. Les interactions entre les acteurs sociaux dans un espace bâti ont donné les formes de la recomposition urbaine, c'est à cause de ça que la forme urbaine est également étudiée par les sociologues.

L'étude de la composition morphologique des villes intéresse des disciplines diverses qui tentent de répondre à un ensemble de questions liées à l'évolution de la ville. À partir des questionnements de base, et de leur finalité, on peut distinguer trois visions des objectifs attendus des études morphologiques<sup>73</sup>:

- Il y a d'abord, ceux qui voient dans l'étude morphologique un objectif **descriptif et explicatif**. Le but de cette vision est de développer une « théorie de l'édification de la ville », alors que, pour ces études la question primordiale est de : comment les villes se sont construites ? Et surtout, pourquoi ?
- Un deuxième objectif peut être **normatif**. Il consiste à développer une « théorie de la conception de la ville ». Ces études s'intéressent plus à ce qui doit être fait, en répondant à la question : comment les villes doivent être construites ?
- Et finalement, un objectif **estimatif** de l'impact des théories urbaines sur la construction de la ville. Ceci relève de la critique conceptuelle, différenciant la théorie urbaine et sa pratique réelle. Ces études évaluent les différences ou similitudes entre les énoncés des théories urbaines sur ce qui doit être construit (théorie normative) et ce qui l'est actuellement. On remarque ainsi, que selon le positionnement initial, on peut avoir plusieurs approches de la forme urbaine, ce qui pose, dès le départ la question de sa définition.

- **LES APPROCHES DE LA FORME URBAINE**

Précédemment, nous avons affirmé que la définition des formes de la composition urbaine dépend d'aspect scientifique pris initial, ce qui fait que le point de vue d'où on se place permet de la saisir de différentes manières. Cette complexité de la notion, découle de la rapidité des recompositions de l'espace urbain et de la multiplication d'acteurs qui interviennent dans ses mutations. Ces approches apparaissent dans des travaux divers, qui croisent des points de vue différents<sup>74</sup> distingue parmi elles :

- Une approche par l'environnement, dans sa dimension bioclimatique ou microclimatique. En prenant en considération les caractéristiques géographiques du site, son relief, son orientation, l'ensoleillement et la direction des vents et les

caractéristiques du tissu et sa capacité à concentrer la pollution et les nuisances ou au contraire les réduire. L'espace urbain est perçu comme un microclimat, et on cherche la composition la plus adéquate pour réduire ses nuisances environnementales. En d'autres termes, on recherche à assurer le confort et le bien-être dans la composition urbaine. Cette démarche a été utilisée dans l'étude des possibilités de la recomposition des espaces urbains, par la maîtrise des pollutions et la protection des ressources naturelles avec une garantie du confort.

- Une approche par la composition des tissus urbains qui se décomposent en ses éléments constitutifs: le parcellaire, le viaire, l'espace libre et l'espace bâti. Une analyse de ses composantes, par leurs dimensions, leur géométrie et leur typologie a pour but de mettre en évidence la relation dialectique entre typologies du bâtiment et forme urbaine. Aussi, l'approche par "les tracés", qui renvoie à la dimension géométrique des plans urbains, par elle on distingue facilement la composition géométrique d'une ville: un plan organique d'un plan géométrique, un plan orthogonal d'un plan radioconcentrique. Cette approche permet également de définir les types de composition urbaine, qui peut être régulière ou pittoresque.
- Une approche par le paysage urbain, en passant de l'étude monodimensionnelle à une étude tridimensionnelle par la prise en compte de la façade, aussi bien dans ses dimensions formelles que non formelles. L'espace urbain est saisi visuellement avec la texture, couleurs, matériaux, styles, volume, gabarits... du cadre bâti et non bâti. Ainsi, cette approche allie l'étude du tissu au paysage.

L'étude de la recomposition urbaine, se passe obligatoirement par un assemblage des trois approches afin de comprendre le phénomène dans sa globalité, par la prise de conscience de tout aspect ou facteurs (dimensions) qui influent d'une façon directe ou indirecte sur le phénomène étudié.

- **LES COMPOSANTES DE LA FORME URBAINE :**

La forme urbaine est composée de plusieurs éléments tel que : la parcelle, l'îlot, le bâti, le plan... Tout simplement c'est cette organisation ou structure spatiale qui renferme un certain nombre d'éléments<sup>75</sup>.

- ✓ **Le site :** c'est l'assiette naturelle avec toutes ses caractéristiques (végétale, topographique, environnementale, stratégique...) aménagés ou configurés par l'homme selon une vocation dotée (résidentielle, industrielle...). D'autres termes,



c'est l'occupation d'un lieu naturel par un objet qu'à des interrelations avec son environnement<sup>76</sup>

- ✓ **La parcelle:** C'est le résultat du découpage d'un site naturel en un nombre d'unités foncières. on parle ici d'un système de gestion du foncier urbain. Il est un héritage de très ancienne histoire de la vie humaine, qu'est le partage des terres agricole en petits morceaux. Ce partage est suivait actuellement de remaniements d'autant plus nombreux qu'on se situe dans une partie anciennement urbanisée.
- ✓ **L'îlot :** C'est un ensemble de parcelles délimitées par des voies. C'est une des fortes caractéristiques des villes modernes. De tailles variables, il peut être la base de la constitution d'un quartier.
- ✓ **La voirie** ou le réseau des rues et des places, présente le squelette qui structure la ville morphologiquement et fonctionnellement. Elle assure la desserte entre les différents composants de la ville, et présente un espace de circulation, et un lieu de sociabilité et d'échange entre les individus et les groupes sociétaux de la ville<sup>77</sup>.
- ✓ **Le bâti:** L'usage définit des «ensembles fonctionnels» dans la ville. Il détermine un parcellaire et des formes adaptées particulières ainsi que leurs évolutions ; mais il existe d'innombrables exemples de déconnexions entre forme et usage dû au caractère plus instable de cet élément.
- ✓ **L'espace libre :** est l'un des principaux composants de la ville, à plusieurs définitions selon l'aspect et l'objet de l'étude, mais on peut dire tout simplement: c'est l'espace non bâti dans la ville, compte les terrains libres et les espaces entre les éléments du cadre bâti (les bâtiments). L'espace libre à un rôle très important dans le micro environnement de la ville, la qualité de vie des habitants et l'aspect psychique des citoyens.

#### • LES MODES DE LA COMPOSITION DES ESPACES URBAINS SELON L'ASPECT MORPHOLOGIQUE.

##### ➤ **Le plan linéaire**

Le plan linéaire se présente en tant qu'une composition urbaine sous forme de constructions disposées de part et d'autres d'un axe de circulation. Dont l'avantage sera de dégager le centre et de donner une direction à la ville. Ce sont les résultats des travaux d'Arturo Soria Mata (1844 – 1920)<sup>78</sup> qui a simulé en 1882 sa ville (cité) utopique linéaire, une ville monodimensionnelle le long d'un boulevard de 500m de large mais de longueur infinie permettant de relier les centres urbains denses entre eux pour assurer une harmonie,

une mixité et une complémentarité entre les zones urbaines et rurales, sous un slogan de “*ruraliser la vie urbaine et urbaniser la campagne*”. La première concrétisation de ses idées était dans la ville de Madrid, où il propose une boucle autour de la capitale espagnole sur une longueur de 53 km avec des connexions avec la vieille ville de façon radioconcentrique. Un autre exemple de cette théorie, celle de la ville de Stalingrad en Russie, en 1930 LUBETKIN a trouvé que la ville industrielle s’organise en bande de fonctions: les réseaux de transport longent les usines, de ce fait la route dessert en même temps les zones d’habitation qui compte 10000 habitants par Km<sup>2</sup> <sup>79</sup>.

➤ **Le Plan en damier**

L'appellation en damier ou en échiquier fait référence au plateau du jeu de dames ou d'échecs, dont les cases forment un motif identique. Le plan en damier «orthogonal», où les axes se coupent à angles droites, délimitant ainsi des blocs quadrilatères et réguliers. Ce mode de composition urbaine est probablement le plus universel : d’origine romaine en Europe, il a été exporté partout dans le monde par les invasions et les occupations coloniales.

➤ **Le plan radioconcentrique** : spontané ou planifié, On dit qu'une ville a un plan radioconcentrique lorsque ses quartiers s'organisent en cercles concentriques, du centre-ville à la périphérie, où la ville souvent cernée des remparts, est organisée autour d’un point central d’où partent des voies radiales (ville-marché). Ce plan montre clairement les mutations historiques de l’espace urbain. Nous observons les premiers boulevards qui correspondent aux vieux remparts. Cause du progrès dans le domaine de la construction et de la circulation (moyens, distances...), des grands inconvénients sont apparus. Nous citons par exemple : les parcelles irrégulières difficiles à aménager, les rues et les ruelles très étroites, et surtout l’inadaptation de ces lieux à l’harmonie de la croissance urbaine au futur.

## 2 - 3 – 1 -B LA SOCIÉTÉ

La recomposition urbaine, en tant que terme ou concept est très vaste, peut être additionné et utilisé avec divers autres notions afin de comprendre l’amalgame des espaces urbains et des sociétés : recomposition spatiale, recomposition urbaine, recomposition économique, recomposition sociale... Dans cette partie de notre recherche, nous ciblons à fixer une présentation théorique complète à la « *recomposition sociale* » ; mais d’abord on est obligé de connaître la réalité du terme « *composition sociale* ». Quelle est la

composition sociale d'un espace urbain ? Ses origines ? Ses perspectives ? Et ses effets sur les autres composantes de l'espace urbain ?

La société, l'un des piliers composant de l'espace urbain, à des synergies indispensables avec les autres piliers. Les chercheurs sociologues et économistes actuellement parlent du terme « *potentiel humain* » (ressource humaine) puisque la société est une source des grandes richesses (main d'œuvre, marché de consommation, savoir faire...). Cette société est toujours en mutation, des mutations : démographique, culturelles, professionnelles... et ces mutations continues sont la cause de la recomposition et dans un même temps la conséquence ; puisque la population cherche à garantir la performance, le développement et la bonne qualité de vie. Des siècles de changements de la société urbains, les phénomènes de l'exode rural, de l'émigration interne ou externe, l'attractivité et la répulsivité des villes... sont les causes principales des changements quantitatives des sociétés. Ce qu'engendre le changement des pratiques et des cultures des habitants de la ville (consommation, structure familiale, rapport sociétal, voisinage, appropriation des espaces public...).

Nous trouvons que, au niveau mondial, plusieurs chercheurs de différentes disciplines ont étudié profondément les sociétés civiles, chacun sa vision et son point de vue ; nous citons par exemple les travaux de Emile DURHEIM<sup>80</sup> qui est toujours une référence dans les études qui traitent la famille et la société (COLLIN J et autres 1977<sup>81</sup>, Robert Fossaert 1980, Irène Théry et Christian Biet 1989, Marie Thérèse Meulders-Klein 1993, Michel Freitag 1999, Yu Xie 2006, Marc Joly 2016) l'arsenal de la bibliographie qui traite la société urbaine reflète l'importance et la complexité de cet élément composant de la ville.

En résumé, on peut dire que la composition sociale s'étudie essentiellement par trois éléments :

- **La composition par âge** : c'est l'étude démographique de la population par la décomposition des habitants en tranches d'âge, l'observation de pyramide des âges nous donne l'image future de la société (soit c'est une société en vieillissement comme le cas du Japon et de quelques pays en Europe, ou soit, elle sera une société jeune par la présence des petits) et par cette observation, les auteurs de la ville tracent les stratégies pour la composition urbaine future de la ville.
- **La composition par sexe**: elle se présente dans la pyramide des âges où nous trouvons deux cotés parallèles, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes.

Cette composition nous donne une image sur les possibilités de natalité et de reproduction de la société, donc elle nous présente la composition future de notre cas d'étude et les défis à prendre en charge pour le présent et le futur.

➤ **La composition socioprofessionnelle** : cette composition est prise par les chercheurs de différentes disciplines (économistes, sociologue, urbanistes, géographes...), puisqu'elle peut être décomposée à un ensemble d'éléments ; à titre d'exemple, se décomposent selon :

- Le chômage et le travail
- Les couches sociales: pauvres, riches, moyennes
- Les travailleurs par secteur : primaire, secondaire, tertiaire.
- Les origines de la population : exode, migrants...
- Le lieu d'habitation : habitat précaire, les ensembles, les lotissements...

L'analyse de la composition socioprofessionnelle, présente une référence méthodologique très importante aux chercheurs, puisqu'elle exprime clairement l'état et la répartition des phénomènes sociaux dans l'espace urbain. Selon les résultats de cette analyse on observe au préalable les causes de la décomposition de notre société, afin de trouver une stratégie de recomposition, dans un but d'assurer l'harmonie entre tous les éléments composants de la ville.

L'étude de la composition sociale en Algérie a attirée l'attention de plusieurs chercheurs, chacun selon ses objectifs et sa spécialité. Nous citons par exemple les travaux de : Rahmani 1982, Côte 1988, Sari 1993, Safar Zitoun 1994, Kateb 1998, Redjimi 2000, Bendjelid 2001, Semmoud 2007.... Ces chercheurs et d'autres, ont marqué les recherches sur la société algérienne par des études aux différentes périodes et à différents points de vue.

La société algérienne est marquée par :

- Sa longue histoire : depuis l'Antiquité (3000ans Berbère) ;
- Les civilisations qui ont passé par ce territoire (Romaine, vandale, arabo-musulmane...);
- La colonisation française et ses impacts directs et indirects ;
- La croissance démographique: dans 50 ans notre société a été multipliée quatre fois<sup>82</sup>;
- Les politiques (agraire, industrielle...);
- Les conflits sociaux et les problèmes politiques....

Chaque élément dans cette liste, à enjoinde des grandes recompositions de la société algérienne. De ce fait, et avec l'indépendance en 1962 et l'amélioration de la qualité de vie, la ville algérienne a connu des recompositions socio-spatiales majeures, cause des mutations très accélérée dans le nombre d'habitants

**Tableau 2.3 : Le taux d'accroissement démographique en Algérie entre 1966 et 2020**

	<b>habitants</b>	<b>Taux d'accroissement %</b>
1966	12022 000	
1977	16 948 000	3.7
1987	22 971 658	3.1
1998	29 276 767	2.1
2008	34 080 030	1.6
2020	43 820 839	1,9

Source : ONS

Les changements dans le taux d'accroissement entre les différents recensements (tableau 2.1) reflètent clairement les recompositions de la société algérienne. Cette société qu'à été transformée radicalement entre 1962 et 2019. D'une population rurale en 1962 maitrise des activités agraires (en majorité) à une population urbaine (plus de 50%)<sup>83</sup> occupe majoritairement le tertiaire, ce qui donne une concentration de la population dans les grandes villes au nord du pays, avec une absence totale d'homogénéité dans la répartition de la population à travers les différentes régions<sup>84</sup>. Même au sein des aires urbaines, il existe une hétérogénéité fatale caractérisée par l'apparition des franges<sup>85</sup>, des quartiers précaires et des périphéries marginalisées. Notre cas d'étude dans cette recherche "la ville d'Annaba", représente un exemple très clair des recompositions de la ville Algérienne<sup>86</sup>. C'est à travers sa longue histoire, elle a conçu une série de modifications<sup>87</sup> : fonctionnelles (petit terroir méditerranéen, ville industrielle, pôle d'excellence...),

démographiques et sociales (par l'apparition de l'exode rural et des politiques de relogement...), territoriale et spatiale (petite ville, l'intercommunal, la métropole...). Alors que ces recompositions sociales apparaissent par des recompositions morphologiques du cadre bâti, au début par des extensions anarchiques, mais avec les difficultés et les lacunes de ce phénomène, la ville d'Annaba est appelé à se recomposer.

### 2 - 3 - 1 - C - L'ÉCONOMIE

Nombreux acteurs sont intervenus dans les espaces urbains, pour but de développer ces espaces et de concrétiser des stratégies de croissance globale, le premier motif de ce développement reste toujours l'économie (le moteur de développement). Chaque ville cherche à assurer une aire d'influence propre à elle, à fin de faire face aux défis territoriaux et soucieux qui sont accentués jour après jour dans une concurrence territoriale fatale (la globalisation, les crises financières, le chômage, la pauvreté, l'immigration, la montée en puissance des besoins des acteurs privés, les impératifs environnementaux,...). La ville est structurée par sa composition urbaine qu'a trois piliers (les espaces libres et bâtis, la société, l'économie), il faut assurer l'harmonie entre ces piliers pour assurer le développement global.

Pour étudier les recompositions économiques des aires urbaines, on est obligé d'initier ses caractéristiques qu'encouragent les entreprises à s'installer et à participer dans le développement ; se qui est appelle "*les facteurs de localisation*". Nous observons des travaux de plusieurs chercheurs (géographes, urbanistes, économistes...) qui s'intéressent à la composition économique des villes, parmi ces chercheurs nous citons les travaux de (SCHOUMAKER.B, 1991 ; POUQUE. L, 2000 ; KRUGMAN. P, 2002 ; COLIN. A, 2007 ; NICOLAS.J 2008) et autres, qui ont bien expliqué la relation et les échanges entre l'économie et les autres composantes de la ville.

La localisation, l'installation ou l'implantation d'une activité économique quelle que soit sa nature (agricole, industrielle, service) dans un territoire, à des conditions spécifiques. Le territoire et l'entreprise ont des besoins et des offres l'un pour l'autre, la relation entre les deux est une relation de complémentarité. Notre thème est « la recomposition urbaine » alors nous nous intéresse à l'économie dans la ville et non pas dans le territoire (étude géographique). La ville en tant qu'unité dynamique, aménagée, offre par sa composition un environnement adéquat aux entreprises, ces dernières

participent à la recomposition de la ville par l'intégration des modifications économique qui influent sur la composition morphologique (l'immobilier de l'entreprise, les zones industrielles, les dépôts, l'infrastructure...); c'est dans cet environnement urbain que se développent des relations complexes d'échanges et de connexions.

Le facteur de localisation est un élément pris en compte lors du choix d'investissement d'une activité économique dans un espace urbain. Il peut intervenir à divers moments du processus de décision, et il est composé d'aspects quantitatifs (site, infrastructure, accessibilité, gabarie et superficie des bâtiments...), et d'aspects qualitatifs (avantage de site d'installation, taille de la ville, paysage urbain, ...). Le choix d'implantation des activités économiques, est le résultat d'un compromis d'options parmi un nombre de facteurs, dont l'importance et la multiplicité varient d'un site géographique (ville) à un autre<sup>88</sup>. On peut résumer les éléments influants dans la composition économique des villes dans les points suivants.

- **La situation géographique** : La situation géographique est une notion relative, car elle désigne la position par rapport à d'autres lieux ou d'autres phénomènes (marché, voies de communication, port...). La ville se recompose toujours par rapport à ses éléments de voisinage, par exemple autour des métropoles nous trouvons un ensemble de petites et moyennes villes d'appuis qui se recomposent cause de la force du rayon d'influence de cette métropole.

- **Les disponibilités en terrains et en bâtiments** : Les entreprises ont des exigences croissantes en espace de la ville, Elles cherchent toujours des lieux d'investissement stratégiques à des prix bas. Les bâtiments disponibles sont un facteur de localisation, si le bâtiment est récent ou en bon état, et il est facilement réutilisable. La multiplication des parcs industriels et le développement de l'immobilier d'entreprise modifient la procédure de choix d'une localisation. Puisque la composition urbaine constitue un enjeu pour les entreprises par son offre des espaces, des équipements et des services. Les acteurs de la ville sont obligé d'intervenir des actions de recomposition dans le tissu de la ville, afin de crée un environnement économique (composition) favorable, attirent des entreprises à des valeurs ajoutés importantes.

- **Les moyens de transport et l'accessibilité** : proximité aux axes structurants, les avantages logistiques, l'accessibilité .... Les entreprises sont de plus en plus exigeantes aux termes des infrastructures et de l'organisation des déplacements ; on parle actuellement d'un facteur qui trouve son importance dans la sphère de la grande concurrence et de la forte

rapidité, le facteur *Distance-Temps* qui donne *Distance-coût*, l'évaluation des distances n'est plus en mètres ou en kilomètres, mais en minutes et en valeurs monétaire. La ville qui cherche à accroître son attractivité est obligée de se recomposer pour assurer l'accessibilité et la fluidité des déplacements.

Alors, ces éléments sont les principales composantes de l'environnement économique des villes, mais il existe d'autre plus ou moins important selon le type et la taille de l'entreprise qui cherche à s'installer dans la ville. Le cadre bâti reste toujours un élément-clé dans l'attractivité urbaine, les extensions misent cet élément en jeu, le bouleversement de la ville vers ces périphéries donne un ensemble de friches et d'immeubles abandonnés dans des lieux très stratégiques de les villes (exemple de la Tabacoop à Annaba,). La recomposition du cadre bâti pour sa mise à niveau à fin d'atterrir des nouvelles entreprises est indispensable pour garder le seuil de concurrence de la ville.

L'étude de la composition économique des villes se passe par l'étude historique de développement des activités économiques et leurs impacts sur la société et la morphologie de la ville<sup>89</sup>. L'apparition de l'informelle par des marchés quotidiens ou hebdomadaires, et des activités de tous types. Ce qu'influe négativement sur la composition économique des villes, et enjoindre même une décomposition par la délocalisation des entreprises qui ne trouvent plus de la performance face à une concurrence illégale et incompatible, ce qui fait que les décideurs et l'ensemble d'acteurs de la ville doivent se faire face pour protégée et améliorer *sa marque*, en tant qu'une ville compétitive offre des conditions d'investissement et de stabilité forts, performants et très attirants.

### **2 - 3 – 1 -D VERS UNE NOUVELLE RECOMPOSITION URBAINE DURABLE.**

La stabilité politico-économique dans plusieurs parties du monde, avec l'amélioration des conditions de vie des populations ont exercé une accélération (éclatement) de la croissance démographique. Au cours de cette situation, les villes sont devenues des lieux de densification des problèmes et de consommation abusive des différentes ressources naturelles (sol, eau, énergie...). Cela a orienté la réflexion académique à la recherche de solutions pour cette situation difficile et à la réponse de la question primordiale: *quel avenir pour nos villes?*

Alors qu'après l'apparition de la charte d'Athènes en 1933<sup>90</sup>, qui base sur la théorie de table rase et de zoning, les villes ont connu un éclatement morphologique caractérisé



par la rapidité des extensions, se qu'enjoindre des répercussions très dangereuses sur l'environnement (matérialisation des sols, pollutions...) et sur la société (marginalité, franges...). Ces problèmes et d'autres, ont obligé la population mondiale à penser autrement sur le devenir de nos espaces urbains. La charte d'Alborg, apparaitre en 1994<sup>91</sup> viennoise pour une nouvelle vision, celle de *la ville durable*, qui prend en charge et en responsabilité le défi d'assurer l'équilibrage entre les trois piliers: la société, l'économie et l'environnement

Mais, pour que nos villes restent durables! Elles doivent être inscrites dans une stratégie de renouvellement continue. De cela, les chercheurs de notre domaine, recommandent l'urgence de maîtriser les extensions et de faire retour à la ville compacte, par des stratégies de recomposition urbaine.

Pour assurer la transition adéquate de nos espaces urbains à des espaces durables, on est obligé d'intervenir sur les composantes de la ville (selon notre étude on a trois : le cadre bâti et non bâti, la société et l'économie. Sans négliger l'importance de l'aspect environnemental). L'aménagement urbain durable n'est pas la création des nouveaux espaces urbains (extensions ou nouvelles villes). Mais il faut intervenir sur les espaces qui existent et les rendre durables. L'essentiel de ces interventions sont:

- Faire retour à la ville compacte et lutte contre les extensions, par la valorisation des friches et des espaces mal occupés au sein des villes. La recomposition urbaine caractérisée par l'ensemble des politiques de "Re" : réaménagement, réhabilitation, recomposition... » est un outil efficace pour atteindre cet objectif. L'extension urbaine influe négativement sur le territoire, la société, les activités et l'environnement, il faut assurer la mixité spatiale par l'intégration des différentes activités dans un espace réduit. La ville polycentrique (multipolaire) est une solution proposée afin d'assurer la mixité spatiale, puisque la ville monocentrique donne des problèmes de gestion urbaine aux termes: de transport, des déplacements, de l'environnement, de la qualité de vie...

La fragmentation des espaces urbains est aussi une cause de la consommation abusive des ressources non-renouvelables surtout le sol. Donc la première étape est de faire face à la ville éclatée et de construire la ville compacte ! qui englobe tous ses trames et assure la densité respectueuse de l'environnement.

- L'occupation du sol dans l'air urbain (le cadre bâti et non bâti, les espaces et les aires collectif, publics ou privés, les trames vertes et bleues ....) doit être recomposée d'une façon à garantir sa durabilité, en termes de *qualité morphologique*: l'utilisation des matériaux de construction respecte de l'environnement. aussi en termes de *qualité de services offerts* : doit être adéquat aux attentes socioculturelles de la population.
- Assurer la qualité de vie et l'équité sociale. Dans la ville durable, la composante sociale a une place très importante au sien de ses stratégies. La qualité de vie est assurée par l'offre des services de proximité en termes qualitatif set quantitatifs, nous parlons ici de logement, de transport, d'éducation de travail et même de loisir. la recomposition urbaine doit assurer que ces services sont : offertes, accessibles et proches de toutes les couches sociales. La prise des décisions et des stratégies doit passer par la participation démocratique de l'ensemble des acteurs de la ville dans un environnement de concertation et de complémentarité.
- La ville durable ne se recompose pas que par la prise de charge des éléments physiques (cadre bâti), mais aussi par les éléments psychiques et sentimentaux, nous parlons ici de droit à la ville, de la participation dans le développement, du mouvement associatif... Le citoyen à une place primordiale dans l'écosystème urbain, les acteurs et les décideurs sont obligés de partager la discision avec la population et de les intégrés dans toutes les étapes de la discision. Nous parlons aussi de la préservation de l'identité (culture) locale qui nous assure l'encrage de la population qui soutient le développement harmonié de la ville.

Le discours sur la ville durable à pris une place très importante dans les recherches scientifique et dans les déclarations des décideurs, puisque la ville est actuellement dans la cible de tous les acteurs, surtout que elle est toujours en croissance et en développement. Un développement très accéléré et qui ne respecte pas la rareté des ressources et l'aggravation des défis (sociaux, économiques, urbains...). La ville durable cherche la préservation rigoureuse continuée de ses composantes au sien d'une cohésion sociale et d'une économie soutenue. La prise en œuvre de l'Agenda 21 local qu'offre des solutions, et qu'est un outil indispensable pour tracer et concrétiser avec l'ensemble des acteurs urbain (société civile, privé, public, chercheurs...) des stratégies de développement durable.

Notre recherche «*la stratégie de la recomposition urbaine en tant que réponse aux difficultés de l'extension de la ville de Annaba* » est inscrite dans une perspective de développement durable, puisque nous cherchons à travers cette étude à donner la simulation d'une ville décomposée vers une ville recomposée (harmonieuse, complémentaire et durable), par la lutte contre l'extension qui consomme des grands espaces sensible (agricole, forestière...), et qui participe dans la fragmentation de l'air urbain, alors que cela donne une série de problèmes à tout les niveaux. La valorisation des friches et des espaces mal occupé, l'organisation de l'espace urbain, la conquête de la ville...sont nos outils de la transformation la ville de Annaba, d'une ville éclatée à une ville compacte et durable.

## CONCLUSION

Dans ce présent chapitre nous avons présenté le développement de la composition des villes, depuis l'Antiquité, où la ville était très simple selon la simplicité des sociétés. Actuellement la ville est très complexe, hétérogène et très active, le discours actuellement est auteur de la ville intelligente, où les nouvelles technologies de l'information et de la communication jouent un rôle important dans la vie de la société qui cherche la performance et l'économie qu'a besoin de la qualité et de la rapidité.

La recomposition urbaine est toujours présente, elle est la conséquence des recompositions sociales et économique. Si l'espace urbain est au cours d'une pression de croissance démographique, alors que cette croissance doit être accompagné par des services et des équipements (logement, éducation, transport...) mais aussi l'offre d'emplois, ce dernier n'est assuré qu'avec le développement (la recomposition) de la base économique, par l'intégration des nouvelles activités qui assurent la demande de la main d'œuvre et participent dans le développement de la ville.

La recomposition de la société et accordé à la recomposition économique, et cette dernière est accordée directement avec les mutations de la première, les deux sont la cause et la conséquence dans un même temps. Mais surtout, les deux sont attachées et influencées soit négativement ou positivement sur la morphologie (la forme : les espaces bâtis et non bâtis) et l'environnement de la ville.

Les acteurs de la ville sont obligés de travailler ensemble d'une façon complémentaire et continue pour assurer l'harmonie entre les différentes recompositions de la ville, chaque acteur à un rôle non négligeable dans la construction de la ville. Cette unité (la ville) doit

être forte par la complémentarité de ses composantes selon les orientations de la réflexion sur la ville durable (équité sociale – protection de l'environnement – soutenance de l'économie), et c'est l'objectif que nous cherchons à atteindre par ce travail de recherche sur la ville d'Annaba.

Cette ville qu'a une longue histoire, dont chaque phase de cette histoire a connue des recompositions selon l'orientation visée (terroir méditerranéen, pôle économique, capitale régionale...). Actuellement, elle est une ville éclatée, marquée par sa forte extension sur sa périphérie (terre agricole, forêt...), notre objet est de trouver comment l'orienter vers une ville compacte ? Respectueuse de l'environnement, et qui offre une bonne qualité de vie aux habitants et concurrente par son économie de qualité en tant que métropole nationale et régionale.

## CHAPITRE III: LA RECOMPOSITION URBAINE

### INTRODUCTION

Depuis longtemps, l'homme a décidé de vivre en groupe (grégaire). Cause de son caractère social, il est obligé toujours à s'installer et à penser aux conditions de mieux vivre au sein de son groupe, alors que l'évolution des conditions de vie et des modes de vie ont donné l'apparition de "la ville". Cette dernière à une longue histoire de développement et une série de changements, elle n'est jamais statique ou stable. Par sa composition morphologique, et encore par ses recompositions constantes, la ville doit toujours être au niveau des mutations socioéconomiques de la population.

À l'origine, l'homme a aménagé son environnement en adéquation et en synergie avec la nature, où il profite de toutes opportunités (site, situation, pentes, richesses...). Mais avec sa forte demande en richesses (sol, énergie, eau...) suite au développement industriel, la nature est en danger, ce qui fait que le droit des générations futures est lésé.

La ville est un tout, très complexe, un système à plusieurs éléments<sup>92</sup>, L'étude de ses composantes est indispensable pour comprendre l'harmonie de ses mécanismes. À travers l'histoire, l'homme cherche le confort dans son espace de vie, alors il intervient constamment sur la composition de cet espace, ce que donne une série de "recomposition". Dans le but de comprendre ces termes (composition, recomposition) urbains, nous entamons ce chapitre pour répondre à plusieurs questions. Telle que :

- Quelle est la définition de la composition urbaine?
- Quels sont ses modes et ses lois?
- et enfin quelle est exactement la définition de la recomposition urbaine?

### 3- 1 – Quelle définition pour ce terme ?

Pour objet d'une bonne compréhension du terme "*composition urbaine*" et afin de connaître la définition exacte de "*la recomposition urbaine*", nous avons entamé une riche recherche dans plusieurs sources bibliographiques, comme nous avons étudié des travaux scientifiques dans le domaine d'urbanisme et de la gestion urbaine. Parmi les plus célèbres travaux, nous citons:

#### 3 -1 - A- Dans le champ lexical<sup>93</sup>

➤ *Se composer* [sək ɛ̃poze]

- Se composer : verbe pronominal de sens passif

Être formé de (plusieurs éléments) [Remarque d'usage: suivi d'un complément d'agent introduit par la préposition: "de"]

Synonyme: comporter

Exemple: Le jury se compose de sept membres

- Se composer: verbe pronominal

Créer pour soi-même en combinant divers éléments

Exemple: Se composer un menu

Se donner avec soin (une physionomie ou une image) pour créer un effet (soutenu)

Synonyme: adopter

Exemple: Se composer un air calme

➤ *Composition* [k ɛ̃pozisj ɛ̃]

- *Composition nom commun - féminin (compositions)*

Ensemble des éléments constitutifs (de quelque chose)

Exemple : La composition d'un médicament

Action ou manière de former un tout en assemblant des éléments ; disposition des éléments<sup>94</sup>.

Exemple : La composition d'un mélange ; d'une assemblée.

Action, manière de composer une œuvre d'art.

Alors, selon les dictionnaires lexicographiques : "la composition" est une action qui se pratique dans plusieurs arts. Son rôle est de grouper des éléments de différentes natures afin de trouver un tout homogène, ce qu'on appelle "unité".

*L'unité* : est un ensemble, un système où chaque élément persuade son rôle à la dépendance totale des autres. Donc, cette unité est garantie par l'indispensabilité de chaque composant du système.

Dans les théories urbanistiques, la ville est un système. Unité où chaque composant participe dans son harmonie. De ce fait, ***la composition urbaine est l'ensemble d'éléments et d'acteurs qui composent le système urbain, où ils entretiennent des relations entre les parties qui le constituent. Et alors, le tout qu'ils forment.***

Dans le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, nous trouvons que la composition urbaine : est le fait de figurer tridimensionnellement un espace urbain (entièrement ou partiellement), qui est à l'origine conçue et dessinée d'une façon précise.

Afin d'assurer sa concrétisation par une implantation sur un site choisi, compte tenu de ses caractéristiques naturelles particulières<sup>95</sup>

Alors, la composition urbaine est une notion liée à la forme et à la structure physique de la ville. Elle fournit l'organisation formelle et précise des espaces urbains, pour but de garantir l'harmonie du paysage et la fluidité fonctionnelle, ce qui nous assure une bonne qualité de vie aux citoyens.

Du point de vue historique, la composition urbaine "en tant que discipline obéit à des règles géométriques strictes et à des pratiques urbaines précises" est un fait relativement récent, au cours des années 1960-1970 (HAMMOU, 2011)<sup>96</sup>, apparaît aux domaines scientifiques suite au développement des recherches dans l'architecture urbaine, a été à l'origine liée aux beaux-arts tels que la peinture et la musique.

#### **3 - 1 - B- DANS L'ASPECT THÉORIQUE**

Après une recherche approfondie sur les concepts-clés de notre problématique, nous observons des définitions variées selon le point de vue et l'angle de réflexion de chaque expert dans le domaine des études urbaines. De sa part, le concept « composition urbaine » est très riche de définitions selon l'adjectif qualificatif ajouté : la composition sociale!? La composition économique!? La composition physique !? Ou la composition à tous ses éléments !? Alors que, la multi-variété et la complexité de la ville en tant que système exige la difficulté de la définition de ce concept. Nous tentons ici de présenter et d'étudier les déclarations des chercheurs pionniers dans ce domaine, qui ont expérimenté la problématique de la composition et de la recomposition dans l'espace urbain.

George GROMORT qui est l'un des rares piliers importants dans ce domaine, où il a plusieurs travaux sur la composition urbaine, affirme que : « *Composer, c'est regrouper des éléments choisis pour en faire un tout homogène et complet de telle sorte qu'aucune partie de tout ne puisse prétendre se suffire à elle-même* »<sup>97</sup>

L'autre pilier du domaine est Pierre RIBOULET, qui a inspiré ses travaux du GROMORT et d'autre, et qu'a affirmé que: « *...les éléments constituant les parties de la composition sont des volumes construits, les espaces qui les bordent, la nature elle-même sous forme directe ou transformée. La question est donc de donner une forme à ces éléments, de manière qu'ils atteignent cette unité montrant que chacun d'eux entretient un rapport avec le tout....* »<sup>98</sup>

Selon l'École de Chicago ; la ville est un système, où chaque composant de ce système exerce une importante "indispensabilité" déterminée par son rôle. Ce qu'assuraient l'homogénéité et l'harmonie du système. À cette base théorique, nous déterminons "la composition urbaine" qu'elle est «un entretien des relations entre les partis qui le constitué, et le tout qu'elles forment. » Elle a existé depuis toujours dans les villes, où elle organise l'espace urbain. Elle est une conception de la ville. D'autres termes, un outil et une technique de mise en forme des espaces urbains.

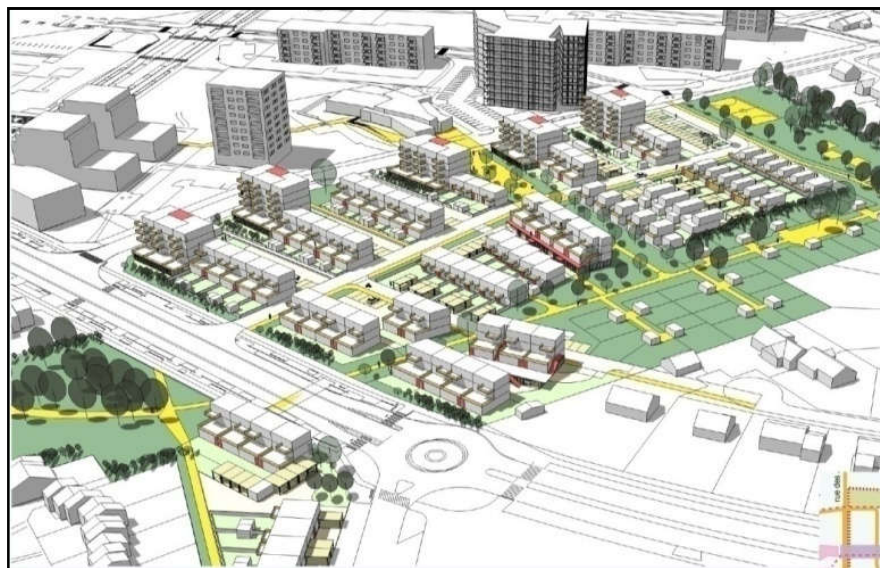
Pour THIBAUT<sup>99</sup>, « *la composition urbaine est une conception de la ville engagée dans un processus de projet urbain.* » Dans ses travaux, il insiste sur le point que la composition urbaine est engagée explicitement dans la pratique du projet urbain, sa généralité donne de la précision au projet urbain, et en raison de plus à la planification générale de la ville. Puisque, la démarche de la composition urbaine en tant que pratique vise l'unité et l'harmonie entre les composantes de l'espace urbain, le projet urbain doit garantir la globalité dans la planification de ses interventions. À ce stade, nous assurons que la composition urbaine est un art, qui à ses instruments et ses techniques. Mais aussi, un savoir fine de faire la ville, et de construire des espaces performants à la dignité humaine.

D'après notre recherche, nous pensons que la composition urbaine en tant que pratique est très proche de l'organisation urbaine, puisque tous les deux prisent en considération la complexité systémique de l'espace urbain, de garantir un objectif principal qu'est "l'harmonie" entre toutes entités composantes de "l'unité".

À ce stade PINON<sup>100</sup> a déclaré que la composition urbaine « *est une sorte d'organisation de la ville, où chaque composant aménagé doit être en harmonie avec les autres, c'est pour ça que les interventions sur l'espace urbain doivent être bien planifiées dans un contexte global*

Et pour THIBAUT.S<sup>101</sup> une autre fois, l'unité de l'espace urbain est « *un paradigme, où la composition est très proche de l'organisation.* » Elle désigne simplement: le faire et le savoir-faire de l'harmonie urbaine par *relier* (Figure 3.1) et strictement non pas *ajouter* au sein de la ville en tant qu'« ensemble uni».





**Figure 3.1 : Exemple d'une composition harmonie de l'espace urbain**

Source : <http://www.collectif-faro.fr> (consulté le 02-03-2018)

La composition ne concerne jamais que l'aspect physique de la ville, mais aussi son aspect social, puisque nos villes sont de même des produits multi-démensionnaires. Sa composition est le résultat de savoir et de savoir-faire d'une société à plusieurs générations, cela est démontré par les mutations des formes urbaines à travers le temps (les civilisations). Alors, la composition est un processus et en même temps un résultat<sup>102</sup>.

- D'un côté processus, puisqu'elle exige pour son élaboration le déroulement d'une série d'actions et d'interventions de plusieurs acteurs.
- D'un autre côté un résultat, puisqu'elle présente une réalité produite ou un produit fini à différentes formes.

D'une autre vision, la composition urbaine est au centre. Entre les sciences de projets (en tant que technique) et les sciences sociales (en tant qu'expression de la culture sociale). Cela est affirmé par THIBAUT<sup>103</sup> par sa déclaration que : cause de la complexité des espaces habités, la composition urbaine en tant que stratégie n'est plus brute, mais au contraire un ensemble mixte de connaissances et de pratiques de deux domaines : la sociologie et la science de projet.

Actuellement, face aux extensions rapides (anarchiques quelques parts) des aires urbaines et dans une sphère de développement durable, la cible de la composition urbaine ne se simplifier pas qu'à la création des nouveaux espaces urbains, mais aussi à la

recomposition de la ville sur elle-même, afin de préserver les richesses naturelles existantes.

Après cet arsenal des définitions de la composition urbaine, nous comprenons le sens du terme "*recomposition*" qui désigne *l'acte de composer un ensemble de nouveau*. Mais ce terme est expliqué plus par l'adjectif ajouté (recomposition sociale, recomposition industrielle, recomposition territoriale...). D'une façon générale, *la recomposition est une action planifiée ou non, de transformation ou de restructuration radicale ou partielle, suite à une série de décomposition qui donne l'absence de l'homogénéité du système*.

De ce fait, nous affirmons que

***La recomposition urbaine en tant que stratégie d'amélioration, désigne la valorisation des territoires urbains par des actions de reconquête et de renouvellement, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, de renforcer la compétitivité économique et de ralentir les extensions.***

La recomposition urbaine, est la cause et en même temps la conséquence des différentes politiques d'intervention imposées par divers acteurs urbains sur la composition persistante des agglomérations. Ce processus (progrès) est permanent au sein du comportement urbain depuis les premières apparitions de la ville, où les mutations socioéconomiques engendrent des recompositions dans le cadre bâti et non bâti, afin de répondre aux exigences du développement.

Le projet urbain, ce nouveau outil de la planification, qui a bouleversé l'art : d'une planification classique plus théorique, à une planification stratégique maîtrisable; est un projet global, participatif et durable. Par ses qualités, le projet urbain représente l'outil le plus efficace de la concrétisation d'une bonne recomposition urbaine. Mais à travers l'histoire il existe des facteurs qui forcent la recomposition des villes selon les caractéristiques socio-économiques de chaque époque (figure3.2), il ne s'agit donc pas d'un acte simple mais d'un processus complexe ayant des déterminants en amont et produisant des effets en aval.<sup>104</sup> De ce fait, on affirme que la recomposition urbaine est un processus d'intervention à différents modes selon chaque contexte urbain.

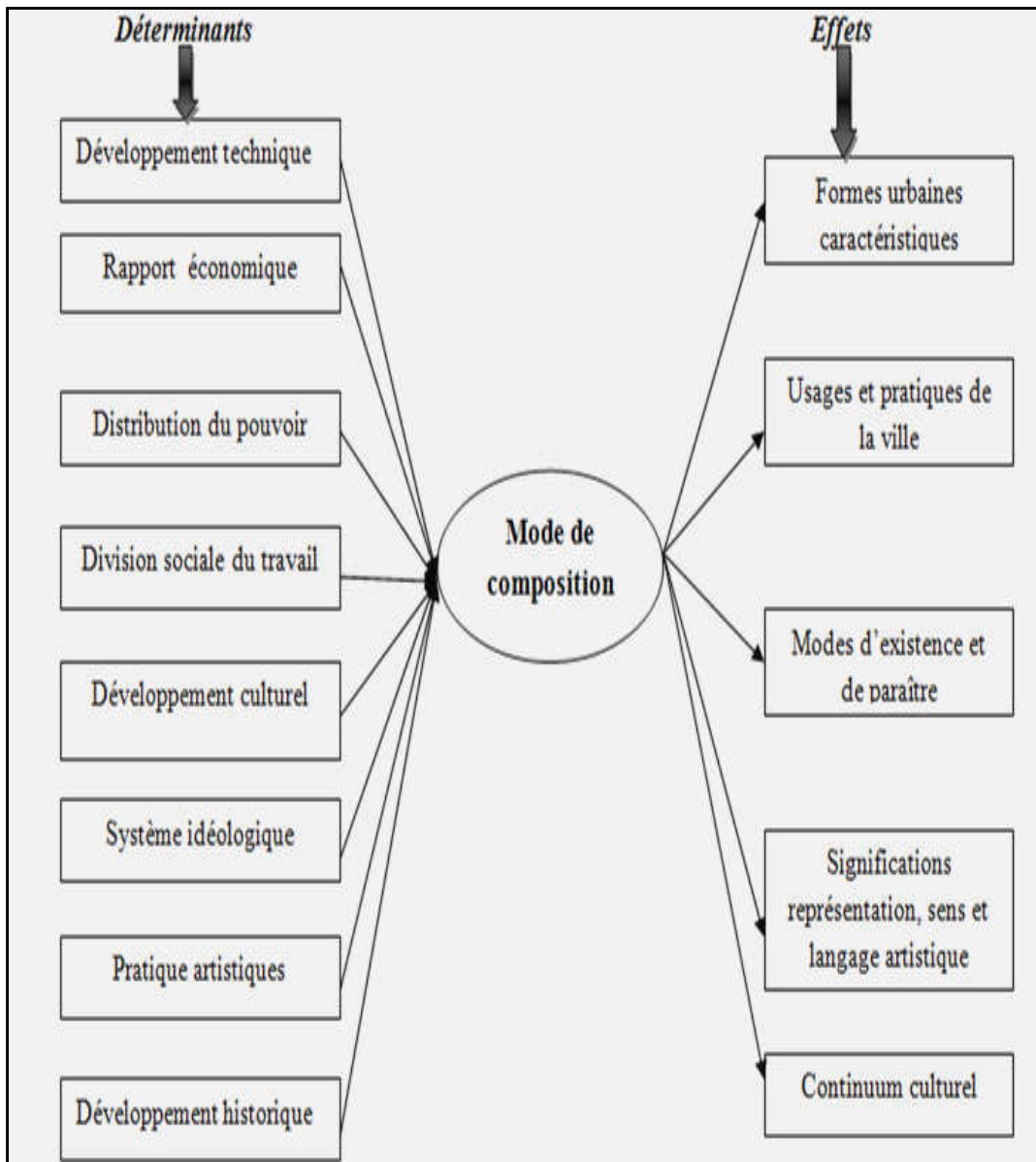


Figure 3.2 : Déterminants et effets de la composition urbaine selon RIBOULET

Source : RIBOULET. P, « Onze leçons sur la composition urbaine » P56.

### 3 - 2 LES MODES DE LA RECOMPOSITION URBAINE<sup>105</sup>

Le développement et les mutations successifs qu'ont connus les sociétés à travers l'histoire ont été toujours marqués par la recomposition consécutive du cadre bâti. Dans cette partie de notre recherche nous essayons de présenter l'essentiel de ces recompositions, sous forme d'une étude synthétique non exhaustive, puisque le processus historique est très long et assez complexe. Alors que nous nous concentrons sur l'essentiel et le plus célèbre.

### **3-2-1 LE MODE PRINCIER**

C'est une composition du pouvoir, et une présentation de la force autoritaire sur un espace. Le processus de cette production particulière de l'espace se démarque des conditions ordinaires. Il y a dans ce mode de composition un caractère d'exception se manifestant aussi bien dans la forme que dans le procès de son élaboration, par la transgression des règles et des habitudes.

Ce mode était un outil de recomposition urbaine à Paris (par exemple), dans sa partie Intra-muros, elle était une ville densément peuplée et le pouvoir ne peut faire table rase partout. C'est pourquoi, à certains moments, il installe ses grands équipements dans les champs. Et c'est pour ça que la place royale s'oppose brutalement à la ville ordinaire qui l'entoure, comme si le tissu urbain n'avait de cesse de cicatriser ses limites. Alors que l'espace urbain à Paris s'est en quelque sorte modelé par rapport à cet espace d'exception.

Ce mode de composition est basé essentiellement sur la loi d'ordre et d'ordonnement des formes urbaines. C'est à partir de l'ordre, qui se construit l'ordonnement de l'espace architectural, les ordres déterminent des hauteurs, des horizontales qui vont traverser la ville et donner de place en place, au travers des maisons banales qui sont de hauteurs inégales, de travers, la référence, le départ de toute mesure, l'élément de comparaison, l'appréciation de la singularité mais aussi de la déviance. D'une façon plus simple, les ordres assurent une distribution cohérente et coordonnée des façades. La façade revêt dans ce mode de composition une importance, puisqu'elle est le lieu d'expositions du pouvoir par excellence.

La régularité de ce mode s'impose au moyen de grands plans, de grands axes, de symétries, d'équilibre de masses entre elles. C'est un espace achevé, rigoureusement organisé. La ligne droite, l'angle droit, les rythmes, les répétitions, les alternances et les oppositions, tous sont la base du vocabulaire architectural royal depuis Rome antique.

Ce mode de composition et de recomposition des espaces urbains est toujours existant, par la présence des autorités et des pouvoirs qui cherchent à imposer leurs visions (ordres) d'aménagement urbain, par la dérogation des grandes sources foncières, financières et humaines afin d'imposer la concrétisation de ses vœux.

Dans les photos et plan suivant (figures 3.3) et (figures 3.4), qui présentent la réalité de ce mode de composition urbaine, où ils se concrétisent et se manifestent le respect total des lois de la composition urbaine telle que : la symétrie, la proportion, l'équilibre...

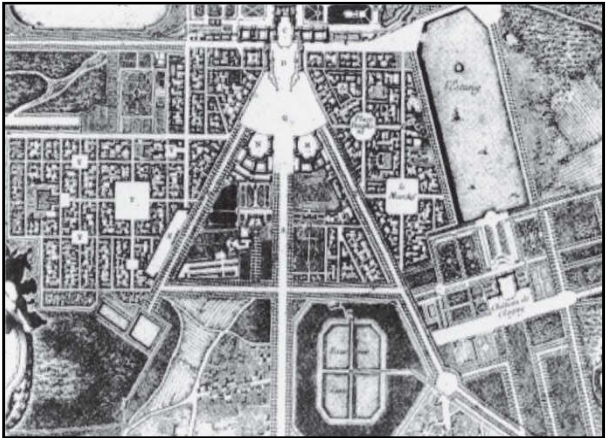




<https://barockerlebnis.jimdofree.com>

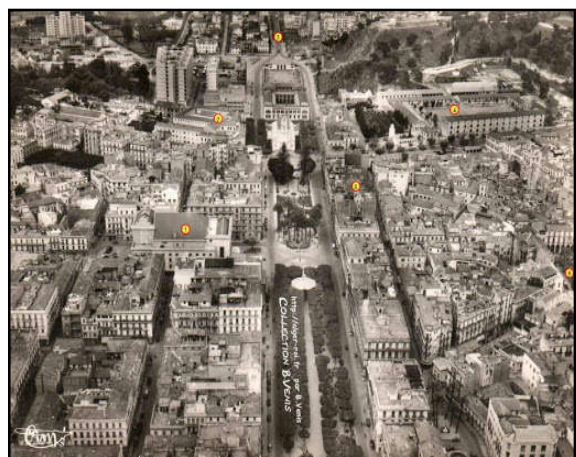


<http://architecpassion.canalblog.com>



Figures 3.3: Exemple d'édifice de la composition urbaine du mode princier.

Source : <http://architecpassion.canalblog.com>



Figures 3.4 Exemple de la composition urbaine (mode princier) au centre ville de Annaba

Source : <http://www.elmoudjahid.com><http://alger-roi.fr>

(Sites consultés le 27-02-2018)

### 3 - 2 - 2 LE MODE TRADITIONNEL

Les traces de ce mode sont toujours persistantes dans plusieurs villes au monde, ce sont les vieux quartiers de l'époque, très dense (morphologiquement et démographiquement). Ils ont été créés avant que les pratiques d'aménagement urbain existant partout. Bien qu'ils soient en général des quartiers "sans architecture" spontanés, artisanales et populaires. Mais il existe toujours des exceptions où nous observons des caractéristiques et des lois architecturales autochtones très précieuses (telles que les Casbahs des villes arabo-musulmanes). Ces quartiers du centre historique des villes, sont quelque part conservés par des actions de "rénovation" et de "préservation", d'autres sont très dégradés ou à l'état de vestiges, et alors que d'autres sont recomposé à des fins socioéconomiques (garder la population et les activités par l'intégration des services et des équipements).

Par une analyse des caractéristiques morphologiques du mode traditionnel, nous remarquons un système de rues et de places, une grande quantité d'immeubles différents, une unité de matériaux pour les murs, les ouvertures et les toits, une unité grande elle aussi, des formes construites. Elles nous montrent des familles de formes pour les percements, portes et fenêtres. On note aussi une unité des techniques de construction, mais on peut reconnaître des époques successives de la construction qui évolue au cours des siècles par des passages lents qui ne mettent pas en cause l'unité de l'ensemble.

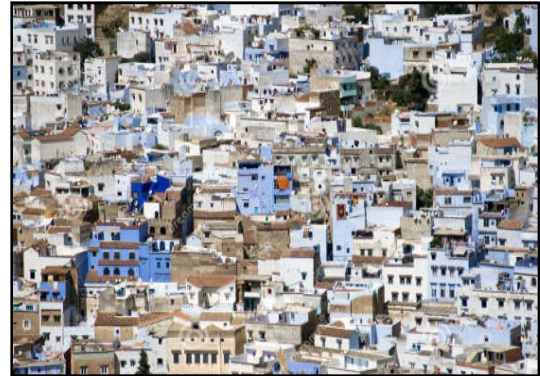
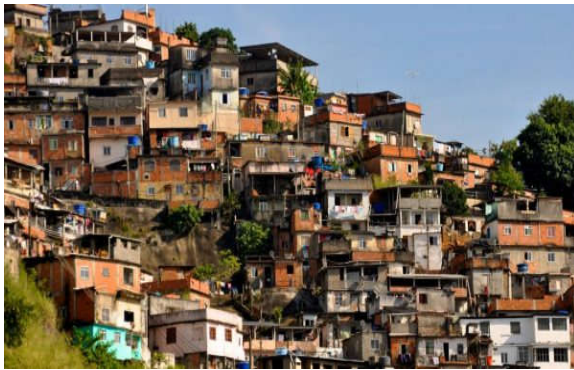
L'observation analytique de ces ensembles "*traditionnels*" montre l'absence de répétition littérale des formes, de séries uniformes, aucun élément composant n'est exactement semblable à son voisin. Ces villes ne se ressemblent pas entre elles. Elles ont des formes régionales voire locales différentes. Les matériaux, les couleurs, les proportions, la forme des places, la modénature des façades... varient selon les caractéristiques géographiques, topographiques, climatographiques et environnementaux du site où se localise la ville.

C'est un mode de composition urbain incontestable, il ne répond à aucun critère général de l'architecture urbaine. Il est sans tracé régulateur, sans axe de symétrie et il ne dispose pas d'un terrain vierge... tout simplement, c'est un mode de composition différent, qui s'oppose complètement à celui du princier. Il s'agit d'une architecture urbaine *fonctionnelle*, dans le sens que ces constructions étaient édifiées pour un usage urgent et précis.

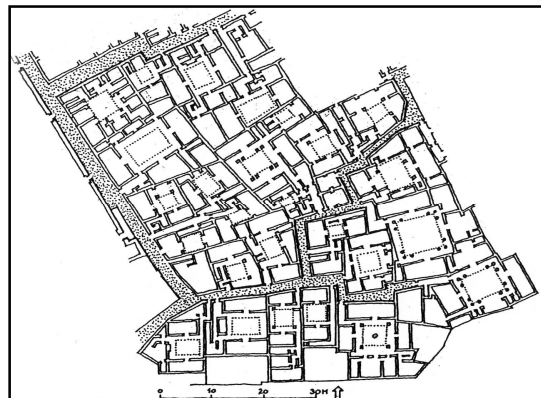
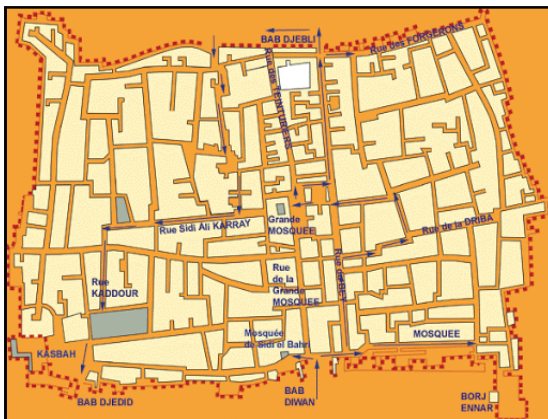


### CHAPITRE III: LA RECOMPOSITION URBAINE

À cause du développement socioéconomique (niveau de vie élevé), ce mode de composition urbain a disparu dans les pays développés, et il se recompose par des unités urbaines plus aménagées et plus aérées. Mais, ce mode continue de persister dans plusieurs régions au monde (Figures3-5) où la pauvreté existe, afin de répondre à la forte demande en logement cause des taux d'accroissement démographique très élevé (exemple des *favélas* à l'Amérique latine)



<http://www.maroc-trip.com><https://fr.dreamstime.com>



<http://www.sfax1881-1956.com><https://www.pinterest.com>



<https://www.telegraph.co.uk><https://www.archdaily.com>

**Figures 3-5 : Exemples d'édifice de la composition urbaine du mode traditionnel.**

(Sites consultés le 05-03-2018)

### 3 – 2- 3 LE MODE LIBÉRAL

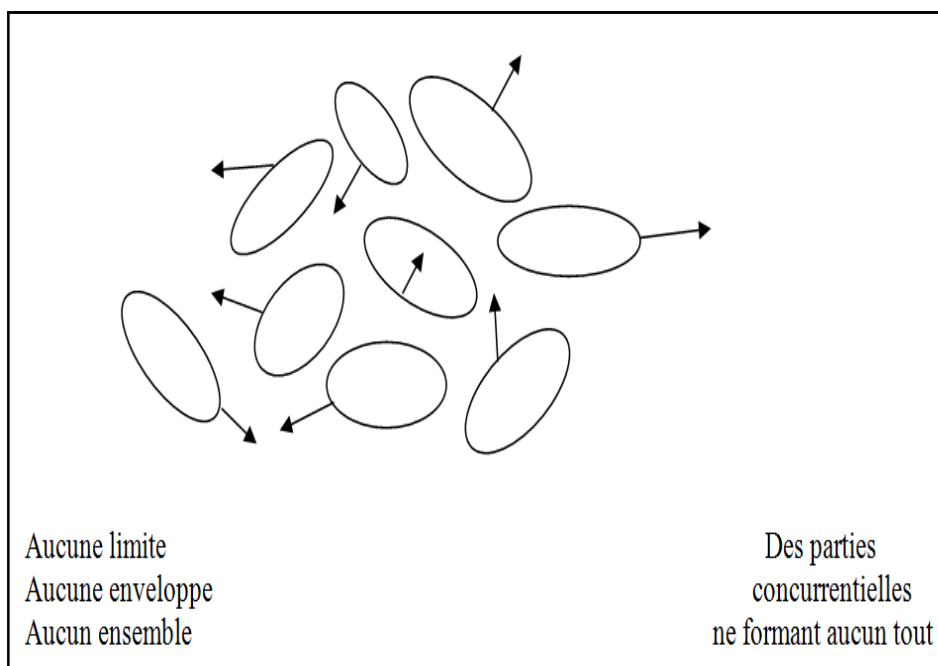
Dans un processus historique continu, au sein des mutations socioéconomiques rapides, les espaces urbains ont connu des recompositions radicales ou partielles selon les caractéristiques des sociétés qui l'occupent. Nous parlons ici des grandes recompositions urbaines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, où le développement dans le processus productif a influé sur les sociétés urbaines (migration, exode, attractivité de la main-d'œuvre...) et sur les villes (nouveaux quartiers formels ou informels, des banlieues,...). C'était la sphère de la révolution industrielle où le développement des manufactures enjoint une concentration considérable d'ouvriers dans des conditions de vie très médiocre.

L'étude de la composition de ces villes "libérales" nous montre une très grande désorganisation fonctionnelle et formelle. Le sol est extrêmement morcelé et les parcelles sont construites dans le désordre. Les formes sont diverses, aussi bien en plan qu'en élévation, aussi bien pour les matériaux et les couleurs. Aucune règle ne semble régir les bâtiments, la ville est en discontinuité, et en rupture. Les ensembles ont pour ainsi dire disparu, ne restent que des parties qui sont concurrentielles les unes par rapport aux autres (figure 3.6), autonomes et ne forment aucun tout.

Ce mode de composition "libéral" est l'une des conséquences d'économie capitaliste libérale ; il a libéré les transactions foncières et il a transformé l'appareil productif urbain. Mais en réalité, il ne peut être jamais seul, le rôle de l'État en tant que régulateur est primordial (le mode réglementaire). Elle intervient pour assurer la vie collective par des actions de recomposition afin de créer des équipements collectifs (écoles, administrations, services...) et de réglementer les formes et les usages. Alors, nous affirmons que ce mode de composition est en *symbiose* avec le mode réglementaire. Alors que ses interventions dans les villes donnent des recompositions continues.

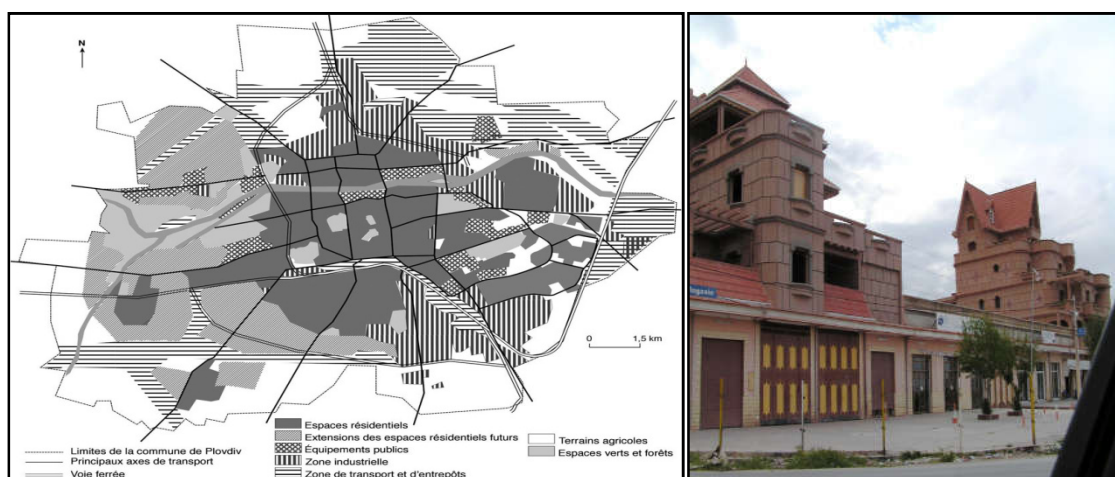
La ville libérale actuellement, est observable en plus dans les pays sous-développés (figures 3.7), où il existe des centres de ville très denses, désordonnés et entourés par de grandes aires périphériques sans cohérence, et sous forme de bidonvilles marginalisés quelques fois. Ce qui impose la ségrégation sociale et la spéculation foncière. Cette situation urbaine a donné l'apparition des actions de réglementation (mode réglementaire), afin de faire face à ces maux urbains.





**Figure 3.6: Les rapports entre les parties dans le mode libéral selon RIBOULET**

Source : RIBOULET.P « *Onze leçons sur la composition urbaine* », Édition: PENPC, Paris, 1998, P112.



**Figures 3.7 : Exemples d'un plan et d'une construction de la composition urbaine  
- mode libéral -**

<https://doi.org/10.4000/mediterranee.533>

<https://journals.openedition.org>

(Sites consultés le 07-03-2018)

### 3-2- 4 LE MODE RÉGLEMENTAIRE

Suite au développement économique et avec la stabilité politique, les villes ont connu de fortes extensions ce qui impose l'importance de son organisation (réglementation) pour être à niveau des mutations. Cela ne pas dire que la réglementation des villes était absente au passé, mais elle s'était restreinte et très particulière, et alors nous traitons ici la

réglementation en tant que mode indépendant des autres, afin d'observer ses caractéristiques. La concurrence libérale entre les entrepreneurs privés a exigé l'intervention étatique pour but de régler et d'organiser la construction urbaine, où la ville doit être aménagée d'une façon harmonique.

Parmi les origines de ce mode, nous citons les travaux du baron Haussmann (19<sup>ème</sup> siècle) à Paris, où il invente l'ordonnement urbain par la réglementation des sols et des bâtiments, cet ordonnancement est imposé de l'extérieur aux propriétaires qui s'engagent à le respecter pour pouvoir construire. Il s'est appliqué sur une vaste échelle, où les façades sont définies ainsi que les alignements, les hauteurs, la forme, la position des balcons... Toute une série d'éléments constituant la morphologie urbaine sont ainsi pensée séparément détachés de leur fonction et de leur moyen de réalisation. Ils deviennent des règlements, des normes, des obligations à respecter.

L'ordonnement des constructions est accompagné obligatoirement par la réglementation des sols, pour but de créer des villes rationnelles par l'introduction d'une nouvelle géométrie et un découpage régulier des lots de terrain.

À travers le temps, ce mode de recomposition urbaine a connu des actualisations selon les exigences de chaque période et de chaque société, mais il est toujours dans le même contexte de la réglementation des villes. Pour d'autres angles de réflexions scientifiques, ce mode présente en quelque part une normalisation des pratiques urbaines (standardisation), une imposition de la force du pouvoir et une contradiction du mode libéral (figure 3.8).

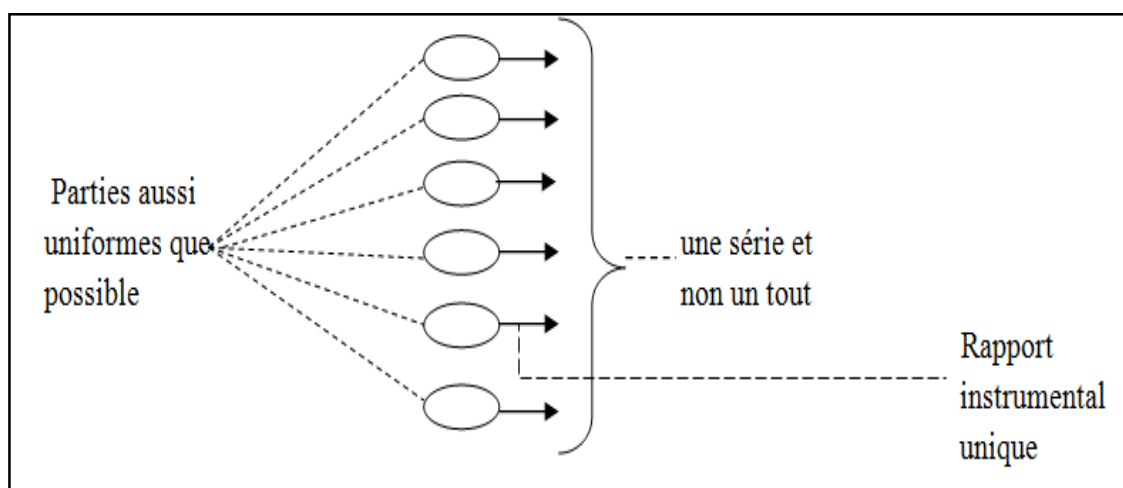


Figure 3.8 : Le mode réglementaire selon RIBOULET

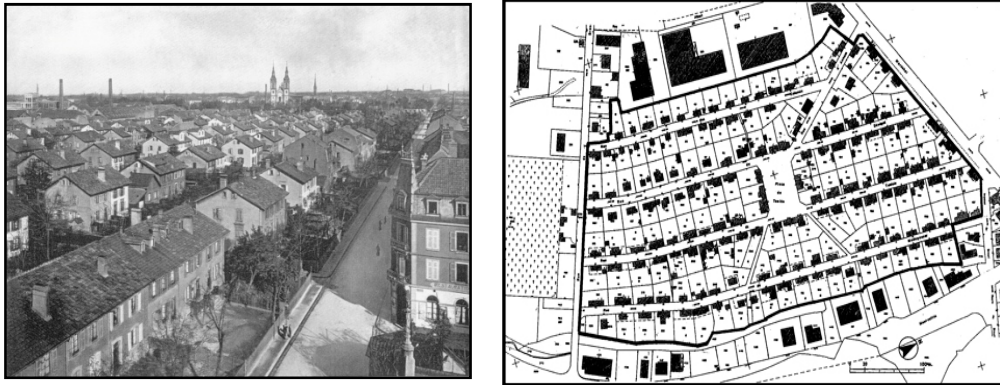
Source : RIBOULET.P « Onze leçons sur la composition urbaine », Édition: PENPC, Paris, 1998, P140

### CHAPITRE III: LA RECOMPOSITION URBAINE

C'est un mode qui met en jeu la problématique identitaire (figures 3.9), entre l'individualisme (volonté personnelle) et le collectivisme (volonté imposée par le pouvoir). Malgré tout ça, le mode réglementaire a recomposé les espaces urbains et imposé son organisation, où il assure la multifonctionnalité des villes (habitat, loisir, travail, service, circulation...). L'accroissement démographique et le développement économique ont amplifié le besoin de la société à l'organisation, ce qui est assuré par l'État (pouvoir) et ses organismes (agents).



<http://www.gameblog.fr><https://www.la-croix.com>



<https://www.familistere.com><https://journals.openedition.org>

**Figures 3.9: Exemples d'organisation de l'espace urbain au mode réglementaire.**

(Sites consultés le 28-02-2018)

### 3-3- L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE

Après cette présentation analytique des quatre modes de la composition urbaine, nous posons la question sur sa présence réelle dans les villes d'"aujourd'hui". Tandis que la forme et la morphologie urbaine sont le résultat de plusieurs facteurs socio-politico-économiques, alors que pour recomposer un espace urbain il faut intervenir sur l'ensemble des facteurs qui sont déterminés les caractères de cet espace. Nous observons qu'il existe

des points de convergence et de divergence entre ces modes de composition, où (par exemple) le mode traditionnel et le mode libéral sont très rapprochés, ils ont tous les deux un caractère volontaire, spontané, et même anarchique (quelques fois). Au contraire des autres modes – le princier et le réglementaire – qui ont un caractère organisé, strict, et ils sont aménagés au respect des règles d’urbanisme.

La composition urbaine est un objet théorique, une simulation (une image) des conditions de vie d’une société (pauvreté, richesse,...) qui se concrétise sous forme d’un ensemble de formes bâti, de morphologie ou tout simplement d’une ville. La composition sociale influe fortement sur la composition de la ville, c’est pour ça que nous observons la cohabitation des modes de la composition urbaine et la rareté ou même l’impossibilité d’existence d’un mode absolu, seul et sans concurrent.

Nous trouvons que ces modes de composition sont *juxtaposés* dans la plupart des villes, surtout dans celles qui sont connues une longue histoire urbaine. Ce sont des assemblages de différentes formes urbaines, produites l’une à côté de l’autre à travers le temps. Sous forme d’une structure radioconcentrique, déterminée au départ par des raisons de communication ou de défense et qu’ont été confirmées ensuite par le jeu de la rente foncière. Les actions de recomposition dans ces villes, se juxtaposent les uns aux autres sous forme d’anneaux successifs, du premier noyau à l’extrême périphérie.

La recomposition urbaine par ses interventions sur les tissus déjà existants fait que les modes de composition se *superposent*, où un (ou plusieurs) mode remplace un autre dans le même lieu. Cela cause aux exigences de développement économique (la rareté foncière par exemple) et des mutations des sociétés urbaines, par des actions de démolition-reconstruction (la ville sur la ville) d’une façon partielle ou totale.

Alors que, les actions de recomposition successives des tissus urbains donnent une mosaïque des modes de composition soit par la juxtaposition ou par la superposition. Aucun mode n’est totalement pur, ils sont *combines* les unes avec les autres, et chacun contient des caractères des autres modes, combinaison qui varie suivant la nature des opérations, l’endroit où ils se trouvent et le mode de financement. Mais la recomposition injecte quelques fois des entités différentes (hétérogènes) au sein d’un tout homogène, afin que les intervenants assurant la rentabilité maximale du foncier.

### 3 - 3 – 1 ÉLÉMENTS D'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE<sup>106</sup>

L'analyse de la composition urbaine dans les villes contemporaines, nous montre "la complexité" de ces espaces à cause du cumul historique et des multiples recompositions constantes. La compréhension du processus de transformation urbaine, passe obligatoirement par la lecture et l'évaluation des différents modes de composition. Tant qu'il n'existe pas que ces quatre modes (le traditionnel, le princier, le libéral, le réglementaire), où chaque société les adapte (même créé d'autres) proprement à sa culture, il faut approfondir dans l'analyse de la morphologie urbaine et dans l'étude de tous les facteurs (historique, économique, social...) influent sur la composition et ensuite la recomposition des villes.

Comme chaque art, la composition urbaine à ses lois et ses principes (que nous avons déjà expliqué), et qui sont pour but d'assurer l'organisation, l'esthétique et l'ordre des formes urbaines. Pour un petit rappel l'acte de Composer, désigne le fait de grouper et de regrouper un ensemble d'éléments précis pour en faire un tout homogène et complet de telle sorte que tout ensemble, petit ou grand, doit être soumis aux grands principes de discipline<sup>107</sup>

Dans le but de comprendre le processus de la recomposition d'un espace urbain, il faut fixer des éléments d'analyse, et puisque l'objet de notre étude est d'analyser la recomposition morphologique du cadre bâti dans la ville d'Annaba, nous avons choisi d'étudier d'une façon bref les sept éléments fixes par RIBOULET sous le titre de « *lois d'assemblage des formes urbaines* », qui sont : le contraste, la symétrie, l'équilibre, la proportion, l'échelle, la matière et le caractère

#### A- LE CONTRASTE

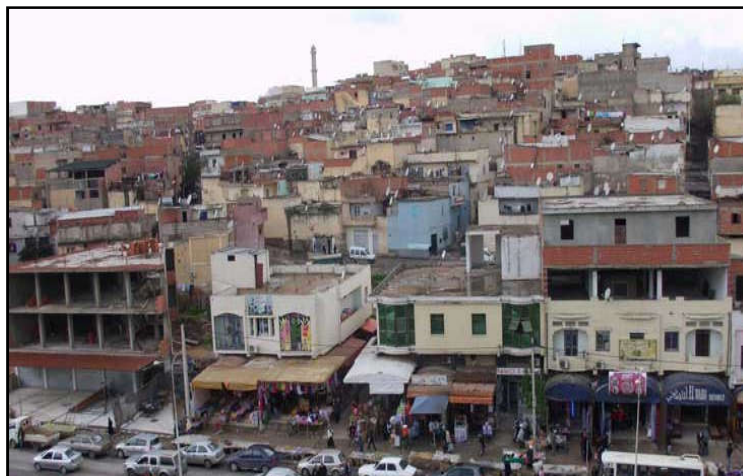
Dans le dictionnaire linguistique, le mot "contraste" est un nom masculin, qui désigne l'opposition qu'existe entre deux choses, chacune faisant ressortir l'autre<sup>108</sup>. D'autres sortes, c'est l'opposition observable entre quelques éléments, et qu'elle est appréciée par des relations exercées entre ces éléments<sup>109</sup>

Le contraste se trouve partout (entre plein et vide, lumière et ombre, sombre et clair...), il est indispensable à notre vie où nous aide à distinguer les caractéristiques spécifiques des choses. En tant que loi, il existe dans plusieurs arts telle que : la photographie, la musique, la peinture, le dessin, l'architecture...

Alors que, dans l'art d'urbanisme, le contraste n'est pas l'opposition (proprement), mais elle se définit en tant que: *la présence obligatoire d'une différence entre les composantes d'un même objet architectural*. Ce que nous facilite la lecture de la forme urbaine par la distinction des différences morphologique entre ses éléments. Il se manifeste partout dans la ville : dans les formes et leur importance, dans les hauteurs, dans les pleins et les vides et même les couleurs des façades... le contraste assure l'harmonie des parties afin d'assurer la qualité de l'unité. Son impact est remarquable sur la population, où le citoyen se sentira "à l'aise" et "bien" dans son environnement urbain,

Le contraste se trouve dans les modes de composition urbaine à différents degrés. Il se trouve fortement dans le mode princier, où son respect est primordial dans les œuvres classiques afin de présenter la richesse et la fortune par des formes et des façades attirantes. Il est remarquable aussi dans les villes traditionnelles, qui sont des villes denses contrastées dans sa globalité entre les places, les petites ruelles, les cours, les petites ouvertures, les beffrois, les forteresses...mais dans le mode libéral, nous observons de l'opposition plus que du contraste. La construction libre dans ce mode a donné une grande hétérogénéité des formes ce qui a influé sur l'équilibrage et le respect du contraste. Alors que pour le mode réglementaire, nous trouvons des unités contrastées, mais la répétition et le rapprochement de ces unités donnent une uniformisation et une monotonie.

Par rapport à la problématique de la recomposition urbaine, le contraste fait des interventions de transformation dans la ville plus remarquable, entre l'ancien tissu et la nouvelles composante, d'où être d' oppositions plus que du contraste quelle que parts, surtout à l'absence de la programmation préalable et la liberté d'intervention (exemple figure 3.10).



**Figure 3.10 : L'absence du contraste dégrade le paysage de la ville algérienne**

Source : <https://www.algerie-eco.com> (Site consulté le 27-02-2020)



## B- LA SYMETRIE

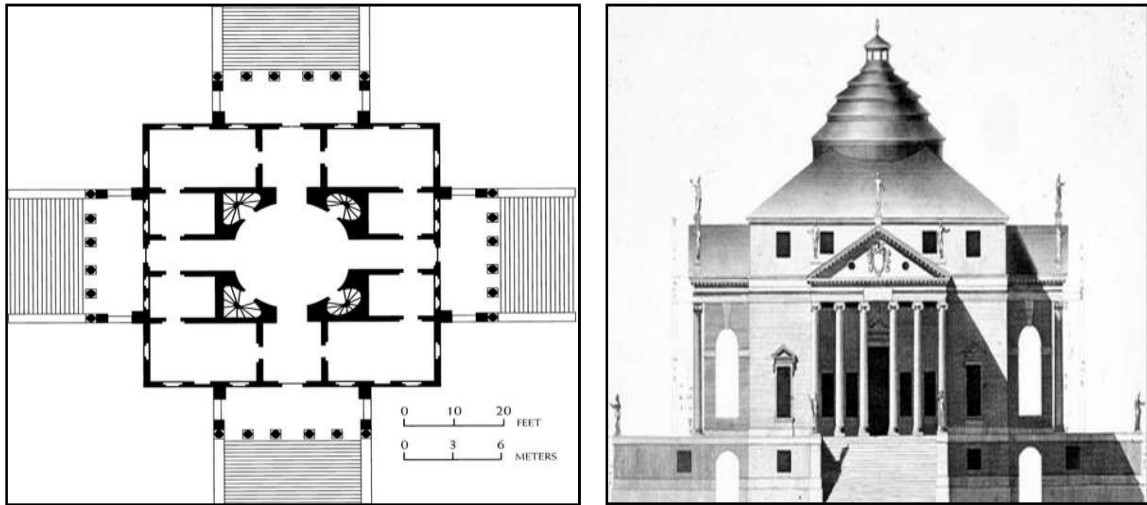
Pour plusieurs chercheurs architectes et urbanistes, l'existence de "*la symétrie*" est primordiale dans les œuvres urbains. Mais pour d'autres (telles que les fonctionnalistes) cette loi n'est pas tellement indispensable, puisqu'elle a toujours mis en œuvre par les pouvoirs autoritaires parce qu'elle présente une meilleure technique de cacher tout ce qui déformé<sup>110</sup>. Alors que, la symétrie dans l'architecture urbaine peut-être défini en tant que : la distribution ordonnée du même objets (figures) par rapport à un axe "de symétrie" qui peut être un point, une ligne ou même un polygone.... L'objectif de cette loi est d'assurer "l'unité" de la composition urbaine et ne pas de créer "une dualité", ce que garantit l'équilibre et l'harmonie dans la morphologie de la ville. En d'autres termes la symétrie est la correspondance exacte des dimensions et des positions de parties opposées par rapport à un axe, à un plan ou à un centre, et/ou la distribution régulière d'une même figure dans un champ illimité.<sup>111</sup>

La symétrie est présente partout dans la nature, elle est observable par exemple dans les arbres et ses feuilles, dans nos corps et nos visages. Alors que nous sommes très familiarisés, ce qui fait d'elle un élément plus acceptable et plus favorable dans nos villes. Il est également plus facile pour notre cerveau d'en faire le processus. En effet, un espace symétrique va nous paraître plus calme et paisible, tandis qu'un espace asymétrique aura l'effet contraire, comme notre cerveau prendra plus de temps à le comprendre<sup>112</sup>.

De cela, pour une longue période de l'histoire urbaine, cette loi présente un outil très important dans l'aménagement des villes. Puisqu'elle facilite toujours l'organisation des constructions (monuments surtout) tout au long des axes (route, boulevard, place...).

Pour NEMER<sup>113</sup> le besoin d'observer la symétrie autour de nous est indispensable, cet informel qu'existe partout est au-dessus de nos compétences. Mais cette symétrie qui persiste quelque part, nous fait penser qu'il y a toujours une qualité de construction qui doit être intelligible partout.

Nous observons la forte présence de la symétrie dans les modes de composition urbaine, le princier et le réglementaire surtout. De degré moins, dans le mode traditionnel. Au contraire du mode libéral et contemporaine, où l'asymétrie est plus favorable, et plus attrayante. Elle entretient un esprit de liberté et d'autonomie à l'architecture moderne, qui fait face à la symétrie qui a une connotation rigide et austère (voir comparaison des exemples, figures 3.10)



Villa Rotonda par l'architecte Andrea Palladio en 1571.

Ce bâtiment de la Renaissance, présente une façade symétrique ainsi qu'un plan symétrique de tous les côtés.

Source : [www.ripostearchitecture.com](http://www.ripostearchitecture.com) (Site consulté le 27-06-2018)

La symétrie urbaine



Source : <http://blog.jenodal.com>

L'asymétrie chez Zaha Hadid



Source : [www.pinterest.com](http://www.pinterest.com) (Sites consultés le 27-06-2018)

Figures 3.11 : La symétrie à travers les modes de la composition urbaine

### C- L'EQUILIBRE

La loi de l'équilibre dans la composition urbaine est en relation directe avec celle de la symétrie. C'est selon l'axe de cette dernière, qui se présente en tant que le meilleur moyen pour atteindre l'objectif le plus fondamental de toute composition, qui est l'équilibre<sup>114</sup>.

Pour que la composition soit équilibrée, il est obligatoire que ses masses soient d'un poids égal! Même si chacune à sa propre forme et sa matière de construction, mais ce poids ne



pouvant s'apprécier que mentalement. Même s'il est très difficile à mesurer, il est facile à apprécier.

Nous observons la présence de la loi d'équilibre dans les modes de la composition urbaine, à des degrés divers. Il est fortement respecté dans le mode réglementaire, à cause de la répétition des grandes masses (ensembles). De degré moins, dans le mode traditionnel où il n'existe pas de grandes différences entre les masses ; et dans le mode princier, mais au niveau des unités urbaines et surtout pas au niveau de l'ensemble.

Pour le mode libéral, l'équilibre est absent (presque totalement) parce que cela est l'un des principes de ce mode.

De cela, nous observons que cette loi est l'un des facteurs d'analyse et d'appréciation des interventions de la recomposition urbaine, où elles donnent le "déséquilibre" dans les tissus urbains.

#### **D- LA PROPORTION**

C'est une loi primordiale pour tout type de composition urbaine, on peut la définir simplement par : l'existence des rapports dimensionnels "exactes et précis" entre l'ensemble des éléments composant d'une unité (figure 3.12). GROMORT définit la proportion en tant que ; la convenance et la relation des parties d'un tout, comparées entre elle et comparées à ce tout<sup>115</sup>.

Nous nous intéressons dans cette recherche à la proportion globale dans le tissu urbain (liée directement à la loi de *l'échelle*), et non à la proportion architecturale des constructions (Le Modulor de LE CORBUSIER est exemplaire dans ce sujet<sup>116</sup>). Du fait que, la proportion assure l'harmonie et la beauté du paysage urbain où elle influe même sur le sentiment du citoyen envers sa ville. Elle assure la relation entre les parties et le tout qu'ils forment, par des rapports cachés mais que l'on peut sentir. Ces rapports contribuent directement à l'unité de l'ensemble, qui est la cible primordiale de toute composition urbaine<sup>117</sup>. Alors que, l'indispensabilité de la loi de proportion dans les tissus urbains fait de chaque intervention de recomposition aléatoire « *hors normes* » très appréciable et remarquable à l'œil nu, où le citoyen ressent l'absence de l'harmonie et de la beauté dans son environnement.

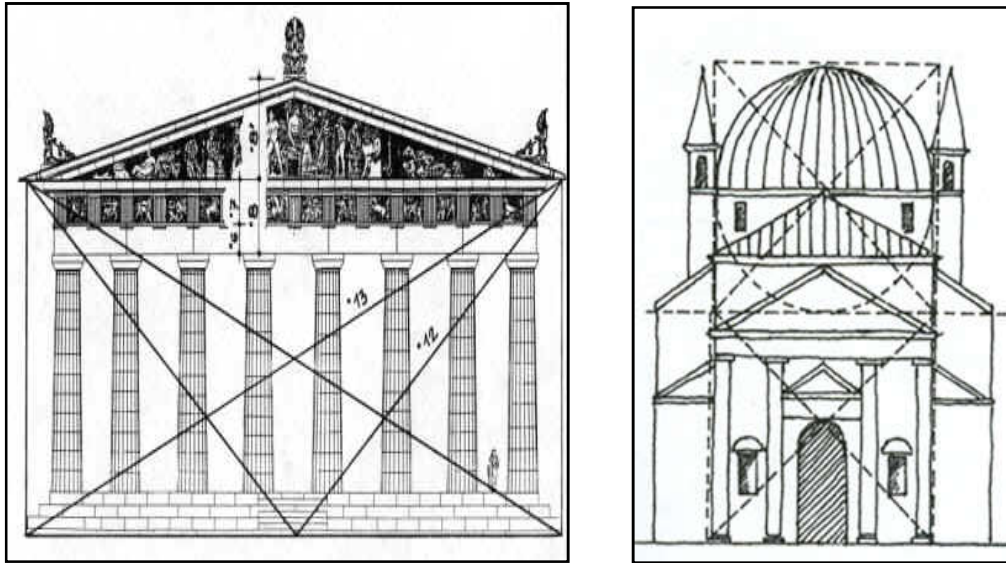


Figure 3.12: La proportion architecturale

<http://allumettepantinois.blogspot.com>

<http://allumettepantinois.blogspot.com>

(Sites consultés le 01-07-2018)

### E- L'ÉCHELLE

C'est l'une des lois fondamentales de la composition urbaine, elle est liée directement à "la proportion"! Mais, cette dernière concerne essentiellement les dimensions propres à la construction, si on étudie ces dimensions par rapport à grande échelle de *référence* en sera dans une autre loi, celle de "l'échelle".

Dans le but de donner une définition simple à cette loi dans le domaine d'urbanisme, on peut dire qu'elle signifiait l'existence d'une correspondance dimensionnelle entre un édifice ou un bâtiment (objet) et un environnement global qualifié en tant que *référence*, et pour notre recherche l'environnement de référence est l'espace urbain.

Le respect total de cette loi assure l'harmonie du tissu urbain et la qualité de son paysage (figure 3.13), puisque les dimensions de chaque édifice doivent être correspondantes à l'environnement de référence. Mais s'il est trop grand, nous le qualifions en tant que "*hors-échelle*", et s'il est trop petit, nous le qualifions en tant que "*n'est pas à l'échelle*"<sup>118</sup>.



**Figure 3.13: Exemple de respect d'échelle à Barcelone.**

Source : <https://www.demotivateur.fr> (Site consulté le 03-07-2018)

Tant que nous utilisons l'échelle humaine à la dimension architecturale, pour que l'espace aménagé (bâti) soit propre et adéquat à l'utilisation (consommation) humaine. L'aménagement urbain doit être aussi référencié pour que nos villes soient attractives et concurrentielles où chaque intervention de recomposition qui s'exerce sur le tissu urbain est adaptée à la composition globale et respectée les normes d'urbanisme autochtones déjà fixes, sinon elle va créer de la fragmentation.

Comme les autres lois de la composition urbaine, l'échelle se trouve fortement présente dans certain modes et absente dans d'autres. Et puisqu'elle est liée à la proportion, l'échelle se trouve fortement dans le mode réglementaire (sauf s'il existe de grandes constructions collectives telles que les barres et les tours) et de degré moins dans le mode traditionnel qui est aménagé fonctionnellement au respect de l'échelle humaine, mais au mode princier elle est rarement respectée à force d'imposât du pouvoir par la réalisation des constructions monumentales. Et bien sur au contraire, le mode libéral est dégagé de cette loi comme il indique son nom. De ce fait, l'échelle est beaucoup plus respectée dans l'architecture classique, et rare dans l'architecture moderne.

## **F- LA MATIÈRE**

Nous avons étudié au préalable autours du sujet des caractères dimensionnels des constructions, et dans cette partie nous engageons dans l'analyse d'un caractère (loi) structural technique, ceux de "*la matière*" ou du "*matériau*", deux termes pour le même sens. C'est l'outil ou l'objet principal dominant que nous utilisons pour construire une forme urbaine, cela influe sur la qualité de la forme et son rôle, ce qui représente l'image de la société et son niveau de vie.

### CHAPITRE III: LA RECOMPOSITION URBAINE

L'ensemble des formes construites du même matériau donne la qualité de la composition urbaine, où ils déterminent les techniques et les formes de mise en œuvre<sup>119</sup>. Par conséquent, l'unité d'une composition urbaine reste persistante quand l'unité de ses matières de construction existe<sup>120</sup>.

À travers le temps, l'homme a développé sa matière de la construction selon le progrès de son mode de vie, où on peut étudier l'histoire et la stratigraphie des villes par l'étude des mutations dans l'utilisation des matériaux et des techniques de construction.

La pierre taillée, le marbre, les voutes et d'autres matériaux de prestige ont marqué les constructions de luxe de l'architecture classique. Au contraire des villes modernes où l'utilisation de nouveaux matériaux de construction (fer, fonte, verre...) symboles de la dominance et de la force des villes modernes (figures 3.14). Alors qu'actuellement, le progrès est vers l'utilisation des matériaux et des technologies durable, respectueux de l'environnement et préservateur des richesses.

Cause de plusieurs facteurs [telle que : la difficulté de garder les caractéristiques de construction classique (ou existent), la cherté de ses matériaux et de ses techniques, les exigences de constructions modernes (disponibilité, facilité, rapidité)...] les actions de recomposition exercées au sein des anciens tissus urbains sont très remarquables, parce qu'ils dégradent l'harmonie et la beauté de la morphologie urbaine. Ce qui fait que ces actions de recomposition devraient être bien ciblés, et fortement adaptés aux caractéristiques déjà fixes (la construction doit s'adapter à la ville).



<https://dailygeekshow.com>



<http://www.decotidien.com>





<https://www.flickr.com>



<lumieresdelaville.net>

**Figures 3.14 : le développement de la matière à travers le temps**

(Sites consultés le 03-07-2018)

## G- LE CARACTÈRE

Est une loi liée directement à celle de "la matière", où elles se déterminent l'image de la forme d'une unité ou d'un espace urbain. On peut connaître la tendance symbolique et donner "le caractère" ou l'identification d'usage d'un élément de la composition urbaine par l'observation de ses qualités et ses éléments esthétiques, où la forme doit exprimer la fonction<sup>121</sup> et la raison d'être.

En fait, le caractère de la construction est observable par ses détails historiques, économiques, culturels..., il exprime et reflète l'image et la qualité de la société qui l'a édifiée. À travers l'histoire, le caractère des villes se change! Chaque société et chaque civilisation cherchent à exprimer sa puissance, sa dominance et son développement par l'innovation d'un caractère de construction propre à elle (la ville Égyptienne, la ville romaine, la ville musulmane, la ville moderne....)

C'est un facteur primordial dans l'architecture classique, où le caractère montre la personnalité et les choix urbains prédestinés par les compositeurs monarchiques. Actuellement, la multiplicité des intervenants urbains menée par la liberté d'interventions de recomposition fait que le caractère est difficile à être défini et que la composition de la ville serait polyvalente. Pour SAÏDOUNI, cette loi est la loi d'esthétique urbaine la plus difficile à observer, puisque nos aires de vie (privés ou publics) sont polyvalents. La

domination de la réglementation, la normalisation, voire l'industrialisation du bâtiment, ont contribué à cet état de choses<sup>122</sup>

## **CONCLUSION**

Dans ce présent chapitre, nous avons essayé de décortiquer la problématique théorique de la recomposition urbaine. D'un autre angle de vision, organisé de la définition au préalable du terme de la composition urbaine, ses modes et ses lois, afin de comprendre les transformations qu'a connues cette discipline à travers l'histoire.

Alors que, la composition urbaine est la manière d'organiser l'espace pour être adéquat à la vie humaine et répondre aux espérances de la société. Cette action doit être précédée par des étapes d'imagination, de réflexion, et de planification afin de garantir le respect des caractéristiques spécifiques de la société et de construire la bonne composition qui reflète sa puissance et son développement.

La composition urbaine à des distincts modes (le traditionnel, le princier, le réglementaire et le libéral) et des lois d'analyse (le contraste, la symétrie, l'équilibre, la proportion, l'échelle, le matériau ou la matière, et le caractère) qui sont de même pour tous les modes. Nous parlons de précis du mode libéral, qui nous reflète par son nom un esprit de liberté totale et de non-lois, mais en réalité est un mode comme les autres, avec une différence dans la pratique rigide de ces lois.

Il existe aussi une autre manière de construire la ville, tellement libérale et sans aucune norme (quelques fois), où le constructeur – investisseur - à une liberté totale et une multitude de choix à exposer sa puissance – monétaire surtout -. Cela existe au niveau des citoyens, des sociétés ou même des gouvernances. Est actuellement une destination choisie dans plusieurs pays au monde, surtout au niveau des pays en voie de développement.

À ce stade, le défi actuellement est de préserver les richesses et de faire face aux extensions anarchiques des espaces urbains, ce qui fait de la stratégie de la recomposition urbaine une obligation et une priorité mondiale, afin de répondre aux besoins des populations urbaines actuelles sans compromettre celles des générations futures. Où l'intervenant peut modifier la composition existante sans la dégrader, par le biais du respect des lois du mode de composition Existant. L'acteur intervenant peut additionner aussi d'autres lois d'analyse et de maîtrise selon ses objectifs.

### *CHAPITRE III: LA RECOMPOSITION URBAINE*

À cette sphère d'étude, et après cette recherche théorique, nous posons la question sur ce phénomène de la recomposition urbaine dans notre pays ? Mais avant il faut connaître quel est l'état de la composition urbaine et ses transformations à travers l'histoire ? Ce que nous essayons de répandre dans le reste de notre recherche.

**CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE.**

**INTRODUCTION**

La ville algérienne comme toutes les villes au reste du monde, a connu des transformations et des recompositions à causes des mutations socioéconomiques.

Depuis l'Antiquité le territoire algérien a connu l'installation de plusieurs civilisations et dynasties, chacune engendre des modifications sur l'espace, et l'aménager selon ses besoins et sa réflexion. C'est pour ça que nous trouvons l'étude de l'espace urbain en Algérie très complexe mais dans en même temps très riche. Où le facteur temps prend de l'ampleur et le facteur lieu (espace) à son importance, puisque chaque phase de l'histoire urbaine en Algérie à ses critères et ses conditions.

Dans ce présent chapitre, nous visons à donner une présentation générale des transformations de l'espace urbain en Algérie par l'approfondissement dans la compréhension des causes et des conséquences ; mais nous nous concentrons ici essentiellement sur la période postcoloniale, puisqu'en 50 ans d'indépendance la ville algérienne est transformée radicalement. La question primordiale que se pose ici : quel est le résultat de cette transformation ? Cela nous oriente à étudier aussi : les causes, les origines et en fin les perspectives de cette transformation.

Le passage par ce chapitre est très important dans la construction de notre recherche, alors que l'objectif est de voir l'état de la ville algérienne d'une façon globale avant d'entamer notre cas d'étude (Annaba) et de comprendre quelle est là l'importance de ce cas d'étude par rapport au reste du pays ?

**4 - 1- ANALYSE CHRONOLOGIQUE**

Dans l'objet de mieux comprendre l'état actuel de nos villes, il est indispensable d'étudier son passé. Puisque, dans chaque phase de notre histoire urbaine nous trouvons une série des phénomènes (politique, économique, social ...) qui intervient d'une façon directe ou indirecte sur la composition des villes. Ces interventions sont des modes de la recomposition, soit d'une façon radicale ou partielle.

À leurs origines, c'étaient des petits groupes humains qui persistent dans des espaces fermés (forteresse...) dynamisés par une économie banale, marqués par une concentration dans l'activité agricole. Alors que, actuellement nous sommes dans la strate des grandes



villes, éclatées sur toutes ses périphéries, ce qui donne l'apparition du phénomène d'extension urbaine (à plusieurs modes).

Dans cette partie de notre travail, nous essayons de donner une présentation modeste de la recomposition urbaine en Algérie, depuis ses origines jusqu'à l'état actuel à travers un passage sur les parties essentielles de l'histoire de notre pays.

### 4- 1- 1- PRÉCOLONIALE

En tant que pays méditerranéen, Sa situation géographique stratégique et sa position attirent et encouragent plusieurs civilisations à occuper ce site et à construire des villes (terroir surtout) pour but d'assurer ses échanges, et renforcer sa dominance sur la Méditerranée, et sur sa région. L'histoire urbaine précoloniale de notre pays est très riche, même si nous ne traitons pas le paléolithique où se trouve une riche histoire humaine, mais nous concentrons l'étude sur les grandes civilisations, depuis la civilisation Numide jusqu'à la présence Ottomane, un ensemble de transformation urbaine a été instauré dans ce territoire. La présence des ruines et des édifices qui restent, donne une image sur cette richesse historique.

Nous traitons en premier "l'Antiquité", où la population amazighe autochtone édifiée un grand royaume "Numidie" avoisinant des phéniciens "Carthage". Cette civilisation Numide (plus de 3000 ans), été un royaume qui domine sur le Nord-africain<sup>123</sup>. Il était marqué par plusieurs villes très importantes telles que Thugga, Théveste, Cirta...

À titre d'exemple, et comme les autres groupements de l'époque, les avantages comparatifs du site naturel, ont encouragé la fondation de la ville de Cirta<sup>124</sup>, qui a été animée par un commerce de troque et un pouvoir politique très importants, Ce qui a donnée l'apparition de l'un des premiers espaces urbains en Algérie

L'occupation romaine, a été installé en Afrique du nord entre 42<sub>avantJC</sub> et 429<sub>aprèsJC</sub><sup>125</sup>. Où elle construit des grandes villes de l'époque, les ruines qui se trouvent actuellement dans plusieurs villes (*Timgad, Tipaza, Djemila...*) nous donnent des leçons sur la maîtrise et le développement des romains dans les domaines d'architecture et d'urbanisme. Ses réseaux de communication (routes...), ses réseaux d'assainissement, ses constructions et son plan d'urbanisme "en damier"... reflètent le développement de la composition urbaine dans cette période. Bien que l'occupation romaine été très forte mais elle a vu sa fin par les

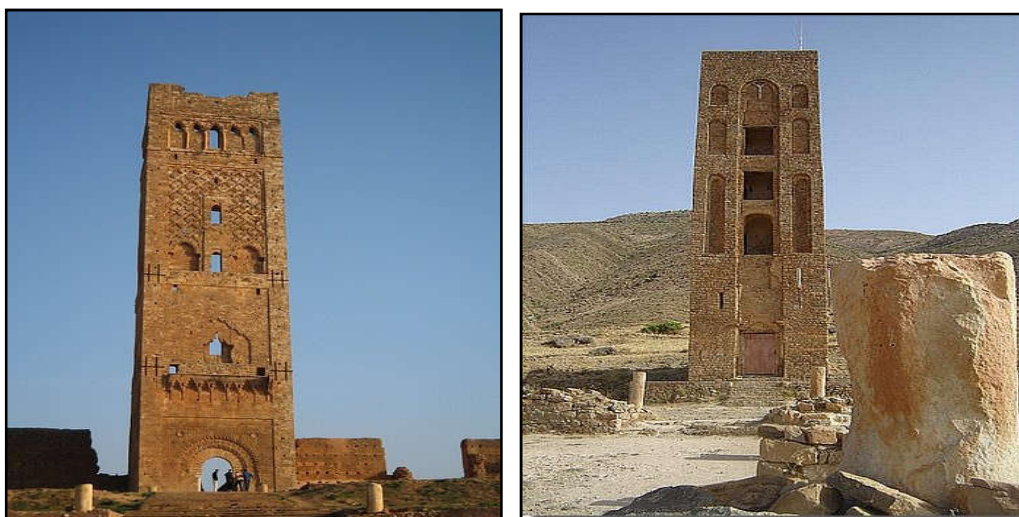
## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

byzantins, sa genèse urbaine reste toujours inspirante pour les autres civilisations et ses villes composent les premiers noyaux d'urbanisation future. Le passage des vandales (455-533) et des byzantins (533- 647), ne laisse pas beaucoup de traces urbaines.

Après, le territoire algérien a connu une nouvelle période très importante, qui a marquée l'histoire de développement urbain, nous parlons ici de l'installation de l'Empire musulman, qui a été marqué par la création des villes très compétitives ce qui est appelé « *les médinas* ».

La conquête arabo-musulmane, donne l'installation de plusieurs dynasties dans les différents coins du territoire algérien : Tihert, Bejaïa, Tlemcen, Mehdia, ....<sup>126</sup>. Chaque dynastie cherche la préservation de son territoire de dominance, et la création d'une unité urbaine présente sa capitale ou son centre de pouvoir. Mais les fortes confrontations entre les diverses dynasties, et l'envie d'imposer les symboles de la plus forte, efface toujours les traces et les constructions des vaincus. Mais après, et à cause de plusieurs facteurs, comme l'abondance, la colonisation française, la dégradation par des facteurs naturels ou humains,... les traces urbaines et les édifices de ces dynasties (ruines) sont très rares, ce qui fait l'étude de cette phase de notre histoire urbaine reste très difficile malgré son importance.

Parmi les dynasties qui sont passées par l'Algérie : les Rostomides, les Fatimides, les Obeidites, les Zirides, les Hammadides, les Hafsides, les Mérinides...



**Figures 4.1 : Quelques traces des dynasties islamiques en Algérie (les Hammadides)**

Source : <https://ar.wikipedia.org> (consulté le 08-10-2018)

Vers 1516, les frères Barberousse ont installé la puissance Ottomane (Turque) en Algérie. Cette dynastie a marqué l'histoire urbaine de notre pays, par la création de

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

plusieurs villes "Casbahs". Le territoire était découpé en quatre régions "Beylicats". Beylik de l'est sa capitale Constantine, Beylik de l'ouest sa capitale Oran (après qu'a été à Mazona et Mascara), Beylik du centre (Dar El Sultane) sa capitale Alger, et celle de Titeri à Média.

La Casbah « *la médina* », à une composition qui concrétise des directives de l'islam : la présence de la Mosquée au sommet (lieu de pouvoir), le marché en bas (lieu d'échanges), tissu urbain très dense, composition homogène, maison ouverte à l'intérieur...

Jusqu'à aujourd'hui la Casbah (centre identitaire historique) à la puissance et l'attractivité due à sa centralité socioculturelle ou même économique. C'est le cas de plusieurs villes algériennes, tels que : Alger, Constantine, Oran, Annaba....



**Figures 4.2 : La dégradation du patrimoine urbain historique en Algérie (les Casbahs)**

Source : <https://www.lesoir.be> (site consulté le 13-10-2018)

Cette période a connu l'occupation des Espagnols de quelques villes côtières (surtout dans l'ouest du littoral : Oran, Mostaganem...), qui laissent des traces urbaines de leurs installations, mais ces traces ont été modifiées par l'intervention des Turques et des Français.

### 4- 1- 2- PENDANT LA COLONISATION FRANÇAISE (1830 – 1962)

Par sa colonisation du territoire Algérien pendant 132 ans, la France a intégré des grandes modifications sur l'espace géographique et urbain. La ville qu'a été avant la colonisation sous forme d'un petit groupement (*médinas*) a connu ses premières mutations avec l'arrivée des colons, où elle est sortie (éclater) hors de ses forteresses et hors tous ses périmètres traditionnels.

Dans le but de bien étudier le phénomène urbain dans cette période de notre histoire, on va découper la période de la colonisation (1830-1962) sous forme de trois parties. Ce

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

découpage est lié directement aux mutations qui a subi la société urbaine en Algérie, suite aux différentes politiques socio-économiques coloniales.

C'était déjà en 1830, que le nord du pays compte environ trois millions d'habitants de différentes origines<sup>127</sup>, 5% à 6% d'entre eux sont des citadins urbains, concentrés dans les grandes villes de cette époque et même d'aujourd'hui (Alger, Oran, Constantine)<sup>128</sup>.

Le tableau 4.1 suivant présente les mutations de la population algériennes ce que montre les grandes recompositions de l'espace urbain à notre pays.

**Tableau 4.1 : La Population urbaine dans l'Algérie du Nord (entre 1886 et 1954)**

<b>Année</b>	<b>Population Totale (hab)</b>	<b>Population Urbaine (hab)</b>	<b>Population Urbaine (en %)</b>	<b>Taux d'Accroissement Annuel de la Population Urbaine (en %)</b>
<b>1886</b>	3 752 037	587 000	15.6	
<b>1906</b>	5 128 051	879 200	18.6	19.2
<b>1926</b>	5 984 115	1 227 600	22.5	20.9
<b>1931</b>	6 469 898	1 403 900	23.8	5.7
<b>1936</b>	7 147 157	1 610 000	24.7	3.78
<b>1948</b>	8 601 350	2 066 000	27.3	10.5
<b>1954</b>	9 433 363	2 434 000	27.0	-1.09

Source : « *Bulletin de statistique générale* » numéro supplémentaire, édition : Imprimerie du Livre, Alger, 1961.

## *CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE*

Les mutations dans la société urbaine dans cette période été caractérisé par les phases suivantes (les grandes phases de la recomposition sociale en Algérie selon les services statistiques de la colonisation française) <sup>129</sup> :

### **– PHASE I : 1830 – 1886**

Ce sont les premières années de l'investissement français dans les villes, par la création des noyaux urbains pour l'installation des services de contrôle et de gestion. Le service "militaire" par ses compétences et son génie, était le seul service responsable des actions d'étude et de réalisation d'une composition urbaine concrétisée l'image « cachet » européen en Algérie.

La démographie algérienne qui était environ trois millions avant 1830 ne cesse de décroître dans cette phase historique, en raison de l'oppression de la colonisation française des peuples autochtones, et de la flambée de maladies infectieuses dangereuses qu'a touchées la population et ont causé tellement de victimes<sup>130</sup>. Malgré ça, le taux d'urbanisation dans cette phase a atteint le seuil de 14% en 1886<sup>131</sup>, à cause de l'attractivité de nouveaux arrivants -des colons- et le développement des villes par l'intégration de nouveaux éléments de la composition urbaine : habitat, commerce, administration, service...

### **– PHASE II : 1886 – 1926**

Le taux d'urbanisation dans cette phase reste toujours en évolution, pour atteindre un taux de 20.2% en 1926 <sup>132</sup>. La composition des villes a clairement développée dans cette phase, par la construction des bâtiments d'habitat pour l'accueil des nouveaux débarquants, et par l'installation des premières zones industrielles.

Les villes, ou les centres urbains ont connu des recompositions très accélérées entre 1886 et 1926, surtout avec la stabilité politique dans ces espaces, due à la domination française et la régression de la révolution autochtone. Ce qui donne la création de 631 centres de colonisation, parmi eux 475 nouveaux villages équipés par les différents services afin d'abriter les colons. Ces centres urbains sont devenus des espaces de vie très attractifs pour les populations locales, à cause de leurs offres d'emploi, de sécurité et d'habitation. Par conséquence, ce réseau de nouveaux villages constitue la niche du réseau de la majorité de nos villes actuellement<sup>133</sup>.

### – PHASE III : 1926 – 1962

C'est une période marquée par l'accentuation du phénomène d'exode rurale<sup>134</sup>; les conséquences des deux guerres mondiales ont un rôle remarquable dans l'accentuation de ce phénomène. La rareté des produits alimentaires en France (la métropole) a donné une nouvelle politique de la gestion du territoire algérien basé sur l'utilisation maximale des terres agricoles, donc l'espace rural devient un espace répulsif des populations locales, qui s'orientent vers les villes et s'installent dans les périphéries, cela donne l'apparition des premiers groupements d'habitats "*type précaires*" auteurs des grandes villes algériennes<sup>135</sup>, cette crise mondiale a donné l'exode de presque 50 000 habitants entre 1910 et 1930<sup>136</sup>. La guerre de libération algérienne qui a déclenchée le premier novembre 1954, a participé aussi dans l'aggravation de ce phénomène, à cause des bombardements et des crimes exercés par les françaises. Cette situation a touché près de 1300 000 habitants entre 1930 et 1954, qui cherchaient la sécurité auteurs de villes ou aux pays avoisinants (Maroc et Tunisie).

L'année 1958, a marqué l'histoire d'urbanisation en Algérie, durant cette année le général De Gaulle a lancé le projet de Constantine qui donne naissance à 1000 nouveaux villages. Ce projet va modifier la composition urbaine de certaines villes surtout avec l'investissement dans le domaine industriel, ce qui influe sur le taux d'urbanisation dans cette période et qui va atteindre le seuil de 29.6% en 1959<sup>137</sup>.

### 4 – 1- 3- À L'INDÉPENDANCE (DU 1962 À NOS JOURS)

C'est une période très importante par ses détails à étudier afin d'enrichir notre recherche. Dans cette période de l'histoire, la ville algérienne a connu des mutations remarquables, tant au niveau urbanistique qu'au niveau démographique. L'ensemble des politiques (urbaine, économique, sociale...) menés par les pouvoirs politiques de l'État algérienne depuis l'aube de l'indépendance, ont influencé sur la composition des villes et du territoire national. Le taux d'urbanisation en 1962 a atteint le seuil de 30% de la population nationale. Ce chiffre a augmenté de 5% en juste 7 ans! À cause de l'aggravation du phénomène d'exode rural qu'a touché une couche sociale rurale très importante à différentes causes<sup>138</sup>. Ce taux reste toujours en croissance, alors que la forme des villes reste en recomposition pour s'adapter aux besoins des nouveaux arrivants : le travail, la résidence, le loisir et les équipements... nous étudions les recompositions de la ville

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

algérienne par l'étude approfondie des chiffres des recensements entre 1966 et 2008 et comprendre ses causes et conséquences (avec une actualisation à nos jours).

Le tableau (4.2) suivant nous donne une vision générale sur la croissance de la population algérienne, mais le plus important pour nous est la croissance dans les espaces urbains, ce qui influe sur la composition et la taille des villes.

**Tableau 4.2 : La croissance des taux d'urbanisation entre 1966 et 2018 en Algérie.**

<b>Années</b>	<b>Population Urbaine</b>	<b>Population Rurale</b>	<b>Population Totale</b>	<b>% Population Urbaine</b>
<b>1966</b>	3 778 482	8 243 518	12 022 000	31.4
<b>1977</b>	6 686 785	10 261 215	16 948 000	40.0
<b>1987</b>	11 444 249	11 594 693	23 038 942	49.7
<b>1998</b>	16 966 937	12 133 926	29 100 863	58.3
<b>2008</b>	22 999 977	11 795 752	34 795 729	66.1
<b>2018</b>	30 657 840	11 570 589	42 228 429	72.6

Source : ONS

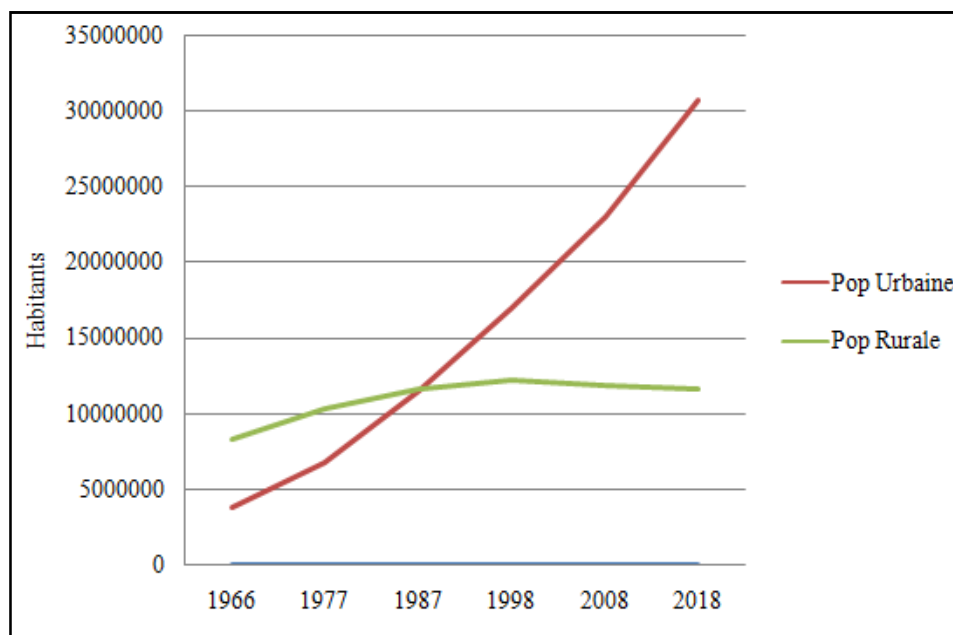


Figure 4.3 : La répartition démographique en Algérie entre 1966 et 2018.

Source : ONS

#### – LA PREMIÈRE PÉRIODE (1962-1966)

C'est la période de transformations quantitatives et qualitatives dans la structure de la société urbaine en Algérie, d'une société agraire rurale à une société urbaine, et d'une ville coloniale française à une ville algérienne arabe. Ces mutations ont été très difficiles, cause de la multitude de défis à tous les niveaux, mais surtout le défi social (éducation, logement, emploi, santé...).

À cette période, les villes ont été très attractives par l'offre de logement (les biens vacants) et par l'offre du travail dans les services surtout. Et alors, avec le retour de la population exilée au Maroc et à la Tunisie... La société algérienne a enregistré un taux d'urbanisation de 31.4 % en 1966, et un taux d'accroissement urbain qui atteint le niveau de 10.2% entre 1954 et 1966 (le plus élevé dans l'histoire de l'Algérie)<sup>139</sup>.

Entre 1962 et 1966, la ville algérienne a connu ses premières recompositions, où les habitants ont modifié leurs endroits de vivre au sein de la ville, pour leurs propres besoins et d'une façon non citoyenne quelque part. Cela est dû d'une part, à leurs propres cultures nomades (interventions sur les tissus existants : expropriation des espaces publics ou communs, transformations au niveau des appartements et des balcons, construction de l'habitat informel aux périphéries...). D'autre part, à la politique générale du pays : socialisme et nationalisme, instabilité...



### – LA DEUXIÈME PÉRIODE (1966 - 1977)

L'État algérien est plus stable dans cette période, où le pouvoir politique a choisi *le socialisme* comme destination politique pour notre pays. Ses choix stratégiques (industrialisation, révolution agraire...) ont exercé une autre recomposition urbaine, marqué par l'exode rural massif, et par l'apparition des nouvelles formes urbaines autour des villes (la politique des pôles : universitaires, industriels, urbains...). Par exemple ; la politique industrielle basée sur les grandes industries qu'a donnée l'aménagement de plus de 70 zones industrielles<sup>140</sup> dans les différentes wilayas. Ces zones ont exercé une recomposition des espaces urbains, chacune à ses propres équipements et infrastructures. Ce qui exerce des extensions urbaines avec l'apparition de l'habitat précaire dans ses alentours, cet habitat offre l'abri à la population d'origine rurale qui a choisi l'exode pour trouver de l'emploi et de la qualité de vie dans la ville.

Pour faire face à la forte demande en logement, L'État s'est engagé dans une nouvelle politique, celle des ZHUN (Zones d'Habitat Urbaine Nouvelle). De grands ensembles autour des villes sous forme de barres! mal aménagés et mal équipés, ce qui donne des cités-dortoirs avec tellement de problèmes et de maux pour les villes. D'un autre côté, pour soutenir la révolution agraire ; le pouvoir central a décidé de créer ce qui appelle *les villages socialistes* (à l'environ de 1000 villages au niveau national), ces villages sont devenus avec le temps de petites unités de concentration urbaine. Et encore, avec l'accroissement démographique rapide de la société algérienne dans cette période ils sont devenus des communes, donc de grandes unités urbaines au sein des terres agricoles fertiles.

Entre 1966 et 1977, les offices nationaux ont enregistré un taux d'accroissement urbain entre 2.5% et 3.5%<sup>141</sup> (l'un des plus élevés dans l'histoire de l'Algérie indépendante), mais le plus remarquable dans cette période est l'exode rural *massif*. À l'environ de 1.7 million d'habitants ont été déplacés vers les villes, c'est à la moyenne de 100 000 hab/ans<sup>142</sup>, cause de l'attractivité de ces dernières (travail, logement, services...).

Cet exode a touché surtout les villes classées « *pôle de développement* » dans le SNAT, tels que “ Alger, Annaba, Constantine, Oran”, la concentration d'industrie et d'équipement de service dans ces villes attire les populations des régions internes, qui s'installent dans des quartiers illicites et précaires. De ce fait, ces villes et d'autres ont beaucoup souffert de

cette situation tant au niveau urbain (morphologie et forme) qu'au niveau social (forte demande des services et d'équipement, maux sociaux...).

### – LA TROISIÈME PÉRIODE (1977 – 1987)

Les mutations de la société algérienne dans la période précédente ont influé directement sur les caractéristiques urbaines de cette période. Le pouvoir central s'est trouvé face à une forte demande en logement dans les espaces urbains, et face à une prolifération catastrophique de l'habitat précaire et de ses problèmes. Face à ces défis, la prise en urgence d'une nouvelle politique de relogement et de gestion urbaine est indispensable, ce qui était programmée dans les deux plans quinquennaux (1980 – 1984) et (1985 – 1989) où nous trouvons une grande importance au domaine de l'habitat.

Notre pays a connu une forte recomposition urbaine dans cette période, à cause de l'apparition des nouvelles unités urbaines (villes) après le nouveau découpage administratif de 1984, et de la construction des grands ensembles urbains pour répondre à la demande. Mais aussi cause de la libération des *constructions individuelles privées*<sup>143</sup> dans une sphère de lutte contre le déséquilibre régional, et afin de faire face à l'exode rural et l'immigration interne.

Le recensement de 1987 indique que le taux d'urbanisation a atteint le niveau de 49.6% et le taux d'accroissement urbain dans cette période était de 5.52%<sup>144</sup> -la ville reste toujours très attractive-

### – LA QUATRIÈME PÉRIODE (1987 – 1998)

C'est une période très difficile pour la ville algérienne, la gravité des crises (sociale, sécuritaire, économique...) qui ont touché notre pays entre 1987 et 1998, fait que l'espace urbain et sa gestion ne soit pas dans les priorités d'état.

La ville dans cette période se gonfle et s'éclate cause des forts déplacements de la population (exode) vers les villes les plus stables et les plus sécuritaires. L'habitat précaire, les quartiers illicites, l'habitat informel, les extensions anarchiques... ont devenu une réalité qui existe dans l'ensemble des villes (surtout les grandes : Alger, Oran, Annaba, Constantine). Alors que, la ville algérienne a connu de grandes recompositions socio-économiques et morphologiques dans une très courte durée, et les conséquences négatives de cette crise ont marqué l'histoire de nos villes pour longtemps.

Les prix des terrains et des immeubles dans la ville ont été à la hausse, conséquence de la forte demande et d'absence du rôle d'état régulateur, cela laisse la place aux phénomènes de spéculation et de trafic des transactions foncières. Ce qui enjointrait un éclatement des aires urbaines marqué par des extensions –partout- non planifiées et mal maîtrisées sur des périphéries généralement agraires et fertiles, avec l'accentuation de la conurbation et des recompositions anarchiques des tissus urbains. Nous parlons ici d'une situation de crise urbaine, la ville dans cette période a perdu ses limites et surtout ses principes d'aménagement, d'harmonie et d'organisation.

Le taux d'accroissement urbain dans cette période était de 3.57%, le nombre des villes était développé de 447 en 1977 à 579 en 1998 et le taux d'urbanisation en 1998 a atteint le seuil de 58.3%, donc la société algérienne est passée d'une société rurale à une société majoritairement urbaine<sup>145</sup>.

### – LA CINQUIÈME PÉRIODE (1998 – NOS JOURS)

C'est une période très coûteuse et très difficile à gérer, puisque l'état se trouvait face à une réalité urbaine catastrophique à tous les niveaux, due aux multiples causes des périodes précédentes. Le retour de la stabilité sécuritaire et politique de notre pays, avec les défis (obligation même) de transition vers l'économie du marché (du socialisme au capitalisme) ont exigé la prise en charge de la gestion des espaces urbains : en terme de planification, de réalisation, de coopération, de suivi et de gestion... surtout que le trésor national était dans ses bonnes situations financières suite à la hausse des prix des hydrocarbures au niveau international.

L'état qui a été au passé l'acteur dominant dans les mécanismes de la gestion urbaine, a donné dans cette période l'opportunité de participation aux autres acteurs, et devenu ensuite l'acteur *régulateur* et/ou *contrôleur*<sup>146</sup>. Ce qui va être concrétisé par les *grands projets urbains*, qui sont fondés sur la concertation, la coordination et le partenariat entre tous les acteurs urbains (pouvoir public, acteurs privés, société civile ...).

De ce fait, et afin d'améliorer l'état des villes algériennes, plusieurs projets de recomposition ont été lancés, dans le but de la valorisation du foncier (mal occupés, friches, poches vides...) et de la maîtrise (ralentissement) des extensions anarchiques sur les périphéries. Selon l'architecte HAFIANE. A (2007)<sup>147</sup>: cause de la fortune qu'a connue notre pays dans les années deux-milles, un nouveau contexte urbain était mis en place,

## *CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE*

marqué par la programmation et la concrétisation de grands projets d'infrastructures et de constructions. Ce contexte a exercé une recomposition urbaine de nos villes, en parallèle des recompositions socioéconomiques de notre société.

D'une façon globale, cette période marquée essentiellement par :

- La régression de taux d'accroissement : 1.61% (1998 – 2008) qu'a été 2.1% (1987 – 1998), ce qui présente le changement dans la culture de la société algérienne.
- La régression dans le taux d'accroissement urbain : 2.19% (1998 – 2008) qu'a été 3.35% (1987 – 1998), à cause de la stabilité de la population dans les différentes régions et le changement dans la culture de la société urbaine.
- Le taux d'urbanisation 65.94% (58.27 en 1998), population majoritairement urbaine.
- L'apparition des nouvelles formes d'habitat, afin de donner la possibilité d'accès au logement à toutes les couches sociales (ADEEL, LSP, Social, Lotissement, Auto Construction...).
- La libération des transactions dans le domaine foncier.
- La lutte contre l'habitat précaire et la régularisation des quartiers informels.
- L'éclatement morphologique des grandes villes, surtout par la création des grands quartiers périphériques et des nouvelles villes (Ali Mendjeli à Constantine, Sidi Abdallah à Alger, Draa Errich à Annaba...).

La ville algérienne, tout au long de son histoire a connu des grandes recompositions (sociales, économiques et morphologiques). L'étude approfondie de ces recompositions nous amène à comprendre ses causes et ses conséquences et à connaître les grandes mutations de nos villes. La politique générale ou la philosophie suit par chaque pouvoir dans les différentes phases historique, a donné une composition urbaine différente de l'autre. Dans l'Algérie indépendante, la ville de l'époque socialiste n'est plus celle de l'époque libérale, c'est depuis 1990 la ville algérienne à vécu un éclatement fort à tous les niveaux (démographique, étalement...). Alors, pour mieux structurer notre recherche et pour mieux comprendre la recomposition urbaine en Algérie, on est obligé d'étudier les différentes politiques urbaine, leurs causes et leurs conséquences pour trouver les défiances de chacune et de connaître la source des problèmes qui touchent nos villes d'aujourd'hui.

#### **4- 2- LES POLITIQUES DE LA RECOMPOSITION URBAINES EN ALGÉRIE**

Après la présentation du déroulement des recompositions urbaines en Algérie par cette étude approfondie des différentes phases historiques. Le traitement du rôle de la politique étatique et de ses décisions (ses résultats) dans ce domaine est indispensable pour mieux comprendre l'état actuel de nos villes.

Dans cette partie de notre travail, on va cibler la période postcoloniale, puisque après 1962 le tissu urbain en Algérie a connu des recompositions très accélérées, marquées par les quatre découpages administratifs en 23 ans seulement ! Et par l'accroissement rapide du taux d'urbanisation qui atteint le niveau de 72.63% en 2018<sup>148</sup> ! L'étude des politiques se passe essentiellement par l'étude des instruments d'urbanisme et d'aménagement.

Dans la sphère de la politique socialiste, la planification en Algérie se fait par les plans nationaux (triennaux, quadriennaux, quinquennaux...) malgré la présence des instruments tel que le PUD (Plan d'Urbanisme Directeur) mais son rôle était très minime<sup>149</sup>. Alors que, au cours des années 1980, les instruments d'urbanisme ont pris la place dans la gestion urbaine en Algérie surtout avec le lancement des instruments de planification territoriaux (SNAT, SEPT, SDAAM, PAW, PAC...), dont ils ont besoin aux instruments d'urbanisme locaux (PDAU, POS) pour assurer un développement convenable et global.

##### **4 – 2 -1 LE PLAN D'URBANISME DIRECTEUR ( PUD )**

C'est l'un des instruments de la planification socio-économique<sup>150</sup> dans cette période en Algérie, ses origines remontent à la période coloniale, il était lancé en 1958 par le législateur colonial dans le cadre du plan de Constantine<sup>151</sup>, il est instauré réellement après la promulgation du décret 73-29 du 8 juillet 1973. Ce plan reste en utilisation par les services communaux jusqu'aux années 1990.

Le PUD n'était qu'un plan de forme sans véritable rôle décisionnel, il donne les orientations de l'affectation des terrains dans la ville selon les orientations de la Charte d'Athènes (le zoning), mais le Plan Communal de Développement (PCD) été la référence de planification (puissance financière) qui trace les projets et les interventions urbaines futures selon la volonté du pouvoir local et l'affectation du Wali, qu'est au rôle de représentant du pouvoir central.

L'apparition des PUD en tant que plans d'orientation pour les grandes et moyennes villes, est accompagnée par l'apparition des PUP (Plan d'Urbanisme Provisoire) pour les petites

villes semi-urbaines, et les PMU (Plan de Modernisation urbaine) pour la modernisation et l'aménagement des tissus urbains des 39 grandes villes. Ces deux plans ont été instaurés afin de faire face aux défiances des, mais ils n'ont jamais été actualisés depuis 1960<sup>152</sup>.

L'ordonnance n°74-26 du 20 février 1974 portant la constitution des réserves foncière au profit des communes, cette ordonnance a donné une nouvelle configuration des espaces urbaines, surtout qu'il a donné l'apparition officielle d'une nouvelle forme urbaine, celle des "Lotissements" (forme d'habitat individuel). Cette politique va participer massivement dans l'extension anarchique des villes, surtout avec l'apparition des grands ensembles d'habitat collectif (ZHUN et HLM) lancé en 1974<sup>153</sup>.

Alors, ces années ont marqué l'histoire urbaine en Algérie, par la multitude des actions de recomposition (volontaristes surtout), tels que : la politique des lotissements, les grands projets d'équipements (universités, hôpitaux, zones industrielles...), les grands ensembles d'habitat collectif... Ces actions ont configuré l'image urbaine à notre pays.

Au niveau communal, l'importance était cédée aux PCD, alors que les plans d'urbanisme n'ont pas de grand impact (des orientations générales). Surtout que la répartition des équipements (des projets) dans cette période gérée par un outil décisionnel qui s'appelle "la grille théorique d'équipement"<sup>154</sup>.

Élaborée en 1975 par la CADAT et BEREG, la grille théorique d'équipement est un outil (instrument) de planification urbaine basée sur une démarche théorique de la programmation et de la répartition des équipements et des projets publics, selon des unités urbaines de 3500 habitants qui s'appellent unité de voisinage<sup>155</sup>.

La surface et la forme des constructions abritant les équipements (scolaire, santé, administration...) sont calculés selon le nombre d'utilisateurs prévisionnels d'une manière strictement théorique. Cette politique a enjoint des déséquilibres au niveau national et participe dans l'accentuation du phénomène de l'exode rural vers des régions ou des villes (celle du nord surtout) plus aménagées et plus équipées en terme de quantité et de qualité par les différents types d'équipement.

### 4 – 2 -2 LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME (PDAU)

À la fin des années 1980, l'Algérie a connu un nouveau mode de gouvernance libéral, basé sur la décentralisation et l'ouverture politico-économique, vécu par l'approbation de la nouvelle constitution en 1989. Cette situation a touché aussi le domaine d'urbanisme dans tous ses niveaux, après l'instauration des lignes majeures

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

d'aménagement de territoire en 1987 - et avant <sup>156</sup>, qui a donné naissance à un arsenal d'instrument d'aménagement de territoire telle que: le SNAT, le SRAT, le PAW... L'année de 1990, été l'année de la prise en charge opérationnelle du niveau local, où un arsenal de lois et de décrets sont adoptés cette année<sup>157</sup> pour but de réorganiser l'aménagement et la gestion dans les unités territoriales de base.

Alors que la loi 29/90 relative à l'aménagement et l'urbanisme a donné naissance à un instrument très important sous l'appellation du "Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme" "PDAU" est «*un guide de gestion et de prévision, pour les décideurs locaux, et un programme d'équipement et d'infrastructure, pour la ville ou l'agglomération, et un zonage du territoire communal...*»<sup>158</sup>.

Il remplace pratiquement l'ancien PUD, en tant qu'un nouvel outil de la planification et de la programmation des interventions d'aménagement et d'urbanisme au niveau communal, selon les orientations des instruments d'aménagement territorial (Figure 4.4) mais aussi, il fixe clairement les lignes directrices des Plans d'Occupation des Sols "POS".

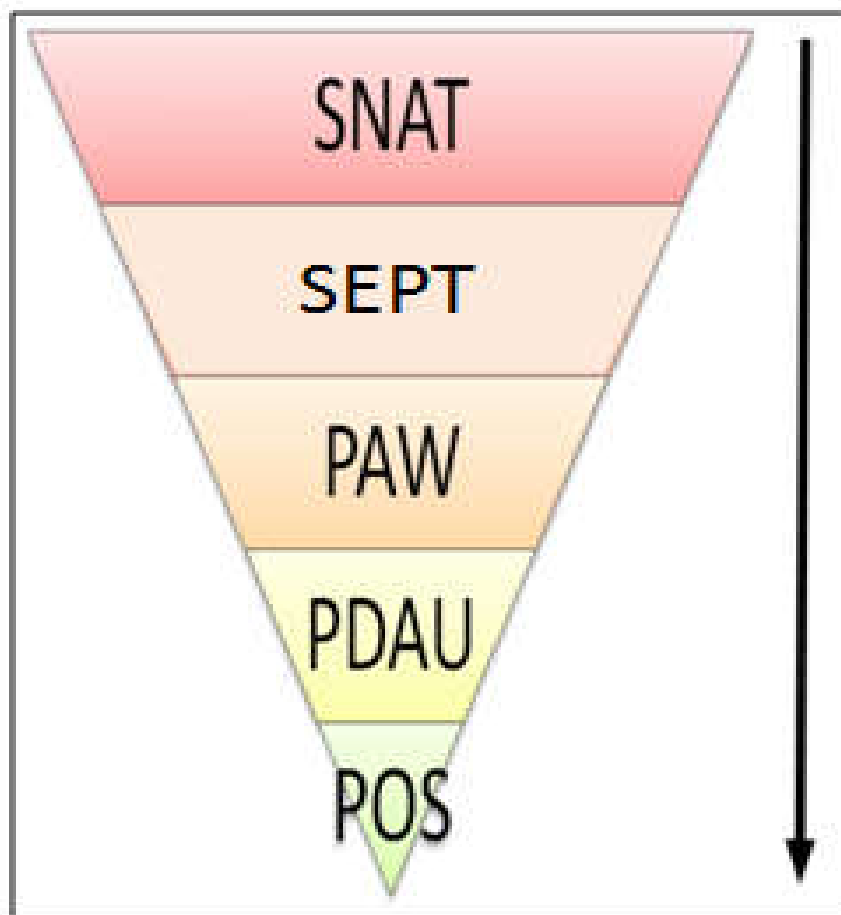


Figure 4.4 : Les instruments du rang national au niveau du quartier.

Source : auteur.

L'élaboration des PDAU s'est faite (normalement) par la participation d'un ensemble d'acteurs urbains : les autorités locales, les différents acteurs public et privé, la société civile... La concertation et la coordination entre les acteurs donnent au PDAU la force d'exécution et la fiabilité en tant qu'instrument de planification et d'orientation à différents termes (court, moyen et long). Soit au niveau d'une commune ou d'une agglomération à plusieurs communes, proches territorialement (la présence surtout de la conurbation) avec des problèmes communs, ce qui on appelle "*l'intercommunalité*" (PDAU intercommunal).

Cet instrument, dirige la consommation de l'espace au niveau urbain d'une façon rationnelle<sup>159</sup>. Alors qu'il assure la délimitation et la préservation des servitudes et des aires sensibles (terres agricoles, zones montagneuses, sites historiques...), et en même temps, assure la protection des citoyens par la délimitation des zones à risques, soit naturelles ou soit anthropiques.

Le PDAU fixe les limites des secteurs (Figure 4.5) :

➤ **SECTEUR URBANISÉ**

C'est la partie de la ville qui est déjà urbanisée, et qui a besoin d'interventions de réaménagement ou d'amélioration. Ces actions seront programmées à court terme (moins de 5 ans).

➤ **SECTEUR À URBANISER**

C'est l'espace de la ville qui va être aménagée par l'installation des projets d'urbanisme. Sa limitation est indispensable afin de faire face aux occupations illicites. Ces projets seront programmés à court terme (5 à 10 ans)

➤ **SECTEUR À URBANISATION FUTURE**

C'est l'espace de la ville qui va connaître l'extension du cadre bâti au futur. Cet espace doit être bien protégé pour éviter les installations anarchiques qui vont enjoinde des difficultés de gestion et de maîtrise. Ces extensions seront programmées à long terme (entre 10 et 20 ans).

➤ **SECTEUR NON URBANISABLE**

À différentes causes, ces espaces sont particuliers, sensibles et non urbanisables jusqu'à la disparition des raisons de protection (les servitudes par exemple).





**Figure 4.5 : Les secteurs fixés par le PDAU**

Source : auteur

Bien que le PDAU était instauré institutionnellement depuis 1990, mais plusieurs communes étaient incapable de la concrétiser réellement sur terrain (hors papier). On peut résumer les causes de la non fonctionnalité de PDAU dans<sup>160</sup>:

- La lourdeur du processus de la préparation de cet instrument aux termes de coût, de compétences et de temps.
- La multitude d'intervenant, ce qui donne la lenteur de l'action, entre les procédures administratives et la complexité de la procédure d'élaboration.
- est un instrument "dépassé par le temps", face à la rapidité des extensions anarchiques et l'absence du rôle de la police urbaine.
- L'interaction avec d'autres instruments surtout dans les grandes villes.
- Le pouvoir qu'a la décision politique centrale, qui lance des grands projets sans respect des recommandations des PDAU.

#### 4 – 2 -3 LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Est un instrument établi conformément à la loi 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, il doit être élaboré selon les dispositions fixées au préalable dans le PDAU. C'est un instrument qui à la qualification de définir les droits d'utilisation et de construction des parcelles. Comme il est "hiérarchiquement" intermédiaire, entre le PDAU en tant qu'instruments de planification stratégique pour la commune, et les documents d'intervention au niveau des quartiers (les permis : de construire, de démolir, ...).

Le POS, est un instrument au rang d'un projet de composition urbaine, puisqu'il fixe les orientations d'urbanisme et les interventions de recomposition à mener dans un moyen terme (5 à 10 ans), et dans l'article 31 de la loi 90-29, nous trouvons aussi que le POS fixe les éléments suivants:

- La forme de la composition urbaine: d'une façon précise et détaillée.

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

- La délimitation des emprises réservées: aux ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, et les terrains agricoles.
- La fixation des droits d'utilisation des sols: les fonctions autorisées ou interdites et les conditions à remplir.
- La fixation des droits à construire: en termes de quantité minimale ou maximale de construction.
- La définition des types de constructions autorisée: la réglementation par type de construction est utilisée surtout pour les médinas.
- La fixation de certains points d'aspect extérieur des constructions.
- La définition des différentes servitudes dans la ville.
- La précision cartographique des quartiers, rues, monuments et sites à protéger à rénover et à restaurer.

De ce fait, le POS est un instrument indispensable pour la bonne gestion des espaces urbains, ses détails donnent aux différents acteurs urbains le pouvoir et la possibilité de garantir une bonne recomposition urbaine afin d'améliorer la qualité de son environnement et de répondre aux attentes fines de la société. Surtout que l'élaboration du POS n'est pas assez complexe comme les autres instruments ; mais cet instrument est face à une urbanisation très accélérées à différents termes : en terme d'extension (formelle et informelle), en terme de transformation (dégradation...) et en terme d'interventions (ponctuelles, non planifiées...).

La faiblesse de l'exécution des lois sur terrain à cause de l'absence des services de contrôle et donne des recompositions anarchiques à nos villes. Cela fait que le manque d'harmonie et de la cohérence dans les formes urbaines est observable aux niveaux de l'ensemble des villes algériennes.

Par conclusion, nous affirmons que le taux d'urbanisation en Algérie était toujours en augmentation depuis 1962, il atteint le seuil de 72.63% après 2018<sup>161</sup>, cette concentration humaine nécessite l'instauration des grands projets bien planifiés pour répondre aux différents besoins (logement, équipements...) et pour faire face à l'anarchie dans les villes. Au cours des premières années d'indépendance, l'Algérie a opté pour le modèle socialiste, donc tout est planifié à travers *des plans de développement*. L'état centraliste volontariste et en tant qu'acteur unique et majeur gère la programmation et la réalisation des projets dans l'ensemble du territoire national. Des grands projets comme : les zones industrielles et

les grands ensembles (ZHUN, HLM...) ont exercé des grandes recompositions (directes et/ou indirectes) des tissus urbains.

À cause de la grande crise socioéconomique qui a touchée notre pays à la fin des années 1980, l'Algérie a changé d'orientation pour aller vers l'ouverture économique et la décentralisation administrative, ce qui donne un bouleversement dans la politique urbaine marqué par l'élaboration des nouveaux plans d'aménagement et d'urbanisme mais surtout la libération du marché foncière. Le PDAU et le POS sont les instruments affectés pour les pouvoirs locaux afin de participer dans l'amélioration de ses territoires.

### **4 - 2 - 4 Nouveaux instruments de la maîtrise des espaces urbains : Quel impact sur la recomposition urbaine ?**

#### **A- le Schéma de Cohérence Urbaine (SCU).**

À la fin des années 1990, l'Algérie a pris l'engagement dans plusieurs accords internationaux prend en charge la notion de développement durable (Kyôto, Rio, Istanbul 1 et 2, PNUD...). Ces engagements ont influencé sur la politique urbaine locale par l'intégration des notions de durabilité dans les instruments d'urbanisme, ce qui apparait surtout dans la loi 06-06 du 20 février 2006 relative à l'orientation de la ville, qui a donnée naissance à un nouvel instrument sous l'appellation du SCU.

Est un instrument en forme de projet, ses objectifs sont : la cohérence urbaine, la fonctionnalité des entités urbaines, la maîtrise et la gestion de l'espace urbain. Alors qu'il a connues des contradictions avec le PDAU !

Le passage par l'étude du SCU dans le développement de notre recherche est indispensable, puisqu'il présente un autre instrument de la gestion urbaine comme le PDAU et le POS. Il vient encore pour donner une nouvelle orientation à la politique urbaine en Algérie, celle de la durabilité.

Le Schéma de Cohérence Urbaine peut être défini comme étant l'outil qui vient pour assurer la liaison et la complémentarité entre les différents niveaux de la planification en Algérie : le territorial, le local, l'urbain... Dans un contexte d'une stratégie à moyen terme (15 à 20 ans) participative entre l'ensemble des acteurs. Ce qui assure la prise en charge de l'aspect durable à l'échelle local en synergie d'une politique d'aménagement national durable <sup>162</sup>.

Le SCU couvre l'ensemble des territoires qui ont des relations socioéconomiques quotidiennes avec la ville centre (air d'influence), où elle exerce fortement sa domination.

C'est un périmètre défini « *pertinent* » à cause des échanges importants entre ses composantes<sup>163</sup>. Le périmètre doit comporter : l'espace urbain et périurbain, toutes les couches sociales, le cadre bâti et non bâti (naturel, protégé, public...), activités économiques tertiaires, industrielles, artisanales et aussi agricoles.

### Les objectifs essentiels du SCU sont :

- Donner une vision d'avenir (perspective) durable à la ville.
- Réduire les dysfonctionnements entre les différentes interventions, et entre les différents intervenants, par la concertation et la coordination.
- Assurer la transversalité et la cohérence intersectorielle, avec le respect des orientations des plans d'aménagements territoriaux (SNAT, SRAT...) pour assurer une vraie adéquation.
- Intégrer la cohérence dans les programmes d'aménagement et d'urbanisme au niveau local.
- Prise en charge les principes de développement durable, par l'intégration de ses piliers (économie, société, environnement) dans une logique globale et une démarche systémique.
- La participation de l'ensemble des acteurs de l'espace urbain (public, privé, société...) dans toutes ses étapes d'élaboration et de concrétisation.

### Les caractéristiques du Schéma de Cohérence Urbaine<sup>164</sup>

Le SCU en tant qu'instrument de planification et de gestion urbaine, à des caractéristiques spécifiques qui donnent sa différence et sa pertinence par rapport aux autres instruments d'aménagement et d'urbanisme. Alors que le SCU est un :

- **Projet stratégique** : puisqu'il fixe les orientations futures de l'espace urbain, pour un délai de vingt-cinq ans (presque une génération). Ces orientations doivent être préparées par un travail de concertation entre les différents acteurs urbains.
- **Outil de cohérence**: le SCU doit étudier l'ensemble des interventions (existantes ou programmées) dans les différents secteurs, afin de trouver la cohérence et l'harmonie dans la programmation à venir.
- **Projet politique** : c'est une concrétisation de la volonté politique générale sous forme d'un projet de développement territorial. Alors il doit assurer la cohérence et

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

la complémentarité entre l'ensemble des politiques sectorielles pour assurer le développement global.

- **Projet de Métropole** : la limitation de l'aire d'étude du SCU, se fixe par la continuité de l'espace urbain en termes de cadre bâti et de l'aire d'influence pour une ou plusieurs communes avoisinantes.

Pour que le SCU atteigne ses objectifs de durabilité et assure l'équilibre entre l'environnement, la société et l'économie dans l'espace urbain. Il doit s'assurer que ses étapes de concrétisation sont structurées (axées) dans les points suivants<sup>165</sup> :

- Le ralentissement des extensions urbaines par l'intervention dans le cadre bâti existant: pré-exploitation des friches (militaires, industrielles...) avec la valorisation des terrains mal exploités. Sous forme d'une stratégie de la recomposition urbaine.
- La prise en conscience des risques (naturels, anthropiques, sociaux...) et l'élaboration des plans de prévention et de protection.
- Le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale à travers des politiques d'intégration de l'ensemble des couches sociales dans la ville (lutte contre tout type de marginalité).
- L'aménagement de cadre de vie et sa mise à niveau, pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants dans toutes ses dimensions.
- La protection des espaces sensibles et des sites à valeurs (historique, naturelle, culturelle...), avec la maîtrise du foncier en tant qu'une richesse à protéger.
- La valorisation des richesses locales afin de garantir une économie soutenable, endogène et durable.
- La cohérence entre les différentes composantes de l'aire urbaine (économie, société, environnement, cadre bâti et non bâti...), et l'équilibrage entre les besoins de la ville et l'existence de ses richesses (naturel, financière, humaine...). L'espace urbain doit être dans une harmonie maximale, ce qui est garanti par la participation et l'intégration de l'ensemble des acteurs.

Le SCU est un instrument qui vient pour améliorer la planification et l'intervention dans les espaces urbains. Malgré l'existence d'autres instruments en amont et en aval, les

viles souffrent toujours de l'anarchie et de l'incohérence à cause de l'absence d'un outil efficace qu'organise une stratégie globale (intersectorielle) d'intervention.

La loi 06-06 du 20 février 2006 relative à l'orientation de la ville, a instauré pour ce domaine une nouvelle politique basée sur les fondements du développement durable, où elle a donné naissance au SCU. La limitation de son aire d'intervention exige l'apparition d'un nouveau niveau territorial entre l'unité de la wilaya et de celle de la commune ce qui nous appelons l'intercommunalité. Mais cette dernière n'est pas présente dans l'ensemble des wilayas de l'Algérie, c'est pour ça que le SCU est doté pour juste quelques aires urbaines dans les grandes villes (Oran, Alger, Annaba, Constantine...).

Actuellement, On n'est pas capable encore d'évaluer l'impact du SCU sur les espaces urbains cause de sa nouveauté, bien que son importance en tant qu'outil de cohérence entre les interventions sectorielles et les composantes de la ville est indispensable. Mais l'interrelation entre le SCU et les autres instruments surtout le PDAU n'est pas bien décrit ce qui peut engendrer des problèmes.

Notre cas d'étude, la ville d'Annaba est dotée d'un SCU depuis 2006, qui vient pour trouver la cohérence et l'harmonie entre les composantes d'une nouvelle aire d'étude autre que celui fixé dans le PADU en tant qu'intercommunal (c'est l'intercommunal du PDAU: Annaba, El Bouni, Sidi Ammar, El Hadjar + Seraidi). Selon le SCU chaque commune a des caractéristiques fonctionnelles spécifiques, cela donne une unité globale forte par la différenciation et la complémentarité de ses composantes

### **B - L'agenda 21 Local : La recomposition durable des espaces urbains**

Dans le contexte du changement dans la politique urbaine locale, l'Algérie a engagé dans un nouveau défi de la concrétisation des orientations de développement durable par un instrument qui s'appelle *L'Agenda 21 local*. C'est un instrument (comme l'indique son nom) opérationnel, mise pour objet de planifier une stratégie de développement durable pour un territoire précis<sup>166</sup>.

Il n'existe pas d'une forme standard de l'Agenda 21, chaque collectivité doit l'adopter selon ses caractéristiques spécifiques (naturels, sociaux, économiques...). Il doit être élaboré par la participation de l'ensemble des acteurs locaux, afin d'assurer la protection de

## *CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE*

l'environnement, le progrès social et le développement économique. L'Agenda 21 Local trace des objectifs (programmes) à court, moyen et long terme.

L'agenda 21 repose sur six principes<sup>167</sup> :

- 1) La solidarité et à la lutte contre l'exclusion, il est lié au respect de la dignité humaine, à l'intégrité physique et morale de l'homme mais également à la dégradation de l'environnement qui touche en première ligne les plus démunis, sachant que la pauvreté est elle-même peut être une source de cette dégradation,
- 2) Jeter un pont entre le niveau global et le niveau local en mettant en exergue les impacts sur les phénomènes globaux de la superposition des décisions locales ; cette notion légitime la collectivité locale comme échelle de concrétisation du développement durable,
- 3) la participation de la société civile : le développement durable introduit la nécessité d'une concertation avec les groupes sociaux concernés, avant toute prise de décision engageant les populations et leur devenir.
- 4) La nécessité pour les États de mettre en place des procédures d'évaluation des impacts, des coûts d'investissements qui permettent aux citoyens d'optimiser l'efficacité des politiques publiques.
- 5) L'introduction du concept de la gouvernance, qui concerne la dimension spatiale d'une forme de régulation des rapports entre unités productives (hiérarchie, sous-traitance, partenariat...)

L'engagement de l'Algérie dans plusieurs conventions avec la communauté internationale dans le domaine de la protection de l'environnement et de développement durable, a donné l'apparition des lois et des programmes au niveau national (traitement des déchets, protection des zones côtières, lutte contre la désertification ...). Cette politique est enregistrée comme étant les premières étapes de l'adoption de l'Agenda 21. Parmi les engagements internationaux de l'Algérie dans l'élaboration de l'Agenda 21 nous citons à titre d'exemple :

- Le choix d'une ville pilote exemplaire de l'Agenda 21 local, cas de la ville de Blida<sup>168</sup> : la première étape d'expérimenter le choix été d'élaboré une gestion urbaine environnementale plus moderne et plus efficace à travers le secteur de la gestion des déchets (coopération Algero-Allemande.)<sup>169</sup>. Les objectifs du projet

sont : l'intégration du développement durable et de la protection de l'environnement dans la planification locale, la participation de l'ensemble des acteurs locaux dans le processus, et la création d'une organisation locale « *comité 21 local* » pour concevoir un plan d'action local qui vise au développement durable de Blida.

- Le Comité 21(2003)<sup>170</sup> : est un accord entre plusieurs partenaires internationaux (PNUD, UN-Habitat...) et régionaux (méditerranéens : Comité 21 français, d'ENDA Europe...), vise le partenariat entre ces acteurs afin de concrétiser les orientations de l'Agenda 21 aux niveaux local, sous le slogan de « *Penser globalement et agir localement* »<sup>171</sup>

Alors, l'agenda 21 local est un outil de concrétisation des théories de développement durable (au niveau local), sa pertinence est dans sa capacité de bien diagnostiquer les problèmes d'espace urbain, et de tracer des stratégies de recomposition pour faire face à ces problèmes, et bien sûr de suivre (d'évaluer) le processus de sa concrétisation. D'autre terme, l'intégration de cet outil dans la recomposition des espaces urbains est indispensable, surtout que nos villes souffrent d'un cumul de dégradation de plusieurs années, ce qui fait que notre intervention doit être globale et durable afin d'éviter ces problèmes au futur.

### **4 – 2 – 5 L'EFFICACITÉ DES INSTRUMENTS D'URBANISME FACE À LA PROBLÉMATIQUE FONCIÈRE EN ALGÉRIE**

Malgré l'instauration de multiples instruments d'aménagement et d'urbanisme, la ville algérienne souffre toujours de l'incohérence et de la désorganisation suite à plusieurs facteurs, mais "le foncier" est l'un des plus importants.

La disponibilité, la qualité, la gestion, le tarif... sont des grands problèmes autour du foncier, qui complexent la maîtrise de nos espaces. Alors que cette situation n'est pas une actualité, mais un résultat de long processus historique et d'une multitude de transformations sociopolitiques.

Dans cette partie de notre recherche nous concentrons l'analyse sur la période d'après 1990, où le foncier a connu la libération et surtout la spéculation.

Entre 1990 et 1991, et dans un contexte de libération, un arsenal de textes législatifs a été instauré, nous citons à titre d'exemple la loi n°90-25 portant l'orientation foncière, la loi n°90-30 du 1<sup>er</sup> novembre 1990 portant loi domaniale, et la fameuse loi n°90-25 relative à l'aménagement et l'urbanisme (il y a encore plusieurs décrets comme les décrets n°177 et



178 du 28-05-1991). Par ces textes législatifs et par les instruments d'aménagement et d'urbanisme instaurés dans ce contexte (le PDAU surtout), le foncier a connu une classification au terme de qualité (urbanisable, non urbanisable, à urbaniser, agricole, industriel...) et au terme de propriété (public, commun, privé...). Cela a permis d'organiser la gestion de l'espace urbain par la délimitation des réserves foncières (poches vides, friches, terrains libres...), et à donner une meilleure planification des différentes interventions (extension, recomposition...).

Dans ce contexte, l'expropriation des terrains pour "utilité publique" ou ce qu'on appelle "intérêt général" devienne plus souple et plus juste (théoriquement). L'expropriation est un processus administratif dans l'objet de récupération des assiettes foncières privées dans la ville, afin de maîtriser ses extensions et d'améliorer la vie de proximité des citoyens par la réalisation des projets d'infrastructure ou d'équipement. Cette action était lourde et anarchique avant 1990<sup>172</sup>, mais après cette date et avec l'instauration des nouvelles lois (surtout la loi détaillée 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique), le processus est devenu plus souple, ce qui facilite la concrétisation des actions de recompositions urbaines menées par l'état.

Malgré ce progrès, l'expropriation du foncier connaît toujours des obstacles au terme de "temps" (long processus d'enquête et de concertation) et au terme de "budget" surtout dans les grandes villes où la spéculation dans le secteur d'urbanisme et de foncier est énorme, ce qui fait que ses propriétaires demandent de fortes récompenses hors capacités des collectivités locales. Dans ce contexte, l'acteur privé devient indispensable dans les actions de la recomposition urbaine, vu sa puissance foncière et financière (les agences immobilières, les promoteurs...)

**REMARQUE :** Pour l'acteur privé (national) ou l'acteur public, il existe plusieurs manières d'accès à la propriété foncière. Ce qui est expliqué en détail dans le code civil algérien<sup>173</sup>. Nous nous intéressons ici à ces lois qui concernent l'acquisition par l'état. Et qui sont –en bref-

– **L'expropriation :** selon la Loi n°91-11 du 27 avril 1991 fixant *les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique*. L'expropriation pour cause d'utilité publique constitue un mode exceptionnel d'acquisition de biens ou de droits

immobiliers. Elle n'intervient que lorsque le recours à tous les autres moyens, a abouti à un résultat négatif.

Elle n'est possible que pour la mise en œuvre d'opérations résultant de l'application des instruments réguliers d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de planification concernant les réalisations d'équipements collectifs ou d'ouvrages d'intérêt général.

Elle obéit à une procédure comportant au préalable :

- une déclaration d'utilité publique,
- une détermination complète des biens et droits immobiliers à exproprier et l'identification des propriétaires et titulaires de droits à exproprier,
- un rapport d'évaluation des biens et droits à exproprier,
- un acte administratif de cessibilité des biens et droits à exproprier,
- la disponibilité des crédits nécessaires à l'indemnisation préalable des biens et droits à exproprier.

– **La préemption** : c'est que nous appelle en urbanisme "*Le droit de préemption urbain (DPU)*". C'est une façon d'acquisition du foncier pour l'intérêt général et/ou l'utilité publique, où l'état est accordé d'une "priorité" d'achat d'un bien en vente par ses propriétaires. C'est une procédure très proche théoriquement de l'expropriation, mais elle est plus facile, où l'état -par ses collectivités territoriales- est obligé de céder une indemnisation aux propriétaires qui voulant vendre leurs biens, quoique dans cette procédure l'état (malgré sa priorité) doit prévoir la déclaration de vente des biens par ses propriétaires.

– **La dévolution** : Dans la loi 90-30 du 12 décembre 1990 portant loi domaniale, nous trouvons les détails sur ce mode d'acquisition du foncier par l'état. Il concerne essentiellement les biens vacants ou sans maître suite à une disparition des propriétaires (la disparition des héritiers par exemple), ou les biens confisqués ou saisis par les services étatique. Cette procédure est très difficile et prend tellement de temps et de procédures, ce qui cause la détérioration et la dégradation des biens et de son environnement, ce qui crée tellement de problèmes surtout dans les centres villes.

À travers l'histoire, le foncier reste un problème très complexe en Algérie (surtout après l'indépendance). Il est toujours présent dans les discours (sur l'habitat, l'économie, la qualité de vie...) en tant que un obstacle ou un frein au développement urbain. Mais en réalité, le foncier lui-même souffre d'autant de complications, parmi eux :

## *CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE*

- La difficulté de sa gestion, malgré les changements continus des acteurs et des procédures depuis l'indépendance. Cela due d'une part à l'incompétence du potentiel humain et d'autre part aux déchéances juridiques causées de l'incohérence entre les secteurs.
- La spéculation et l'absence d'une régularité du marché foncière. Il devient une marchandise comme les autres, sous la puissance d'une offre selon les conditions lourdes des spéculateurs et une demande dominé par la fortune des nouveaux riches (généralement non-productifs). Ce qu'influe négativement sur la société, l'économie et la composition urbaine.
- Le non-respect des orientations des documents d'urbanisme par des actions d'interventions et d'extension illicites, ce que consomme les capacités foncières des villes et exerce de la pression sur la composition urbaine. Et d'autre côté, l'installation des équipements public hors les périmètres bâti donne des extensions linières rapides et anarchiques difficile à maîtrisés.
- La lenteur et la lourdeur des procédures administratives accompagnées de tellement d'obstacles bureaucratiques aigues, avec la multitude d'intervenants publics qu'a un poids dans l'affectation du foncier surtout pour les projets d'investissement au niveau urbain.
- L'absence d'une manière souple et claire à obliger les propriétaires du foncier à aménager leurs biens abandonnés ou mal aménagés dans les périmètres urbains, et qui sont incohérents à la composition urbaine.

Alors, pour notre recherche, le foncier reste toujours un problème et une problématique d'aménagement urbain, comme il présente l'un des grands obstacles dans le traçage d'une stratégie de la recomposition urbaine. Puisque chaque action d'intervention dans l'espace urbain se fait obligatoirement sur une assiette foncière. Alors que les phénomènes de la spéculation, de la mauvaise gestion, de la bureaucratie, et d'autre comme l'absence de citoyenneté chez pas mal d'acteurs privé... fait de la recomposition urbaine "non spontané", et "non anarchique" un grand défi à réaliser. De cela, apparaissent les phénomènes de la décomposition, de la fragmentation et de la désorganisation des villes algériennes, et afin de leur faire face il faut une complémentarité entre les différents intervenants dans un but global d'améliorer l'environnement urbain, par une stratégie globale coopérative de la recomposition urbaine.

### 4-3 - LE PROJET DE LA RECOMPOSITION URBAINE

Puisque la recomposition est une intervention -par sa nature- dans un espace urbain, elle doit être programmée stratégiquement dans le temps et dans l'espace d'une façon bien étudiée. Afin d'être adéquate aux caractéristiques (lois) d'aménagement de cet espace. Alors que, le projet urbain en tant qu'outil d'intervention offre par ses techniques la bonne stratégie de la concrétisation de cette intervention.

#### 4-3-1 DÉFINITION

Pour plusieurs chercheurs dans le domaine des études urbaines, la notion de *projet urbain* est difficile à cerner, à cause de la variété et de la multitude des interventions dans l'espace urbain ! Alors quel caractère doit comporter l'intervention pour être qualifié comme *projet* ? Quelle est la relation ou la différence entre la planification urbaine, le projet programmé dans les instruments d'urbanisme, les différents modes d'intervention et le projet urbain ?

Après une recherche bibliographique nous remarquons la présence d'autres termes très importants tels que : la composition urbaine, la concertation, la planification... à plusieurs fois, qui présentent un socle commun indispensable presque dans l'ensemble des définitions. De ce là, on résume et dit que :

Le projet urbain en tant que notion ; est apparu à partir des années 1970 pour remplacer la notion du plan<sup>174</sup>, ou la planification centrale à ses différents termes.

Le projet urbain en tant que action ; est une intervention bien programmée, qui impose des modifications sur la composition urbaine (recomposition) donc c'est un engagement de modification des formes urbaines, morphologiquement et architecturalement. Mais Il doit assurer la participation (la concertation) de l'ensemble des acteurs (compétences) urbains dans toutes ses étapes (planification, conception, réalisation) dans un but d'adapter la ville aux défis : économique, social, environnemental, social,... Alors, le projet urbain est une démarche de transformation de la ville classique à une ville durable.

L'échelle du projet urbain est très variable (Figure 4.6), peut toucher une construction dans une parcelle au niveau du quartier, comme il peut toucher toute la composition de la ville - grande échelle -.

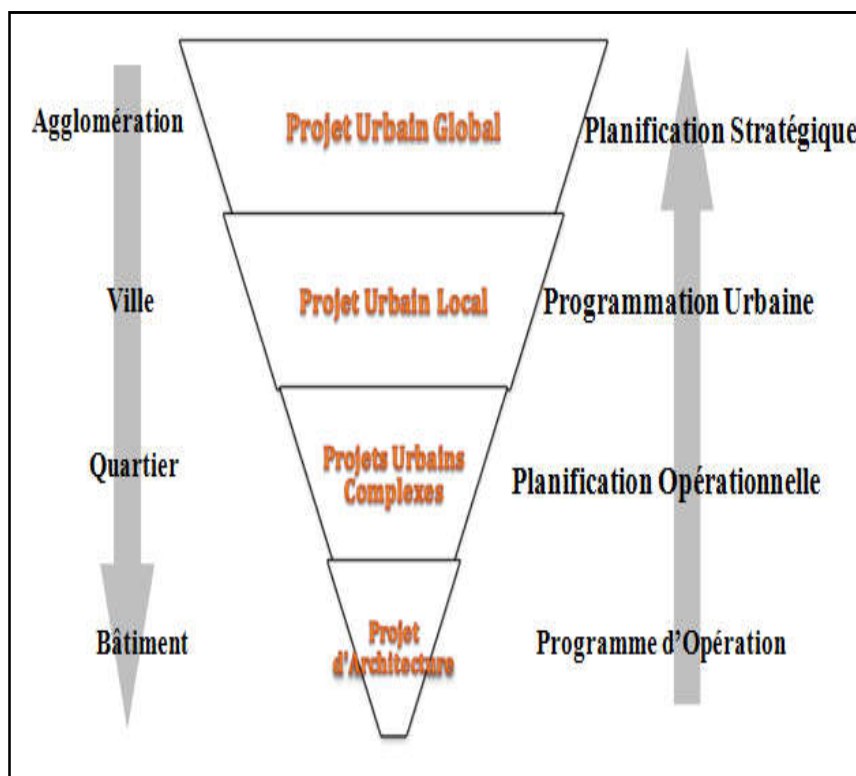


Figure 4.6: Les échelles de projet urbain

Source : INGALLINA. 2001. p38. Modifié par l'auteur

#### 4 – 3 – 2 LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET URBAIN

Pour que la recomposition urbaine prenne la qualité de “*projet urbain*”, elle doit être caractérisée par<sup>175</sup> :

- **La territorialité** : le projet urbain est un projet de territoire, à ses différents niveaux: de l’îlot à l’agglomération (la ville), où il assure la préservation des caractéristiques du territoire d’intervention.
- **L’aménagement** : le projet urbain est un projet d’aménagement sous forme d’interventions, pour but d’améliorer le cadre de vie des habitants par la réalisation des équipements (loisir, service, infrastructure...)
- **La concertation** : le projet urbain doit être élaboré d’une façon concertée entre l’ensemble des acteurs urbains (les parties prenantes).
- **L’identité** : le projet urbain donne une grande importance à la préservation de l’identité et des spécificités des habitants. Afin d’assurer l’encrage social du projet.
- **La prospectivité**: le projet urbain doit être inscrit dans une planification stratégique et anticipée au futur (court, moyen et long terme).

- **La globalité** : le projet urbain doit être inscrit dans une démarche globale, sous un principe de “*Pensé globalement et agir localement*”.
- **La durabilité** : le projet urbain doit respecter les fondements de développement durable, où il doit assurer l’équilibrage entre les trois piliers de la durabilité qui sont : l’environnement, la société et l’économie.

de ce fait, le projet urbain est une démarche *intersectorielle*, *interinstitutionnelle* et *interterritoriale*, vise le développement intégral d’un territoire urbain donné à travers plusieurs “sous-projets”.

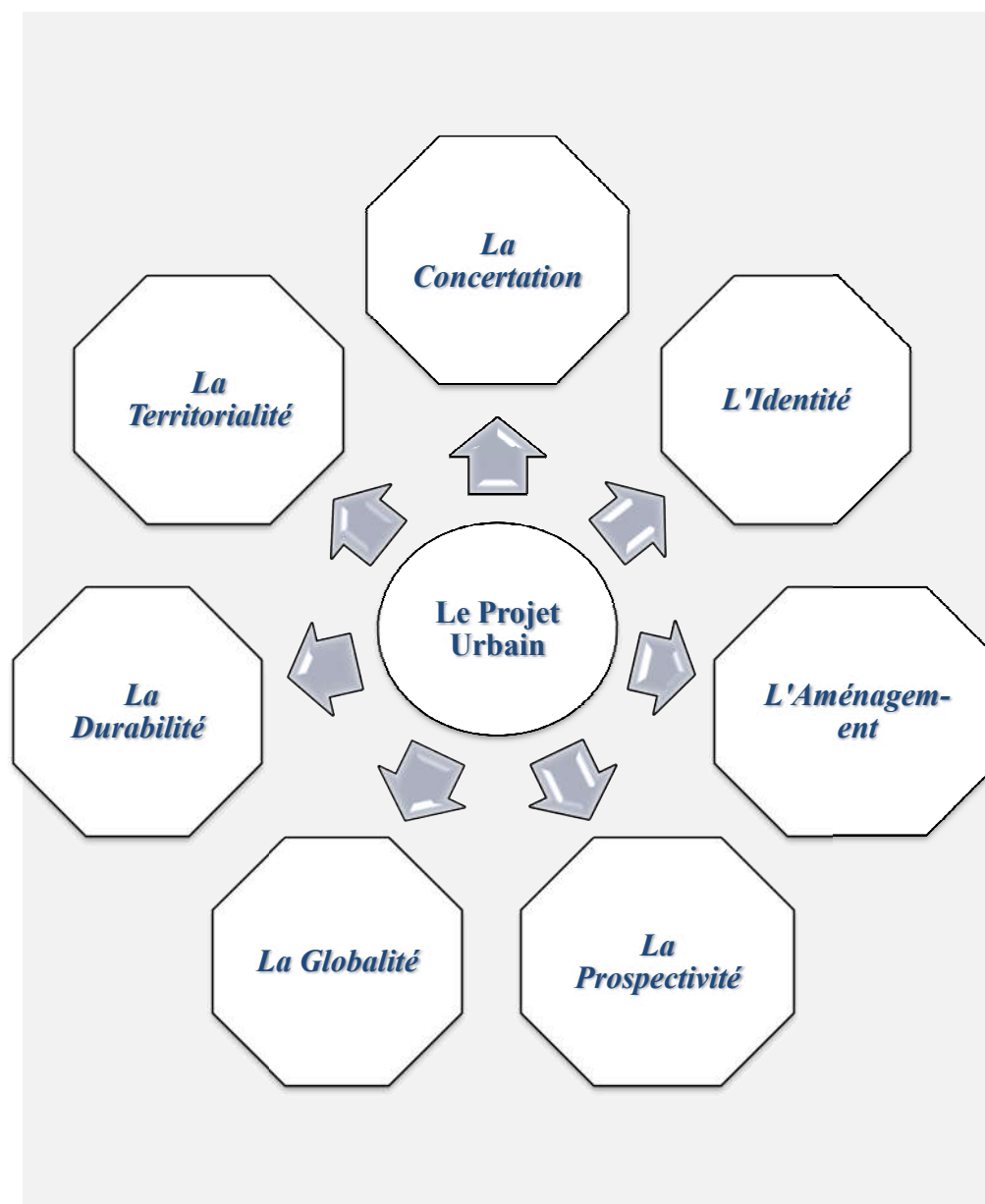


Figure 4.7 : Les caractéristiques du projet urbain

Source : [www.villedurable.org](http://www.villedurable.org), (consulté le 28-01-2020) Modifier par l’auteur

### 4 - 3 - 3 LA RECOMPOSITION URBAINE EN TANT QUE PROJET

Le projet urbain est un outil, une démarche et un processus d'intervention sur la composition urbaine. La ville reste toujours en mutations morphologiques afin de répondre aux besoins socioéconomiques de la population. La rénovation, la réhabilitation, le renouvellement et autres, sont des interventions à grande ou à petite échelle, qui sont programmées pour modifier la composition de l'espace urbain, mais elles ne sont pas globales ! Elles doivent être inscrites dans un processus de projets bien programmé, ciblé d'une part l'harmonie globale de la composition urbaine, et d'autre part la reconquête de la ville sur elle-même, pour valoriser son patrimoine et ralentir les extensions anarchiques sur les périphéries. La recomposition urbaine est plus que ça, elle est une stratégie globale de tout l'espace urbain en tant que "unité", elle peut être programmée sous forme d'un ensemble d'interventions ponctuelles inscrite dans une stratégie globale. Avant de lancer un projet de la recomposition urbaine, il faut une analyse profonde de l'environnement urbain, afin d'assurer que ce projet va être pertinent en tant que intervention de modernisation et de conservation globale.

Pour but d'étudier un exemple de projet de la recomposition urbaine, et après une recherche approfondie, nous trouvons que le grand projet de Bordeaux en France représente un meilleur exemple à notre recherche, surtout que cette métropole à plusieurs points similaires avec notre cas d'étude.

Alors, Bordeaux est une commune située géographiquement au Sud-Ouest de la France, près de la côte atlantique. Elle est une préfecture du département de la Gironde et chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle est la principale commune de la métropole « Bordeaux Métropole »<sup>176</sup>.



Figure 4.8 : La région "Nouvelle-Aquitaine" –France-

Source : <http://www.francefrominside.com> (site consulté le 14-12-2018)

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

Suite aux multiples mutations socioéconomiques à travers sa longue histoire en tant qu'une ville satellite, dynamique et très importante dans la rive sud-ouest de la France, ce qu'influe sur sa composition urbaine par des grandes recompositions. Le pouvoir local et dans une stratégie nationale a décidé de maîtriser ces recompositions et de les intégrer dans un projet stratégique global à long terme. La délocalisation industrielle qu'a connue cette ville à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle a libéré une richesse foncière très importante dans le centre villes et les périphéries, ce qu'encouragent les autorités a engagé dans une stratégie globale de recomposition urbaine afin de répondre aux exigences socioéconomiques de la société<sup>177</sup>.

Suite à une étude approfondie de plusieurs sources bibliographiques, nous concentrons ici à la période des années quatre-vingt-dix, où la ville a connu des grandes recompositions cause de l'instauration de multiples grands projets urbains stratégiques. Ces grandes recompositions sont pour objets de :

- Renforcer le rôle stratégique de Bordeaux, en tant qu'une métropole régionale, méditerranéenne et internationale.
- Améliorer la qualité de vie des citoyens par la réalisation de multiples projets qui ont une influence directe sur la vie citoyenne (transport, loisir, services...)
- Valoriser le foncier, par la récupération des friches. Dans une stratégie de construire la ville sur la ville, afin de maîtriser les extensions.
- Offrir plus de foncier et d'immobiliers pour les entreprises de service et de service supérieur, ce que va participer à l'encourager d'investissement et la création d'emplois.
- Améliorer la fluidité par le développement des moyens de communication (réseaux, multi modalité, accessibilité...).
- Inscrire la ville dans les démarches durables, par l'instauration des projets à long terme.
- Diversifier l'offre de logements en termes de qualité et de quantité, afin de satisfaire les besoins de différentes couches sociales.

Pour concrétiser cette stratégie<sup>178</sup>, le premier projet était lancé en 1995, sous l'appellation de *Bordeaux:1995-2005*, il concerne essentiellement l'aménagement des quais et la création d'un réseau de tramways.



## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

À la fin de ce plan, et à la suite de l'annonce de la Ligne LGV, un second projet pour 2005-2030 sous le nom « *2030: vers le Grand Bordeaux* », sous forme de grandes recompositions urbaines, afin de donner à la ville une orientation métropolitaine.

En 2011, les aspects sociaux et environnementaux liés au développement durable sont abordés dans un volet « *Habiter Bordeaux* ».

en 2014, un troisième Projet Urbain unifié (intégrant les projets physiques et le développement durable) est lancé : « *Bordeaux 2030* ».

En général, depuis le début des années 2000, la ville de Bordeaux s'éveille au rythme des chantiers de recomposition du centre-ville, profondément transformé depuis le retour du tramway.

Au terme d'exemple, parmi les grands projets de cette période, le projet de *Bordeaux Euratlantique* (pour tous ses détails, voir annexe *Bordeaux Euratlantique entre 2003 et 2030*) c'est en 2009, l'État a décidé de créer une opération d'intérêt national pour l'aménagement global des espaces situés autour de la gare Saint-Jean. Le projet se développera sur une surface de 738 ha. L'objectif à l'horizon 2030, est de créer un centre d'affaires au rayonnement international dans ces nouveaux quartiers. Il est prévu la construction de 2 millions de mètres carrés de surface, répartis entre 15 000 logements et 500 000 m<sup>2</sup> de bureaux ; des commerces et des équipements publics viendront compléter ces aménagements<sup>179</sup>

Le projet *Bordeaux Euratlantique* est l'un des grands projets urbains, exemplaire par sa conception et sa réalisation, il donne une nouvelle recomposition à la ville de Bordeaux, et une autre transformation de son rôle territorial d'une métropole régionale à une métropole internationale

Suite aux grandes mutations socioéconomiques qu'a connue dans les années soixante-dix, la ville de Bordeaux se trouve face à l'obligation d'une recomposition globale afin d'être à niveau des nouvelles obligations territoriales. Ce qu'était concrétisé par cette stratégie de la recomposition urbaine à différents termes court, moyen et long (*Bordeaux 1995-2005, Habiter Bordeaux, 2030 : vers le grand Bordeaux, Euratlantique...*).

## *CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE*

Nous remarquons ici l'importance de la coopération entre tous les acteurs urbains, ce qui fait de cette recomposition une intervention globale, qui prend en charge l'ensemble des éléments d'un environnement urbain durable (la société, l'économie, l'environnement).

L'exemple de projet urbain de la ville de Bordeaux est très important pour le développement de notre recherche. Puisque, il présente l'exemple d'une nation très inspirante pour notre pays, et puisque il présente aussi un projet de recomposition urbaine bien élaborer et parfaitement réaliser. Le développement de ses étapes se déroule dans un environnement adéquat assuré par : l'intégration de l'ensemble des acteurs urbain (autorité locale et nationale, habitants, société civile, chercheurs, expert...), la bonne planification, les objectifs bien ciblés, la prise en considération de tous les composants de l'espace urbain, la volonté (étatique et citoyenne) de la concrétisation... ces facteurs clés sont indispensables pour assurer la réussite des projets urbains.

La ville de Annaba, notre cas d'étude, elle doit s'inspirer de cet exemple. Elle a besoin d'une nouvelle politique d'amélioration encrages par une volonté étatique et citoyenne capable de lancer des projets urbains qui va donner une nouvelle recomposition face aux grandes difficultés engendrés par les extensions anarchiques. Les moyens: financières, humains, scientifiques, législatifs... doit être mobilisé pour assurer la recomposition et concrétiser la mise à niveau d'une métropole compétitive nationalement et internationalement.

**Remarque:** Nous présentons dans la partie annexe de notre thèse, des expériences maghrébines dans le domaine de la recomposition des grandes villes (Alger, Rabat, Tunis), où nous avons présenté ces exemples avec des illustrations et des commentaires. Afin de voir que ces grands projets et malgré leurs importances n'ont pas assurés une réelle recomposition urbaine à multiples causes mais surtout puisque ils ne sont pas inscrites dans une stratégie globale (des interventions ponctuelles)

### **CONCLUSION**

Par le développement de notre recherche dans ce chapitre, nous avons étudié la recomposition urbaine dans notre pays, par une présentation diachronique des mutations morphologiques, mais aussi politiques (instruments de planification urbaine). À ce stade, on peut affirmer que la volonté d'améliorer le cadre de vie des citoyens dans les aires urbains en Algérie, est la cause de cet engagement étatique qu'instauré ces nouveaux

## CHAPITRE IV : LA RECOMPOSITION URBAINE EN ALGÉRIE

instruments. Nos villes ont été marquées pour longtemps par l'anarchie dans plusieurs secteurs, alors que cette situation est le résultat de l'incapacité des instruments de gestion urbaine à répondre aux attentes de la population et à faire face à une urbanisation très accélérée.

L'Algérie était toujours dans un combat mondial pour trouver une place à ses villes dans un contexte mondial et régional marqué par la forte concurrence. L'inscription dans la globalisation qui se fait par la transition vers l'économie de marché nous oblige à penser autrement sur nos villes, l'insertion de l'ensemble des acteurs est indispensable pour garantir la qualité des interventions sur la composition urbaine. Le discours actuellement est auteur de l'engagement dans des grands projets urbains afin de recomposer nos villes, une recomposition globale, bien programmée et efficacement concrétisée.

*La recomposition urbaine en Algérie* est le titre de ce chapitre au cours duquel nous avons étudié les origines de la ville algérienne, son développement et sa réalité, avec une présentation des instruments de gestion urbaine aux différentes phases historiques. Le développement sociodémographique et les mutations économiques ont exercé des recompositions urbaines mal maîtrisées, ce qui donne des villes en panne, en difficultés et en souffrance. Le choix d'une nouvelle orientation de la politique urbaine vers une politique plus ouverte, participative et durable, a relevé que les défis de nos villes aujourd'hui sont devenus plus complexes où nous cherchons l'équilibre entre le progrès social, le développement économique et la protection de l'environnement. Pour la mise à niveau de nos villes il est obligatoire que l'ensemble des acteurs prennent la responsabilité d'une façon participative et lancent un ensemble de projets au rang de « *grands projets* » inscrits dans une stratégie durable et harmonieuse.

### **CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE**

La ville, l'espace enjeu pour les politiques et les recherches scientifiques, mais aussi les mutations. À travers l'histoire la ville a été toujours en transformations depuis son apparition à l'antiquité jusqu'au aujourd'hui.

Dans cette partie théorique de notre thèse, nous avons présenté la définition de la ville selon notre point de vue et selon notre sujet de recherche, après nous avons passé à l'éclatement des espaces urbains et ses conséquences afin de faire retour à la ville compacte qui est actuellement un grand défi international.

Après, nous avons passé à l'étude de la recomposition urbaine par l'observation et l'analyse de ses lois et des modes, dans le but d'orienter notre recherche vers un contexte analytique, qui nous offre la possibilité d'analyser nos hypothèses.

À la fin de cette partie, nous avons passé à l'étude historique du phénomène de la recomposition urbaine à notre pays, par l'observation des modes, des causes et des conséquences des mutations urbaines en Algérie. Où nous conférons que nos villes sont toujours en recompositions territoriales ! Soit d'une façon volontariste suivant les décisions politiques, ou soit d'une façon anarchique, par des extensions illicites. Et malgré l'instauration de plusieurs instruments d'aménagement et d'urbanisme, mais la ville algérienne souffre toujours au point d'incapacité de faire face à l'incohérence et la dysfonctionnalité urbaine.

Nous ciblons par cette partie de tracer notre travail empirique dans la partie suivante afin de décortiquer la situation urbaine à notre cas d'étude Annaba qui a connu l'ensemble des mutations de la ville algérienne, depuis ses origines en tant que petit terroir méditerranéen à une métropole littorale très attractive, aussi elle est dotée de l'ensemble des instruments de planification et d'urbanisme (SDAAM, SCU, PDAU Intercommunal...).

La composition urbaine de notre cas d'étude est toujours en mutation, l'éclatement de son tissu urbain est remarquable par la présence des petites unités urbaines périphériques en relations quotidiennes avec le centre, cette centralité à exercer des impacts directs et indirectes sur la forme urbaine. Si nous parlons de la recomposition urbaine dans la ville de Annaba, on est obligé d'étudier le contexte général de notre pays, où l'étude de l'effet historique et de l'effet politique est indispensable, pour but de prévoir le futur et de connaître la meilleure démarche (la plus efficace) d'intervenir sur la composition

## **LA DEUXIÈME PARTIE**

### **L'ASPECT ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE**

## **PARTIE II : L'ASPECT ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE**

### **INTRODUCTION**

Après l'analyse de l'aspect théorique de notre recherche dans la première partie de la thèse, où nous avons étudié la définition de la ville et de ses transformations à travers l'histoire. Comme nous avons aussi étudié la recomposition urbaine, ses lois et ses modes. Avec un passage sur le cas algérien à travers l'analyse de ses caractéristiques urbaines. Nous passons dans cette partie au travail empirique et à l'analyse approfondie de notre cas d'étude "Annaba"

Cette dernière a connu de grandes mutations urbaines à travers l'histoire, due à son site et à sa situation géographique stratégique. En tant que ville portuaire fortifiée par des obstacles naturels, tels que : la montagne, les plaines marécageuses, la mer... elle était toujours attractive ce qui était renforcé après l'indépendance par la destination industrielle. Tous ces aspects ont entraîné des recompositions du cadre bâti à cette ville, mais une question pertinente se pose ici, quel est le type de ces recompositions? Et quelle la situation de ces dernières actuellement?

Alors, dans cette partie on va passer sur trois principaux chapitres :

- Un premier, concerne la présentation générale de cette ville et de ses caractéristiques, où nous ciblons l'étude de la recomposition urbaine à Annaba par une vision globale sur son histoire et son contexte territorial.
- Un deuxième, concerne le fond de notre travail empirique où on va présenter les techniques et les résultats et bien sûr le traitement de notre analyse de la recomposition urbaine à Annaba. Ce chapitre va être le plus long et le plus chargé dans notre thèse à cause de son contexte qui est très varié et assez riche.
- Un troisième concerne notre vision sur ce phénomène à notre cas d'étude, comme notre réponse sur la problématique principale de cette recherche.

## CHAPITRE V : LA RECOMPOSITION URBAINE À ANNABA

### INTRODUCTION

Avant d'analyser notre cas d'étude, nous devons à connaître au préalable ses caractéristiques socioéconomiques et territoriales, avec une observation de son histoire urbaine, afin de simuler une image et une connaissance globale sur Annaba. Cette ville qui a marqué l'histoire de notre pays depuis longtemps conséquence de son rôle régional et de son poids politico-économique. Notre recherche a comme objectifs l'étude de ses recompositions urbaines morphologiquement en parallèle de ses recompositions socioéconomiques, où nous visons le développement de ce chapitre par l'analyse de trois axes :

- A : La présentation générale de la ville de Annaba.
- B : L'étude de Annaba dans son armature urbaine (l'intercommunal)
- C : L'analyse des caractéristiques socioéconomiques de la ville de Annaba

### 5-1- UNE PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE ANNABA

Annaba, Hippo-Régius, Hippone, Bouna et Bône fut fondée au XIIe siècle avant Jésus Christ. La vocation urbaine s'était affirmée dès l'antiquité, et Bouna el Haditha succédait à Hippone, elle-même héritière d'un passé phénicien et sans doute égéo crétois.

À la partie Nord-est de l'Algérie et à 600 km de la capitale, dans l'ouest du golfe Khélij El Morjane (golfe de Bône), se situe la ville d'Annaba (Figure 5.1), aussi appelée la cité des *jujubiers*. Avec une bande littorale de plus de 16 Km, elle a une superficie de 49 Km<sup>2</sup>, qui était de moins de 10 km<sup>2</sup> en 1959 et de 15 km<sup>2</sup> en 1970 (PDAU 2008), Elle est traversée dans sa partie sud par deux rivières : le *Seybouse* et la *Bejima* qui sont à l'époque très reculées au centre de l'antique *Hippone*.

Bâtie au pied des contreforts des monts de *l'Edough*, Annaba se trouve naturellement abritée contre les vents du nord et surtout des vents de l'Ouest qui sont les plus fréquents et les plus mauvais.

Chef-lieu de la wilaya qui a une superficie de 4848h (1412 km<sup>2</sup>), soit 0.06% du territoire national, elle comporte six daïras regroupant 12 communes (Tableau 4.1), et à des limites avec :

- La mer Méditerranéenne au Nord.
- La wilaya de Guelma au Sud.
- La wilaya d'El Taref à l'Est.
- La wilaya de Skikda à l'Ouest.

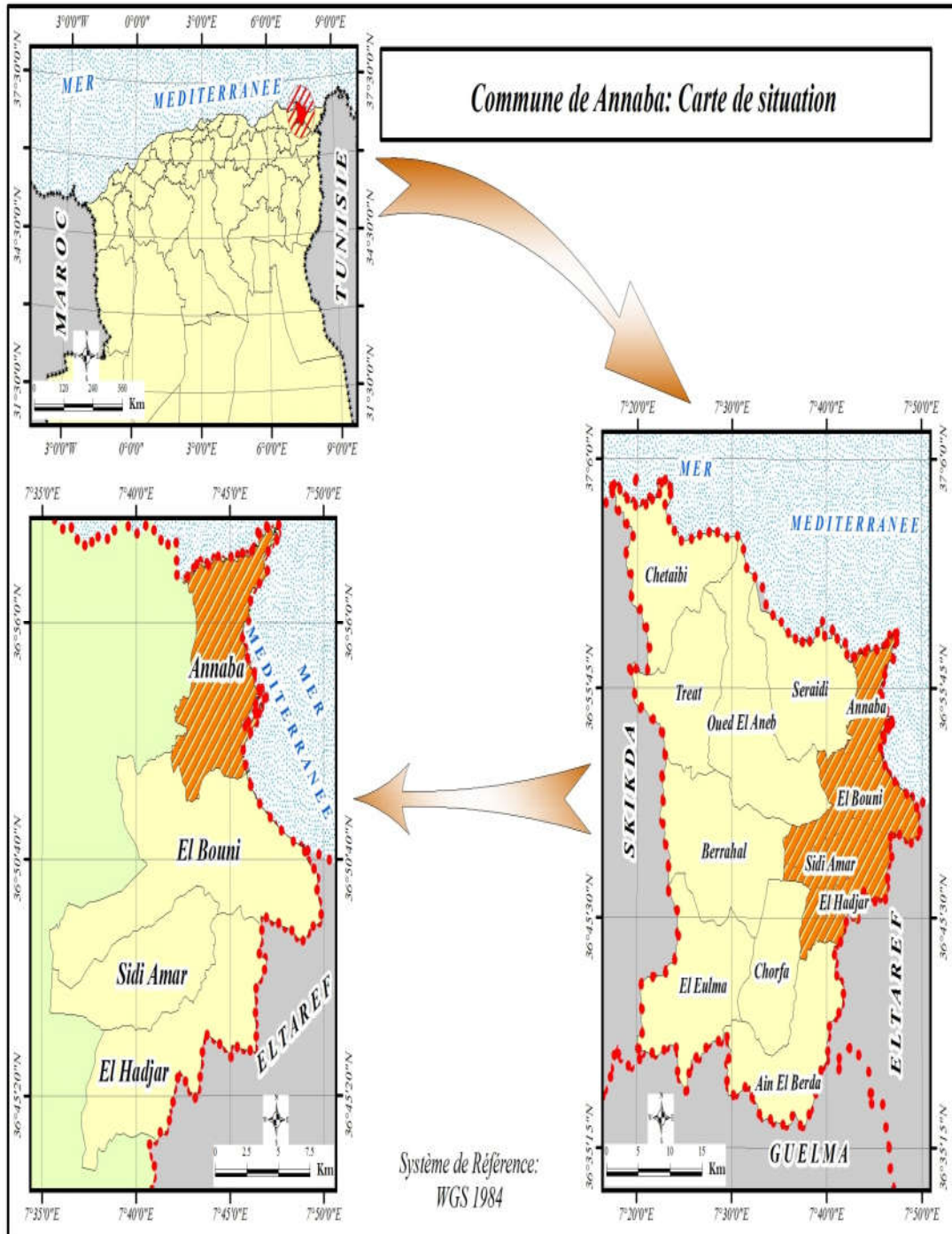


Figure 5.1: La situation administrative de la commune de Annaba

Source: auteur



**Tableau 5.1 : Le découpage territorial de la wilaya de Annaba.**

<b>Dairas</b>	<b>communes</b>	<b>Superficie (Km2)</b>	<b>% wilaya</b>	<b>Population 2008</b>
<b>ANNABA</b>	ANNABA	49	3.47	257 359
	SERAIDI	138	9.77	22 631
<b>EL BOUNI</b>	EL BOUNI	93	6.58	125 265
<b>EL HADJAR</b>	EL HADJAR	63	4.46	37 364
	SIDI AMAR	42	2.98	83 254
<b>CHETAIBI</b>	CHETAIBI	134	9.49	8 035
<b>AIN BARDA</b>	AIN BARDA	138	9.77	20 611
	EULMA	161	11.40	10 316
	CHEURFA	98	6.94	9 875
<b>BARRAHAL</b>	BARRAHAL	180	12.74	22 631
	OUED EL ANEB	190	13.45	21 088
	TREAT	126	8.95	6 076
<b>Total</b>	/	<b>1 412</b>	<b>100</b>	<b>609 500</b>

**Source : RGPH, 2008**

Lors du dernier recensement national de la population en 2008, la population totale de la wilaya d'Annaba a atteint les 609.500 habitants dont 83% sont concentrés au niveau des quatre communes Annaba, El Hadjar, El Bouni et Sidi Amar. Ce déséquilibre a été induit à cause de : la localisation des zones industrielles, la centralisation des activités économiques, la concentration des services... dans cette agglomération.

Alors que, Annaba est l'une des quatre grandes villes en Algérie. Elle a un rayon d'attractivité régional, national et même international, due à son héritage historique, son site et sa situation géographique stratégique, son rôle économique et fonctionnel (bases industrielles, universités, port, aéroport...). Cet arsenal d'atouts et d'opportunités influence directement sur sa composition urbaine qui se polarise toujours cause de son rôle important.

Cette polarisation dynamique, renvoie à inscrire le développement de Annaba dans son épaisseur historique, et dans son contexte géographique avec des recompositions

morphologiques et socioéconomiques continues. Elle est aussi révélatrice du rôle qui joue actuellement et qu'elle pourrait jouer dans le futur.

Du part de sa longue histoire, la ville de Annaba comporte une population très hétérogène culturellement, cette hétérogénéité est le résultat d'un ensemble de déférents facteurs, telle que :

**Le facteur historique** : c'est une ville qu'a connue une série de déférentes occupations (Romaine, Musulmane, Ottomane, Française...), avec les origines Amazighes de la population.

**Le facteur géographique** : à travers sa position en tant qu'une ville méditerranéenne, la culture occidentale s'émerge dans le mode de vie de la population annabi.

**Le facteur économique et fonctionnel** : la composition économique de la ville soit d'industrie ou de service exerce une attractivité des populations et de main d'ouvre des territoires avoisinants. De ce fait, la ville souffre tellement du phénomène d'exode rural, qui donne des grands changements dans la composition urbaine et démographique et même sociétale de la ville.

**Le facteur de communication** : le développement des moyens et des outils de communication et l'ouverture économique et culturelle sur le monde ont donné des mutations dans le mode de vie de la population.

### 5-1-1- APERÇU HISTORIQUE

#### 5-1-1- A - PÉRIODE PRÉCOLONIALE

##### – LE PRÉHISTOIRE <sup>180</sup>

Les premières empreintes de la présence d'une civilisation dans cette région datant du Préhistoire (-2 millions d'années). Les *Homo Erectus* auraient vécu dans cette région nord-africaine depuis le Paléolithique supérieur (-1,8 million d'années à -100 000 ans). À partir du Néolithique, un nouveau type d'être humain a été apparaît dans la région, c'est *le Protoméditerranéen*.

À Annaba l'homme est apparu depuis le Paléolithique, dans la zone de Ras-Al-Hamra (Cap de Garde), dans les collines de Bouhamra où il se trouve de nombreux témoignages à différentes natures (silex taillés ou polis, menhirs, cromlechs, dolmens...).

À la fin du Ve siècle avant J-C, fin de l'ère néolithique, débute l'ère de la préhistoire (-5000 à -3000 ans). Les archéologues ont découvert en Afrique du Nord, des sépultures funéraires et des poteries rudimentaires datant de cette époque. Les découvertes prouvent l'existence passée de l'homme préhistorique dans la région de notre cas d'étude.

À partir des années 30, de nombreux sites préhistoriques ont été découverts et mis en valeur à Annaba : Vieux massif de l'Edough, Cap de Fer, Cap de Garde, les collines de Bouhamra, la région ouest de Annaba, le lac Fetzara, la côte ouest de Chetaïbi et de Marsa... Des recherches et des études méthodiques très importantes dans ce domaine sont réalisées particulièrement dans la station de Fort Génois située proche d'île de Ras El Hamra (Cap de Garde).

#### – L'ANTIQUITÉ : FONDATION DE HIPHONE

Selon DERDOUR (1983)<sup>181</sup>, le développement "*endogène*" du royaume de la Numidie orientale, en bénéfice de la position stratégique de son site géographique en rapport direct avec la mer méditerranéenne, ce qui serait l'origine de l'apparition du premier établissement de sédentarisation vers le XIIe siècle avant J-C. Hippone serait le résultat de cette évolution, d'un petit endroit de fixation vers une escale et un comptoir portuaire d'une certaine importance (surtout quand les relations commerciales se sont développées avec les Phéniciens.)

Du VIIe au IIIe siècle avant J-C, Hippone (ou Hippot) se soumet à l'hégémonie carthaginoise. Au III<sup>e</sup> siècle avant J-C, la consolidation du royaume numide, notamment sous le règne de Massinissa et de ses successeurs, entraîne l'intégration d'Hippone au royaume numide ; elle devient une ville royale, Hippo Regius. Ce rang est dû à son rôle de port qui assure les liaisons entre l'arrière-pays et la Méditerranée. L'histoire d'Hippone se confond avec celle de Carthage et adoptent peu à peu ses mœurs, ses coutumes, sa religion et sa langue. La prospérité de Carthage provoqua des rivalités avec ses voisins. Trois groupes prédominaient dans le Maghreb: les Maures à l'ouest, les Gétules au sud et les Numides à l'est et au centre. La Numidie était divisée en deux royaumes : les Massessyles à l'ouest et les Massyles à l'est.

Les guerres puniques embrasèrent tout le monde antique. Hippone et sa région furent alors envahies par les Massyles, gouvernés alors par Massinissa allié aux Romains. Hippone ne connut l'indépendance et la paix qu'après la chute de Carthage en -146. On pense qu'Hippone avait été choisie, à la fin de la seconde guerre punique, comme résidence favorite des rois Numides, lui donnant le prestige de ville de plaisance "*ville royale*" après la chute de Carthage. La particularité d'Hippone à cette époque est qu'elle est devenue un centre de rayonnement de la pensée théologique augustinienne sous l'impulsion de l'évêque d'Hippone, *saint Augustin*.

#### – INVASION VANDALE (431-533) ET RECONQUÊTE BYZANTINE (533)

Les Vandales (peuples germaniques), chassés par les Huns (peuple nomade d'Asie centrale), envahissent la Gaule(406), l'Espagne (409), et franchissent le détroit de Gibraltar (la côte sud de l'Espagne) en 429 pour conquérir l'Afrique du Nord<sup>182</sup>. En mai 430 Hippone fut assiégé. La ville résista à cette force barbare, mais les compagnes voisines furent pillées et persécutées par les Vandales. La résistance d'Hippone prit terme après 18 mois, et devint la capitale du Genséric (maître de toute l'Afrique du Nord, mis à part Cirta et Carthage) jusqu'à la prise de Carthage en 439. Hippone connaîtra alors une période relativement tranquille pendant le règne des Vandales pendant plus d'un siècle, mais toutefois troublée par quelques révoltes berbères.

En 533<sup>183</sup>, l'empereur *Justinien Ier* a envoyé une grande force armée, sous le commandement de Bélisaire, dans le but de libérer l'Afrique du nord de l'occupation vandale. Ce qui donne la chute de cette dernière dans la bataille de Tricaméron (près de Carthage)<sup>184</sup>. Malgré tous leurs efforts, les nouveaux occupants n'arrivent jamais à replacer le rayonnement d'Hippone, mais c'était juste une station d'escale pour l'approvisionnement de leurs flottes.

C'est à cette période que connut la ville des mutations et des changements morphologiques, pour adapter aux besoins et aux objectifs établis par les différentes occupations, dû à son rôle de port qui assure les liaisons entre l'arrière-pays et la Méditerranée.

#### – LA DYNASTIE ISLAMIQUE À BÔNE (698 – 1535)

Plusieurs phases de l'histoire de cette région marquèrent profondément la ville : depuis les Vandales, en passant par les Byzantins, le VIIe siècle marque alors le début

d'une nouvelle ère de l'histoire de la ville, lorsque celle-ci s'islamise. La ville prend le nom officiel de Bouna ; mais on lui donne aussi le nom de *Madinat Saybous* (la ville de Seybouse). La fonction de point d'échanges commerciaux, notamment avec l'étranger, fait d'Annaba et de sa région une des assiettes de l'établissement de concessions commerciales européennes, prémices de la colonisation.

C'est après la conquête définitive de Carthage en 698, Hippone est devenu un refuge aux Carthaginois puis sera dévastée par les Arabes après avoir mis un terme à la résistance de l'autorité impériale byzantine.

L'antique cité Berbère, Numide, Romaine et Byzantine, sera par la suite en partie restaurée, après sa destruction partielle en 666 et adaptée à un nouveau mode de vie oriental. L'ancienne Hippone, est alors rebaptisée par les Arabes et renforcée dans la période turque. «*Madinat Seybouse*» puis officiellement «*Bouna*», plus facile à prononcer par les arabes que «*Hippone* ». La population de la cité été estimé de plus de 40000 habitants (Berbères, Arabes, Andalous, Turques, Juifs...) <sup>185</sup>.

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, la ville antique est abandonnée pour un nouveau site à 3 km au nord du premier. La nouvelle ville «*Bouna Al Haditha* » est bâtie sur une hauteur de 40 mètres d'altitude, à la différence de l'antique qui se trouve au bord de la mer (1 à 3 mètres d'altitude). Les vestiges découverts indiquent que cette ville était située sur la rive droite, de la *Boudjemaâ*.

Dès l'année 1040, la ville s'entoure de remparts pour renforcer sa défense naturelle ( Figure 5.2), où le contact avec l'extérieur se faisait que par des portes. Il y avait huit portes : Bâb El Djedid, Bâb el Bhar... (Figure 5.4). L'utilisation de l'espace ou sien des murailles est totale avec les constructions collées les uns aux autres. La trame viaire de la ville (Figure 5.3) était sous forme organique (rues, ruelles, impasses...) dans un but primordial de gradé la dignité et la séparation entre les zones résidentielles (privé) et les zones d'activités et de fonction (public), avec un centre de la ville qui joue un rôle très important dans la culture et le mode de vie de la population musulmane.



Figure 5.2: Bône en 1832

DERDOUR. H, 2004, *ANNABA 25 siècles de vie quotidiennes et de luttes*, édition SNEDA, Algérie, p37.

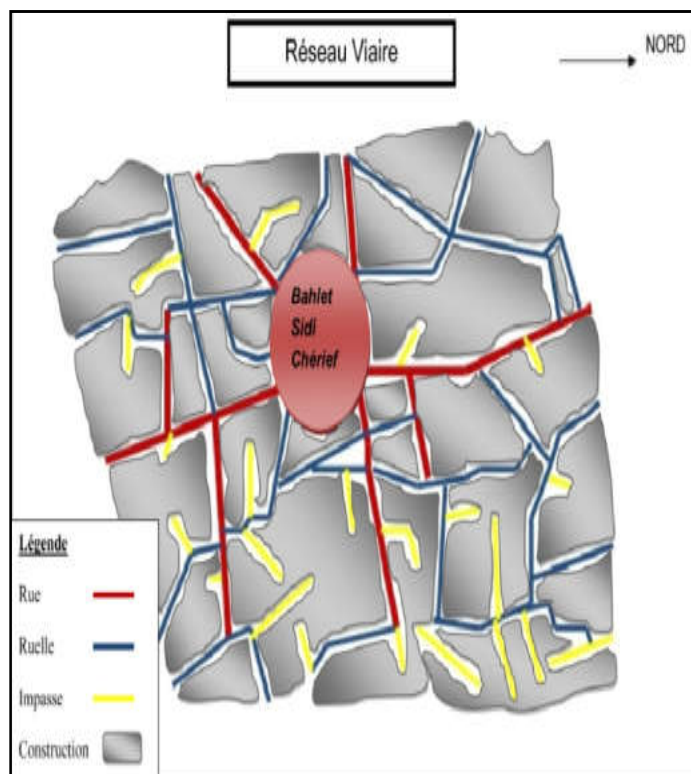


Figure 5.3 : Le réseau viaire de Bône

DERDOUR. H, 2004, *ANNABA 25 siècles de vie quotidiennes et de luttes*, édition SNEDA, Algérie, p37.

– OCCUPATIONS ESPAGNOLE ET OTTOMANE<sup>186</sup>

En 1535, Annaba fut occupée par les Espagnols. Une expédition dirigée par *le marquis de Moudejar* et *don Alvard de Bazan* s'empare de Bouna. Les Espagnols y restent jusqu'au 1540, où les Turcs ottomanes ont récupéré la ville et s'installant jusqu'au 1832.

Après la reprise de la ville suite aux grands affrontements contre les forces de Charles Quint, la nouvelle autorité ottomane a décidé de fortifier la ville et la commande d'un fort Cigogne pour assurer sa protection (Figure 5.2) et (Figure 5.4).

D'autre part, et dans l'objet de relier cette nouvelle ville à ses colonies occidentales, les Turcs ont décidé de l'inclure avec sa région dans la Régence d'Alger.

*Bouna (Bona)* est parée d'un nouveau qualificatif «*Madinat Al Unnab*», ou Annaba, qui va lentement se substituer à son ancien nom de *Bouna*, à la fin du XIXe siècle et aujourd'hui.

On résume tout cette partie de l'histoire de Annaba dans les points suivants:

- Les premières fondations dans cet espace sont aux alentours du XIIe siècle avant JC<sup>187</sup>, le site présent le bon emplacement d'un comptoir commercial concurrentiel dans le bassin méditerranéen.
- Plusieurs civilisations et dynasties sont installées dans ce territoire avant la colonisation française en 1830 : Numide, Phénicienne, Romaine, Vandale, Byzantine, Fatimide, Ziride, Hammadite, Almohade, Hafside, Espagnole, Turque.
- Chaque conquête a inséré des recompositions sur la ville, chacune selon ses propres objectifs et ses besoins. Actuellement les traces de ces civilisation sont disparue, sauf quelque de l'époque romaine et arabo-musulmane.
- L'organisation de la ville dans cette période est essentiellement fondée sur la foi et le commerce.

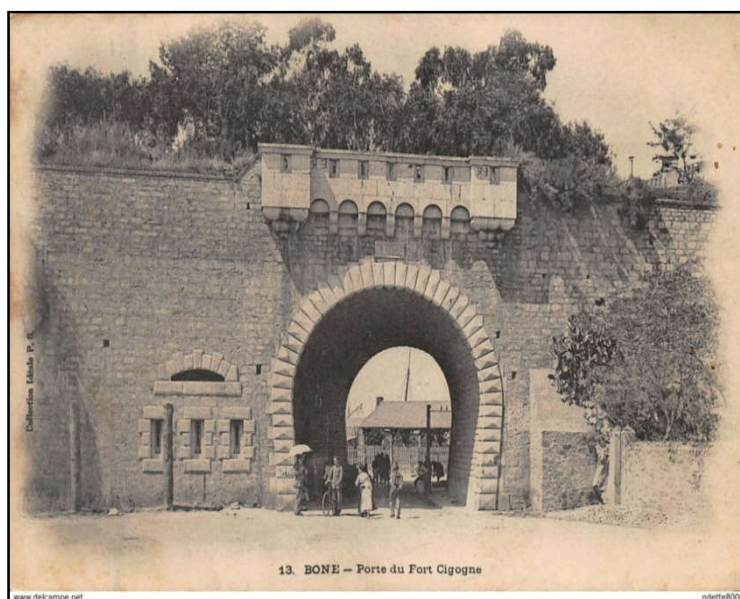


Figure 5.4 : Le Fort Cigogne à Annaba (image d'une carte visite)

Source : <https://www.delcampe.net> (site consulté le 22-07-2019)

### 5-1-1- B LA PÉRIODE COLONIALE (1830-1962)

Après deux tentatives en 1830 et en 1831, le capitaine *Édouard Buisson d'Armandy* occupe la ville en avril 1832<sup>188</sup>. Après l'installation, les nouveaux occupants ont décidé de créer une nouvelle composition urbaine au sud de la médina pour l'accueil des nouveaux arrivants, et pour instaurer l'image européenne -signe et synonyme de la dominance-.

Le développement économique alors se poursuivre en force, cause de la mise en valeur de cette région par de grands travaux d'aménagement de la plaine, qu'avait été à l'origine marécageux, mais qu'elle devienne très prospère, grâce à des cultures maraîchères, viticoles et arboricoles et grâce au important débit d'eau assuré par oued Seybouse.

L'industrie se développe aussi largement, avec l'installation d'une usine de traitement des phosphates, et de plusieurs coopératives agricoles. Cela était accompagné par le développement du port, qu'était équipé d'un matériel de manutention très développé, afin de garantir la fluidité des échanges (importation et surtout exportation)

C'était jusqu'au 1837<sup>189</sup> que le port est finalement aménagé avec son espace environnant "l'avant-port". Et c'était de ce port partaient les différentes sources de mines originaires de l'*Ouenza* et de *djebel Kouif* vers la France. Et toujours de ce port arrivaient les différents équipements de construction, d'industrie et d'agriculture pour l'ensemble de la région Est d'Algérie. Ce qui fait de Bône l'une des plus dynamiques villes des départements d'Algérie.



Comme tous autres noyaux urbains installés par le colonisateur, le nouveau tissu urbain de la ville est inspiré de l'urbanisme Haussmannien mode d'urbanisation de l'époque, structurée par un réseau viaire en damier avec des avenues assez larges, leurs intersections forment des îlots réguliers qui comportaient des immeubles publics et d'autres résidentiels. Les immeubles publics se concentraient autour du Cours de *Bertagna* "la révolution actuellement" (la cathédrale, la mairie, le théâtre...) forment une nouvelle centralité de la ville (Figure 5.5), et une suppression de l'image autochtone de la ville.



**Figure 5.5: La composition du centre ville à Annaba**

Source : Google Maps, 2021, modifié par l'auteur.

Vers 1925, la nouvelle ville a pris une forme tentaculaire à partir du centre, avec la création de certaines extensions telles que :

- Le quartier résidentiel du Beau séjour inférieur.
- La cité Patrice Lumumba.
- Le quartier de l'orangerie.
- La cité Chancel-Auzaz.

Entre 1952 et 1962<sup>190</sup>, la ville d'Annaba a connu une extension autour des quartiers existants, mais l'afflux de la population rurale et les dernières tentatives de maintien du colonialisme souvent démagogiques (caractérisées par le plan de Constantine) ont fait éclater la ville. Et, l'on voyait apparaître des cités de recasement ainsi que des ensembles : « Bouhamra » et « Oued Kouba ».

L'indépendance de l'Algérie en 1962 entraîna le départ des colons et des juifs de la ville. De ce fait, la ville a connu des grandes mutations urbaines et sociales avec une augmentation rapide de sa démographie alimentée par l'exode rural, pour atteindre plus de 600 000 habitants aujourd'hui dans sa grande agglomération.

On peut citer l'essentiel des recompositions qu'a connue cette ville entre 1830 et 1962 (voir les figures 5.6 et 4.7 et 5.8), dans ces points<sup>191</sup>:

- Le premier instrument d'urbanisme doté pour la ville été en 1845. Le lancement du premier chantier hors les murs de la ville arabe était en 1846, celui de la cathédrale Saint-Augustin. La construction de ce lieu de culte va orienter les extensions futures de ce noyau urbain qui se compose essentiellement de la Maison d'Arrêt, du Palais de Justice, et d'un espace central (le cours)
- En 1856, le lancement de deux grands projets qui sont modifiés la composition et le fonctionnement de la ville, se sont celles du port (agrandissement en 1886...) et d'aménagement des lits des oueds (la déviation de la Béjjima vers la Sybouse en 1875...)
- La centralité est primordiale dans le génie militaire des Français, cause d'importance socio-fonctionnelle qui présente. C'est pendant ce temps que le centre-ville se développe ; monuments et édifices publics s'élèvent et entourent le " Cours ", dont le plus imposant est l'Hôtel de Ville, construit entre 1884 et 1888.
- Les travaux d'agrandissement du nouveau port qui sont entrepris depuis 1886, permettent l'extension de la ville vers le nord et la création, dès 1924 des quartiers de Kouba, Saint-Cloud, Santons, Beau-séjour .... La banlieue nord.
- À partir des années 1950, Bône est devenu une ville par excellence, construite à la " Haussmann " qui s'étale dans sa plaine et aborde les contreforts montagneux. De ce fait, des nouveaux programmes de logements (HLM) furent lancés pour résorption de l'habitat

précaire dû par l'exode rural. En 1955, date synchronisant avec l'accession de Annaba-Bône au statut de département, la ville disposait de plusieurs infrastructures importantes telles que : le port régional important, l'aérodrome, une industrie prospère, un réseau de chemins de fer et de communications routière...

- Dans le cadre du plan de Constantine, exactement en 1958, la ville de Bône s'étendait sur une superficie de presque de 10 km<sup>2</sup> (du Nord au Sud près de cinq kilomètres et de l'Est à Ouest n'atteint pas les deux kilomètres.). Étant à l'avant-garde de cette maîtrise de développement de la composition urbaine, l'instrument catalyseur visant la concrétisation du Plan de Constantine fut le PUD de 1960 dont les grandes lignes vont esquisser durablement la morphologie urbaine à Annaba, il a donné les premières orientations de développement de la ville vers Duzerville (El-Hadjar actuellement) sur l'axe RN16. Cet outil a préconçu pour la ville de Bône d'énormes travaux hydrauliques et routiers, outre son étalement qui porte sur la linéarité et la discontinuité : grands ensembles au Nord et à l'Ouest de la ville et au Sud une zone à Urbaniser par Priorité « ZUP » (à Hippone la Royale) prévue à l'endroit de l'actuelle ZHUN d'El-Bouni pour accueillir plus de 15.000 logements et où le Complexe Sidérurgique d'El-Hadjar y était également prévu.

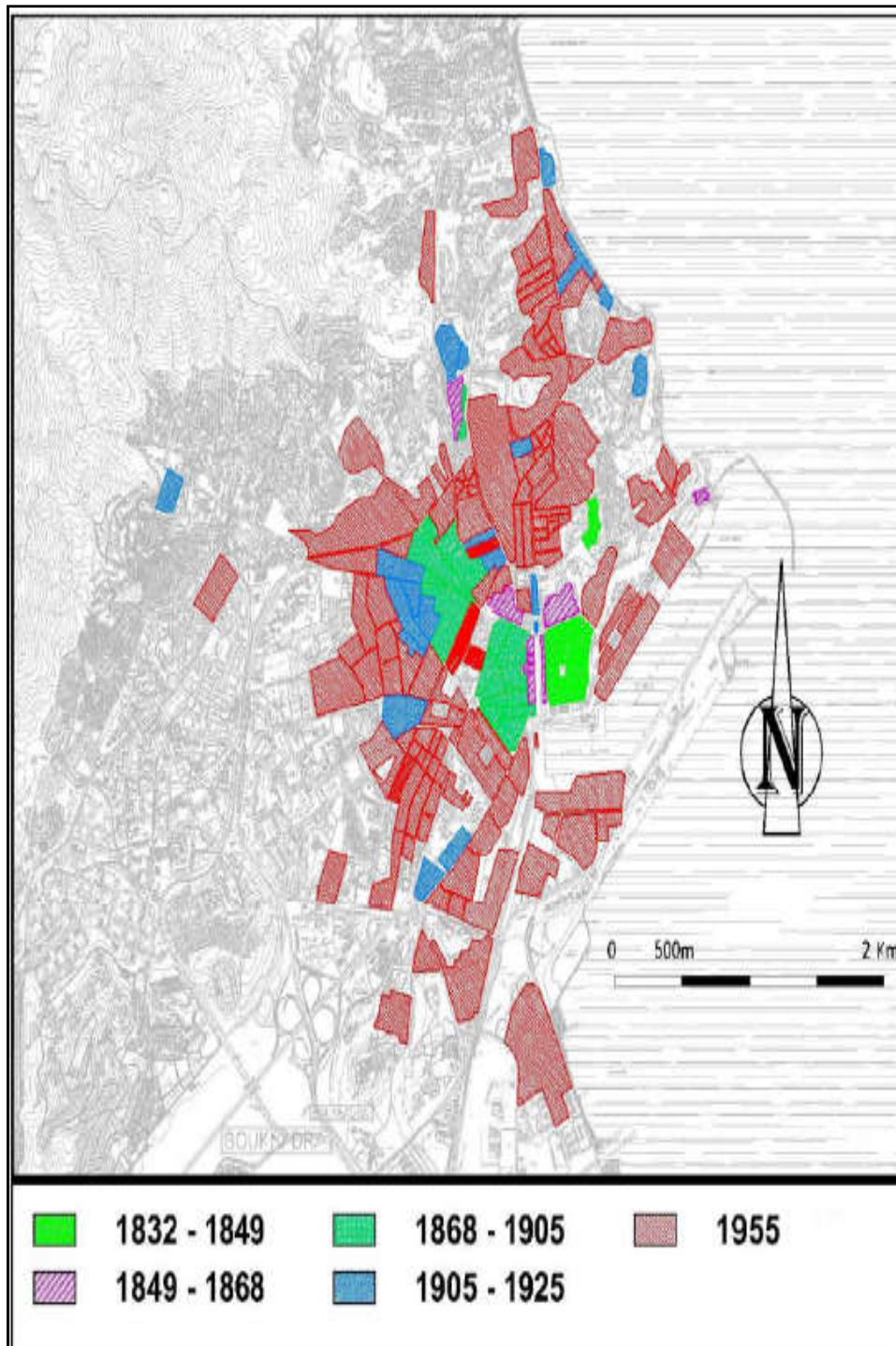


Figure 5.6 : Extension de la ville de Annaba entre 1832 et 1955

Source : PDAU 2008.

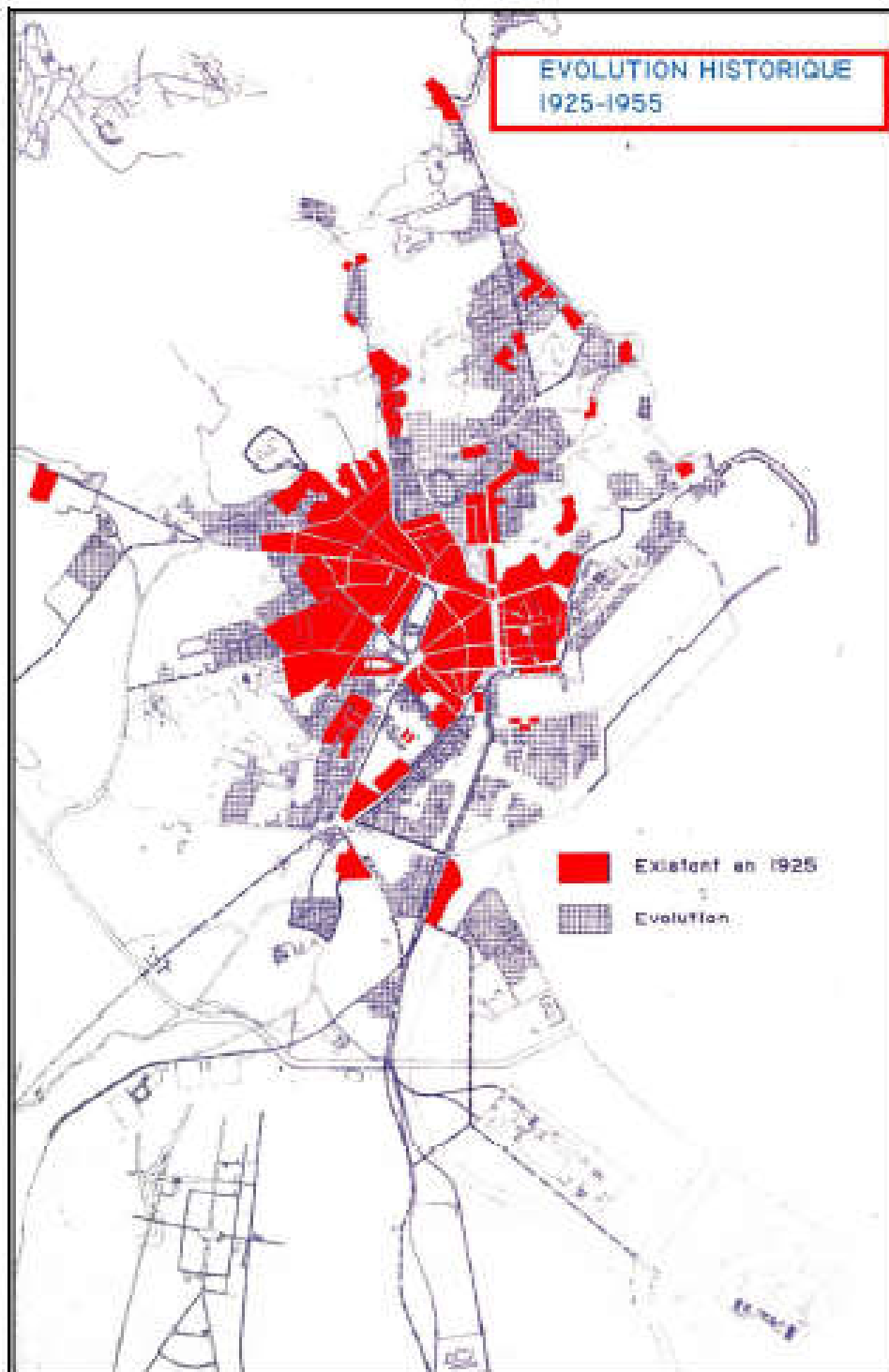


Figure 5.7 : Bône, entre 1925 et 1955.

Source : PUD, CADAT 1975.



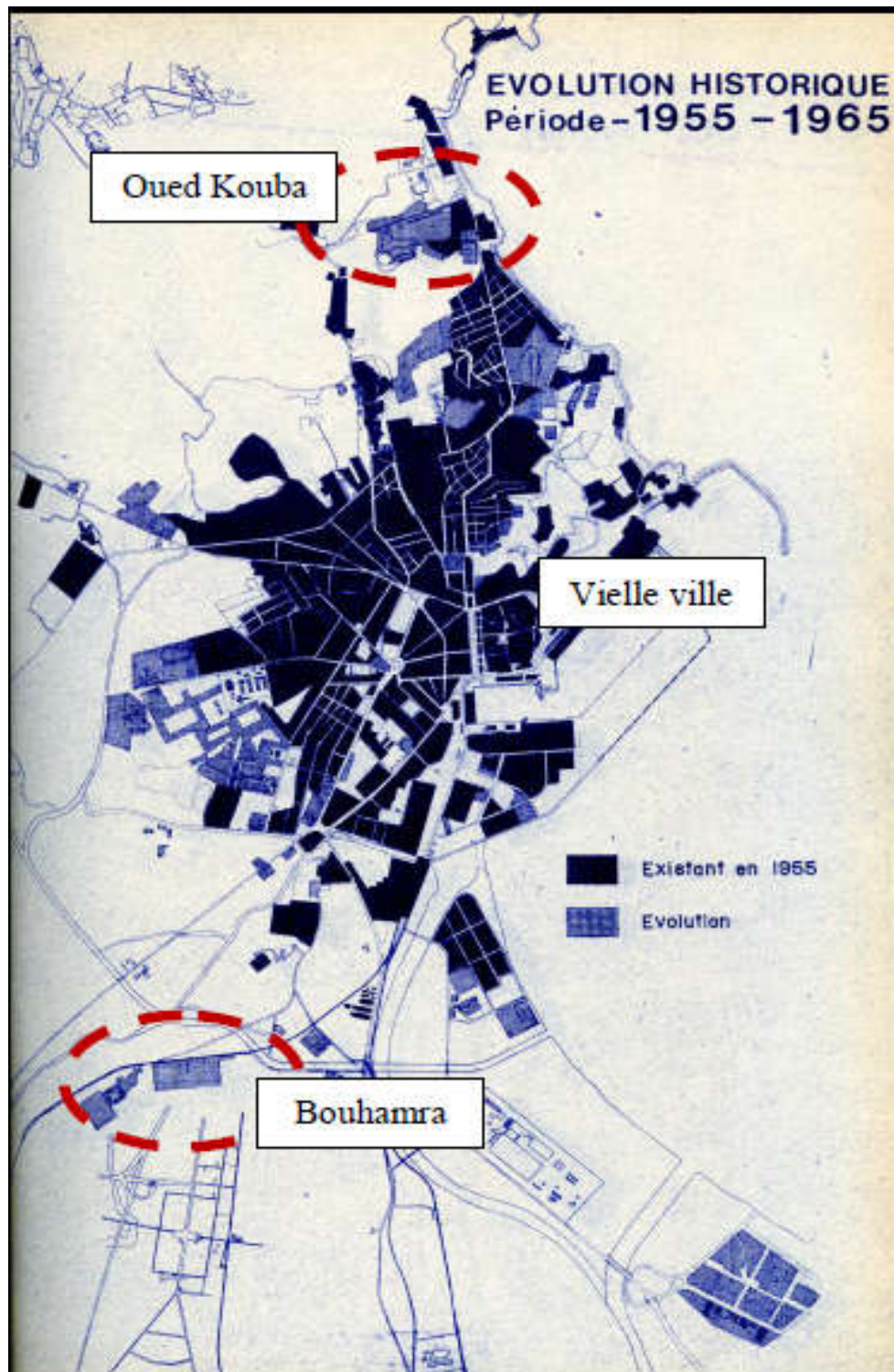


Figure 5.8 : Bône, entre 1955 et 1965.

Source : PUD, CADAT, 1975.

### 5 – 1 - 1 - C PÉRIODE POST INDÉPENDANCE

Cause de son héritage historique, de son rôle et de sa place économique, Annaba a connu une influence directe des différentes politiques de l'État algérienne depuis l'indépendance. La politique socialiste volontariste exerce des grandes recompositions de la ville (l'installation des grands complexes industriels, les ZHUN...). La ville dans une période très réduite (presque 30 ans entre 1962 et 1990) a connu un éclatement de son tissu urbain. Alors que, actuellement nous parlons plus de la ville de Annaba mais de groupement Annabi qui comporte quatre unités en conurbation –totale quelques parts- (Annaba, El Hadjar, Sidi Ammar, El Bouni).

Dans cette période la wilaya de Annaba a connu la recomposition territoriale cause et en même temps conséquence des différents découpages administratifs. Elle avait dans le premier découpage un territoire qui s'étalait en profondeur jusqu'à Tébessa. En 1974 son territoire s'est orienté de façon horizontale vers El Taref avant de se rétrécir en 1984 et devenir plus morcelé, dégageant une mosaïque de communes structurées autour d'une ville centre

La commune de Annaba en tant que centre du territoire de la wilaya, reste toujours attractive par la concentration de l'essentiel du tertiaire supérieur et des services, ce qui fait des autres centres communaux très marginalisés avec un rayon très réduit, limité aux frontières de leur territoires.

La composition urbaine de la ville a été recomposée rapidement après l'indépendance (Figure 5.9), les racines de ces changements remontent aux années 1950, un plan qui s'appelle "*le plan de Annaba*" (comme le cas de plan de Constantine 1956) est prévu pour la ville. Ce plan a vu le jour après l'indépendance (sous forme de PUD), dans le but de donner une vocation industrielle à cette ville, par l'installation d'importantes zones industrielles entre El Hadjar et Annaba tout au long de la RN16<sup>192</sup>. Cet axe sera l'endroit le plus urbanisé et le plus dynamique, cause de la concentration des activités économiques (commerciales surtout), ce qu'accentué par la construction de la ZHUN de Sidi Ammar et la création d'un autre grand quartier à la Pleine Ouest (Annaba), afin de répondre aux besoins en logement pour la main-d'œuvre qui vient s'installer dans la région pour trouver un emploi dans l'industrie ou le service.

Dans ces conditions, l'État a construit en masse des ensembles dénommés les ZHUN<sup>193</sup>, sur une superficie de 304 ha avec 6559 logements, dont le niveau des blocs varié entre R+3 et R+5. Le pouvoir central (centralisation des décisions) et les pouvoirs locaux sont toujours mis à l'échec face à la grande demande en logement et à la prolifération des bidonvilles autour de la ville d'Annaba.

Mais après 1980, et dans le but de maîtriser le phénomène d'habitat précaire, l'État a décidé de déloger les habitants des bidonvilles vers les périphéries tout au long des grands axes routiers, surtout l'axe de la RN44 (entre Annaba et Berrehal) ; dans la même logique pour l'axe de Kherraza- Hdajar Eddis qu'a été urbanisé d'une façon précipitée, urgente, malle planifiée et malle organisée.



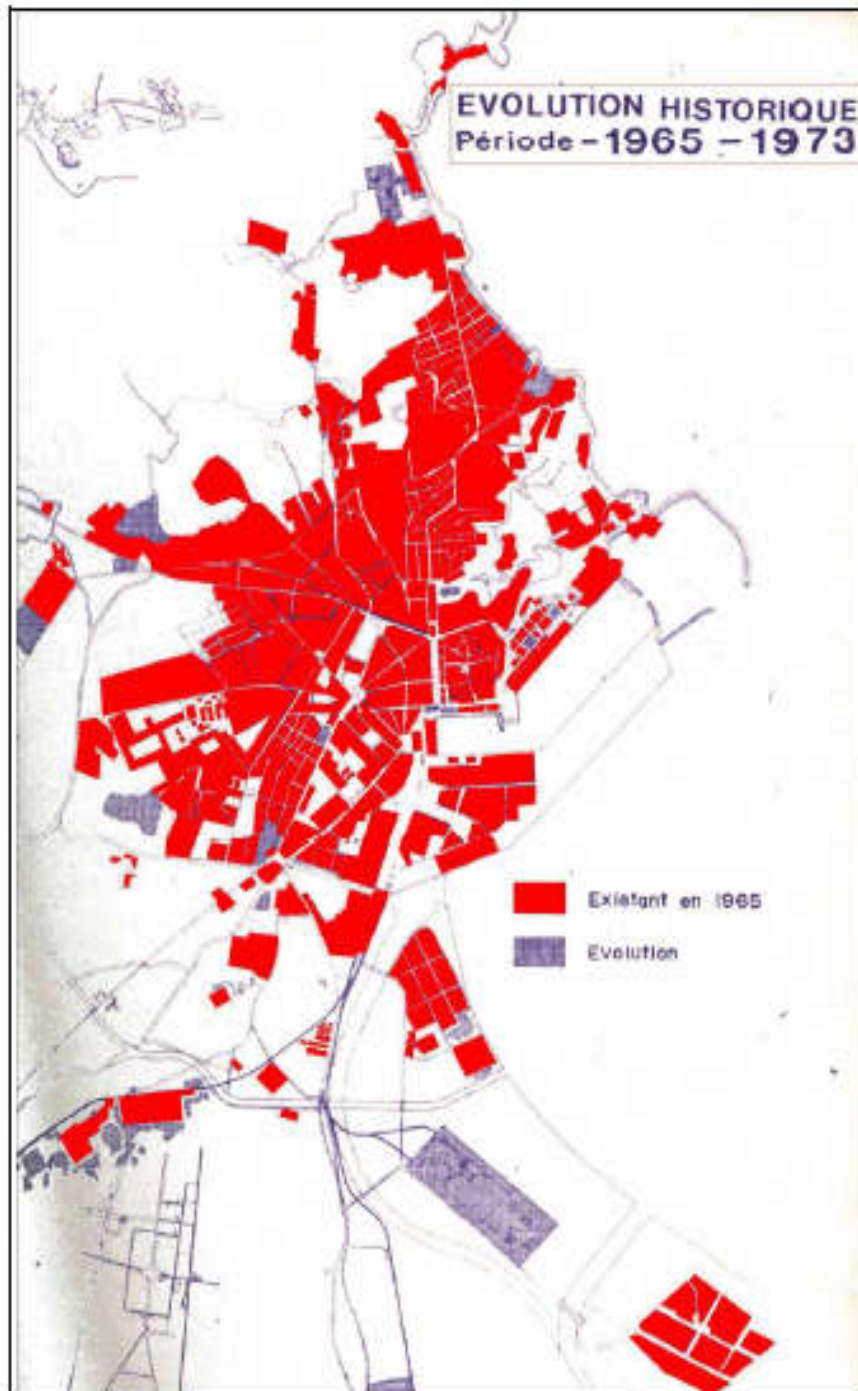
**Figure 5.9: Le tissu postcolonial à Annaba**

Source : Google Maps, 2021, modifié par l'auteur.



Dans le Schéma de Cohérence Urbain (SCU) de Annaba qu'a été élaboré en 2006, nous trouvons l'ensemble des problèmes qu'empêche le développement harmonieux de la ville poste indépendance. Parmi eux nous trouvons :

- La contrainte physique (les montagnes, le littoral...) et naturel (les plaines, les forêts...) empêchent le développement de la ville, et rendront la conquête de nouveaux sites urbanisables très difficile.
- Les centres qui grandissent en taches d'huile, font que les espaces résiduels chevauchent sur les territoires des communes qui ont tendance à se rejoindre.
- Des sites comme Bergougga, Oued Enil, Essarouel sont implantés à proximité de terres agricoles, posant tellement de problèmes en termes : d'extension, de pollution, de dégradation d'espace sensible....
- L'État soutient le volet social en réalisant à moindre coût un grand nombre de logements sociaux dans des sites à faible densité sans équipements, ce qui mise en accent la qualité de vie des citoyens, et la dépendance de ces nouvelles entités vis-à-vis la ville de Annaba.
- Le décalage entre l'action politique centrale et les instruments d'urbanisme nécessite des outils de prospection foncière. Cette politique d'urgence engendra des ZHUN et des lotissements à des surfaces démesurées donnant naissance à des tissus relâchés, sans homogénéité laissant apparaître beaucoup de fléaux sociaux.
- Le centre-ville d'Annaba est réservé à quelques programmes de promotion et d'investissement tandis que les programmes sociaux sont relégués vers les communes périphériques. La ville s'est alors agrandie en fonction des possibilités foncières, sans harmonie ni planification (politique du coup par coup). Passant juste entre 1965 et 1973 (Figure 5.10) par exemple, d'une ville unitaire à un ensemble hétérogène intercommunal ! regroupe le chef-lieu d'Annaba ainsi que les pôles secondaires les plus proches (El-Bouni, El-Hadjjar, Sidi-Amar) qui donne aujourd'hui (Figure 5.11) clairement un tissu discontinu et éclaté, limité juste par la contrainte naturelle.



**Figure 5.10 : l'extension à Annaba entre 1965 et 1973**

Source : PUD, CADAT, 1975.

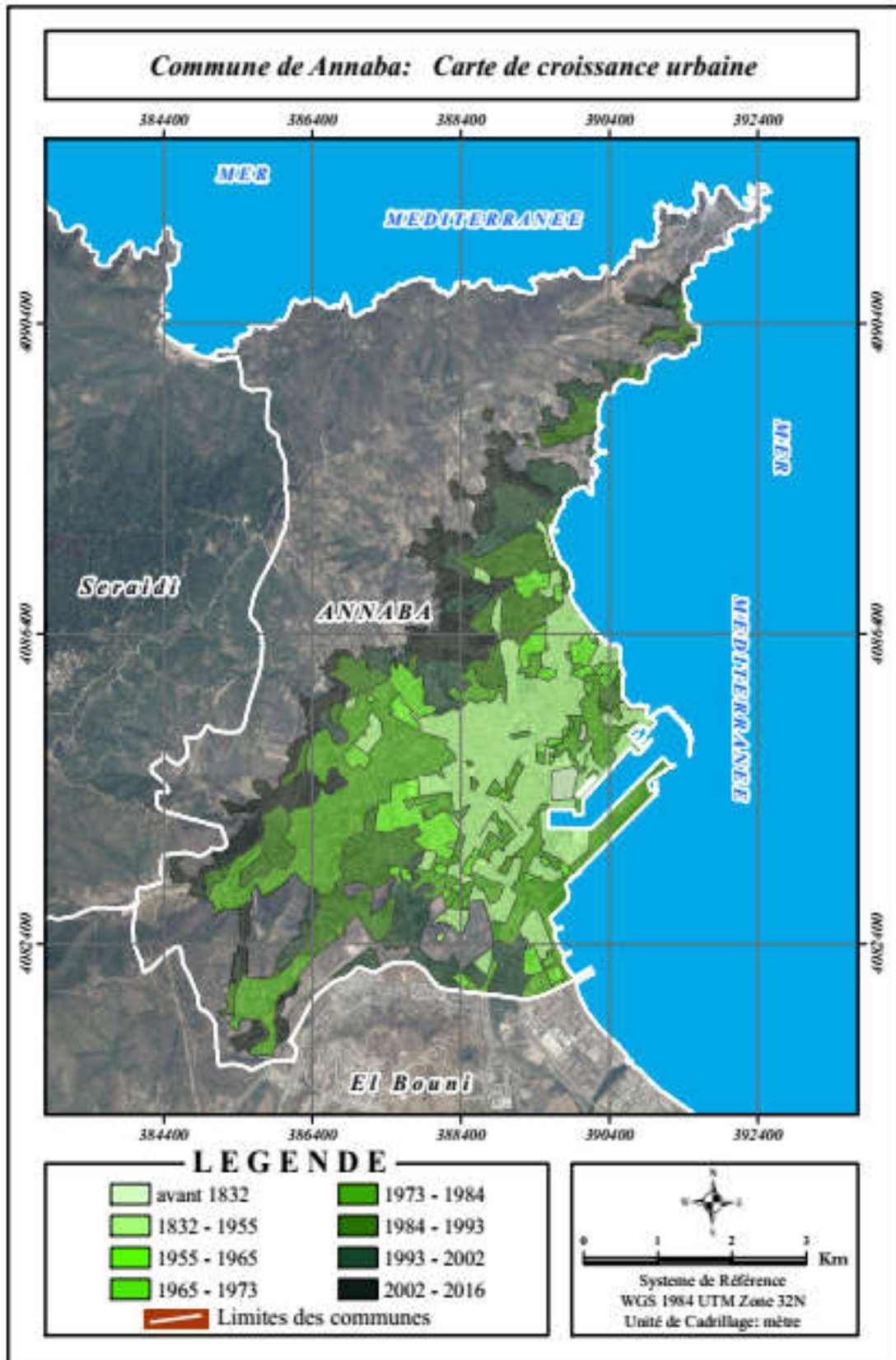


Figure 5.11: La croissance historique du cadre bâti à Annaba

Source : auteur 2018.

5 - 2-ANNABA , DANS SON ARMATURE URBAINE

Dans un objet de comprendre les différentes mutations de la recomposition urbaine de la ville de Annaba. Nous entamons ici une étude territoriale concerne l'espace intercommunal (Figure 5.12). Cet espace se structure administrativement autour des quatre communes : Annaba, El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar. Où Annaba représente l'axe de ce groupement avec une densification quasi totale des services et des équipements ; les autres communes se manifestant comme des villes satellites supportent l'influence socio-fonctionnelle du centre, et influencent sur lui par ses dépendances quotidiennes (travail, service, commerce...).

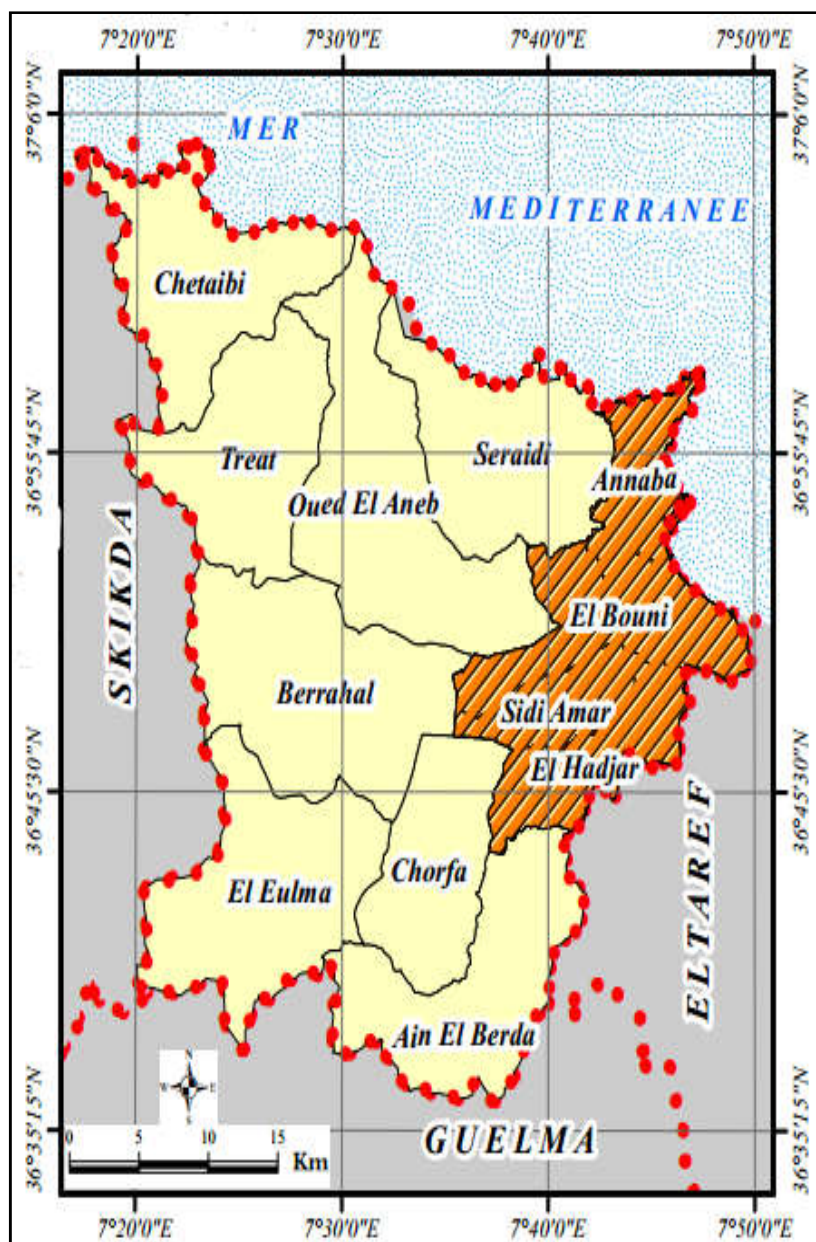


Figure 5.12 : L'espace intercommunal de Annaba

Source : auteur 2018

### 5 – 2 - 1. LA COMMUNE D'ANNABA

Annaba est le centre du groupement, avec ses potentialités d'influence sur sa périphérie, elle a connu plusieurs phases de recompositions morphologiques et socioéconomiques. Cause de la forte densification urbaine et démographique et avec la saturation de l'espace, la ville a besoin de conquérir de nouveaux territoires pour répondre aux besoins de sa population.

Au cours des années 1980, et dans le cadre de la politique volontariste de limiter la croissance des grandes villes initiée en 1982. Annaba a connu une grande opération de la "dégourbisation" -résorption de l'habitat précaire<sup>194</sup> (alignement des programmes sociaux de la commune vers d'El Bouni) qui a marqué un tournant décisif dans le processus d'urbanisation de l'espace intercommunal, et donné un nouveau paysage urbain pour la commune de Annaba et sa périphérie. C'est dans cette période qui apparaît un quartier anarchique approprié par les baraques dans l'endroit d'Oued Eddeheb, avec l'installation des activités industrielles polluantes dans ce site, une importante population a trouvé dans un environnement dégradé et comporte des grands problèmes d'aménagement et d'urbanisme difficile à maîtriser.

La commune a continué toujours de partager son développement morphologique avec les autres communes du groupement (c'est le cas par exemple des localités de *Bergouga*, *Oued Ennil*, *Essarouel*,...), mais ces actions de relogement n'ont pas été accompagnées par des programmes d'installation des équipements et des services de vie quotidienne (écoles, administrations, polycliniques...). Cela a accru la dépendance de ces unités urbaines secondaires vers Annaba centre, et pose en premier le défi d'intégration et d'aménagement de ces périphéries (grandissantes, mal occupées, très abandonnées, éclatées sur des terres agricoles fertiles et aux pieds d'importants bassins versants à risque d'inondation...).

Cette situation a mis les autorités publiques en échec, au point qu'elles n'ont pas la possibilité de créer des sites d'activités et d'investissement pour renforcer l'urbanisation de ces sites "en crise". Et encore, elles ne peuvent pas délocaliser ces entités! Cause des coûts financiers et sociaux très élevés.

Dernièrement, le centre-ville a subi une série d'intervention de recomposition ponctuelle. Plusieurs opérations de renouvellement et de revalorisation sont prises, surtout au niveau du quartier "gazomètre". Les axes structurants de la ville connaissent un

processus de tertiarisation initié par des acteurs privés dans le cadre de rénovation ponctuelle.

La partie péricentrale de la ville, a subi des interventions de recombinaison mener (surtout) par des acteurs privés dans le but d'une consommation maximale du foncier (même illégalement), nous parlons ici des sites à une très grande valeur et une haute rentables (friches, espaces mal occupés ou vide, servitudes, flancs de monte *Edough*...). Ces actions sont remarquables à l'intérieur de la ZHUN Plaine-Ouest et le long de l'axe CW 22 et la rocade-Ouest.

### 5 – 2 - 2. LA COMMUNE D'EL BOUNI

L'une des communes du groupement Annabi, situé à l'extrême Est de la wilaya. Elle représente l'interface entre le centre -la commune d'Annaba- (Figure 5.12) et la périphérie -les autres communes- comme elle est limitée à l'Est par la commune d'Echatt (Wilaya de Taref).

El Bouni a connu une grande mutation démographique (x5) entre 1977 et 2008 (voir le tableau 5.2) cause de son emplacement géographique entre Annaba (pôle de service) et El Hadjar (pôle industriel).

**Tableau 5.2 : L'accroissement démographique à la commune d'El Bouni**

<b>Année</b>	1977	1987	1998	2008	2018	2020
<b>Habitants</b>	26 746	83 008	111 179	125 265	136 279	137 730

Source : ONS

Elle est à vocation agricole et moyennement industrielle/universitaire. Sa composition urbaine a connu plusieurs mutations, d'un très petit village à l'époque, à un choix de site pour une nouvelle ville de 30 000 habitants (pendant la colonisation) et actuellement, à un grand ensemble urbain fragmenté, qui comporte plusieurs agglomérations secondaires (*Bouzaâroura, Boukhadra, Kherraza, Chabbia, Sidi Salem, Oued Ennil* ...).



La politique de zonage ou de zoning est apparaître clairement dans la commune d'El Bouni, par la présence des grandes cités (les ZHUN)<sup>195</sup>, des lotissements, des zones d'activité industrielle et des terres agricoles. Cette fragmentation, qui est la conséquence des politiques spontanés et ponctuelles de l'état, a donné une dépendance fonctionnelle totale avec la commune d'Annaba, et une surconsommation du foncier anarchiquement.

Actuellement, le centre de la commune d'El Bouni comporte plusieurs projets d'investissement dans le secteur des services elle se présente en tant qu'un centre secondaire dans le groupement mais il ne cesse d'agrandir et de bénéficier de son emplacement et de son accessibilité par rapport à celui de la commune de Annaba.

Nous remarquons aussi que la localité de *Boukhadra* se développe morphologiquement d'une façon linéaire tout au long de la RN16 et CW22 afin de rejoindre le centre d'El Bouni, alors que la localité de *Bouzaâroura* rejoint El Bouni par deux débouchées, mais se trouve face à un monticule qu'il doit le dominer ou le franchir.

D'une façon générale, l'urbanisation à El Bouni souffre de plusieurs problèmes tels que :

- La fragmentation de son tissu urbain cause de la présence des contraintes naturelles, agricoles et artificielles, avec l'allongement de son territoire de l'Est vers l'Ouest sans aucune structuration.
- La grande masse de trafic qui passe le territoire de la commune (en va et vient) pour rejoindre les autres communes (et même les autres wilayas). Cette masse à besoin d'une infrastructure adéquate et performante ce qui n'offre pas la commune.
- Sa présence entre quatre commune à vocation différentes, ce qu'influe directement sur son offre des services en terme de types et de qualité, pour assurer sa compétitivité et son attractivité.

### 5 – 2 - 3. LA COMMUNE DE SIDI-AMAR

Elle est la troisième commune en terme démographique après Annaba et El Bouni, (83 254 hab en 2008 par exemple)<sup>196</sup>. Suite à l'installation industrielle à El Hadjar, la commune de Sidi Amar a supporté son attractivité en main d'œuvre qui vienne des différentes régions du territoire national, cela est accentué par la construction d'université de *Badji Mokhtar* (ordonnance 28/75 du 29 avril 1975) qu'elle a était à l'époque juste un

petit centre de formation pour la sidérurgie d'El Hadjar sous l'appellation de: l'Institut des Mines et Métallurgie d'Annaba –IMMA-<sup>197</sup>

À l'origine, la commune de Sidi Amar était un groupement des bidonvilles pour les ouvriers du complexe sidérurgique qui sont installés sur ce territoire proche du lieu de travail, mais la SNS a participé dans l'aménagement urbain de Sidi Amar par la construction d'une cité de 4.000 logements sur une superficie de 480 Ha située face au complexe. Alors cette commune à vocation universitaire et industrielle est dans un état d'incohérence morphologique terrible, surtout avec la présence de l'ensemble de Hadjar Eddiss qu'est une extension urbaine sous forme de grappes (constitué des localités de Oued Zied, Berka Zerga, El Gantra et Hadjar Eddiss).

Le territoire de la commune est structuré par le CW 129 qui débouche en amont vers le CW 56 et en aval vers la RN 44 Ouest. Ce positionnement tangentiel de l'ACL par rapport aux chemins de wilaya désavantage cette commune qui gagnerait à s'ouvrir sur le monde économique et universitaire, et qu'a entretenir des rapports assez rapprochés avec la commune d'El Hadjar, toutefois, l'absence d'infrastructures routières dans la partie Nord rend problématique la relation de ce territoire avec celui d'El Bouni<sup>198</sup>.

#### 5 – 2 – 4. LA COMMUNE D'EL-HADJAR

*Duzerville* à l'époque coloniale, *El-Hadjar* actuellement, C'est la quatrième commune du groupement annabi (Figure 5.12). Ses origines historiques remontent aux années 1845, où elle était créée suite à l'arrêté du 12 février 1845, au lieu connu sous le nom de *Bouzaroura* ou *Gahmoussaïa*. Ses premiers habitants ont été hétérogènes : des Français (109, des Étrangers (146) et des Arabes (31) exercent en majorité l'activité d'industrie du roulage<sup>199</sup>.

Cette expérience a donné à la commune une destination industrielle, renforcé par la création du complexe sidérurgique en 1969, qui s'étale sur une superficie de 832 hectares. Il représente le symbole de cette commune, qu'est une commune ouvrière occupée essentiellement par les travailleurs du complexe.

Le territoire de la commune se structure au plan viaire par la RN 16, dont l'évitement diverge pour donner naissance à la RN 21 en prolongeant la RN16 vers la wilaya de Souk-Ahras.



La commune d'El hadjar comporte aussi les localités d'*El Karma* et *Horaicha* qui sont des unités de son armature urbaine qui tend à se tourner vers Annaba et vers Chebaita Mokhtar.<sup>200</sup>

### 5 - 3– LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE –LA PERTINENCE DU SUJET DE RECHERCHE-

Pour la vérification de nos hypothèses et pour la compréhension de notre aire d'étude, nous allons travailler par l'une des méthodes de diagnostic territorial, celle de la méthode AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). C'est une méthode de réflexion pour une meilleure simulation des interventions dans l'objet d'amélioration et de la performance. Le principe de la méthode AFOM est de faire ressortir les caractéristiques essentielles de l'air d'étude, des dynamiques de ce territoire, et des contraintes spécifiques qui empêchent le développement, tout ça dans les objectifs et les éléments fixés par le chercheur selon leurs objectifs.

Avant de travailler avec le terme diagnostique territorial, nous sommes obligés de donner un sens et une définition claire à ces deux termes "le diagnostic" et "le territoire" selon notre objet d'étude.

Le terme diagnostique, standard, utilisable dans les différentes disciplines avec un adjectif attribué. Ses origines viennent du grec « *diagnosi* » à partir de *dia-* (à travers, distinction) et de *gnosi*, (la connaissance, le discernement), le diagnostic permet donc d'acquérir la connaissance à travers des signes observables ou encore de traits essentiels. En d'autres termes, il s'agit d'extraire le pertinent, de repérer le différent<sup>201</sup>

Le terme diagnostique, plus reconnu dans le domaine médical, où les spécialistes de domaine demandent et utilisent les diagnostics pour analyser les cas et identifier avec précision maximale les causes des maladies, à partir des symptômes et des signes remarqués sur le patient. C'est presque le même cas pour le diagnostic territorial, qu'est pour but de distinguer les anomalies qui empêchent le développement et l'harmonie territoriale. D'une façon globale, on peut dire que, le diagnostic est un outil de réflexion et d'analyse afin d'identifier les origines (les causes) d'un problème (défaillance) à partir des informations relevées par observation, examen ou test<sup>202</sup>

Pour le terme "Territoire" qui a une relation directe avec notre recherche sur les aires urbaines. Puisque l'air urbain est un territoire urbain, et un morceau d'un vaste territoire (régional, national, naturel, historique, géographique...). Avant d'entamer notre étude on

est obligé de comprendre bien ce terme, qu'a une multitude de définitions que nous avons trouvées dans les dictionnaires généraux ou spéciaux, et dans les différentes encyclopédies.

Le terme Territoire, est un terme qui vient du latin « *territorium* », formé de la racine « *terra* » (qui signifie terre) et du suffixe *-orium*. Dans la langue française, le terme de territoire apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>203</sup>.

Dans son ancienne acception, le territoire est synonyme de Région, Contré ou Province. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le terme désigne aussi la ville et sa banlieue (les champs et lieux situés dans le voisinage de la ville)<sup>204</sup>

À la même époque, il est également utilisé dans un sens politico-administratif : le territoire permet de définir le périmètre étatique qui est délimité par les frontières du pays<sup>205</sup>

Selon Jacques Lévy (2009) le terme territoire est très récent dans les études sociale, urbaine et géographique<sup>206</sup>. Sa première utilisation importante en géographie humaine peut toutefois être attribuée à Raffestin avec la parution de « *Pour une géographie du pouvoir en 1980* »<sup>207</sup>. Depuis que ce terme a connu une utilisation accrue dans de nombreuses sciences et la polymérisation de sa signification, sa définition s'est élargie, passant d'un simple référent politico-administratif à une notion qui désigne aussi l'ensemble des territoires d'appartenances (pratiques sociales et sociétales, des projets de développement communs...). Un territoire doit être: habité, partagé, transformé<sup>208</sup>

Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Par exemple, un territoire politique ou une subdivision administrative sont délimités par des frontières alors qu'un territoire naturel est circonscrit par des limites, se que nous donne une vision sur l'utilisation du terme de territoire dans notre étude qu'est purement urbaine et nous travaillons sur des aires urbaines bien délimités administrativement et même fonctionnellement (aire métropolitaine, groupement urbaine...) c'est pour cet objet on ne va pas approfondir dans le débat sur le territoire et la territorialisation, et nous orientons directement sur la compréhension du diagnostic territorial ou exactement le diagnostic urbain.

Au retour à l'éclaircissement sur le concept de *diagnostic territorial* ; c'est un moyen d'aide à la décision (intervention publique), après une analyse des données territoriales qualitatives et quantitatives objectivement traitées. Ces données nous aident à apparaître

les particularités, les atouts, les menaces, les faiblesses et les opportunités de notre sujet d'étude. De cela, on peut dire que le diagnostic territorial dans les études urbaines est à la fois un outil de légitimation d'une démarche d'analyse globale, un outil de connaissance des fonctionnements et un outil de médiation et de dialogue entre les acteurs de la vie urbaine (public, privé, population, décideurs...) <sup>209</sup>.

Il existe plusieurs méthodes d'élaboration du diagnostic territorial, qui s'inscrit comme une étape indispensable dans la démarche globale d'étude territoriale. Avec une prise en compte de la multiplicité des acteurs et la pluralité des composantes de chaque territoire. Quelle que soit la méthode choisie, elle doit être passée par les étapes suivantes <sup>210</sup> :

1. *L'étude et l'analyse approfondies de l'état des lieux*, par la considération du territoire en tant qu'un système complexe (les composants et les relations).
2. *La détermination de l'ensemble des enjeux* (directs et indirects)
3. *Le choix d'une stratégie*, selon les objectifs, les potentialités et les enjeux
4. *La proposition de programmes d'actions*, afin de concrétiser la stratégie ciblée.

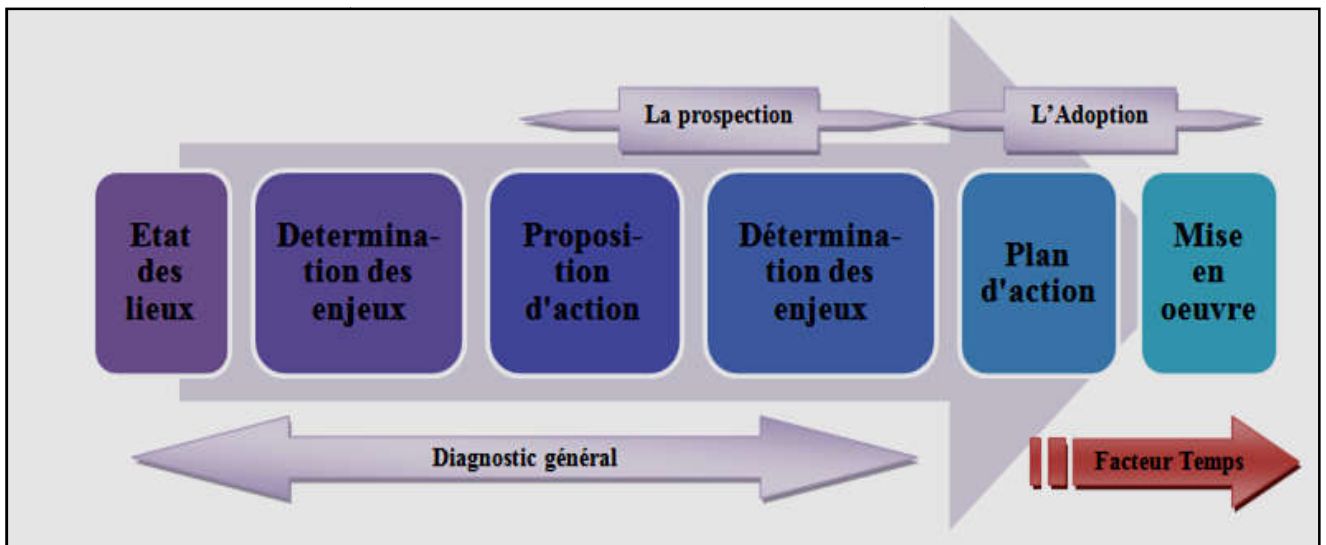


Figure 5.13: Les étapes d'élaboration d'un diagnostic territorial.

Source : auteur, inspiré du LARDON S. et V. PIVETEAU, 2005.

Quelle que soit la méthode du diagnostic choisie, elle va être reposée sur deux approches : qualitative ou quantitative. Pour la première dite aussi approche "partagé", permet de grouper un ensemble de différentes visions pour évaluer les enjeux et tracer la vision future commune, qu'elle doit être basée sur la qualité des informations collectées et le partage de la responsabilité d'intervention entre les acteurs (public, privé...).

La deuxième est l'approche quantitative dite "*technique*", basée aussi sur un travail empirique de collecte des données objectives et de leurs analyses par les méthodes d'analyse spéciales pour chaque objet d'étude. On cherche de mesurer l'intérêt de réaliser un diagnostic technique au préalable! Puisque, ce dernier nous fournir la base des transferts d'informations entre l'ensemble des acteurs au cours de la phase prochaine.

### 5 – 3 -1 LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DANS NOTRE RECHERCHE ; LA MÉTHODE AFOM COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

La méthode AFOM est un acronyme signifiant Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces. C'est une méthode de diagnostic et d'analyse très utilisée et appliquée dans plusieurs domaines socio-économiques et territoriaux. L'objectif essentiel de cette méthode est de donner une évaluation à partir des critères ciblés. Cette évaluation nous permis de tracer des stratégies de développements bien élaborés et d'intervenir d'une façon parfaite<sup>211</sup>.

L'application de la méthode AFOM dans les études urbaines n'est pas nouvelle en soi. Mais il s'agit d'une approche innovante, car elle doit prendre en sérieux l'intégration des techniques de participation publique dans le projet.

Le tableau 5.3, présente la série des questions typiques utilisées couramment dans l'analyse AFOM (SWOT) pour l'évaluation d'un espace urbain.

**Tableau 5.3: Les questions typiques d'élaboration d'une analyse AFOM**

<b>INTERNES</b>	<b>ATOUS</b>	<p>Quels sont les avantages et les avantages comparatifs dont peut disposer notre territoire urbain ?</p> <p>Quelles sont les compétences disposées ? et que savons-nous bien faire ?</p> <p>Quelles sont les ressources et les richesses disponibles ?</p>
	<b>FAIBLESSES</b>	<p>Notre territoire dispose quoi comme difficultés qui peuvent empêcher l'intervention ? quels sont ses origines ?</p> <p>Où se localisent nos limites (freins) et nos carences ?</p> <p>Quels sont les inconvénients et les obstacles aux processus de développement qui sont propres à notre territoire ?</p>

<b>EXTERN</b>	<b>OPPORTUNITIES</b>	<p>Quels avantages peuvent être causés par notre intervention ?</p> <p>Quelles autres opportunités pourraient ressortir au futur ?</p> <p>Quelles sont les opportunités de notre intervention pour la valorisation de notre territoire ?</p>
	<b>MENACES</b>	<p>Quels sont les types et les origines des obstacles qui pourraient apparaître ?</p> <p>Quelles sont les obligations de l'environnement urbain -directs et/ou indirects- qui doit être pris en charge et que peut présenter des difficultés ?</p> <p>Quels sont les risques qui peuvent influencer négativement le développement du territoire ?</p>

Source : SCU Annaba, 2006

Les réponses à ces questions aident à éclairer les conditions internes et externes avec lesquelles actions, projets ou décisions déterminées doivent se confronter. Il est bien de savoir que certains aspects peuvent constituer en même temps des atouts ou des faiblesses, de même que certaines opportunités peuvent aussi représenter des menaces.

Souvent, les points de force sont des ressources compétitives, qui pourront s'avérer utiles même dans un second temps, les faiblesses peuvent aussi être des opportunités de développement.

### **5 – 3 – 2 L'ANALYSE DE LA PERTINENCE DE NOTRE SUJET DE RECHERCHE**

Afin d'évaluer la capacité de notre air d'étude à supporter une recomposition urbaine générale, nous entamons un diagnostic global afin d'aboutir à une compréhension parfaite de notre espace urbain, par la détermination de ses atouts, faiblesses, opportunités et menaces, pour but de trouver des pistes communes de discussion avec les acteurs sur notre problématique et de simuler une vision claire sur l'intervention future possible. La collecte des données et la vérification des informations selon cette méthode de diagnostic est très difficile et demande un groupe de chercheurs ou même des équipes de recherche pour bien compléter la matrice, mais nous essayons de faire le mieux pour attendre l'objectif et d'éviter le cumul des chiffres et des informations sans objectif. Les objectifs de l'utilisation de la méthode AFOM dans cette recherche peut être résumés dans les points suivants :

- Positionner la zone d'étude dans une sphère globale (naturelle et physique), et donner une perspective durable à notre étude.
- Identifier les éléments urbains qui doivent être remplacés ou modifier morphologiquement ou fonctionnellement, afin d'assurer l'harmonie entre les éléments composants de la ville. Et observer les problèmes qui empêchent la ville et leur fonctionnement.
- Trouver et évaluer la meilleure méthode d'intervenir sur les formes urbaines. Où nous pensons à la préservation des caractéristiques historiques et prestigieuses de la ville.
- Cibler tous les acteurs qui sont en relation directe ou indirecte avec nos objectifs de recherche, et de les orienter en cas d'un projet urbain global pour la ville de Annaba dans le future (le diagnostic est un outil d'aide à la discision publique).

Pour but de répondre à notre problématique, nous avons déterminé cinq thématiques pour analyser les principales caractéristiques de la ville d'Annaba :

- Le contexte géographique.
- Le contexte économique.
- Le contexte sociodémographique.
- Le contexte environnemental.
- Le contexte morphologique (l'urbain et l'architecture)

Le périmètre d'étude se défait selon les objectifs de chercheurs, les théoriciens ont donné plusieurs réflexions sur cette problématique. Par exemple dans le Schéma de Cohérence Urbaine (SCU) élaboré pour Annaba en 2006, nous trouvons les périmètres suivants :

- ***Un périmètre de référence***, correspondant à la ville d'Annaba.
- ***Un périmètre de proximité***, plus large et englobant les communes voisines (le groupement urbain par exemple).
- ***Un périmètre de réflexion***, aux dimensions des orientations à proposer, wilaya
- ***Un périmètre d'influence*** qui permette de bien prendre en compte la fonction métropolitaine d'Annaba.

La réflexion sur le périmètre de diagnostic et sur le périmètre de propositions doit prendre en compte les différents domaines d'application des thématiques. Et c'est que nous élaborons dans cette étude, où nous prenons le périmètre du groupement urbain annabi,

afin d'inscrire d'une part la ville de Annaba dans son environnement direct où elle exerce ses échanges. D'autre part notre recherche dans une vision globale avant d'entamer les détails techniques internes.

**A - Le contexte géographique et naturel : *situation parfaite d'une future métropole.***

**Le contexte général**

La ville de Annaba, le noyau du groupement, est le carrefour des activités et des populations des communes limitrophes, des autres communes de la wilaya et même d'autres territoires avoisinants ; la concentration des activités et des services dans cette commune a donné des effets négatifs et d'autres positifs aux différents niveaux.

L'étude des quatre communes du groupement nous donne une vision claire et globale sur la réalité territoriale. Cet espace géographique fait partie du prolongement Nord oriental de la chaîne tellienne dont l'orientation générale suit une direction Sud-ouest, Nord-est. Il est limité au Sud par les communes d'Ain Berda et Cheurfa, au Nord et au Nord-Est par la mer méditerranéenne, à l'Ouest par les communes de Berrahal, Oued El Aneb et Séraïdi et enfin à l'Est par la commune d'Echatt (W. d'El Tarf). D'une superficie approximative de 26.582,9 Ha c'est 17.35% de la superficie totale de la wilaya, regroupent 503 242 habitants (82.6% du total wilayal) ce qui donne une forte densité (2 054 ha/km<sup>2</sup>)<sup>212</sup>. Cette population est toujours en évolution et en demande de logement, d'équipements et des services... ce qui fait de notre zone d'étude en extension continue malgré la rareté du foncier, puisque la zone a une morphologie assez caractéristique opposant un relief de montagne assez brutal à une plaine basse et parfaitement plate où subsistent des zones hydro-morphes.

**Les atouts :**

- La situation stratégique dans la bande littorale, proche de la métropole de Constantine et des frontières tunisiennes.
- La centralité de la ville d'Annaba, et la concentration des services de tous types sur son territoire, qui assure un bon rapprochement et accessibilité aux citoyens.
- Une bonne accessibilité assurée par la maille des voix et des moyens de communication : route nationale, autoroute, rocade, voix ferrée, port, aéroport...
- La richesse de réseau hydrographique et leur importance pour des différentes activités (agriculture, tourisme...).

- La présence d'un grand nombre de friche (superficie importante) surtout de type industrielle tout au long de l'axe Annaba - El Hadjar.
- Les potentialités naturelles qui entourent la zone d'étude, telle que la bande littorale, la forêt, Monte d' Edough... donnent la possibilité de création de multiples activités de différentes natures.
- La continuité de l'urbanisation entre les quatre villes du groupement surtout le long des axes de communication.

**Les faiblesses :**

- La présence de la contrainte naturelle (monte à pente forte, le littoral, forêt...) et agricole (Figure 5.14), qui gêne l'extension.
- Une forte densification urbaine dans l'air d'étude, ce qui fait de l'intervention sur le tissu existant un défi majeur.
- L'orientation de l'urbanisation vers les versants de la monte d'Edough, c'est une urbanisation lente, coûteuse, inaccessible et très difficile.
- La saturation urbaine autour des grands axes de communication, ce qui donne une difficulté d'accès aux autres zones d'extension nouvelle.

**Les Opportunités :**

- La wilaya d'Annaba à une orientation d'un pôle de développement régional dans le SNAT 2025, ce qu'il fait que le groupement à un rôle majeur dans ce pôle par sa centralité et leur influence fonctionnelle sur le reste du territoire régional.
- L'aménagement des rocade de liaison entre Annaba et l'autoroute Est-Ouest, et leur doublement donnent une forte connexion avec l'intérieur (arrière-pays) surtout avec la diversification des rôles du port, d'aéroport et de la voix ferré (marchandise, voyageur...).
- Nous trouvons aussi des projets futurs pour ce domaine dans les instruments de planification (PAW, PDAU...) telle que : le dédoublement de la ligne Ferroviaire Annaba- Ramdane Djamel, le projet de tramway et la construction d'une nouvelle aérogare....<sup>213</sup>
- La continuité de l'urbanisation entre les villes de groupement et la complémentarité fonctionnelle entre eux, exige l'élaboration des instruments de planification et d'orientation communs, ce qui renforce la complémentarité et l'unité urbaines et territoriale.



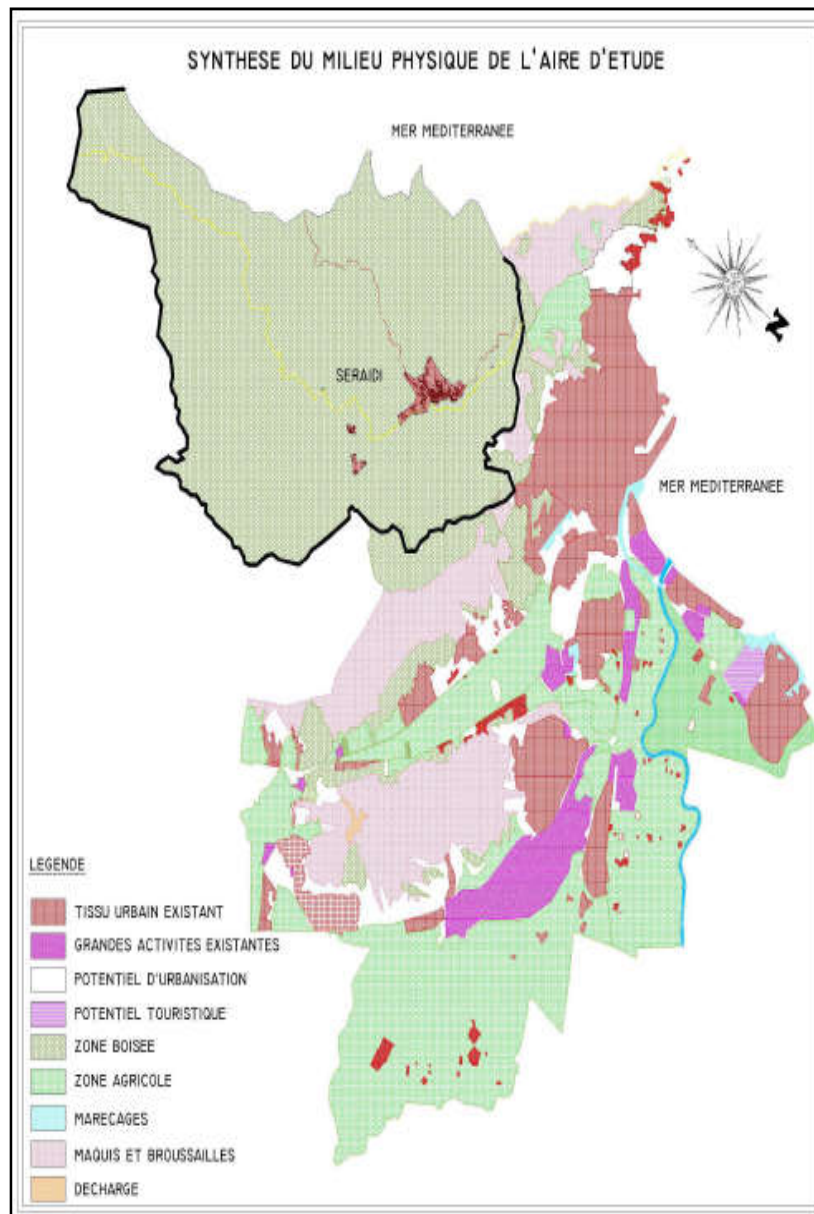


Figure 5.14 : Le milieu physique à Annaba

Source : PDAU 2008

Les Menaces :

- La dégradation des périmètres de l'agriculture urbaine, cause des habitudes "noncitoyennes" de quelques habitants (déchets, urbanisation...).c'est le même cas aussi pour le patrimoine naturel dans l'air d'étude comme le cas de la forêt.
- Le développement d'infrastructure et des moyens de communication au niveau régional a affaibli le rôle historique de Annaba sur son arrière-pays, par l'apparition d'autres pôles d'attractivités plus dynamiques et surtout mieux accessibles (Constantine, Skikda...) et donne naissance aux multiples villes satellites autour de

notre air d'étude, surtout l'aggravation des problèmes qui connaissent le groupement (congestion...) ce qui accroître la concurrence et la compétitivité.

- Le risque d'inondation porté par le réseau hydrographique : Oued Sybous,... (Figure 5.14)

**Les Défis et les enjeux:**

- Intervenir sur la morphologie et la composition urbaine (recomposition urbaine) pour une adaptation à l'environnement de l'air d'étude, et pour une mise à niveau par rapport son rôle régional et national.
- Valoriser le patrimoine naturel et agricole par leur protection de l'urbanisation anarchique mal planifier, et l'injection des activités propre (tourisme...).
- La recomposition et l'adaptation des infrastructures et des moyens de transport pour renforcer les échanges entre les communes du groupement, avec un développement des moyens d'accueil pour assurer l'attractivité et intense la centralité.

**B- Le contexte économique, l'économie comme moteur de développement de l'espace urbain.**

**Le contexte général:**

L'économie joue un rôle majeur et même primordiale dans les recompositions urbaines, il assure la naissance et la mort des villes. La recomposition de ces dernières se faite en parallèle avec les mutations économiques et selon l'orientation commerciale dominante.

Le développement de l'activité économique donne à l'espace urbain des possibilités d'exercer une influence sur les territoires avoisinants, d'attirer des richesses, et d'offrir aux habitants des conditions de vie de qualité (emploi, loisir, éducation...). Annaba reste toujours un carrefour de l'économie dans la partie Est du pays, surtout avec la destination attribuée par le SNAT et du SDAAM en tant que pôle de compétitivité et de développement. Les avantages d'investissement dans la ville de Annaba et dans sa périphérie sont multiples et divers, cette situation place la ville face à des défis importants à différents niveaux (urbain, fonctionnel, institutionnel...) et à différentes échelles : local, régional, national et international.

Au terme entrepreneurial, et à titre d'exemple, la wilaya compte sur son territoire en premier semestre de l'année 15730 entreprises<sup>214</sup>, suite à une évolution de 346 entreprises depuis le deuxième semestre de l'an 2018. Cela donne à la wilaya un taux de concentration de 26%<sup>215</sup> (19% le taux national). D'après ces chiffres nous observons l'importance économique de notre cas d'étude, qu'influe directement sur sa composition urbaine par des interventions menées par les acteurs privés afin de tirer profit de cette situation.

### L'analyse AFOM

#### Atouts :

- Une offre très importante d'emplois et de possibilités d'investissement direct et indirect dans les différents secteurs d'activité (primaire, secondaire, tertiaire et tertiaire supérieur...).
- 82.6% de la population totale de la wilaya habite dans le groupement d'Annaba<sup>216</sup>, ce qui offre un bon marché direct, la variété et la disponibilité de la main-d'œuvre en termes de qualité et de quantité.
- 2/3 des zones industrielles (110 lots), 5/7 des zones d'activités (313 lots) 2/6 de nouvelles zones d'activité projetées (35ha) sont situées dans notre zone d'étude<sup>217</sup>. Avec une forte densité des PME et des PMI.
- Le rôle de la commune d'Annaba comme un pôle de concentration de service dans la wilaya.
- Des unités de valorisation des produits artisanaux et agricoles locaux, par la transformation et la commercialisation. Ce qui garante la production locale et assurent l'attractivité et la compétitivité.
- Un tissu urbain viabilisé, aménagé et adapté à l'activité économique par l'offre de différents modes d'immobilier d'entreprises et du foncier d'activité (Zone industriel, zone d'activités...).
- La variation dans l'infrastructure (port, aéroport, route nationale, autoroute...) et les moyens de transport (collectif, personnel, marchandise...).
- Commerce de proximité au choix dans les produits et les prix qui donnent une complémentarité, une compétitivité et possibilité d'accès pour les différentes couches sociales.

### Faiblesses

- Absence d'une image spéciale (marque) attirante pour notre zone d'étude (Paysage dégradé) en tant que pôle économique attractif, où l'inharmonie du tissu urbain est observable avec la présence de poche et des aires mal occupées.
- Des friches industrielles abandonnées face au litige d'appropriation et les difficultés d'expropriation.
- La présence d'un nombre des unités industrielles au sein du tissu urbain et inadapté à la vie urbaine.
- Un grand manque dans le domaine d'hôtellerie et des moyens d'accueil, au terme de disponibilité et de choix.
- Environnement direct d'entreprise inadapté à la possibilité d'investissement dans la zone d'étude.

### Opportunités

- Concrétisation des projets de nouvelles zones industrielles et d'activités qui en va dynamiser l'économie de la wilaya et celle du groupement.
- La participation du secteur privé dans l'économie local surtout dans le service et leur rôle dans la requalification urbaine par la mise à niveau des espaces urbaines.
- La réalisation du projet de la station de dessalement de l'eau de mer (production : 50.000 m<sup>3</sup>/jour), ce qui encourage les entreprises de production de différents produits à grand besoin d'eau (papier, agro-alimentaire...) à s'installer dans ce territoire.
- La grande occupation de la main-d'œuvre dans les secteurs créateurs de richesses (35% dans l'industrie et 32% dans l'agriculture)<sup>218</sup> qui assure la complémentarité entre les secteurs et la dominance de productivité.

### Menaces :

- La présence de multiples types de pollution urbaine, et la difficulté de les prendre en charge.
- La non-régularité des prix du foncier ce qui rendait difficile l'investissement pour les nouveaux et les petits investisseurs.
- La forte concurrence interne et externe surtout avec la politique d'économie libérale, cette situation donne l'instabilité des investisseurs et la délocalisation vers d'autres régions plus attractives.

**Défis et enjeux.**

- La valorisation des potentialités locales est indispensable pour un développement global et harmonié entre les secteurs (industrie, agriculture, service), on parle ici des potentialités humaines (main-d'œuvre, clients, investisseurs...), naturels (site et situation, matière première..) et urbaine (foncier, immobilier, infrastructure...).
- Un effort particulier doit être entrepris pour réorganiser l'assiette foncière et lutte contre la spéculation, avec la création d'un mode de zonage pour chaque type d'activité ce que garante le rééquilibrage dans le territoire et l'organisation de notre zone d'étude.
- Le cadre bâti est en besoin de grandes interventions urbaine telles que la requalification dans certain quartier et le renouvellement dans d'autre. Pour la mise à niveau, et la création d'une image attirante des investissements (régional, national et même international...), c'est l'une des obligations des théories de marketing urbain.

**C - Le contexte socio-démographique, - *Des mutations importantes à causes différentes***

**Le contexte**

L'étude de l'aspect sociodémographique est très importante au préalable des interventions sur les tissus urbains. Notre recherche sur la recomposition urbaine, nous oblige à étudier les mutations sociodémographiques qu'a connues notre zone d'étude et d'observer les orientations futures, pour but de connaître la meilleure façon et méthode d'intervenir sur le tissu urbain existant et d'assurer l'harmonie souhaité.

Dans cette présentation, nous démontrons les caractéristiques générales de la population dans les cartes communes du groupement, avec des comparaisons à celle de la wilaya afin d'observer les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces de cette population par rapport à notre étude.

**Atouts :**

- Une population en croissance continue. Loin du vieillissement.
- Avec 609 499 habitants (en 2019), le groupement représente 82.6% de la population de la wilaya. Ce chiffre reflète une forte demande des équipements de tous types.
- Attractivité continué de la population jeune (université, formation, emploi...).

- La dominance de la couche jeune dans la pyramide des âges ce qu'offre un potentiel de force de travail en matière de quantité et de qualité.
- Une population ouverte et cultivée accepte l'étranger et offre un bon environnement d'investissement.

### Faiblesses

- Croissance démographique continue face à un développement économique ralenti.
- Une couverture des équipements de service faible face à la forte demande de la population, surtout avec les déplacements pendulaires des populations avoisinantes.
- Un taux très important de chômage surtout chez les jeunes et les femmes.
- Mauvaise répartition de la population entre les communes du groupement.
- Taux très élevé de l'activité informelle dans les différents secteurs.
- Présence des maux sociaux et de la criminalité (drogue, migration informelle...).

### Opportunités :

- Régression de taux de croissance démographique cause des problèmes sociaux (recul de l'âge de mariage, problème de logement, de chômage...). ça donne la diminution de la population en charge (moins de 15 ans) et une planification future aisée.
- Attractivité du groupement des investisseurs nationaux et étrangers, ces nouveaux arrivants ont un rôle dans l'amélioration du cadre de vie et de la morphologie urbaine.

### Menaces :

- Poursuite de l'exode rural et de la migration interne vers Annaba, ce qui donne la présence toujours de l'habitat précaire, spontané et illicite.
- Les mouvements pendulaires (journalières) de la population avoisinante, ont des effets négatifs sur les services, les moyens de transport et le trafic urbain.
- Faiblesse de nombreux investissements ce qui influe sur la stabilité sociale et augmente le taux de chômage.

### Défis et enjeux

- La régression du taux d'accroissement (même s'elle est minime ces dernières années)<sup>219</sup>, rendre la simulation des politiques urbaine et leur concrétisation plus facile. Puisque dans une sphère de recomposition globale de notre aire urbaine, le

facteur démographique et leur tendance sont indispensables ; plus il est stable plus la prospective est claire, plus l'intervention est facile.

#### **D - Le contexte environnemental**

##### **Le contexte**

Nous avons vu précédemment que la ville d'Annaba a connu des grandes mutations et changements urbains et économiques. Le facteur environnemental est toujours en jeu par sa fragilité et sa sensibilité. Les extensions urbaines des fois anarchiques et d'autres fois malles planifiées, ont exercé des pressions sur le cadre environnemental et causent la disparition de plusieurs écosystèmes qu'était existé "à l'époque" dans la zone d'étude<sup>220</sup>.

La richesse de l'aspect dans cette zone géographique par la présence de la bande littorale, le massif d'Edough, les forêts et les terres agricoles..., nécessitent une prise en garde face aux activités dévastatrices de l'être humain.

C'est dans cette zone que ce trouve, d'une part des grandes zones industrielles marquées par tellement d'effets négatifs sur la nature (déchets, pollutions de tous types...), et d'autre part une pression urbaine exercée par la forte densité de la population, (extensions, pollutions, consommations...).

Parmi les objectifs majeurs de notre recherche, nous citons celui de la "*la durabilité et la performance des milieux naturels et physiques*". La complémentarité entre les trois piliers : la société, l'économie et la nature est primordiale pour une bonne intervention dans l'aspect urbain. La vision à long terme nous impose de signaler la sensibilité des milieux physique et naturelle, la restreinte des ratios en espaces (naturel, forestière, SAU...). L'insertion de la ville dans le contexte général, nous oblige à trouver ou même à créer l'harmonie entre la nature dans sa totalité et la ville dans sa fonctionnalité.

##### ***L'analyse AFOM***

###### **Atouts**

- Forte richesses : environnementale, naturelle, écologique et paysagère.
- Des efforts locaux pour la protection et la préservation des potentialités prises par la société civile et par les autorités publiques.

- Un microclimat local prospère enrichit la zone, due de la couverture végétale et des périmètres forestiers.

### Faiblesses

- La métropolisation de la ville, avec toutes ses obligations (extension urbaine, développement économique, consommation...) sont face aux défis de la protection de l'environnement et de la préservation des richesses naturelles.
- Le rôle des acteurs privé et de la société civile sont toujours minimales à différentes causes (manque de respect de l'environnement : pollution, déchets...)

### Opportunités

- Des projets programmés pour le groupement de Annaba visent la protection et la valorisation du potentielles naturelle et environnementale, comme le cas des projets des ZET.
- Un arsenal des instruments de planification urbains et régional qui donne une importance aux aspects écologiques et leur synergie avec le cadre bâti. Par des orientations de court, moyen et long terme.

### Menace

- La complexité du cadre urbaine, le développement économique, et la largeur de rayon d'attractivité de la zone d'étude, rendent la préservation du potentiel environnemental très délicate, surtout avec la minimisât du rôle de l'ordre public, et le manque de concrétisation des orientations des instruments.
- Les besoins économiques (création des nouvelles zones d'activités et industriels...) et sociaux (extension urbaine, nouveaux quartiers...) sont prioritaires dans la concrétisation que les défis écologiques et environnementaux. Cette stratégie va menacer la satisfaction des besoins des générations futures.

### Défi et enjeu

- Augmentation des ratios pour chaque habitant en termes d'espace vert, de forestière et de SAU.



- Le respect de l'environnement dans les interventions urbaines est primordial, par la programmation des éléments écologiques (reboisement, espaces verts et bleus...), et la valorisation du patrimoine naturel et paysager dans l'espace urbain.
- La gestion intelligente des déchets, et la réduction des pollutions de tous types.

**E - Le contexte morphologique (urbain et architectural) « Des richesses à valoriser et Des défis à entreprendre »**

Le groupement Annabi se dispose d'une richesse urbaine venue de leur longue histoire et de la multitude des politiques sur son territoire. D'un petit noyau historique (Hippone, Bône...) et des petits villages autour avant l'indépendance ; à un groupement urbain de rang des métropoles régionales actuellement. Les politiques de relogement, de recasement, l'exode rural, l'industrialisation... et d'autres sont les principales causes de cet éclatement.

Actuellement, le groupement Annabi est un mélange complexe d'atouts, de faiblesses, d'opportunités et des menaces, avec un ensemble d'enjeux et de défis. L'intervention sur ce cadre bâti n'est plus facile, surtout avec la multitude des acteurs, chacun avec ses objectifs et sa propre stratégie.

La composition urbaine de la ville de Annaba, se développe et change à travers le temps, ces mutations sont le résultat normal des rôles (fonctionnel, économique, administratif...) attribués pour la ville. Elle est toujours en mutation, son cadre bâti et sa forme restent dans un développement rapide et mal maîtrisés malgré l'arsenal des politiques et des instruments. Le contexte urbain et architectural de notre cas d'étude est très dynamique dans une réflexion de la recomposition urbaine, ce que nous donne une série d'Atouts, de faiblesses, d'opportunités et des menaces.

**L'analyse AFOM**

**Atouts**

- La variation et la richesse des types d'habitat, ce qui offre des choix pour les investisseurs et un moyen d'attractivité et de compétitivité pour la zone d'étude.
- La présence des surfaces vides (ou mal occupées) entre les constructions, des itinéraires larges et des friches à grande superficie, ce qui donne plus de possibilités d'intervention sur le tissu existant.

- La métropolisation de la ville de Annaba exige une utilisation totale de cadre bâti, et encourage les acteurs privés à intervenir sur leurs patrimoines immobiliers pour être à niveau des exigences de la métropole.

### Faiblesses

- La difficulté d'intervenir sur des sites très vulnérable, anciens et congestionné, comme le cas par exemple du centre historique de la ville d'Annaba, qu'est dans un état très dégradé (détérioration physique).
- La présence de la contrainte naturel (Montagne, littoral, hydrographie...) et agricole (périmètre agricole protégé) qu'empêche l'extension de la ville, et elle est la cause de la rupture morphologique dans quelques endroits. Comme elle apparaitre clairement une occupation du territoire préjudiciable au renforcement de la structure urbaine au futur.
- La forte anarchie et le manque d'équipement de proximité dans la périphérie, cette situation exige la dépendance totale avec le centre (la commune d'Annaba).

### Opportunités

- L'importance du groupement Annabi dans l'arsenal des instruments de planification dotées pour la zone (SEPT, SDAAM, PAW, PDAU...).
- Le lancement des projets sectoriels bien planifiés comme le cas des ZET, ce qui donne un zonage bien organisé et spécialisé pour notre aire d'étude.
- Le développement de la périphérie réduit le taux d'accroissement par la réduction des chiffres des migrations vers la zone d'étude.

### Menaces

- L'absence d'une entité administrative (avec une personnalité morale et une autonomie financière) qui gère le groupement urbain, suive la concrétisation des projets, assure la concertation entre acteurs et faire face aux délinquances.
- L'échec des instruments de planification et d'urbanisme cause de la longue durée de ses élaborations (mutations urbaines et changements socioéconomiques).
- Les contraintes naturelles et physiques (les terres fertiles, l'espace forestière, la montagne et le littoral...), rendent la conquête de nouveaux sites urbanisables très difficile.
- Le développement morphologique de la ville de Annaba est faite tout où long des lignes de communication (les axes d'urbanisation), ce qui une urbanisation axiale

(linéaire) mal organisé, mais entre ces axes peut se dégager des petits potentiels d'urbanisation.

L'axe RN16 – RN21 : dans lequel se trouvent les communes d' El-Bouni et d'El-Hadjar

L'axe RN44 – EST qui donne vers Sidi-Salem et le périmètre de Bounamoussa

L'axe RN44 – OUEST qui articule les petites localités de Kherraza, Chabbia et Oued Zied

Le chemin secondaire CW129 – CW56 amène vers les localités de H'Djar Eddis et El-Gantra.

### Défis et enjeux

- Encourager, aider et orienter les acteurs privés à entreprendre des actions de modification et de mise à niveau du cadre bâti. Par un partenariat au sien de la concertation et de la complémentarité.
- La concrétisation de l'orientation élaborée dans les plans et les instruments (de planification et d'urbanisme), afin de donner une orientation économique et fonctionnelle pour le groupement urbain annabi.
- Le lancement d'un grand projet (stratégie globale pour éviter la coupure et la rupture) d'intervenir sur le tissu urbain est indispensable et urgent, pour faire face à l'ensemble des maux (précarité, friches, espace mal occupé, inaccessibilité, ....). Ce projet comporte des actions ponctuelles (requalification des espaces publics, réhabilitation des quartiers dégradés,...).
- La valorisation de l'espace urbain par l'expropriation des friches et des terrains inexploités. Pour faire face à l'extension de l'agglomération et pour limiter la consommation anarchique des terrains.
- Il est peut-être temps de penser à réhabiliter, requalifié, amélioré, être valorisé le patrimoine ancien encore debout. Celui-ci n'est pas seulement une richesse historique et culturelle, il est aussi un moyen d'aider à répondre au besoin en logement.

### **Conclusion**

Par cette analyse nous observons l'importance de notre sujet de recherche, où nous avons inscrit la commune de Annaba dans son contexte territorial intercommunal.

Puisqu'elle est jamais indépendante, mais au contraire elle se partage le développement et les problèmes (*la loi d'affect et d'influence*).

Quel que soit le contexte choisi (naturel, social, économique...), nous remarquons qu'il est primordial et indispensable dans le système urbain, puisque nous tontons par cette thèse de démontrer l'importance d'une stratégie de recomposition urbaine. Cette dernière est caractérisée par sa globalité qui influe et touche toute la ville en tant que « *unité* »

La recomposition urbaine est un projet qui va donner à la ville un cadre de cohérence opérationnelle pour les différentes actions et opérations, publiques ou privées, et va permettre d'assurer la diversité des fonctions urbaines à travers les volets économique, social et environnemental. Elle va aussi assurer l'équilibre de ses territoires et va proposer une vision de développement durable dans une sphère des principes d'équilibre et d'équité territoriale.

**CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.**

**INTRODUCTION**

Afin d'entamer une étude approfondie de notre problématique "*la stratégie de la recomposition urbaine de la ville de Annaba*", nous avons ciblé l'analyse de plusieurs éléments composant du système urbain : la morphologie du cadre bâti, l'économie et la société. Puisque, aucun n'est plus indépendant des autres, la croissance démographique (par exemple) enjoint une dynamique économique et ces deux ont besoin d'une structure morphologique performante! Et vis versa pour l'ensemble des composants du système urbain.

Cette partie de notre travail est structuré par trois axes, chaque axe présente un mode d'analyse. Le premier est un relevé urbain, le deuxième est une analyse d'un questionnaire, et enfin le troisième est un examen des documents officiels d'aménagement et d'urbanisme.

**6- 1- LA RÉALITÉ URBAINE –LE TRAVAIL EMPIRIQUE-.**

C'est l'une des parties de notre travail empirique, où nous avons analysé quatre principaux axes de circulation dans le centre-ville. Ce choix est due à la forte dynamique commerciale qu'ont connue ces boulevards centraux, ce qu'enjoint des incitatives de recompositions afin d'améliorer la qualité du cadre bâti (l'immobilier). Ces axes sont :

- **Boulevard BOUZERED Hocine** ..... BBH
- **Avenue de l'ALN (Armé de Libération National)**..... AALN
- **Avenue BENAMIOUR Abdelkader** .....ABA
- **Boulevard Ernesto Che Guevara** ..... BECG

Ce travail est présenté sous forme de matrice qui comporte les critères d'analyse fixés par Pierre RIBOULET (dans son ouvrage : *Onze leçons sur la composition urbaine pages 171-191*) avec d'autres critères qui nous avons ajoutés cause de leurs pertinences après nos observations sur terrain. Et afin de présenter notre travail d'une façon claire, nous ajoutons à chaque critère un petit rappelle de sa définition (la source est toujours la même, celle de RIBOULET)

Tableau 6-1: Analyse urbaine I

	<b>Boulevard BOUZERED Hocine -BBH-</b>	<b>Avenue de L'ALN AALN</b>	<b>Avenue BENAMIOUR Abdelkader -ABA-</b>	<b>Boulevard Ernesto Che Guevara -BECG-</b>
<b>Le contraste</b>	présent	présent	présent	présent
<b>La symétrie</b>	Absente	Absente	présente	Absente
<b>L'équilibre</b>	Absent	absent	présent	présent
<b>≥ R+4</b>	10	12	3	5

 Forte présence	 Forte absence
 Faible présence	 Faible absence

Source: Enquête terrain, Mai 2019

#### A- LE CONTRASTE

Est une loi indispensable dans tous les arts et les objets autour de nous, où nous observons le contraste dans tout ce qui nous entoure : la peinture, les morphologies, les lumières, les ombres, les formes,... alors que, dans les sciences urbaines et architecturales le contraste désigne que : les parties de chaque objet architectural ou urbain doivent être clairement distinctes et différentes les unes des autres, ce qui assure une bonne lisibilité. Il existe entre les pleins et les vides, le vertical et l'horizontal, les ouvertures et les fermetures... ;

Mais il faut faire attention que le contraste n'est pas *l'opposition* entre les composantes! Le fort contraste donne l'opposition et la rupture. La présence du contraste dans l'espace urbain donne la facilité de la distinction visuelle (*la lisibilité*) entre un composant urbain et son environnement.

Dans les espaces urbains modernes, la réputation de la même forme urbaine dans un espace à grand échelle sans contraste donne un espace uniforme et sans signification.

Pour notre zone d'étude, la présence du contraste (voir le tableau 5.1) désigne l'existence des différences architecturales et morphologiques (visibles) dans la composition de ces boulevards. Une harmonie entre les pleins et les vides, les masses, les

gabarits, les dimensions... Surtout que ces quatre axes donnant sur des aires ou des ronds points spacieux et lumineux. Cela est un résultat du respect des lois de la composition urbaine par le constructeur colonial (mode de composition *réglementaire*), où son objet était d'imposer un sentiment de puissance et de dominance, surtout que ces échantillons étudiés sont des extensions du noyau colonial, édifié suite aux violentes batailles contre la population autochtone afin d'imposer le colonialisme.

Le contraste est l'un des facteurs qu'assurant l'unité de la composition urbaine, mais à cause de multiples interventions (démolition-construction, aménagement, réhabilitation...). Menées par les différents acteurs (privés surtout) le contraste est devenu une *opposition*. Le taux de ces interventions est en accentuation jour par jour, ce que donne une composition urbaine anarchique, sans identité, marqué par le hasard –Figure 6.1- (différentes typologies à multiples façades), conséquence du non-respect des lois d'urbanisme et de la spéculation foncière où chaque propriétaire d'une assiette foncière (petite ou grande) ne vise "que" le rendement maximal de sa parcelle.



**Figure 6.1 : Du contraste à l'opposition**

Source : auteurs, Octobre 2019.

## **B- LA SYMÉTRIE**

Pour rappel, le mot symétrie chez les Grecs désigne « *un accord convenable des membres, des ouvrages entre eux et des parties séparées, le rapport de chacune des parties avec l'ensemble...* »<sup>221</sup>. C'est la théorie de l'ordonnancement des composants –formes- de l'espace urbain de la même manière par rapport à un ou plusieurs axes, ce qui appelle *axe de symétrie* (monument, plan, boulevard, place, centre...).

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

La symétrie est une loi et une factrice primordiale dans le mode de composition *princier* et de degré moins *le mode réglementaire*, où nous remarquons le grand respect de la symétrie qui donne l'équilibre et l'ordre de la composition urbaine, marqué par la régularité et l'harmonie de la morphologie par rapport aux tracés et aux trames.

Pour notre zone d'étude, les interventions (anarchiques) de la recomposition qui bouleversent le contraste à l'opposition, influent aussi et d'une façon directe sur la symétrie (Figure 6.2)

C'est clair que cette symétrie dont était présente au préalable où le mode réglementaire était dominant! Est actuellement dégradée et même absente quelques parts. Cause des interventions non inscrites dans une stratégie globale, et menées spontanément par les différents acteurs (privés surtout) sur la morphologie urbaine et ses dimensions.

Quoique les axes de la symétrie persistent toujours dans ces boulevards, mais la dégradation de cette loi est à des degrés distincts, où elle est fortement absente dans le Boulevard BOUZERED Hocine, et à l'Avenue de l'ALN (Tableau 6.1) qui connaissent des actions de recomposition (de pointe) de plusieurs parcelles afin d'édifier de grands immobiliers –sièges soucieux- de luxe pour les entreprises. La symétrie est aussi faiblement absente (au terme d'observation) dans le Boulevard Ernesto Che Guevara et tellement présente dans l'Avenue BENAMIEUR Abdelkader, malgré la présence des interventions sur le tissu existant! Mais elles ne sont pas assai graves.



**Figure 6.2 : La symétrie à Annaba, entre un ancien (BBH) et un nouveau quartier (Sidi Acheur)**

Source : auteurs, Octobre 2019



### C- L'ÉQUILIBRE

L'équilibre dans ce contexte, désigne l'existence de rapports dimensionnels entre les composantes morphologiques d'un espace urbain, ce qu'on appelle *l'équilibre visuel*. Cet équilibre est la conséquence de la distribution régulière des valeurs dimensionnelles (poids...), des objets ou même des couleurs dans la surface de la ville.

L'équilibre se distingue facilement où il existe une bonne symétrie, mais pour les formes hétérogènes (morphologiquement) et non symétriques, l'observation de l'équilibre est presque impossible surtout pour les non-spécialistes « *La symétrie est un équilibre particulier. Mais, il existe des équilibres sans symétrie, certes beaucoup plus difficiles à atteindre.* »<sup>222</sup> Dans ce cas, les formes de la composition doivent être organisées de telle sorte qu'ils apparaissent retenus les uns aux autres par un centre de gravité (d'intérêt), nous observons ce mode d'équilibre dans les Médinas (villes musulmanes traditionnelles) où les éléments de la composition s'organisent au terme de: position, dimension, masse... auteurs de la mosquée.

Pour notre cas d'étude, nous remarquons la dégradation de l'équilibre où la symétrie est dégradée. Dans le Boulevard BOUZERRAD Hocine et à l'Avenue de l'ALN, l'équilibre est absent cause des interventions de la recomposition "anarchiques" qui touchent la morphologie, le type, le caractère, les matériaux de construction... menées par les acteurs afin de valoriser les parcelles par la construction des immeubles commerciaux de R+4 et plus qui sont à l'origine des R ou R+1 (voir le tableau 6.1 Analyse urbaine I). Pour le Boulevard Ernesto Che Guevara et l'Avenue BENAMIEUR Abdelkader, il persiste toujours un taux d'équilibre (voir la figure 6.3), cause d'une part, du faible taux d'interventions sur le cadre bâti, et d'autre part du respect de l'environnement urbain dans les interventions menées.

En effet, l'absence de l'équilibre dans les villes contemporaines (mode de composition libéral) est un phénomène normal, cause des exigences d'actualité socioéconomique des acteurs urbains.



Figure 6.3 : R+0 avoisine des R+4 et plus, quel équilibre ?

Source : auteurs, Octobre 2019

Tableau 6.2 : Analyse urbaine II

	<b>Boulevard BOUZERED Hocine -BBH-</b>	<b>Avenue de L'ALN -AALN-</b>	<b>Avenue BENAMIOUR Abdelkader -ABA-</b>	<b>Boulevard Ernesto Che Guevara -BECG-</b>
<b>La proportion</b>	64%	69%	87%	84%
<b>L'échelle</b>	71%	83%	90%	91%
<b>La matière</b>	56%	68%	79%	82%
<b>Le caractère</b>	92%	86%	95%	97%

Source : enquête terrain, Mai 2019

## D- LA PROPORTION

Généralement, la proportion s'établit suivant des rapports géométriques entre les éléments composants d'une unité. D'une façon simple, la proportion est la relation dimensionnelle qu'existent entre les parties et le tout qu'elles composent (facteur d'unité) par des rapports cachés, mais ces rapports sont évalués et sentir par l'observation à l'œil nu<sup>223</sup>.

L'importance du système de proportion réside que "son existence" efface:

- Les dimensions quelconques.
- La grande inégalité dimensionnelle entre les différentes surfaces d'une même composition (le tout)
- Le désordre des formes,

Cause de l'éclatement morphologique des villes en Algérie après l'indépendance, et cause aussi de l'absence d'un vari suivi des interventions ponctuelles de recomposition des tissus urbains (absence de stratégie), nos villes souffrent actuellement d'un manque terrible d'identité (image symbolique) marquer par la juxtaposition des modes et des formes de la composition urbaine les unes par rapport aux autres, ce qui donne l'absence (presque totale) de la proportion et bien sûr de l'harmonie. Contrairement aux villes de l'âge classique et aux villes *Ex nihilo* où l'ordre des proportions prend l'ampleur et l'importance dans la répartition et l'organisation des formes urbaines.

Pour notre zone d'étude, la proportion est assurée par la convenance du contraste et de l'équilibre. Quoique cette loi ne soit pas fortement respectée dans les formes modernes, mais elle perpétué dans le tissu colonial de la ville de Annaba (mode de composition réglementaire), ce qu'indiquent nos résultats dans le tableau 6.2 où nous remarquons que la loi de la proportion est mieux observable dans l'Avenue BENAMIOUR Abdelkader et dans le Boulevard Ernesto Che Guevara cause de la qualité et du faible pourcentage des interventions de la recomposition des parcelles (voir la 5.4) Au contraire des deux autres cas d'étude le Boulevard BOUZERED Hocine et l'Avenue de l'ALN où les investisseurs enjoindront et bâtissant des nouvelles formes de bâti afin de répondent à leurs propres besoins concurrentiels.



**Figure 6.4 : L'absence du rapport entre l'unité et le tout !**

Source : auteurs, Octobre 2019.

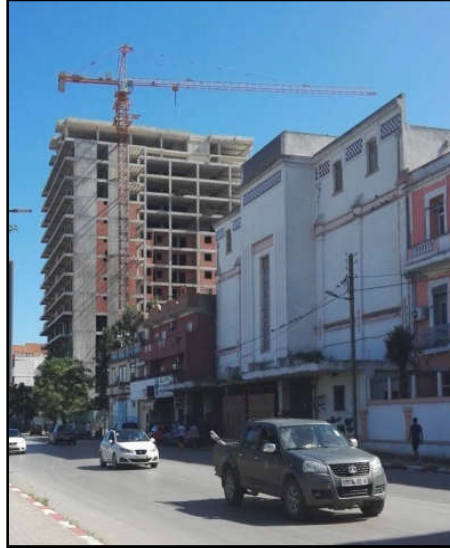
### **E- L'ÉCHELLE**

Est une loi liée à celle de la proportion, l'échelle peut être définie dans les études urbaines en tant que: rapport dimensionnel entre l'objet et son environnement de référence (l'environnement urbain pour nos études). Est un facteur primordial qu'assurent l'harmonie et l'organisation dans la ville, où il est indispensable dans les modes de composition le princier et le réglementaire, au contraire "surtout" du mode libéral.

L'environnement de référence pour le facteur "échelle" dans notre analyse est la composition globale (unité) de chaque axe de circulation en sujet. Alors que, nous remarquons la présence d'un déséquilibre dans les axes du Boulevard BOUZERED Hocine et de l'Avenus de l'ALN cause d'interventions de la recomposition menées par les investisseurs, qui donnent des constructions "*hors-échelle*" (Figure 6.5)-par rapport à son environnement de référence- (voir le tableau 6.2).

## *CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

Au contraire des axes de l'Avenue BENAMIOUR Abdelkader et du Boulevard Ernesto Che Guevara, où nous remarquons une stabilité harmonieuse de l'échelle (moins d'interventions et respect des caractéristiques de l'environnement de référence)



**Figure 6.5 : Exemple d'une construction hors échelle à l'AALN**

Source : auteurs, Octobre 2019.

### **F- LA MATIÈRE**

La matière, le matériau ou les matériaux de construction, des synonymes techniques au même sens qui est : l'objet principal qui est utilisé pour édifier une construction architecturale et/ou urbaine. La matière a un rôle très important dans la composition et la conception des formes urbaines, où elle reflète la culture, l'identité et le niveau de vie des sociétés.

Le choix des matériaux de construction est exigé au préalable par un ensemble de conditions : climatiques, naturels, financiers, économiques, politiques... afin d'assurer l'harmonie et l'unité de la composition urbaine. De ce fait, les matériaux de construction aident les chercheurs (urbanistes, sociologues, archéologues...) à étudier les mutations historiques et socioéconomiques des villes.

Dans l'actuel, le grand choix des matériaux avec la multitude des conceptions architecturales exercent une abondance de la vérité du matériau en tant que une loi. Ce qui donne une perte de sens dans la composition urbaine et architecturale de nos villes. Puisque le choix du matériau doit être en concordance directe à la forme et à la fonction du

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

bâtiment, et qui doit être obligatoirement en harmonié à son environnement afin d'assurer que nos espaces ne seront pas sans sens et non attractifs <sup>224</sup>

Dans le contexte de notre recherche, "la matière" nous aide à étudier les interventions menées par les différents acteurs sur le tissu urbain, et à observer le déroulement de la recomposition de ce tissu à travers l'histoire. Le béton armé, la charpente métallique, la pierre taillée... tous sont juxtaposés dans le centre ville de Annaba, ce qui donne une hétérogénéité flagrante entre des constructions qui datent d'avant 1900 et d'autres de 2020! C'est une dégradation du paysage urbain et incohérence de l'image d'une ville métropolitaine. Surtout qu'on trouve des nouvelles constructions à côté des autres en état qualifié "très dégradé", démolis partiellement, ou garnie par des tôles en zinc et des plaquettes en bois!

Le taux d'intégration de nouvelles matière est élevé où le taux des interventions est élevé, c'est dans le boulevard BOUZERED Hocine et l'Avenus de L'ALN (figure 6.6), au contraire des deux autres cas : Avenus BENAMIOUR Abdelkader et Boulevard Ernesto Che Guevara. Bien sûr que l'utilisation des nouveaux matériaux de construction est obligatoire vue le développement dans tous les secteurs de la vie, mais la mauvaise finition des nouvelles bâtisses et le non respect des caractéristiques de l'espace urbain donnent une composition fragmenté, sans identité et incohérente.



**Figure 6.6: La matière, entre ancienne et nouvelle bâtisse à L'Avenus de l'ALN**

Source : auteurs, Octobre 2019.



## G- LE CARACTÈRE

Le caractère dans les domaines de l'architecture et d'urbanisme désigne la qualité esthétique représentative des constructions. Le caractère est aussi un symbole de la culture et de l'identité des sociétés, et un élément de la classification des villes (militaire, commerciale, culturelle, touristique...).

Les politiques de la normalisation des espaces urbains, et de l'industrialisation du secteur des BTP ont donné la disparition du "caractère spécifique" suite au non respect des cultures endogènes. La dévalorisation du "caractère" dans la composition urbaine à donner des espaces et des bâtiments *polyvalents*, sans esprit de qualité et de valeur spécifique.

Cause de la standardisation architecturale dans nos cas d'étude, le caractère des constructions est visuellement identifiable. En majorité, sont des bâtiments avec des activités intégrées aux rez-de-chaussée et aux premiers étages (figures 6.7), ou des mobiliers d'entreprise distinctes par ses façades.

Pour les petits pourcentages qui ne sont pas distincts au cours de notre enquête terrain sont des cas soit en ruine, soit abandonnés, soit en travaux inachevés ou soit des friches (industrielles, commerciales...), surtout dans le cas de l'Avenue de L'ALN.



**Figures 6.7 : Le commerce intégré au rez-de-chaussée**

Source : auteurs, Octobre 2019

## H –AUTRES FACTEURS D'ANALYSE

Afin d'enrichir notre recherche, nous avons ajouté d'autres éléments d'analyse que nous trouvons assez pertinents, suite à une longue étude et observation sur les modes d'intervention de recomposition menées par les différents acteurs dans la ville de Annaba. Le tableau 6.3 "Analyse Urbaine III" en dessous présente ces éléments et les résultats de son analyse.

**Tableau 6.3 : Analyse urbaine III**

	<b>Boulevard BOUZERED Hocine</b>	<b>Avenue de L'ALN</b>	<b>Avenue BENAMIOUR Abdelkader</b>	<b>Boulevard Ernesto Che Guevara</b>
<b>Activités Intégrées</b>	12%	10%	7%	5%
<b>Façade commerciale</b>	81%	90%	89%	8%
<b>Degré de dégradation</b>	42%	38%	20%	14%
<b>Intervention partielle</b>	19%	12%	7%	18%

Source : enquête terrain, Mai 2019

### ➤ ACTIVITÉS INTÉGRÉES

Par ce facteur d'analyse, nous essayons d'étudier le taux d'immeubles d'entreprise dans le tissu de chaque cas d'étude, des entreprises de services : crèches et écoles privées, administrations, sièges sociaux, bureaux d'avocats, cliniques, petits ateliers artisanaux... ces immeubles sont occupés totalement ou partiellement par des services. Mais cette étude ne concerne plus les rez-de-chaussée (s) puisque ils sont – presque- totalement occupés par des activités commerciales (Figures 6.8).

L'intégration des activités tertiaires dans les tissus urbains traditionnels non aménagés (à ses origines) pour ces types d'activités, impose l'entretien des interventions de recomposition afin de les adapter, ce qui enjoindrait de grandes transformations et en même temps des dégradations du paysage urbain. Puisque ces interventions sont entamées



## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

anarchiquement et en urgence, sans respect des caractéristiques du mode de la composition urbaine existante. Nous remarquons aussi des interventions menées sur des anciennes bâtisses d'une façon partielle et rapide malgré sa dégradation cause de sa vétusté (Tableau n6.3 : analyse urbaine III -état dégradé-) cela est confirmé par les résultats dans le Tableau n6.3 : analyse urbaine III intervention partielle- )

Le taux est élevé (Tableau 6.3) dans le Boulevard BOUZERED Hocine (12%) et l'Avenue de L'ALN (10%) cause de sa centralité par rapport aux autres cas d'étude (Avenue BENAMIOUR Abdelkader 7% et Boulevard Ernesto Che Guevara 5%). Quoique ces taux sont minimes en termes numériques, mais ils sont grands en termes réels, puisque nous avons éliminé les immeubles : abandonnés, en ruine, d'un seul niveau, et ceux qui sont en construction... et en plus ça devient une mode, puisque nous remarquons l'aménagement de plusieurs anciennes constructions pour l'installation de ce type d'activités "intégrés"



**Figures 6.8 : Des immeubles de services**

Source : auteurs, Octobre 2019.

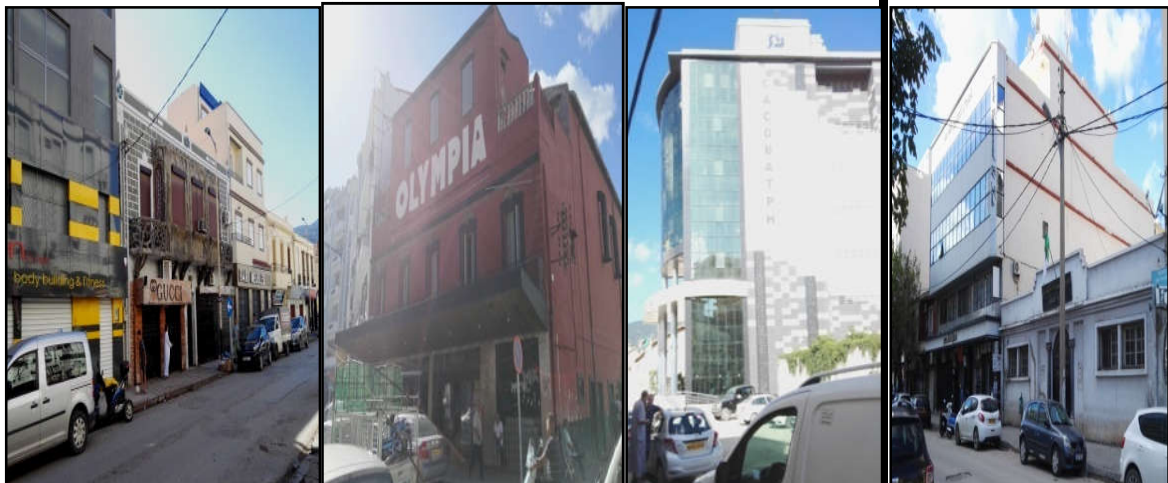
### ➤ FAÇADE COMMERCIALE

Dans l'esprit d'améliorer le marketing des activités de service à la ville de Annaba (comme partout dans le monde), une mode d'innovation des façades commerciales à moindre coût a été développée "aléatoirement" dans notre zone d'étude (Figures 6.9), et qui a dégradé le paysage du centre-ville, où chaque investisseur cherche la création d'une façade plus attractive que les autres !

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Sans programmation stratégique, sans étude préalable et sans assistance technique, ce phénomène est devenu intolérable à l'environnement d'une ville qui cherche à être au niveau des métropoles méditerranéennes. L'installation du commerce de consommation ordinaire, qui n'attire qu'une population minimale (généralement de voisinage, vu le nombre de navettes de bus et de taxis sur ces lignes) ne nous donne jamais une vraie centralité qui peut influencer positivement sur les autres secteurs, mais au contraire influe négativement sur la composition urbaine sous la puissance des bailleurs de fonds qui cherchent leurs propres rendements, alors ils recomposent le tissu de la ville anarchiquement.

Le taux de ce phénomène est très élevé dans les grands boulevards du centre-ville ( Tableau 6.3). Pour nos cas d'étude, le taux n'est réduit que dans le Boulevard Ernesto Che Guevara (8%) qu'est en cours de transformation.



**Figures 6.9 : L'investissement dans les façades à Annaba**

Source : auteurs, Octobre 2019.

### ➤ DEGRÉ DE DÉGRADATION

Est un autre facteur très important dans l'analyse de la composition urbaine, il concerne les constructions qui sont en état de dégradation "avancée", à cause de l'ancienneté et du mauvais entretien (abondance) des formes urbaines dans ces quartiers.

Cette situation est accentuée par la complication des procédures d'expropriation, surtout que nous remarquons que la plupart de ces constructions dégradées sont des friches industrielles et commerciales (Figures 6.10) étatiques ou privées (à l'origine).

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Le taux de ce phénomène (Tableau 6.3) est élevé dans le Boulevard BOUZERRAD Hocine (42%) et dans l'Avenue de L'ALN (38%) qui sont plus importants fonctionnellement par rapport aux autres cas : Avenue BENAMIOUR Abdelkader (20%) et Boulevard Ernesto Che Guevara (18%).



**Figures 6.10 : La dégradation des constructions à Annaba**

Source : auteurs, Octobre 2019.

### ➤ INTERVENTION PARTIELLE

Est un autre facteur d'analyse liée directement à celui qui l'a précédé «état dégradé». Pour certains propriétaires, l'aménagement de la façade ou la transformation de quelque caractéristique d'une bâtisse est plus facile et "rentable" que sa démolition et reconstruction à nouveau. Ce type d'intervention a dégradé la composition du centre-ville de Annaba (figures 6.11), qui présente un risque d'effondrement sur les habitants et les visiteurs. En fait, cette situation influe négativement sur l'image et l'attractivité de notre cas d'étude, malgré que le raisonnement des intervenants soit de donner la possibilité à plus d'entreprise de s'installer dans ces constructions fragiles.

La répartition des taux, nous montre que ce phénomène est partout dans le centre-ville, il est de 19% dans le Boulevard BOUZERED Hocine, 18% dans le Boulevard Ernesto Che Guevara, 12% dans l'Avenue de L'ALN, et seulement de 7% dans l'Avenue BENAMIOUR Abdelkader (Tableau 6.3)



**Figures 6.11 : Des interventions partielles sur le tissu urbain (requalification, réhabilitation...)**

**Source : auteurs, Octobre 2019.**

En effet, après cette étude analytique du phénomène de la recomposition urbaine dans le centre-ville de Annaba par l'analyse des lois fixées par RIBOULET, on peut affirmer que la ville est en pleine recomposition suite aux mutations socioéconomiques qu'elle a connues. Mais on peut affirmer aussi que cette recomposition est sans aucune stratégie globale (anarchique). Cela nous donner un espace urbain ridicule sans identité et incohérent.

La recomposition urbaine à Annaba, est une conséquence logique face aux difficultés -impossibilité parfois - d'extension et de création des nouvelles centralités, nous parlons ici des difficultés naturelles (littoral, forêt, montagne...), administratives (lourdeur et lenteur des procédés...) et urbaines (saturation, conurbation, fragmentation...). Et bien sûr conséquence des mutations socioéconomiques exigées par la libération économique qu'a connue notre pays ces dernières années. La recomposition se déroule d'une façon accélérée et plus qualitative –reconstruction- dans le centre-ville de Annaba, c'est l'effet de "Centralité". Cela est confirmé par nos résultats de recherche (Figure 6.12: *La recomposition et l'effet de centralité à Annaba*), plus on s'éloigne du centre et des grands axes plus la recomposition est faible, comme elle devient des petites interventions d'aménagement. Du point de vue économique, c'est le résultat du poids d'attractivité directe et indirecte du marché Annabi sous la loi de l'offre et de la demande.

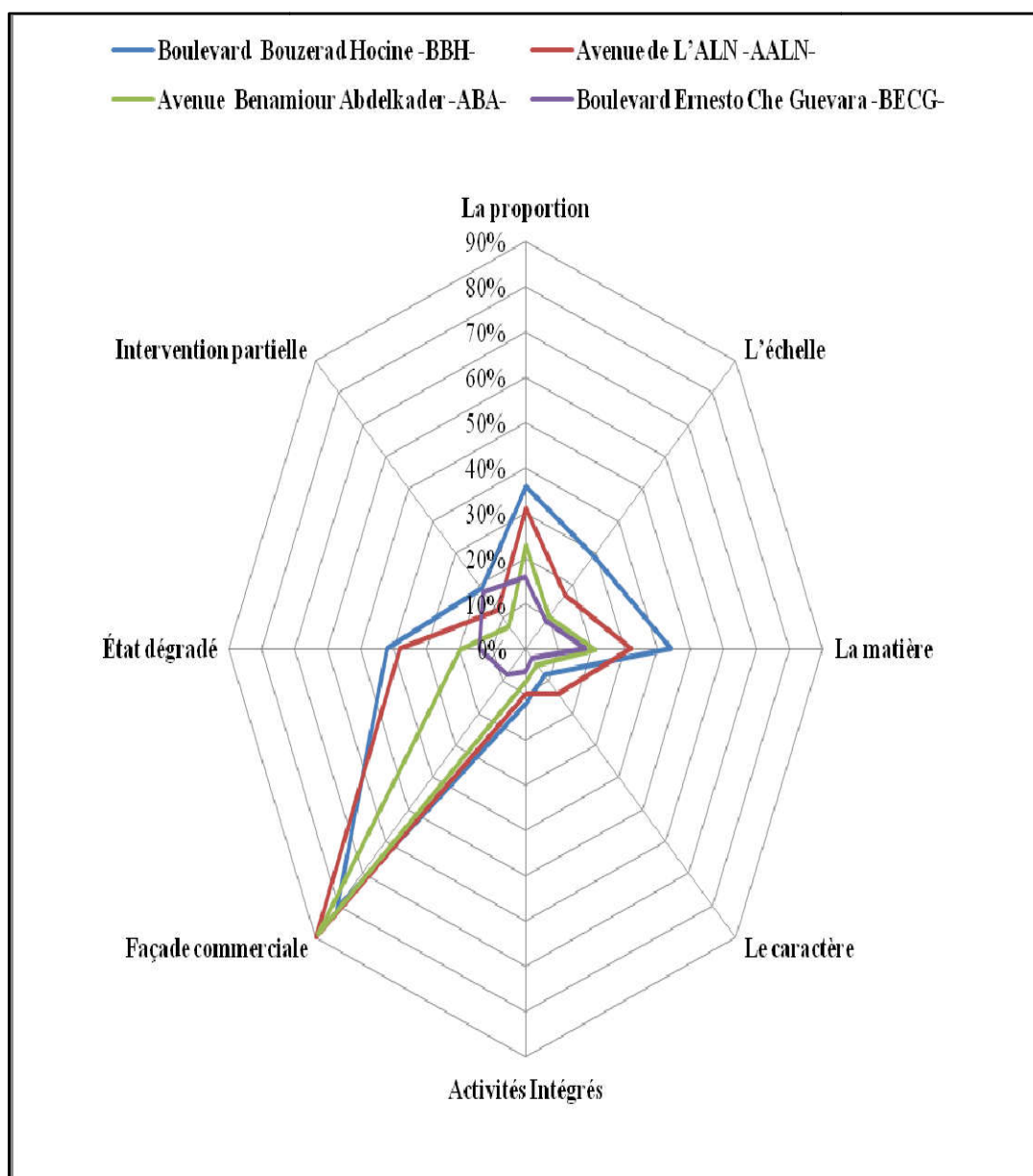


Figure 6.12 : La recomposition et l'effet de centralité à Annaba

Source : auteurs, Octobre 2019.



## 6-2 - AVIS DES CITOYENS, "LE SENTIMENT URBAIN"

Dans le but d'assurer une bonne analyse à notre problématique de recherche, nous présentons ici un autre travail empirique sous forme d'une enquête par questionnaire dans les différents quartiers de la ville. L'objet de ce travail est de généraliser l'étude et de voir le sentiment de la société envers la recomposition urbaine, afin que nous puissions connaître toutes ses dimensions.

La réussite d'une stratégie de la recomposition urbaine ne se fait jamais sans une participation de tous les acteurs de la ville, puisque les transformations de la composition morphologique d'une unité urbaine sont la conséquence des mutations socioéconomiques continues. Alors, afin de ralentir les extensions physiques il faut maîtriser le développement local, et cela ne se fait jamais sans la coopération de tous les acteurs urbains (investisseurs, société civile, pouvoir local...)

Notre échantillonnage n'est plus "*au hasard*", où nous avons ciblé le centre ville (où la recomposition se déroule en plus) mais avec des cas d'autres quartiers, afin d'avoir une idée globale sur la recomposition dans tout le territoire de la ville. La distribution du questionnaire se fait dans cinq établissements scolaires primaires situés dans le centre ville (selon les déclarations d'un agent administratif de l'Académie de la wilaya de Annaba, ces établissements comportent les élèves de plusieurs quartiers de la ville à cause de sa qualité de formation).

À l'aide de nos amis, et pour assurer une qualité de réponses, nous avons distribué une autre quantité de questionnaires dans les différents quartiers du centre ville. Notre enquête est effectuée selon les critères suivants :

- ✓ La couverture de l'ensemble du centre ville où on perçoit particulièrement la problématique de la composition et de la recomposition urbaine.
- ✓ Le questionnaire était élaboré en langue arabe avec des questions simples, claires et hiérarchiques, afin de garantir la clarté des réponses et la participation de maximum d'interlocuteurs.
- ✓ La variété des questions entre directes et indirectes (ouvertes), où il comporte quatre axes d'investigation (contexte résidentiel, contexte familial, conditions de vie dans le quartier, avis personnel sur la recomposition

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

urbaine). Cette variété est dans le but de donner plus de liberté aux interlocuteurs pour exprimer leurs avis et leurs sentiments et même pour enrichir notre travail.

- ✓ Prendre quelques échantillons d'autres communes du groupement Annabi (surtout de la commune d'El Bouni qu'est en conurbation avec la commune de Annaba), dans le but de connaître la situation de la composition urbaine dans le groupement urbain et d'approfondir notre recherche, mais cet échantillon ne rentre pas dans l'analyse en-dessous.

Pour plus de détails sur la structure de notre questionnaire et ses quatre axes, dont :

**Le premier :** Ces questions sont destinées à nous renseigner sur l'état, la qualité et l'historique de résidence.

La commune, le quartier, le type et la qualité de logement, la superficie (nombre de chambre), année de construction et d'occupation, la résidence précédente et la cause de déplacement, le statut juridique (propriétaire, locataire ...)

**Le deuxième :** L'objectif de ses questions est de connaître la composition sociale de notre échantillon, où nous renseignons sur le statut familial et matrimonial.

Les parents (son niveau d'instruction, son activité professionnelle), le TOL, nombre de familles dans le foyer.

**Le troisième :** Dans cet axe nous tentons d'étudier la composition du quartier, les questions sont autour du cadre de vie et les éléments de vie de proximité.

Le classement du quartier (populaire, chic, bidon ville,), la densité, l'hygiène, la beauté, l'état de la voirie, la disponibilité et les arrêts du transport en commun, la disponibilité et la qualité des : parking, locaux d'approvisionnements, les entreprises et les services, les espaces verts, de détente et les aires de jeux.

**Le quatrième :** est un axe à questions purement ouvertes, pour que l'interviewé peut exprimer son opinion et ses aveux sur la problématique de la recomposition urbaine dans son environnement.

Après la récupération des fiches des questionnaires remplis, on est passé à la phase de traitement des données. Le traitement a été fait par l'utilisation de l'outil Excel pour le

*CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

traitement statistique et les cartes géographiques pour le traitement et la présentation graphique des informations. Les résultats sont présentés selon une hiérarchie et un classement des questions dans le questionnaire (voir Annexe), où chaque information doit être traitée selon les objectifs fixés au préalable et selon son rapport avec la recomposition (sociale, économique et morphologique) à Annaba.

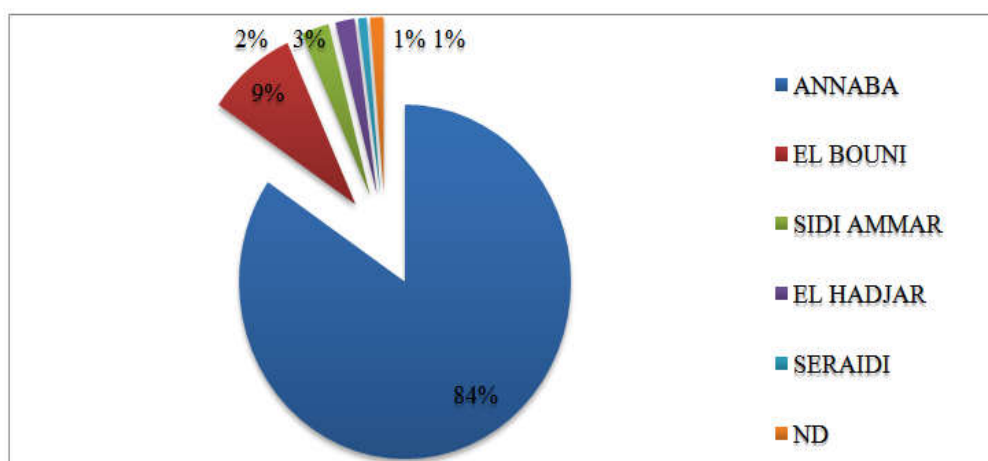
**6 – 2 -1 CONTEXTE RÉSIDENTIEL**

Ce premier contexte comporte dix questions qui concernent les caractéristiques résidentielles des interlocuteurs, afin de voir et d'étudier leurs répartitions et leurs ancrages à la ville de Annaba. Donc l'étude de ce contexte est dans l'objectif de composer une image globale sur notre recherche et sur la qualité de nos sujets de recherche

**Tableau 6.4: La répartition géographique des échantillons**

<i>La commune</i>	<b>ANNABA</b>	<b>EL BOUNI</b>	<b>SIDI AMMAR</b>	<b>EL HADJAR</b>	<b>SERAIDI</b>	<b>ND</b>	<i>Total</i>
<i>Le nombre</i>	1220	126	39	27	12	19	1443

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.13 : La répartition géographique des échantillons**

Source: Enquête terrain, Février 2019.



## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Par ce tableau 6.4, nous remarquons la présence d'un nombre important de questionnaires (204) remplis hors la commune de Annaba, cela est due à la situation centrale importante des établissements scolaires enquêtés avoisinant d'importantes entreprises et sièges administratifs où travaillent des parents d'élèves, d'autres réponses viennent de l'université où se trouvent des étudiants de différentes régions de la wilaya (et du pays...).

On a aussi 78 questionnaires négligés cause de non sérieux dans les repenses ou d'abondance totale par des parents qui ne voient pas d'importance de leur participation à notre recherche. Ces questionnaires sont exclus du tableau.

Dans notre analyse (en-dessous), nous étudions "que" les questionnaires qui concernent la commune centre de Annaba (1220 cas) afin de garder la pertinence de notre recherche. Mais ces autres cas (204) nous aident à connaître la situation de la recomposition hors notre périmètre d'étude comme on peut faire des comparaisons d'analyse entre les deux cas.

Pour la deuxième question qui est "*le nom du quartier*" nous trouvons dans la majorité de réponses des noms de rues, ruelles, placettes... dans le centre ville de Annaba, puisque nous avons concentré la distribution de nos questionnaires dans des établissements primaires, bien sur afin d'assurer l'analyse au centre ville où le phénomène de la recomposition est apparu.

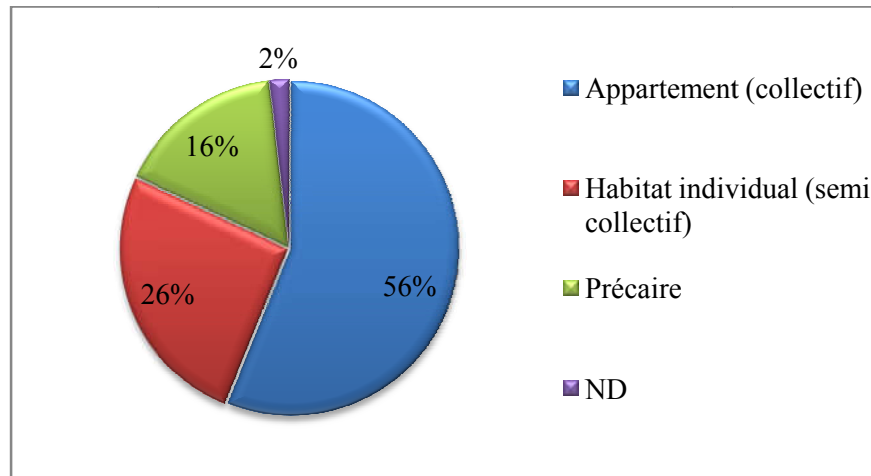
Après ces deux importantes questions, nous observons les conditions d'habitat et de résidence de notre société afin de connaître les caractéristiques d'unité "de base" de la composition urbaine à Annaba. Les questions (03 à 10) sont formées pour répondre à cette problématique.

### A- LE TYPE DE LOGEMENT

Tableau 6.5: Types de logement

Type de logement	Nombre
<i>Appartement (collectif)</i>	685
<i>Habitat individuel (semi collectif)</i>	314
<i>Précaire</i>	198
<i>ND</i>	23
<b>Total</b>	1220

Source : Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.14: Types de logement**

Source : Enquête terrain, Février 2019.

L'étude de déroulement du phénomène de la recomposition d'un espace urbain se fait obligatoirement par l'étude du logement, puisque il est un composant clé majoritaire de la formation morphologique de chaque ville.

La ville de Annaba a connu une forte urbanisation due à son rôle et sa forte attractivité, depuis 1998 la moyenne de la réalisation du logement est estimée à 1283 logements par an<sup>225</sup>, ce qui fait qu'il détient le taux de 44,51 % du parc total de la wilaya. Selon le tableau 6.13, nous remarquons la dominance de type "*appartement*" (*collectif*). Ceci est un résultat logique dans une grande ville comme Annaba, où nous trouvons que cette dominance est la conséquence de : l'héritage colonial, les politiques de logements prises par le pouvoir algérien depuis l'indépendance (la dégourbisation, le social, l'ADEEL, les ZHUN...) et l'apparition du rôle des promoteurs qui ont recomposé plusieurs sites dans la ville par l'appropriation des friches et des terrains qui sont devenu des cités résidentielles.

Le type "*individuel*" ou semi collectif occupe la deuxième place avec un taux de 26% (Tableau 6.5 et Figure 6.13) C'est la réponse de ceux qui habitent dans des constructions familiales à étages. Le taux de ce type de logement est en évolution continu à Annaba, à cause de cette mode de la recomposition des parcelles menées par des nouveaux occupants (riches) qui ont transformé leurs propriétés foncières (traditionnelles) de R+0 ou de R+1 en de grandes constructions de type  $\geq R+3$  avec des locaux de commerce en rez-de-chaussée.

À Annaba, nous remarquons l'existence de plusieurs quartiers occupés par ce type de construction individuelle (villa ou lotissement) comme le cas du : Boulevard BOUZERED Hocine, Boulevard Ernesto Che Guevara, Sidi Brahim, Kouba, Caroubier...

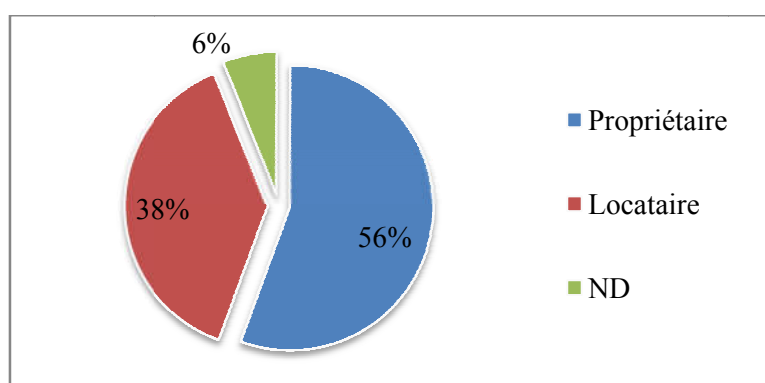
Habitat précaire, insalubre, dégradé,... ou inapproprié (en général) à la vie digne du citoyen. Son pourcentage est important "16%" qui est 198 réponses (Figure 6.13), cela désigne l'existence d'un parc immobilier fragile et sensible à valoriser – en urgence - dans notre cas d'étude. Nous remarquons l'existence de ce type d'habitat dans plusieurs endroits de la ville, occupait : les très anciens quartiers (la vieille ville et ses alentours), les poches foncières vides (abandonnées ou mal occupées), les friches industrielles, les servitudes, les zones à risques et les extensions illicites... par exemple la partie ouest de la ville abrite le plus grand volume de logements insalubres avec un pourcentage de 45,58 % du total<sup>226</sup>. La stratégie de la recomposition urbaine offre la solution à ce type d'habitat et à tous ses répercussions. Puisqu'elle a par ses qualités l'efficacité de récupérer ce foncier et de le valoriser par la création du nouveau tissu urbain où le citoyen et ses conditions de vie sont la principale priorité.

## B- LES TYPES D'OCCUPATION DU LOGEMENT

**Tableau 6.6: Statut juridique d'occupant du logement**

Le Statut	Le Nombre
<i>Propriétaire</i>	678
<i>Locataire</i>	468
<i>ND</i>	74
<b>Total</b>	<b>1220</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.15 Statut juridique d'occupant du logement**

Source: Enquête terrain, Février 2019.

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

L'étude du statut juridique en matière d'occupation des logements est obligatoire à notre étude, puisque le rôle du citoyen ou de l'habitant est indispensable à la réussite des différentes stratégies d'amélioration des espaces urbains dans un contexte de coordination entre l'ensemble des acteurs de la ville.

L'habitant propriétaire de son logement (56%) (figure 6.14), est un habitant qui garantit sa stabilité, donc il sentit de l'ancrage à son quartier. Alors que, (normalement) il sera prêt à la participation au développement de son environnement!

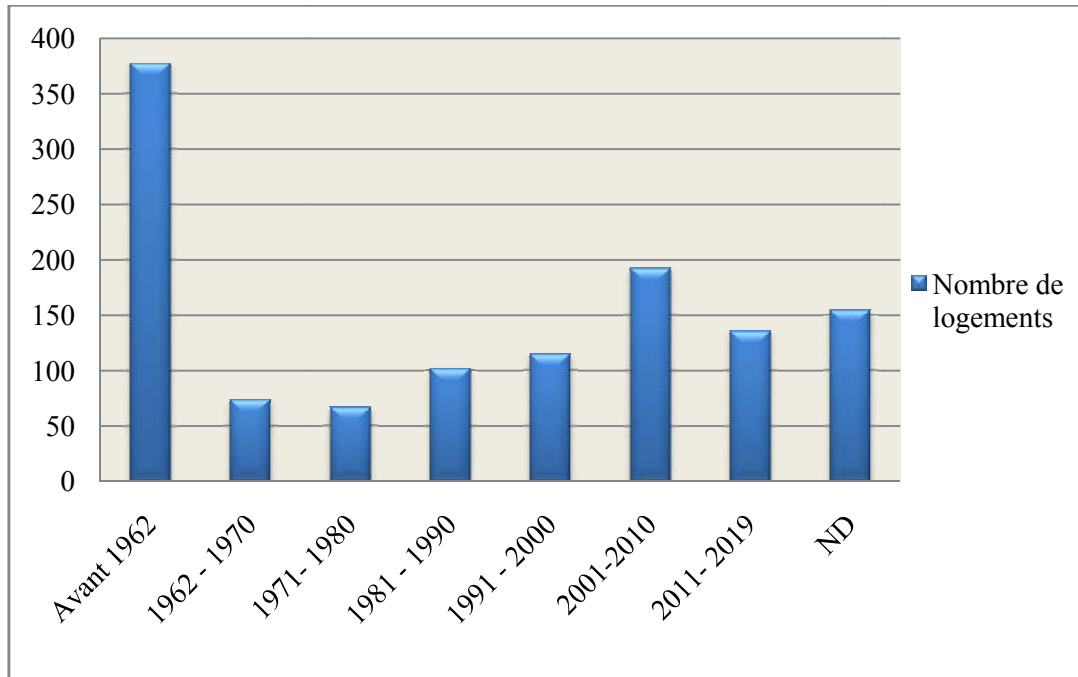
Le plus pertinent pour cette partie de notre recherche est "les locataires" qui sont en majorité des gens (familles) qui ont changé de résidence vers Annaba pour de différentes raisons (voir le tableau 6.6). Est une couche de la société qu'occupe 38% de notre échantillon, est un taux très important, puisque il présente des demandeurs de logement et des citoyens non stables. Alors que la recomposition urbaine de la ville de Annaba est une intervention qu'a la possibilité d'accroître l'offre de logements dans la ville, par le biais de la récupération du foncier (friches, abandonnés, mal occupés...) et la reconstruction des nouvelles formes adéquates à la composition urbaine et sociale de la ville.

### C - LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU LOGEMENT

**Tableau 6.7 : Périodes de construction des logements**

<b>Période de construction</b>	<b><i>Avant 1962</i></b>	<b><i>1962 - 1970</i></b>	<b><i>1971- 1980</i></b>	<b><i>1981 - 1990</i></b>	<b><i>1991 - 2000</i></b>	<b><i>2001- 2010</i></b>	<b><i>2011- 2019</i></b>	<b><i>ND</i></b>	<b><i>Total</i></b>
<b>Nombre de logements</b>	378	74	67	102	115	193	136	155	1220

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.15 : Périodes de construction des logements**

Source: Enquête terrain, Février 2019.

L'année de construction des logements est un outil d'étude chronologique de la composition urbaine. Elle aide à l'observation de la répartition des différentes phases de recompositions morphologiques et même socioéconomiques de la ville. Par cette question, nous ciblons l'étude de déroulement historique du phénomène de la recomposition urbaine dans notre cas d'étude, où nous remarquons l'existence d'un tissu hétérogène composé de très nouvelles constructions (2011-2019) et des anciennes (avant 1962).

Entre ces deux périodes, la ville a connu des transformations marquées par la dégradation et le non-respect des lois de la composition urbaine (contraste, symétrie, équilibre...). Cela nous donne une composition urbaine caractérisée de l'opposition et de l'anarchie plus que de l'harmonie et de l'organisation. Cette situation est le résultat de plusieurs causes directe et indirecte, telle que : les mutations socioéconomiques qu'a connues notre pays surtout avec la libération de l'économie (accentuation de la consommation), la rareté du foncier dans la ville de Annaba et la nécessité de sa reconquête mais à l'absence d'une stratégie globale...

Puisque notre échantillon est dans le centre ville, le nombre des logements d'avant 1962 est élevé (378 cas), ce patrimoine de l'époque coloniale est actuellement (dans sa majorité) en dégradation et en recomposition surtout pour ceux qui existent dans les grands boulevards (façade commerciale), cela est confirmé par nos résultats, où nous remarquons

*CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

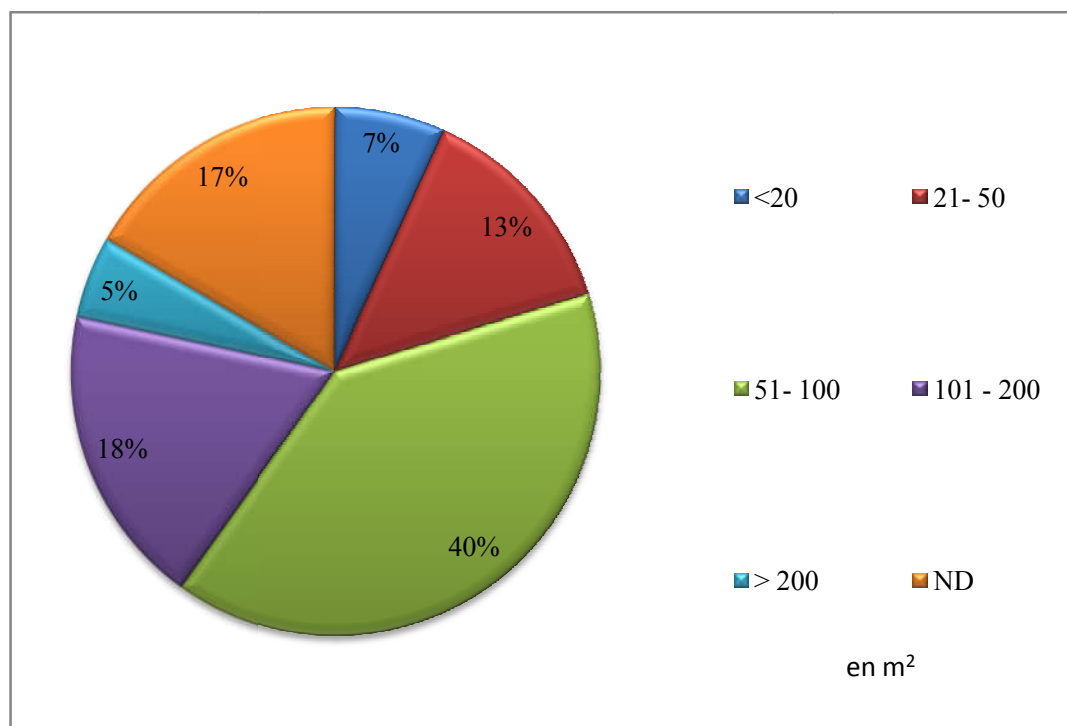
l'augmentation de nombre des logements construits entre 2001-2010 (193 cas) et entre 2011-2019 (136 cas) qui sont en majorité de nouvelles constructions édifiées à la place d'autres anciennes (démolition-construction).

**D - LA SUPERFICIE**

**Tableau 6.8 : Les superficies des logements**

<b>La superficie (m<sup>2</sup>)</b>	<b>&lt;21</b>	<b>21- 50</b>	<b>51- 100</b>	<b>101 - 200</b>	<b>&gt; 200</b>	<b>ND</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de logements</b>	82	165	484	225	61	203	<b>1220</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.16 : Les superficies des logements**

Source: Enquête terrain, Février 2019.

L'étude de "la superficie des logements" nous aide à étudier la situation d'un facteur influe sur de la qualité de vie des citoyens à leurs logements, comme il est dépendant d'autres telles que le TOL et le TOP. Nous remarquons dans cette partie de notre analyse (à travers le tableau 6-8) que la tranche dominante est celle de (51-100 m<sup>2</sup>) avec un taux de

40%. (Figure 6.16) C'est logique que cela soit un résultat normal puisque la majorité de nos interlocuteurs habitent dans des appartements (56%). Par une vision prospective stratégique, cette tranche de superficie et autres inférieurs (21- 50 et <21) présentent des demandes de logements dans le futur, à cause d'accroissement démographique de ces familles, surtout que nous avons 16% de notre échantillon qualifiant leurs logements en tant que "habitat précaire et/ou dégradé" (voir le tableau 6.4 : types de logement)

## 6 – 2 – 2 - L'ÉTUDE DES CARACTÉRISTIQUES RÉSIDENTIELLES DES HABITANTS

Tableau 6.9: Période d'installation dans le logement

Période d'installation	Avant 1962	1962 - 1970	1971- 1980	1981 - 1990	1991 - 2000	2001- 2010	2011- 2019	ND	Total
Nombre	107	149	112	65	218	219	252	98	1220

Source: Enquête terrain, Février 2019.

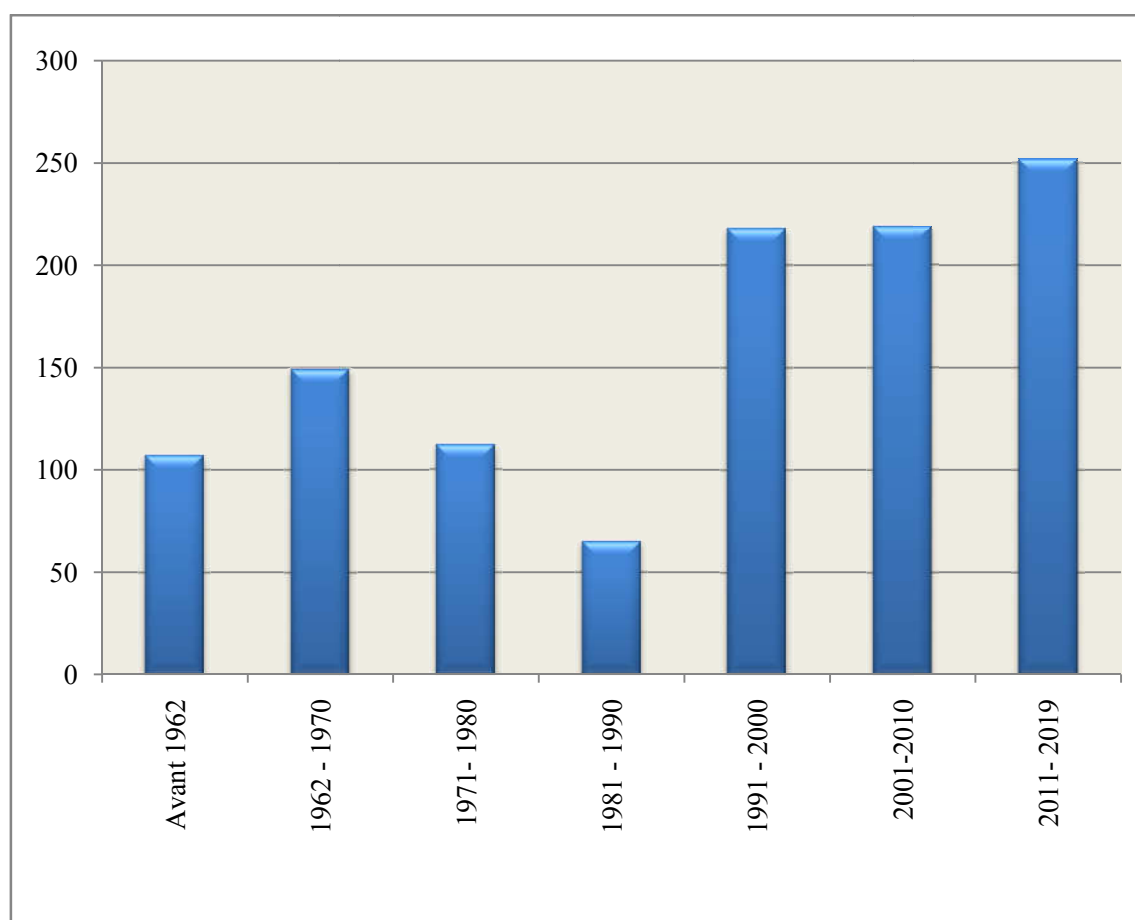


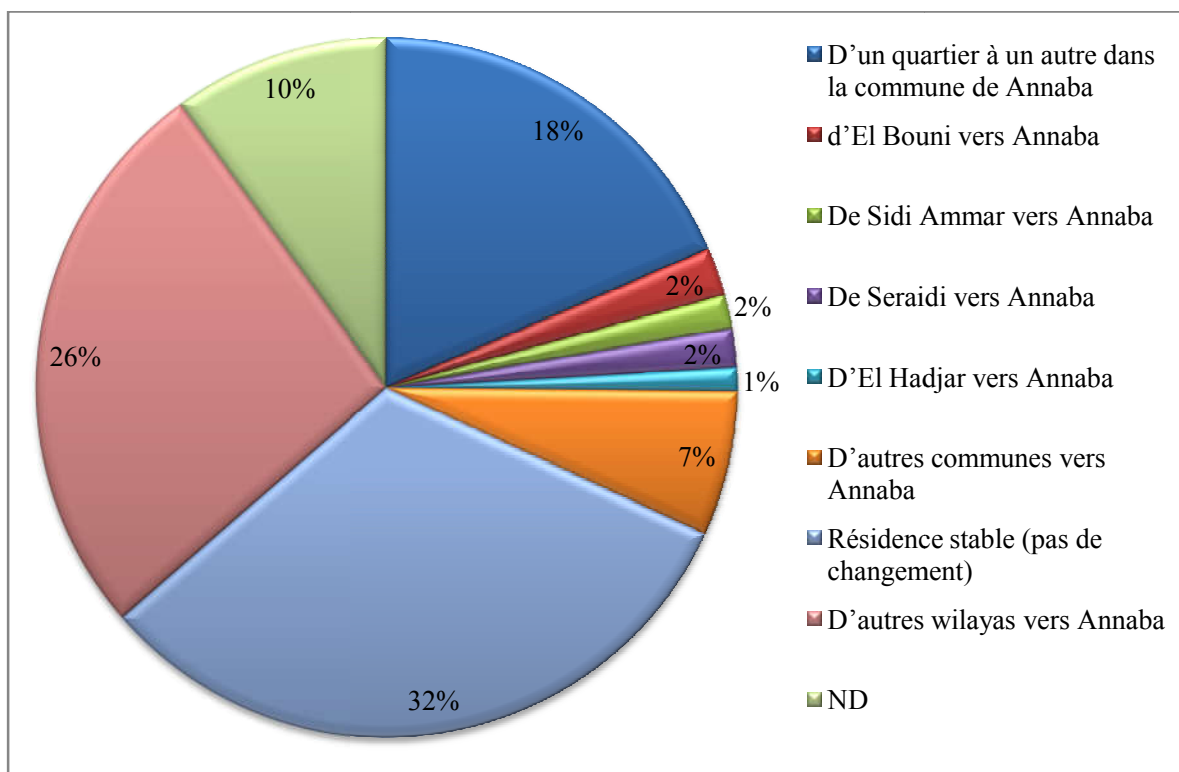
Figure 6.17 : Période d'installation dans le logement

Source: Enquête terrain, Février 2019.

**Tableau 6.10 La résidence précédente des interlocuteurs**

Le changement de résidence	Nombre
D'un quartier à un autre dans la commune de Annaba	226
d'El Bouni vers Annaba	27
De Sidi Ammar vers Annaba	19
De Seraidi vers Annaba	22
D'El Hadjar vers Annaba	13
D'autres communes de la wilaya vers Annaba	82
D'autres wilayas vers Annaba	322
Total	711
Résidence stable (pas de changement)	387
ND	122
<b>Total</b>	<b>1220</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.18: La résidence précédente des interlocuteurs**

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Tableau 6.11: les changements de résidence d'autres wilayas vers Annaba**

<b>La wilaya d'origine</b>	<b>Nombre</b>
El Taref	38
Skikda	27
Guelma	26
Jijel	25
Souk Ahras	24
Mila	19
Constantine	17
Oum-El-Bouaghi	14
Gherdaïa	14
Biskra	12
Khenchela	12
Tébessa	11
Bejaïa	11
Alger	09
El Oued	09
Ouargla	09
Sétif	09
Batna	06
Bordj-Bou-Arredj	06
M'sila	06
Blida	04
Chlef	05
Relizane	04
Sidi Bel Abbès	03
Tissemsilt	02
<i>ND</i>	<i>18</i>
<b>Total</b>	<b>322</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.

Tableau 6.12 : Les principales causes de changement de résidence

La cause	Le nombre
Emploi	311
Logement	192
Autres	146
ND	62
<b>Total</b>	<b>711</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.

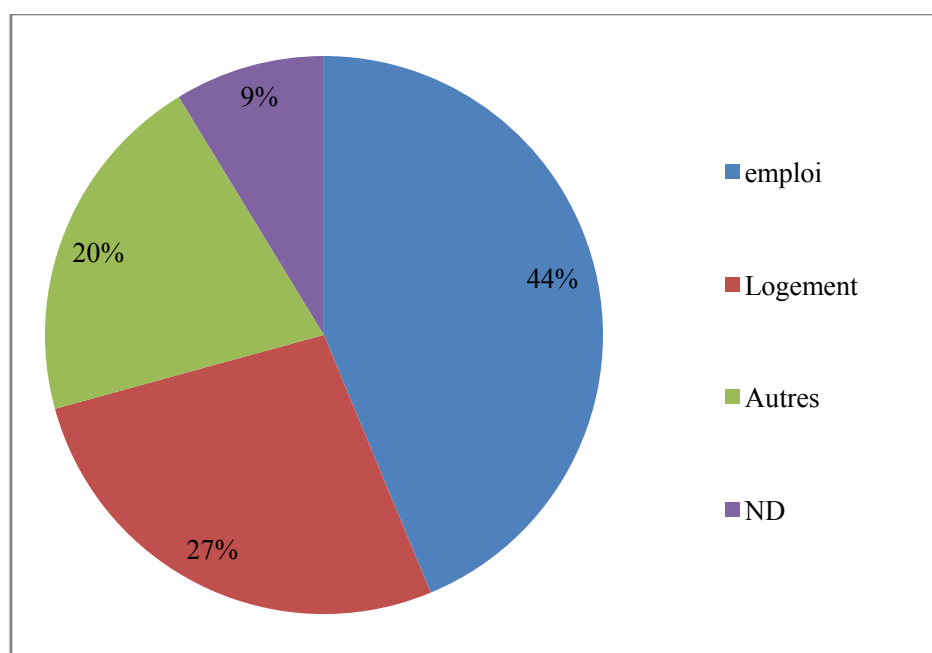


Figure 6.19 : Les principales causes de changement de résidence

Source: Enquête terrain, Février 2019.

Ces chiffres nous donnent une vision claire sur l'attractivité de notre cas d'étude, une attractivité locale, régionale et même nationale (voir le tableau 6.11 : *les changements de*

*résidence d'autres wilayas vers Annaba*) conséquence de son rôle métropolitain et de sa dynamique économique due à sa puissance sur son aire d'influence.

La cause principale pour nos interlocuteurs du changement de leurs résidences vers Annaba (*voir le Tableau 6.12: les causes essentielles de changement de résidence*) est l'emploi, puisque cette ville offre plusieurs opportunités d'investissement dans les différents secteurs économiques, comme elle offre des postes d'emploi dans le secteur public (entreprise nationale, université, administration...). Pour la deuxième cause, nous trouvons le logement, où la richesse de notre cas d'étude dans ce domaine due à son héritage colonial et aux différentes politiques d'habitat depuis l'indépendance... qui ont amélioré son offre (notamment pour les personnes riches) et ont accentué son attractivité. Surtout avec sa qualité d'environnement urbain par rapport aux villes et régions de notre pays (infrastructures, services, équipement...)

Le nombre de la population captivé à notre zone d'étude est en augmentation permanente depuis les années 1990 (*voir le tableau 6.9: Période d'installation dans le logement*), cette augmentation doit être accompagnée et manipulée par une stratégie de recomposition urbaine globale afin d'assurer l'amélioration du cadre bâti et des conditions de vie qui doivent être au niveau des mutations socioéconomiques.

### **6 – 2 -3 – LE CONTEXTE FAMILIAL**

Nous tentons par l'analyse des réponses sur les questions de ce contexte d'étudier d'une part la qualité des familles qui ont participé à notre étude, et d'autre part d'observer la composition sociale de notre cas d'étude.

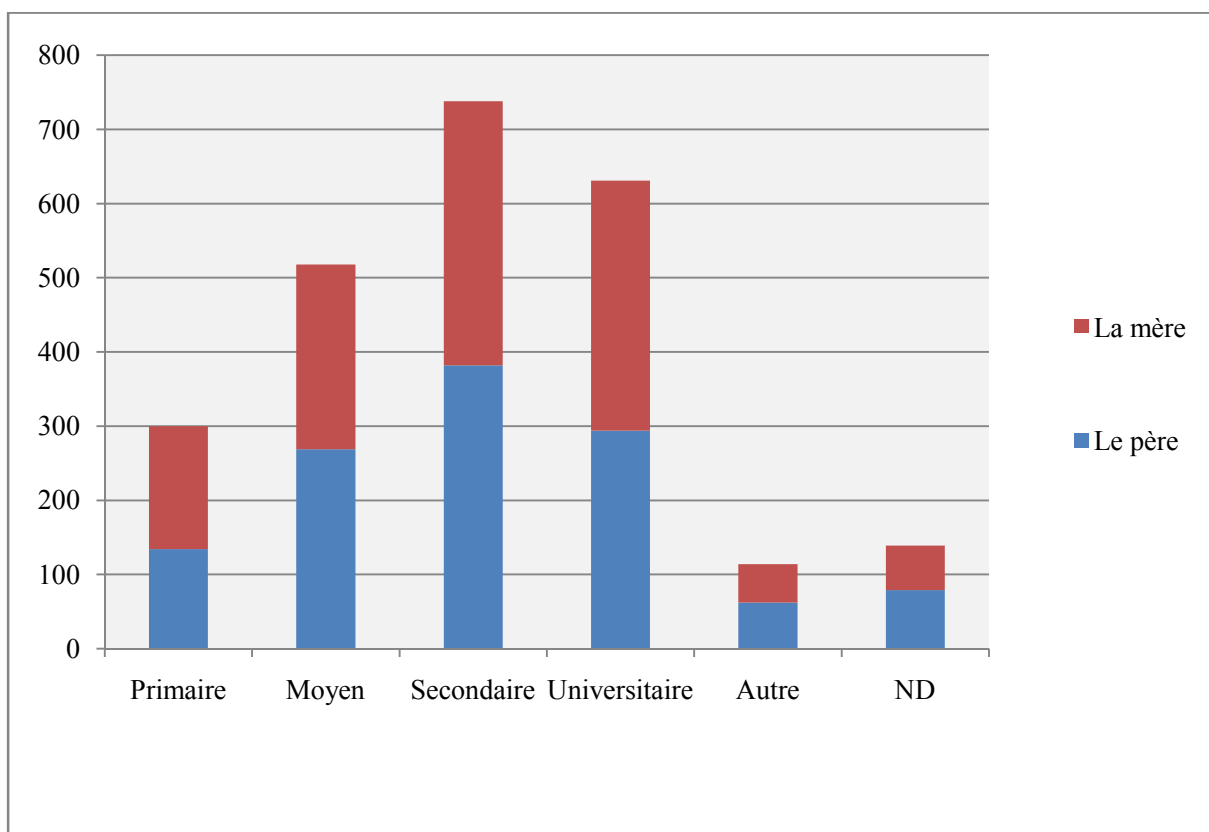
L'étude des "*caractéristiques familiales*" est primordiale dans les recherches urbaines, puisque elle présente la composante de base de chaque groupement humain et de la cause de toutes ses mutations, comme elle assure par sa participation performante la réussite des différentes stratégies d'amélioration. C'est le cas pour notre recherche, où la recomposition urbaine se déroule par un mécanisme organisé entre un ensemble complémentaire des différents composants de la ville, alors que la recomposition morphologique est le résultat des recompositions socioéconomiques.

#### **– le niveau d'instruction des parents**

**Tableau 6.13 : Le niveau d'instruction des parents**

Le niveau	Le père	La mère
Primaire	134	166
Moyen	269	249
Secondaire	382	356
Universitaire	294	337
Autre	62	52
ND	79	60
<b>Total</b>	<b>1220</b>	<b>1220</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.19 : Le niveau d'instruction des parents**

Source: Enquête terrain, Février 2019.

– Type d'occupation (emploi)

Tableau 6.14: Types d'occupation des parents

Occupation	Le Père	La Mère
Dans le secteur étatique	487	284
Dans le secteur privé	304	155
journalière	143	94
Chômage	165	565
autre	28	48
retraité	74	42
ND	19	32
<b>Total</b>	<b>1220</b>	<b>1220</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.

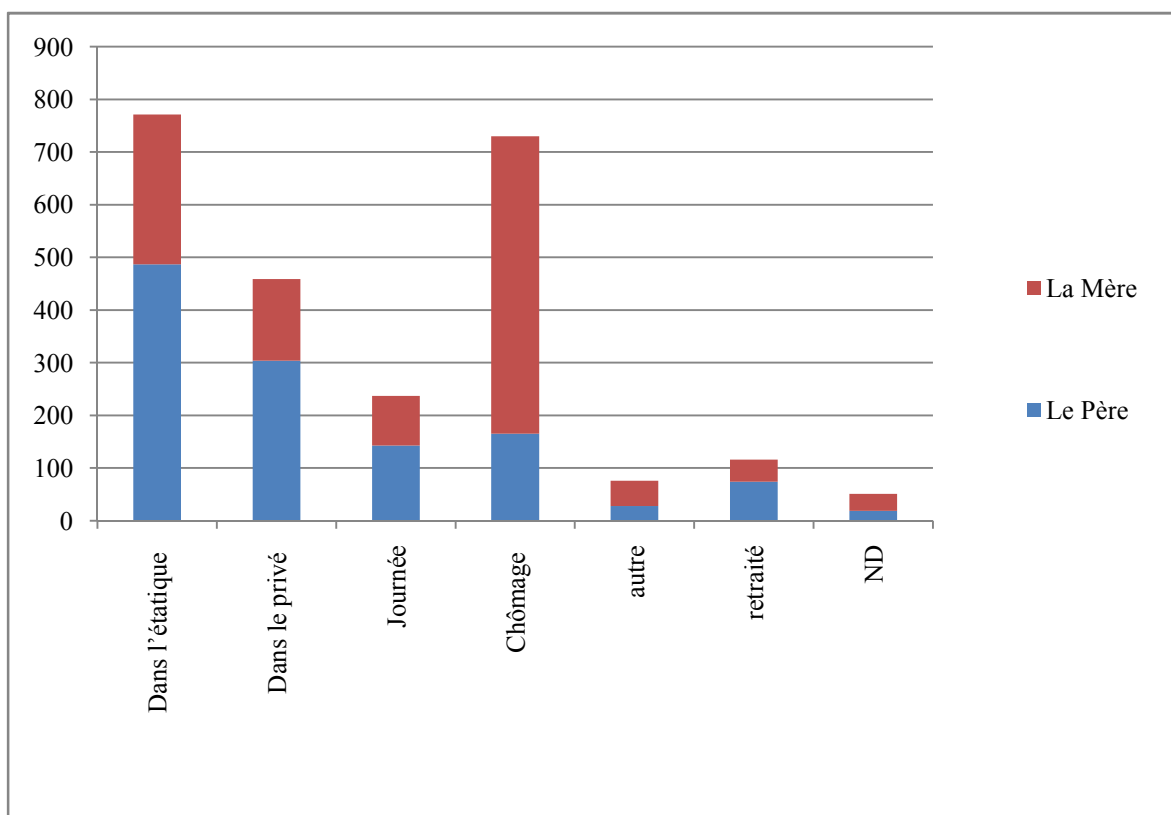


Figure 6.20: Type d'occupation des parents

Source: Enquête terrain, Février 2019.

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Par l'analyse de nos résultats, nous observons qu'il existe une hétérogénéité familiale dans notre cas d'étude soit par le niveau d'instruction ou par le secteur d'activité occupé.

Pour le tableau 6.13 (A : le niveau d'instruction des parents) nous remarquons la domination de "niveau secondaire" suivi par le "niveau universitaire" pour les hommes comme pour les femmes. Cela nous offre un niveau d'instruction valable à la compréhension de notre problématique, et à la participation dans la concrétisation de notre stratégie dans le futur, en considération que *le citoyen conscient* est le pilier porteur de tout développement programmé.

Nous remarquons aussi, le rapprochement des taux entre les deux sexes pour la même catégorie, cela est dû à la culture algérienne dans le mariage où le rapprochement de niveau d'instruction est très demandé (ou même très exigé quelque fois) par les deux époux. Mais pour les gestionnaires de la ville, ce phénomène va accentuer la ségrégation dans la société, ce qui influe directement sur la recomposition urbaine, où il sera observé lors de la répartition des quartiers se fait "uniquement" selon les niveaux d'instructions, d'autres façons des quartiers selon les niveaux de vie.

Pour le tableau 6.14 (B: *Type d'occupation (emploi)*) nous remarquons la domination des fonctionnaires dans le secteur public (services de l'État), cela est logique dans un pays qui a choisi "le socialisme" après l'indépendance, et dans une commune (chef-lieu de wilaya) qui comporte la majorité des administrations territoriales. Mais d'un autre côté, nous remarquons la montée du taux des travailleurs dans le secteur privé, à cause de multiples opportunités qui offre la ville de Annaba dans ce domaine, ce qui encourage l'installation de plusieurs entreprises créatrices de milliers de postes d'emploi directs et indirects.

Ces deux catégories comportent des citoyens stables et plus à l'aise que les autres, et ils offrent plus de capacités de participation dans la concrétisation des stratégies de recomposition urbaine. Au contraire d'autres catégories surtout les chômeurs, quoique la femme chez notre société n'est pas en chômage mais elle s'occupe de son foyer.

C- L'occupation du logement

Tableau 6.15: L'occupation du logement

	1	2	3	4	5	6	≥7	ND	Total
<b>Nombre d'habitants dans le logement</b>	/	/	96	387	365	186	139	47	<b>1220</b>
<b>Nombre de familles dans le logement</b>	934	189	27	9	4	/	/	57	<b>1220</b>

Source: Enquête terrain, Février 2019.

Tableau 6.16 : Le nombre de pièces pour chaque logement

Pièces	Nombre
1-2	467
3-4	535
≥5	108
ND	110
<b>Total</b>	<b>1220</b>

Source : enquête terrain, Février 2019.

Comme les aspects d'analyse précédentes, l'étude des critères relatifs aux conditions de vie de nos interlocuteurs dans leurs logements est indispensable à notre recherche afin de connaître l'état actuel d'habitation à Annaba et de prévoir celle de futur.

Premièrement, nous avons posé la question sur le nombre de personnes et de familles dans chaque logement, (Tableau 6.15) nous trouvons que des chiffres ordinaires (au niveau national) ont dominé les résultats, telle que: 61% pour la moyenne familiale (4 à 5 personnes par logement), 76% pour les logements occupaient par une famille, le TOP à 1.5 hab/p et le TOL à 4.7 hab/log. Même pour le nombre de pièces par logement, nous trouvons la domination de (3 à 4 pièces) avec un taux de 44%.

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Par une vision globale, ces résultats sont normaux. Quoique pour une étude spécialiste approfondie nous entamons tellement de questions et de remarques, surtout pour ce qui concerne les autres chiffres, et en plus la prévision de ces résultats à différents termes au futur.

Par nos résultats, l'occupation des logements est très variable en terme de: nombre de personnes, de nombre de familles, de nombre de pièces et de superficie... cela nous informe sur l'hétérogénéité (ségrégation quelque part) dans notre cas d'étude et de la souffrance d'une couche importante de notre société.

À titre d'exemple, pour les logements qui sont occupés par deux familles et plus (229 réponses), et même qu'on a 314 réponses pour l'habitat individuel dans le tableau 6.5, on sera face à un problème très complexe au futur. Puisque avec une domination des familles "nombreuses" (56.5% sont des familles à plus de 5 personnes) et avec un "taux d'accroissement" qui atteint 2.3% à Annaba<sup>227</sup>, on envisage prochainement d'une part une forte demande en foncier et en logement, et d'autre part une dure extension du cadre bâti (anarchique et informelle dans sa généralité). À propos de ces études nous confirmons que la recomposition urbaine à Annaba est une obligation urgente plus qu'une nécessité.

Pour le nombre de pièces (Tableau 6.16) par logement, le taux "38%" comporte les appartements de F<sub>1</sub> ou de F<sub>2</sub>, c'est un type qui se trouve dans les quartiers populaires où la densité est très élevée, ce qui influe sur la composition des quartiers par l'occupation des espaces en commun et publics (espaces verts, cages-escalier, placettes ...) et par la modification de l'architecture des constructions (intégration des balcons...). Nous remarquons aussi après des entretiens auprès des citoyens, que le type F<sub>1</sub> est le résultat des interventions de partage et de fragmentation des maisons menés les héritiers dans la vieille ville, afin de garantir une rente par la location de ces maisonnettes aux femmes divorcées ou veuves, les nouveaux mariés, et les familles originaires d'autres régions à très bas revenu...

Alors que, pour les logements F<sub>5</sub> et plus, ce sont les maisons de types Villa ou Lotissement qui se trouvent dans plusieurs quartiers de la ville avec un TOP minime. Les lotissements sont une sorte de recomposition de la ville, où les propriétaires ont construit des immeubles à plusieurs étages occupés par une ou plusieurs ménages de la même famille (généralement), pratiquent dans le rez-de-chaussée une activité commerciale, artisanale ou une petite industrie. Ce type d'immeuble est construit sans aucun respect des orientations des documents d'urbanisme surtout le POS ; ce qui donne une incohérence terrible dans le



tissu urbain et dans l'occupation des sols, le boulevard BOUZERED Hocine qui se trouve au plein centre ville est un meilleur exemple de cette situation. (Voir le chapitre précédent).

#### 6 -2 - 4 – CONTEXTE URBAIN, LES CONDITIONS DE VIE DANS LE QUARTIER

Par l'analyse de ce contexte, nous examinons le sentiment du citoyen envers son quartier. Cette petite sphère de vie quotidienne comporte un ensemble d'infrastructures, d'équipements, de services et de gens, doit entre autres composé et aménagé pour assurer une bonne qualité de vie au citoyen. Ce citoyen et par ces qualités de vie va sentir la satisfaction qui est son "propre droit" ce qui va le destiner à participer au développement et à la protection de son espace de vie.

Dans ce suit, nous présentons les réponses de nos interlocuteurs sur des questions simples et précises concernant les conditions et la qualité de vie de proximité.

##### – Qualification du quartier selon nos interlocuteurs

Tableau 6.17: Qualification du quartier

Populaire	Chic (luxe)	Illicite (anarchique)	ND	Total
795	246	163	16	1220

Source : enquête terrain, Février 2019.

Par le tableau 6.17, nous étudions la qualification des quartiers par nos interlocuteurs, qui sont en majorité (65%) sélectionné la première réponse "*quartier populaire*", est une classification logique tant que notre enquête était déroulée au centre ville de Annaba où il y a beaucoup de quartiers populaires (trop de monde et manque d'équipement) comme la vieille ville, champ de Mars, cité Ouzas... et une rareté des quartiers chics (quelque résidences fermés et des villas quelque part : pleine ouest, Couba...).

Bien sûr, ces résultats sont selon le sentiment du citoyen envers son quartier, et selon la satisfaction de ses besoins quotidiens dans cet environnement. Nous signalons le problème de la qualification " *quartier illicite*" ou *anarchique* où on a comptabilisé 14% des

*CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

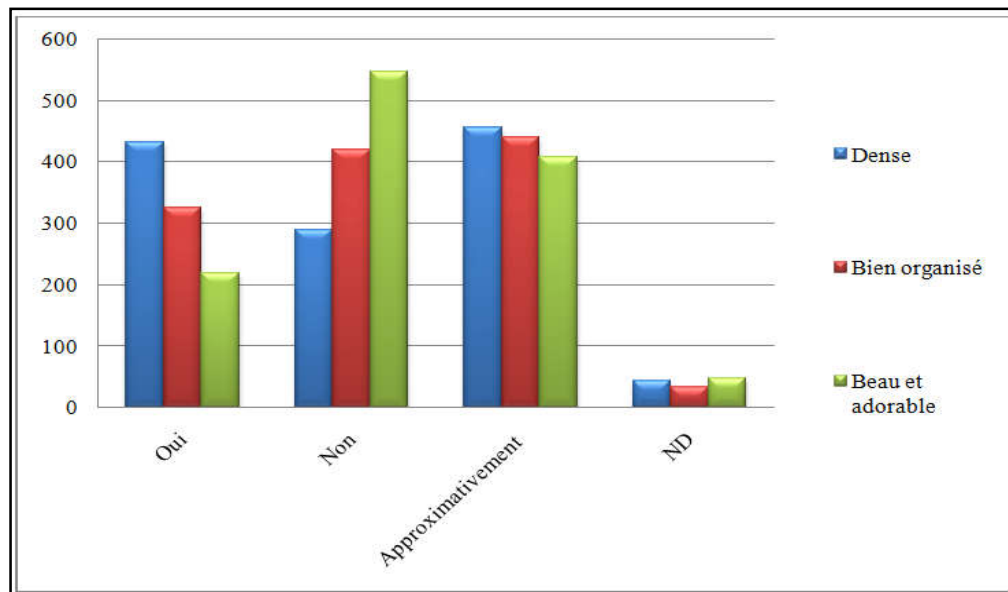
réponses! Cela est dû à une haine profonde envers tout le quartier qui souffre d'un manque d'aménagement et d'équipement.

Pour les quartiers populaires et anarchiques, les répondeurs ont porté leurs choix par les réponses sur les questions en dessous.

**Tableau 6.18: Le sentiment du citoyen envers son quartier**

	Oui	Non	Approximativement	ND	Total
<b>Dense</b>	432	288	456	44	<b>1220</b>
<b>Bien organisé</b>	326	420	440	34	<b>1220</b>
<b>Beau et adorable</b>	218	547	407	48	<b>1220</b>

Source : enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.21 : Le sentiment du citoyen envers son quartier**

Source : enquête terrain, Février 2019.

Dans le même contexte, nous avons interrogé sur ces trois sentiments envers le quartier : dense ? Organisé ? Beau ? (Tableau 6.21) Nous trouvons que les résultats sont en continuité avec les réponses sur la question précédente (qualification du quartier ?) où les taux des "non" et de "approximativement" pour la deuxième et la troisième ligne du tableau 6.21 sont dominants et très élevés.

Ce choix de réponse "approximativement", est un choix entre les extrêmes: le "non" et le "oui". Mais en réalité et d'après notre analyse auprès des citoyens, nous trouvons qu'il est un sentiment proche du "non". Puisque, le citoyen trouve et ressent des avantages dans son quartier mais ils ont besoin d'amélioration.

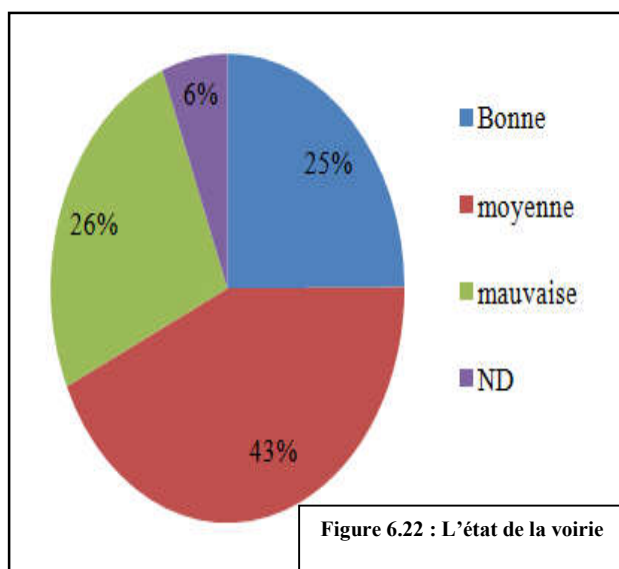
*CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

Pour la question sur est-ce-que votre quartier est beau et adorable ? On a remarqué que 18% des interrogés qui répondent par un "oui" ! Cela pose tellement de questions sur ce sentiment de haine et de dégoût envers la vie dans la ville de Annaba. Mais par les réponses sur les autres questions en dessous on va décortiquer en plus les causes de ce sentiment.

– **La disponibilité des équipements dans le quartier**

**Tableau 6.19 : L'état de la voirie**

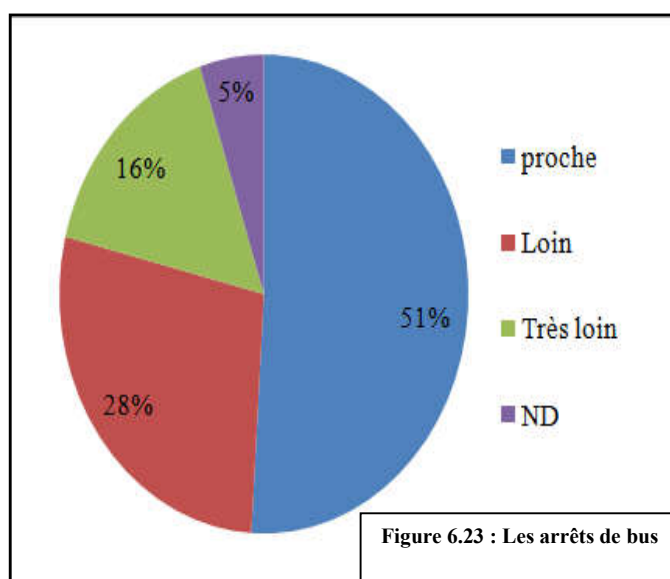
État de la voirie	Nombre de réponses
Bonne	304
moyenne	527
mauvaise	316
ND	73
<b>Total</b>	<b>1220</b>



Source : enquête terrain, Février 2019

**Tableau 6.20 :L'éloignement des arrêts de transport public**

Distance	Nombre de réponses
proche	622
Loin	340
Très loin	196
ND	62
<b>Total</b>	<b>1220</b>



Source : enquête terrain, Février 2019.

**Tableau 6.21: État et disponibilité des aires de stationnement dans les quartiers**

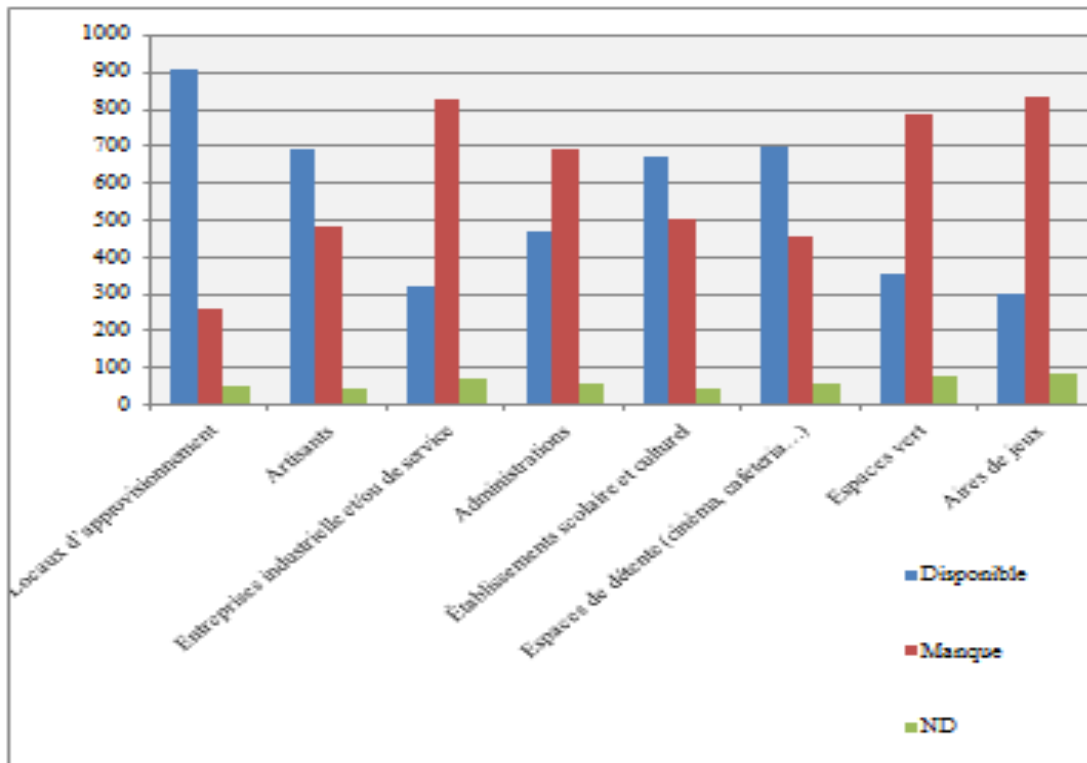
Disponibilité du parking	Nombre		
	Oui	667	Grand
petit			346
ND			97
Non	494		
ND	59		
<b>Total</b>	<b>1220</b>		

Source : enquête terrain, Février 2019.

**Tableau 6.22: La disponibilité des équipements**

Types	Disponible	Manque	ND	Total
<i>Locaux d'approvisionnement</i>	907	262	51	<b>1220</b>
<i>Artisans</i>	690	483	47	<b>1220</b>
<i>Entreprises industrielle et/ou de service</i>	321	826	73	<b>1220</b>
<i>Administrations</i>	470	688	62	<b>1220</b>
<i>Établissements scolaire et culturel</i>	668	504	48	<b>1220</b>
<i>Espaces de détente (cinéma, cafeteria...)</i>	701	458	61	<b>1220</b>
<i>Espaces vert</i>	355	787	78	<b>1220</b>
<i>Aires de jeux</i>	302	829	89	<b>1220</b>

Source : enquête terrain, Février 2019.



**Figure 6.24: La disponibilité des équipements**

Source : enquête terrain, Février 2019.

L'environnement urbain ou le cadre de vie, est l'espace d'habitation du citoyen. Où il trouve tous ses besoins (quotidiens surtout) et trouve son calme dans une dynamique offerte par l'ensemble des composantes de l'espace urbain. Dans les tableaux 6.22 au-dessous, nous avons présenté les réponses de nos interlocuteurs sur la disponibilité des équipements et des services nécessaires à leurs vies en termes de qualité et de quantité. Nous remarquons essentiellement par ce travail que le citoyen à Annaba n'est pas satisfait de la qualité de son cadre de vie, malgré la présence des équipements et des services mais ils ne sont pas à niveau des attentes populaires.

Pour "*la voirie*", 69% des répondants ont dénoncé son état dégradé (moyennement ou totalement), à cause des interventions de raccordement des différents réseaux d'une façon anarchiques avec l'absence d'entretien. Alors que, la voirie est l'une des composantes essentielles de l'espace urbain où elle a une importance dans l'harmonie de son paysage.

Pour "*les arrêts des moyens de transport public*", malgré leur disponibilité "proche" pour "51%" des répondants, ils réclament l'absence des *abris* aménagés et protégés dans

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

ces arrêts, surtout avec les conditions climatiques de la région et la nécessité de ces *abris* pour toutes les catégories sociales (femmes, personnes âgées, enfants...).

Dans une grande ville comme Annaba, la multimodalité (train, tramway, bus, taxi...) est indispensable afin d'assurer la fluidité du potentiel humain. Cependant, pour une multimodalité concurrentielle, il faut que la composition urbaine comporte une infrastructure performante adéquate à la dynamique socioéconomique de la ville.

Le fameux problème des grandes villes algériennes, "*les aires de stationnement*" ou "*les parkings*" ! Persiste toujours dans la ville de Annaba. À Cause de son attractivité fonctionnelle, le visiteur ou l'habitant à Annaba trouve toujours de grandes difficultés pour stationner son véhicule dans un endroit proche et sécurisé.

Pour 40% de nos interlocuteurs, il y a un manque terrible des aires de stationnement (Tableau 6.21) dans leurs quartiers. Pour le reste (55%) qui déclarent qu'il y a un parking dans leurs quartiers, nous trouvons 52% qui réclament et disent que ces parkings sont petits et ne rendent pas le service à l'ensemble des résidents.

C'est vrai que cette situation est logique dans un centre ville traditionnel non adapté aux mutations socioéconomiques actuelles, ce qui donne l'occasion aux dizaines de bandes de jeunes d'organiser des parkings informels dangereux et résiduels. Face à cette situation et par une stratégie de recomposition urbaine bien planifiée, la prise en charge de ce problème est indispensable, particulièrement avec l'existence de plusieurs friches industrielles et poches vides dans le centre villes de Annaba et ses alentours.

Pour les autres éléments d'analyse dans notre questionnaire, nous remarquons que les administrations et les entreprises sont concentrées dans les grands boulevards de la ville (BOUZERED Hocine, ALN, Cour de la révolution...). Cette centralité à tellement d'avantages pour la ville mais à tellement d'inconvénients pour le citoyen qu'il ressent la marginalisation de son quartier et qu'il doit se déplacer toujours vers le centre ville pour régler ses besoins les plus banals.

D'autre part, dans la majorité des réponses (voir le figure 6.24) nous trouvons la disponibilité des artisans et des petites entreprises de services et/ou d'industrie avec des marchés quotidiens informels partout dans la ville, cela pose de grandes questions sur l'adaptation de ces activités à l'environnement urbain (tout types de pollution : nuisance, déchets, poussière...) !

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

L'autre point important dans cette partie d'analyse est la rareté et l'indisponibilité des aires de jeux, des espaces verts et des lieux de détente. Malgré qu'on soit dans le centre ville et il existe plusieurs jardins publics mais face au nombre important des visiteurs où son absence aux autres quartiers de la ville (les extensions), le citoyen réclame son droit de vie de proximité performante. Quoique, l'absence de synergie entre le citoyen et son environnement donne des répercussions négatives telles que : les maux sociaux (drogue, vols,...), les problèmes environnementaux (décharges sauvages, pollution, ...), la dégradation du cadre de vie (le non-respect de la propriété commune et collective...)... La maîtrise de la gestion urbaine ne sera garantie que par la complémentarité entre la composante humaine et la composante physique de la ville.

Par sa qualité, la recomposition urbaine doit se prît en charge tous ces problèmes urbains, afin de tracer une stratégie globale apte a améliorer les conditions de vie des citoyens.

### 6 – 2 - 5 LA RECOMPOSITION URBAINE AU POINT DE VUE SOCIÉTALE

Dans cette partie de notre questionnaire, et pour une bonne analyse urbaine, nous avons posé trois questions ouvertes autour de notre problématique, afin de donner plus de liberté à nos interviewés pour expliquer leurs points de vue sur la recomposition urbaine (on a 20 fiches d'enquête totalement vides – ND – dans cette partie)

➤ La première question concerne les problèmes et/ou les carences (les manques) dans le quartier? c'est une question qui résume les autres questions, notamment celles de la troisième partie du questionnaire (*contexte urbain*). Cette question à pour objet de connaître le plus important des problèmes urbains pour le citoyen, où il peut ajouter, expliquer, et reformuler la description des problèmes dans son environnement urbain. De ce fait, nous trouvons l'essentiel des réponses autour du paysage, de la propreté, de la beauté, de la dégradation morphologique et de manque des équipements... pour le résumé des réponses :

43% des enquêtés ont affirmé la rareté ou l'absence des aires de jeux, des espaces verts et des équipements de proximité, cette situation existe à : Sidi Herb, Oued Fourcha, Les Orangers... Cela nous montre la nécessité de la société à ces composants de vie quotidienne. 50.6% des enquêtés signalent une série de problèmes qui fait que la vie est intolérable au sein de leur quartier, c'est le cas par exemple des quartiers de: Safsaf, El

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Fakharine, Beni Mhafer... Parmi ces problèmes : la présence des marchés informels, la dégradation du cadre bâti et de la voirie, l'existence des activités incompatibles à la vie urbaine, l'insécurité... Mais surtout le manque d'organisation et d'harmonie dans la composition du quartier. Ils sont exprimés leurs réponses par l'utilisation de l'expression "*tellement de problèmes*".

Ces réponses n'annulent pas la présence de 6.4% des répondants qui déclarent la perfection de leur quartier, malgré l'existence de quelques "petits" problèmes qui ne sont pas très graves, et qui vont être régler par un peut de conscience citoyenne.

4% refusant de répondre à cette question, leur raison est qu'il faut un programme de relogement urgent et une recomposition totale de leur quartier, ces répondants habitent les quartiers de: La Vieille Ville et ses environs, Sidi Ibrahim, Tabacoop, cité Ouzas.

➤ La deuxième partie de cette question concerne la définition de "*la recomposition urbaine*"? Mais, malgré qu'elle soit liée directement à la première partie de la question, la majorité des interviewés les séparés! Alors, pour 31% des enquêtés c'est la modification des formes urbaines, et c'est la réorganisation urbaine pour 24%, mais pour 43% est un concept flou et inconnu! Cela est dû à plusieurs causes comme: la complexité du concept, sa nouveauté et sa spécificité, l'absence de la culture urbaine et aussi la faible coopération entre les autorités publiques et les citoyens dans toutes phases de projet urbain (le concept existe dans les documents officiels, le PDAU par exemple).

➤ La deuxième question concerne les propositions des citoyens pour la concrétisation d'une recomposition urbaine dans la ville de Annaba. Dans le but d'améliorer et de développer l'environnement urbain, chaque participant donne son point de vue à partir de ce qu'il perçoit est très important à ajouter, à modifier ou à transformer dans son quartier ou dans la ville en général.

Pour que la question soit simple, nous interrogeons sur « *l'importance de la recomposition urbaine en tant qu'intervention?* » "Oui" est une nécessité urgente pour 54% de nos interrogés, cause du manque de plusieurs équipements et le manque d'harmonie dans la morphologie de la ville. Pour cette catégorie, la recomposition urbaine est une exigence actuelle afin d'assurer l'attractivité de la ville par la lutte contre tout dysfonctionnement de son cadre bâti qui doit être au niveau de son rang métropolitain.



"Non" pour 17%, qu'ils disent que la recomposition n'a pas de grande importance, tant que la ville est déjà construite, et que des petites interventions de réaménagement ou de réhabilitation suffisent pour améliorer l'image de la ville.

➤ La troisième question autour « *les possibilités de participer dans un projet de recomposition de la ville à Annaba?* » Par cette question, nous tentons de voir la vraie volonté citoyenne pour changer leurs espaces de vie, d'un espace dégradé, foule de tous types de problèmes, à un espace agréable adéquat qui répond à leurs espérances.

49% de nos interviewés sont prêts à y participer, chacun selon ses moyens intellectuels et techniques, mais sous un accompagnement de l'acteur public en tant que décideur organisateur. Parmi ceux qui sont prêts à une participation maximale de tous types, leurs désirs sont de voir la ville de Annaba compétitive et attractive, où le citoyen vit dans le confort. Par exemple, par la programmation des campagnes de boisement et de réhabilitation, ou même par la participation financière. D'autres ont proposé la participation associative, par la sensibilisation et l'organisation des volontés sociales, comme l'attractivité des compétences dans les différents domaines d'ingénierie urbaine (urbanistes, architectes, économistes...) et des investisseurs ou donateurs de fonds afin d'organiser la coopération citoyenne avec les engagements étatiques.

D'autre part, 24% sont contre la participation, puisque pour eux, l'acteur public est le seul responsable de cette action sans aucune intervention citoyenne, surtout qu'il a la domination autoritaire dans la partie essentielle du projet "la planification". Par exemple, des habitants des quartiers du centre-ville et de la vieille ville, sont totalement contre la participation. Selon leurs raisonnements les quartiers ont besoin de grands travaux d'aménagement et d'organisation, à cause de la dégradation du cadre bâti et de la présence des immeubles abandonnés ou mal occupés, mais surtout à cause des conditions de vie ardues pour certains. Ce type de réponses nous montre l'absence de la citoyenneté et de l'acte civique chez quelques habitants. Cause de la négligence (loin du mouvement associatif) ou du manque de connaissances et d'expérience dans ce domaine.

Remarque: le reste des pourcentages de nos enquêtes sont "les non déclarés" N

Par ce travail empirique auprès de la société civile à Annaba, nous avons étudié notre sujet de recherche d'un autre angle de vision, celui de la pertinence sociale. Chaque participant dans l'enquête nous a offert une possibilité de vivre ce qu'il sentait envers son quartier. Par ces riches participations, et après l'analyse morphologique dans le chapitre

précédent, on peut programmer une stratégie de recomposition urbaine bien ciblée, loin du hasard et participative.

Cette enquête nous donne une idée sur la composition sociale et sur les conditions de vie, sur le plus important qu'est un diagnostic sur l'encrage des habitants à leurs villes.

Les réponses nous montrent le degré de "dégoût" dans la société, exprimé par la concentration des répondants sur les négatifs et les manques dans la ville, sans proposition d'amélioration (pour une partie importante de nos interlocuteurs). Alors que nous assurons qu'une bonne stratégie de la recomposition urbaine sera capable de régler tous ces dysfonctionnements urbains.

### **6-3 LA VOLONTÉ ÉTATIQUE DE RECOMPOSER LA VILLE DE ANNABA.**

Après ces deux modes d'analyses technique (relevé urbain) et sociale (enquête), on passe à un autre mode aussi important pour le développement de notre recherche celui de l'analyse documentaire. Nous essayons d'étudier par celui-ci l'existence de notre problématique «*la recomposition urbaine*» dans les instruments de la planification stratégique dotées à la ville de Annaba.

Nous avons cherché au préalable l'existence du mot «*recomposition*» au sens propre du terme ou de son contexte, dans l'objectif de connaître l'importance du rôle de la recomposition en tant qu'intervention d'amélioration urbaine ou stratégie globale dans les politiques urbaines volontaristes de notre "*pouvoir public*", en tant qu'acteur majeur (dominateur) dans la gestion des villes.

Dans cette partie on va étudier plusieurs instruments mais nous concentrons en premier l'étude sur le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU), en tant que l'instrument technique doté directement aux villes en Algérie.

#### **6 – 3 – 1 – DANS LE PDAU**

Dans cet instrument nous observons les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme à Annaba, mais dans un contexte territorial intercommunal vaste (Figure 6.26) qui englobe quatre communes avoisinantes en conurbation (Annaba, El Bouni, Sidi Amar, El Hadjar).

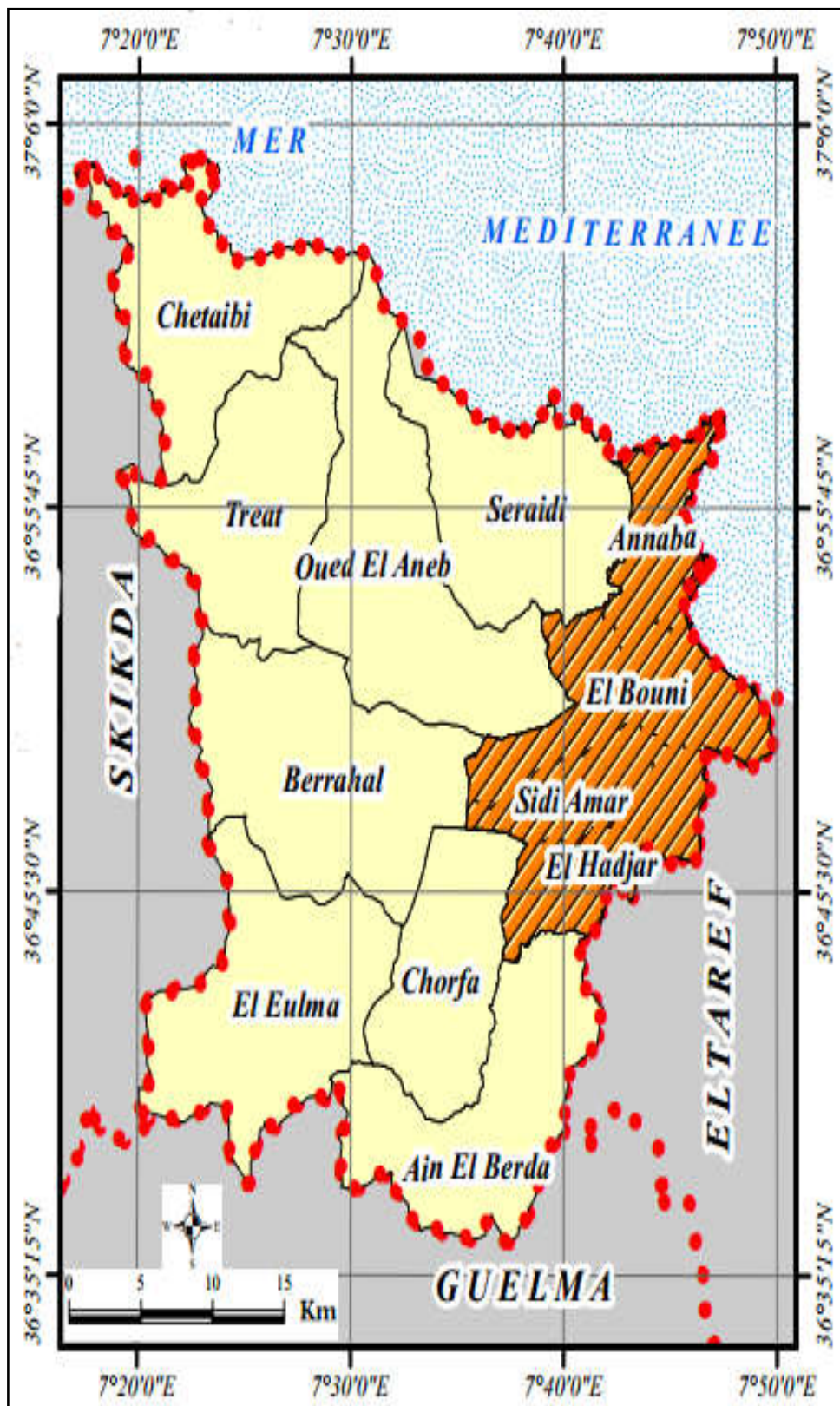


Figure 6.26 : L'espace intercommunal du PDAU à Annaba

Source : Auteur.

Historiquement, les origines du PDAU remontent aux années 1990, où la libération économique et l'ouverture politique ont influé directement sur les villes et sa gestion, surtout avec la forte demande en foncier cause de l'apparition des nouvelles entreprises (PME) à différents types d'activité dans les tissus urbains. Alors que, les lois de 90-25 et de 90-29 -et d'autres- sont mises en approbation afin d'adapter nos villes à ce nouveau contexte.

Au cours de ces mutations très accélérées, la ville de Annaba se trouve face aux multiples problèmes urbains. Par ses caractéristiques métropolitaines et par son héritage industriel, elle encourage les investisseurs à s'installer sur son territoire. Mais à cause de ses particularités naturelles (terres agricoles, montagne, littoral...). Ses extensions sont devenues de plus en plus "difficiles" ou même "impossibles", alors qu'elle doit valoriser ses potentialités foncières par une stratégie de recomposition participative entre l'ensemble des acteurs

La recomposition, au sens propre du terme existait plusieurs fois dans le PDAU, mais elle est à chaque fois qualifiée par un autre concept. Par exemple, nous trouvons dans le Chapitre V (*les principaux décalages du PDAU intercommunal 1997*) ce titre : **la recomposition des acteurs et des territoires**, comme nous trouvons aussi dans la page 77 une affirmation officielle que la recomposition est un phénomène territorial réel en essor rapide «... le PDAU en tant qu'instrument à un espace qui se **recompose** à une vitesse imposant plus d'appréhension ; de prospection et de souplesse, mais aussi d'opérationnalisme. »

De même, la recomposition est un phénomène urbain très appréciable dans la page 81 où nous trouvons « ...Tandis que le couloir CW22 qui aurait dû être prévu pour l'urbanisation a été **recomposé** grandement par une opération qui mérite toute l'attention. »

Et aussi « En effet les localités existantes subissent de fait un processus de **recomposition** qui doit se faire à partir de ces extensions tout en considérant l'inscription de l'urbanisation à l'échelle globale »

Le plus important dans cet instrument pour notre étude est le chapitre IX qui est sous un titre de : **projet d'agglomération : recomposition de l'espace intercommunal**. Malgré qu'il se concentre sur la recomposition territoriale puisque le PDAU est d'une part un document d'intercommunalité, et d'autre part un document d'orientation, cela est confirmé

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

dans la page 304 par «... Pour donner corps cohérent à la future agglomération, le projet d'aménagement et de développement véhiculé par le présent PDAU intercommunal vise à recomposer l'espace intercommunal en agissant sur l'armature urbaine et par extension sur ce tout ce qui s'y rattache ...». Alors que, nous essayons de tirer tout ce qui concerne l'urbanisme et la recomposition urbaine - uniquement - dans la commune de Annaba.

Dans la page 306 de ce document, nous trouvons qu'il est bien précisé l'une d'importantes causes de l'absence d'harmonie dans la composition morphologique de notre cas d'étude. Alors que, nous avons déjà parlé de cela aux chapitres précédents « *Les ensembles urbains qui se dégagent aujourd'hui sont le fruit d'opérations de juxtapositions de programmes d'habitat et d'activités qui se traduisent souvent par des désarticulations et des destructions et ont besoin d'être recomposés pour une meilleur insertion dans leur contexte urbain* ».

L'observation de cette "juxtaposition" est facile, peut être faite par tout le monde simplement et juste à l'œil nu. Le malheur que ces *programmes d'habitats* n'ont jamais était inscrites dans une stratégie globale à long terme avec un respect total des lois de la composition urbaine qui marque cette ville des autres Où nous avons remarqués pendant notre travail empirique l'absence d'harmonie d'un quartier à un autre, ou -d'autre façon- d'une politique à une autre. Cela a influé négativement sur l'image de la ville (fragmentation, décomposition...) et sur la qualité de vie des citoyens (manque d'équipements, dépendance au centre...). Quoique, les interventions de recomposition menées par les différents acteurs ponctuellement, chacun à ses objectifs et sans aucune organisation globale, a accentué cette situation "dégradée".

Face aux difficultés d'extension et de gestion du cadre bâti, et mieux que penser à une vraie recomposition, le PDAU a proposé la décomposition de la commune de Annaba à trois communes, chacune indépendante totalement de l'autre. Donc on sera face à une amplification des problèmes urbains (plus d'attractivité, plus de besoins en logement, plus d'extension...). Ce qui se trouve dans la page 305 de ce document « *La commune de Annaba pourrait bien être décomposée en deux ou trois communes pour une meilleure prise en charge des problèmes des citoyens...* ». Malgré les avantages (théoriques) de cette proposition, mais d'après notre analyse de la ville de Annaba, on affirme que cette ville à besoin d'une stratégie qui touche sa globalité, puisque le problème n'est pas ponctuel mais il est général et il se propage entre les quartiers et même dans l'intercommunal.

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

La décomposition va amplifier le problème et va créer d'autres difficultés administratives (plus de procédures et de bureaucratie) qui font que la résolution des problèmes urbains de tardent, deviennent plus difficiles et très complexes.

Parmi les propositions de la recomposition urbaine à Annaba, nous trouvons dans le PDAU les déclarations suivantes. Dans la page 306 « *...Les espaces autour du Port pourraient être **recomposés** pour recevoir des fonctions et activités compatibles. L'actuel Port de Annaba qui concentre activité de pêche et de marchandise pourrait être **recomposé** en des espaces portuaires distincts...* » Toujours avec le port et sa domination sur une grande et importante assiette foncière, nous trouvons dans la page 322 cette proposition de la recomposition de la ville et de sa façade « *Un glissement du Port vers le Sud permet de récupérer une importante réserve foncière...*»

Aussi dans la page 307 du document, nous trouvons « *... de moderniser le centre de la ville de Annaba, de faire sortir le commerce de gros,..., d'améliorer l'image de la ville. Toutefois ce programme risque d'être compromis au égard à l'actuelle pression foncière et immobilière et le gèle des friches urbaines, des grandes opérations urbaines sont nécessaires pour développer la ville centre. »*

C'est trois exemples, présentent des projets proposés de recomposition urbaine très importantes, qui vont libérer une assiette foncière très importante, ce qui donne la possibilité de concrétiser une réelle stratégie de recomposition. Mais le problème, est dans la difficulté d'expropriation du foncier (**le gèle des friches urbaines**) qui demande une initiative courageuse volontariste afin de réduire les procédures, de gagner du temps pour recomposer la ville et améliorer son contexte urbain.

Pour que la stratégie de la recomposition urbaine à Annaba soit générale, elle doit toucher tous les quartiers, et pas exclusivement le centre ville. Alors, nous trouvons dans la page 311 du PDAU cette proposition qui concerne la partie Ouest de la commune « *... Ce pôle est à créer au niveau de l'articulation de Annaba avec El Bouni sur le terrain de l'entrée Ouest et une partie de Boukhadra, il regroupera la future gare routière, ferroviaire, la station taxi, des schows rooms et les fonctions et services liées aux activités de transport...* ». Une grande partie de cette proposition est déjà concrétiser.

Cependant, la stratégie de la recomposition urbaine est une stratégie globale, elle doit toucher tout le territoire afin d'assurer l'harmonie morphologique et fonctionnelle de la

ville. Le centre ville, la vieille ville, l'entrée Ouest et d'autres, tous sont des quartiers composant la ville de Annaba, chacun à ses particularités (démographiques, morphologiques, économiques...), ses problèmes (socioéconomiques, fonctionnelles...) et ses opportunités (territoriales, urbaines). Alors que la réussite d'une stratégie de la recomposition urbaine passe obligatoirement par la prise en charge des caractéristiques de chaque quartier et de l'intégrer dans un contexte urbain global, donc l'objectif ici est d'assurer la complémentarité entre les quartiers, ce qui va assurer la compétitivité de la ville.

Le PDAU est un document d'orientation, il trace les types d'interventions globales destinés à chaque quartier selon ses besoins actuels et selon sa destination future. Dans le tableau 6.22: *Les POS de la commune de Annaba*, nous trouvons l'ensemble des POS de cette commune avec des détails, mais le plus important pour notre recherche est le type ou la qualité d'intervention attachée à chaque POS. De cela, nous remarquons que l'ensemble des interventions sont autour de la recomposition, surtout celle qui s'appelle "*la restructuration*" (Qui désigne l'intervention sur la structure urbaine, donc intervenir sur sa composition) et en plus, cette recommandation est accordé pour au moins dix POS de centre ville et de ses alentours !

Pour les autres POS (figure 6.27) et cause de manque d'équipements de proximité dans les différents quartiers, "*la modernisation*" ou "*l'aménagement*" passant obligatoirement par la recomposition surtout que nous sommes dans une commune saturée où le foncier est un problème intolérable.

Du même pour les orientations fixées par le PDAU pour chaque POS, nous trouvons l'idée de la recomposition urbaine apparaître clairement. À titre d'exemple, dans la page 344, nous découvrons les orientations du **POS centre ville**, qui nous intéresse le plus. Où toutes ses points sont des étapes de la recomposition urbaine, d'un centre anarchique sans harmonie à un centre bien organisé, modernisé et attractif.

#### **POS centre ville**

1. Modernisation du centre.
2. Restauration des édifices ayant une valeur historique/ou esthétique.
3. Réglementer la transformation des immeubles d'habitation en bloc administratif.
4. Préserver l'aspect mixte des quartiers (habitat+activité).

*CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

5. Transférer les activités nuisantes et polluantes hors de la ville.
6. favoriser l'implantation des activités commerciales et distractives.
7. prévoir l'implantation d'équipement d'influence régional, national et même international.
8. L'identification d'un centre d'affaire directionnel.
9. Le développement de grandes places publiques pour favoriser de nouvelles formes urbaines et la circulation piétonne.
10. Unifier le traitement des façades en termes de couleur et des matériaux, surtout sur les axes importants de la ville.
11. Réglementer les interventions urbaines : démolitions et constructions d'édifices anciens et nouveaux.
12. Réglementer l'occupation temporaire des places et placettes ou parking par les festivités hebdomadaires.

**Tableau 6.22 : Les POS de la commune de Annaba.**

DÉSIGNATION		SUPERFICIE HA	TYPE D'INTERVENTION	OBSERVATION
01	<i>POS Centre ville</i>	225.82	Modernisation	Délimitation du nouveau centre
02	<i>POS Vieille ville</i>	17.62	Réhabilitation, aménagement	Révision
03	<i>POS Port de plaisance</i>	54.82	Aménagement	Mise en valeur du front de mer
04	<i>POS Ménadia</i>	213.40	Restructuration	Révision
05	<i>POS Zaafrania I</i>	61.80	Restructuration	Revision
06	<i>POS Zaafrania II</i>	220.11	Aménagement	/
07	<i>POS Oued Forcha</i>	92.20	Restructuration	Révision
08	<i>POS Sidi Harb</i>	151.50	Restructuration	/



*CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.*

09	<i>POS Plaine Ouest</i>	246.92	Restructuration	Révision
10	<i>POS Errym</i>	135.33	Restructuration	/
11	<i>POS 5 Juillet</i>	122.75	Aménagement	/
12	<i>POS Sidi Achour</i>	70.71	Aménagement	/
13	<i>POS TAMZANI</i>	144.83	Aménagement	Rehausser l'image de l'entrée de la ville
14	<i>POS 19 JUIN</i>	67.40	Aménagement	Complexe sportif
15	<i>POS TABACOOOP</i>	110.20	Aménagement	Révision
16	<i>POS Champ de Mars</i>	90.94	Aménagement	Révision
17	<i>POS Didouche M</i>	146.15	Restructuration	Révision
18	<i>POS Oued Edheb</i>	100.47	Restructuration	Révision
19	<i>POS Sidi Aissa I</i>	103.62	Restructuration	Révision
20	<i>POS Sidi Aissa II</i>	252.52	Aménagement	/
21	<i>POS Refes Zehouane I</i>	54.81	Restructuration	Révision
22	<i>POS Refes Zehouane II</i>	123.93	Aménagement	/
23	<i>POS Ain Achir</i>	126.71	Aménagement	Révision
24	<i>POS Zone Touristique</i>	662.60	Aménagement Valorisation	Mise en valeur du parc naturel

**Source : PDAU intercommunal Annaba, 2008.**



## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Malgré que cet instrument directeur (le PDAU) a été achevé en 2008 comme il a été prévu pour 2020, nous trouvons qu'il n'a pas abouti ses objectifs en terme d'amélioration de l'image de Annaba par l'organisation des interventions sur sa composition morphologique. Ainsi, dans les chapitres précédents nous avons tellement discuté sur ce point qui est l'un des objectifs de notre analyse. Alors que, le PDAU a confirmé ce problème qui persiste toujours à Annaba dans la page 327 Chapitre 10 « *En outre, l'implantation des équipements et leur liaison doit être prise en compte afin d'éviter, dans le meilleur des cas, que le privé ne s'en charge avec des opérations ponctuelles qui pourrait **manquer de cohérence**...* »

Pour conclusion, le PDAU représente l'instrument le plus important pour chaque ville (commune) en Algérie, puisque il comporte un diagnostic de la situation urbaine et territoriale (les secteurs urbanisés, les opportunités, les problèmes...) comme il fixe des orientations d'aménagement de la composition urbaine et de ses perspectives (urbanisation future, extension...), afin d'assurer une bonne gestion de ce territoire et une meilleure qualité de vie aux habitants.

Pour notre cas d'étude la ville de Annaba, le PDAU n'est plus un instrument propre à la commune "seule" mais à l'agglomération. De ce fait, notre cas d'étude est inscrit dans un contexte territorial intercommunal avec ses quatre voisines (El Bouni, El Hadjar, Sidi Amar), et avec un nombre important de petites localités (entités urbaines et rurales), cela à cause de son rôle fonctionnel et/ou métropolitain qui ont renforcé toujours son attractivité (investisseurs, mains d'œuvre, fonctionnaires, familles...). Quoique, malgré ce partage du développement "volontariste" au niveau intercommunal, la ville de Annaba reste dominante, ce qui influe sur sa composition urbaine par des interventions menées par les différents acteurs, mais à chacun ses propres objectifs.

Le PDAU en tant que instrument directeur n'a pas abouti à faire face à la dégradation du tissu urbain à Annaba, et malgré qu'il a présenté la recomposition urbaine dans cette commune d'une façon directe et indirecte et a bien présenté sa prévision. Cause de multiples problèmes telle que :

- Le grand décalage (au terme du temps) entre son élaboration et son exécution par des POS, et entre son élaboration et la rapidité des transformations urbaines au temps réel.

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

- Les problèmes administratifs comme la bureaucratie, la lenteur des procédures et l'absence de la coopération et de la coordination entre tous les acteurs.
- L'absence d'une étude approfondie aux causes de la recomposition urbaine et d'une vraie programmation de son déroulement (la destination et les étapes de sa concrétisation)
- L'immense problème foncier et sa complexité (friches, expropriation, programmation, prix....). ce qui est confirmé par le PDAU dans la page VI – Le contexte général- « *...Les contraintes juridiques liées au foncier urbain situé dans la zone centrale rendent problématique les opérations de renouvellement et de restructuration...* »
- C'est vrai que le PDAU est un instrument très important pour l'intercommunal en tant que outil d'aménagement territorial! Mais pour l'élaboration et la concrétisation d'une bonne stratégie de la recomposition urbaine, la commune de Annaba doit être doté de son propre instrument qui analyse sa composition et propose une série de projets d'actions bien étudiés, ce qui assure l'harmonie et le développement participatif entre l'ensemble des acteurs et générale pour tous les quartiers et de la ville.

### 6 – 3 – 2 – DANS LE SCHÉMA DE COHÉRENCE URBAINE

Par son propre nom "*le schéma de cohérence urbaine*"! Nous pensons que ce document est indispensable à notre étude, puisque il est autour de notre problématique de recherche qu'est "*la cohérence de l'espace urbain par sa recomposition*".

Chaque urbaniste, architecte, aménageur, gestionnaire urbain ou d'une façon générale acteurs urbain doit inscrire son intervention dans un grand objectif (défi parfois) d'assurer la cohérence globale de la composition urbaine. De même, l'ensemble des lois de la composition urbaine (le contraste, la proportion, l'équilibre....) ont pour objet de donner une bonne cohérence urbaine afin d'accorder un bon environnement de vie aux citoyens. Dans cette partie de notre recherche, nous essayons d'analyser notre thématique de recherche dans le SCU de la ville de Annaba, où nous cherchons quelle est la pertinence de cet instrument selon nos objectifs d'étude ?

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

Le SCU est un instrument doté à l'agglomération de Annaba<sup>228</sup>, achevé en Septembre 2006 (presque dans la même période avec la délibération de la révision du PDAU intercommunal). Dans la page "04" du document (Rapport I: délimitation du périmètre de l'étude) nous trouvons sa définition en tant que un instrument d'orientation stratégique, qui vise l'aménagement cohérent et le développement dynamique à Annaba. Pour son encrage institutionnel, nous trouvons dans la page "10" qui il est inspiré de la Loi d'Orientation de la ville<sup>229</sup>, vient dans un contexte d'assurer à la ville: la bonne maîtrise de la gestion urbaine, mais aussi la fonctionnalité et la cohérence des entités urbaines.

Alors que, nous comprenons de cela que cet instrument est instauré afin d'assurer une planification stratégique à la ville, dans l'objet d'organiser entre les programmes sectorielles, ce qui va faire face à tous types d'incohérence entre les programmes sectorielles d'aménagement et de développement. Cette idée est confirmée dans la page "04" du même document.

Mais, la question essentielle qui se pose ici, c'est quelle est la pertinence ou la différence de cet instrument par-rapport aux autres (le PDAU surtout) ?! La réponse existe peut être dans cette déclaration dans la page "20" du document « *Le SCU, est un processus encore expérimental, de planification stratégique de la ville. Il doit mettre en évidence à la fois les orientations à long terme de l'aire urbaine, dans la perspective de son aménagement ainsi que les conditions d'un développement qui doit être essentiellement durable.* ».

À notre avis, le SCU a été doté à la ville de Annaba afin d'inscrire ses mutations urbaines dans un contexte de durabilité, où l'objectif sera de trouver l'équilibrage et la complémentarité entre les trois piliers (l'économie, la société, l'environnement). Pour notre recherche, nous posons une autre question : quelle est la pertinence de la recomposition urbaine en tant que stratégie dans ce contexte ? Et surtout quelle est l'importance de cet instrument à notre recherche ?

Après une analyse de ce document qui comporte trois parties, nous trouvons que le terme "recompose" au sens propre du mot n'existe que deux fois.

- Pour la première, il se trouve dans la page 86 de la partie II, au cours d'une présentation historique des transformations qu'a connu l'agglomération après l'indépendance de notre pays en 1962 « ... *La ville de Annaba prend de l'ampleur,*

CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

*mais ne se recompose pas. Son centre va subir négativement un éclatement dans les ZHUN de Sidi Amar et El Bouni.... »*

- Pour la deuxième, il se trouve dans la page 16 de la partie III, au cours d'une présentation d'un mode de recomposition urbaine à Annaba «... *L'apparition de tours du fait de la rareté du foncier conduit à une certaine recomposition du paysage urbain.... »*

Alors qu'il est très rare de trouver dans ce document l'idée de la recomposition urbaine d'une façon indirecte malgré qu'il soit adopté pour simuler la cohérence urbaine à notre cas d'étude. Cela est la conséquence de plusieurs facteurs, tel que :

- Le SCU est un document qui analyse l'aire urbaine, comme il n'est pas propre à la commune de Annaba. La métropole<sup>230</sup>, l'intercommunale, Annaba et sa zone urbaine environnante, la solidarité territoriale<sup>231</sup>... sont des concepts qui existent dans le SCU et qui présente les périmètres territoriaux et/ou urbains de référence pour lui. De cela, on peut confirmer qu'il n'est pas indépendant ou différent dans son contexte général du PDAU. Les deux instruments ont proposé dans une continuation historique la répartition des problèmes urbains entre Annaba (ville centre) et ses voisines : El Bouni, Sidi Amar, El Hadjar, et en plus Seraïdi pour le SCU. Alors que la problématique générale pour les deux instruments est autours de « Comment améliorer la qualité de l'environnement urbain dans la commune de Annaba? » Ce qui doit être concrétisé par la recomposition interne et pas l'éclatement à multiple sortes. Pour notre recherche,, nous insistons sur la récupération du foncier et de sa valorisation, loin de tous types de recomposition externe qui donne plus d'extension et de matérialisation du sol.
- La généralité de ses propositions ! malgré que ce document comporte un nombre important des propositions d'amélioration, et d'aménagement de l'espace urbain à notre cas d'étude. Mais elles sont tous proposés d'une façon générale, sans détail technique et sans rapprochement à la situation urbaine réelle (rareté du foncier, difficultés socioéconomiques...). À titre d'exemple, nous prenons cette proposition que se trouve dans la page 10 de la III<sup>ème</sup> partie : « *Ainsi que la volonté de mettre en place des hôtels, une école des arts, des théâtres de plein air et salles de conférences...* » Alors, les questions qui se posent ici sont: quand, où



## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

et comment concrétiser cette proposition ? on sera ici face à une contradiction entre le SCU et le PDAU ! Quelles sont les limites de chacun ? et est-ce que la défiance de nos villes se trouve dans le besoin à d'autres instruments ? ! tellement de complexité qui influe négativement sur la gestion d'un espace urbain en pleine recomposition.

-

Malgré cela, il existe d'autres propositions comme celle de la page 27 dans la même partie « *La cité des peupliers (Ex-les Allemands), contient beaucoup d'espaces en friche qui gagneraient à être aménagés en places, jardins et aires de jeux.* » mais elle est toujours sans détails techniques et sans argumentation.

Alors que, ce document – le SCU – doit être enrichi par des détails techniques afin que ses propositions soient réalisables, ou être accompagné d'autres documents techniques à petites échelles, comme le cas des POS pour le PDAU.

- Sa concentration sur la présentation générale de l'agglomération et de ses qualités (atouts, opportunités...) ! Ce qu'il fait, qu'il devient un document de propagande et de marketing, mais normalement il est un instrument d'analyse urbain et de simulation des solutions efficaces qui donnent la cohérence urbaine !
- Nous avons remarqué aussi la présence de tellement de fautes d'orthographe qui sont claires dans les paragraphes que nous avons utilisés dans l'enrichissement de notre recherche.
- De plus grave, au cours de notre analyse à ce SCU, nous remarquons qu'il comporte des déclarations et des jugements "inappropriés" qui touchent la société et sa composition, alors qu'il doit proposer des solutions efficaces aux problèmes urbains qui intéressent sa problématique qui est la cohérence du cadre bâti et non bâti. À titre d'exemple, nous trouvons dans la partie III ces déclarations :
  - À la page 10 « *La création de nouveaux pôles urbains attractifs, peut changer la mentalité des habitants dans cette région* »
  - Du même, à la page 21 « *...Le problème se pose quand les familles ont du mal à subvenir à leurs besoins élémentaires et se trouvent dans l'incapacité de payer les travaux à faire. »*

## CHAPITRE VI : L'ANALYSE DE LA RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.

- Aussi à la page 33 « *les participants insistent sur le manque de civisme qui conduit les habitants à jeter leur poubelle par la fenêtre plutôt qu'à la descendre ou encore à jeter des déchets n'importe où* »

Avec l'analyse du PDAU et de SCU en tant qu'instrument de planification au niveau urbain (local), nous avons aussi analysé d'autres instruments de planification territoriale (SNAT, SAEPT -ex SRAT-, SDAAM, PAW, SDAL, SDAT...) afin d'étudier les orientations de ces instruments et de voir le degré d'intégration du contexte urbain Annabi à grande échelle.

L'importance régionale, nationale ou internationale de notre cas d'étude est la conséquence de ses richesses et de son poids économique en tant que ville industrielle très dynamique et très attractive, ce qui fait que son tissu urbain doit être au niveau de ces réalités. Alors que, les instruments d'aménagement territorial sont tous en commun dans cette problématique autour de la métropolisation de la ville de Annaba.

Par exemple dans le SRAT NE (ou le SAEPT NE), nous trouvons cette importante déclaration sur notre cas d'étude<sup>232</sup> « *...De par son port, son potentiel économique et ses équipements du tertiaire supérieur, la ville de Annaba rayonne, en plus de son arrière pays, sur le territoire comprenant les wilayas El Tarf, Guelma et Souk Ahras...* »

Cela confirme l'importance de notre recherche, où la ville de Annaba doit être doté d'un tissu urbain performant aux exigences de son rôle métropolitain. Un tissu qui ne trouve plus d'espace à ses extensions à cause des obstacles naturels (terres fertiles, forêts, littoral...) doit être recomposé par l'exploitation maximale de ses potentialités internes. Cette situation n'est plus propre à la ville mais à la métropole dans sa globalité selon le SRAT « *L'option d'aménagement pour la métropole d'Annaba devra être axée sur le principe de freinage de son extension...* »<sup>233</sup>

De même, il propose un programme d'action de trois principes, qui va concrétiser cette stratégie<sup>234</sup>

1. Le renouvellement du cadre bâti, afin d'assurer la qualité et l'attractivité de chaque ville de la région.



2. L'adoption d'une politique de la recomposition urbaine, précédé d'une bonne gestion du foncier.
3. L'investissement dans un savoir-faire apte à concrétiser la stratégie de la recomposition des espaces urbains.

## **CONCLUSION**

Par cette étude des choix exemplaires d'instruments d'aménagement et d'urbanisme, nous confirmons que la recomposition urbaine en tant que stratégie d'amélioration de l'espace urbain, et en tant que réponse aux difficultés de l'extension à Annaba est fortement soutenu par la volonté étatique qui apparue dans ces instruments de la planification stratégique. Le plus important pour cette analyse est que les instruments sont nombreux, chacun avec tellement de propositions! Mais la réalité est autre chose, où se persistent toujours l'anarchie et la liberté totale chez les acteurs privés qui exercent une transformation très accélérée de la composition urbaine mais selon leurs propres objectifs (personnels).

**CHAPITRE VII : QUELLE DESTINATION AU PHÉNOMÈNE DE LA  
RECOMPOSITION URBAINE À LA VILLE DE ANNABA.**

**INTRODUCTION**

Après l'analyse du phénomène de la recomposition urbaine à Annaba par l'utilisation des différents outils d'investigation. Nous observons l'importance d'analyser "une autrefois" les répercussions (directes ou indirectes, positives ou négatives...) de cette recomposition sur la ville en tant que système dynamique, mais aussi sur l'environnement -surtout- afin d'inscrire notre recherche dans un contexte de développement durable.

La ville qui se manifeste en tant qu'ensemble d'interrelations très complexe, où chaque composant influe sur les autres par ses propres caractéristiques. Elle doit être structurée et aménagée d'une façon à assurer la complémentarité et la synergie entre l'homme et son cadre de vie qui se compose essentiellement de l'espace naturel et du cadre bâti. Alors que aucun de ces composants est indépendant du système, mais chacun doit participer par ses propres compétences à l'amélioration de l'image concurrentielle de la ville, afin de créer une meilleure attractivité des compétences (humaines et financières) et d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens.

L'absence d'une vraie gestion urbaine donne une accentuation des problèmes et un dysfonctionnement accentué du jour au lendemain! À cause de la rapidité des mutations socioéconomiques et morphologiques, manifestées par des recompositions à tous les niveaux mais surtout au niveau du cadre bâti.

Dans cette partie de notre recherche et dans le but de déterminer l'importance de stratégie de la recomposition urbaine (*ville compacte*) face aux difficultés d'extension (*ville éclatée*)! Nous essayons de décortiquer les retombes de la recomposition urbaine sur la ville de Annaba et sur sa périphérie par une étude approfondie de leurs composants un par un.

**7-1 - SUR L'ESPACE NATUREL**

Nous commençons par la présentation des effets de recompositions continues ou discontinues sur l'espace naturel, puisqu'il présente l'élément le plus sensible et le plus menacé ou même fragilisé par le développement de nos villes. Alors que pour assurer la durabilité de ce développement qui va garantir les besoins des générations futures, il faut

maitriser la consommation des richesses naturelles et préserver les potentialités comparatives de nos espaces naturels.

➤ **LE SOL**

À cause des obstacles naturels, l'extension de la ville de Annaba se manifestait depuis toujours sous plusieurs formes, ce qui exerce le manque de cohérence, et la discontinuité des formes urbaines, mais aussi la densification anarchique du périmètre bâti de la ville de Annaba. À l'exception de la conurbation observable entre Annaba et El Bouni (Figure 7.4), les autres unités urbaines sont réparties sous forme de "*Taches d'huile*" incohérentes dans la pleine annabi. Alors on peut dire que ces unités avoisinantes ont toujours soutenu l'éclatement de la ville de Annaba qui se trouve face à des limites naturelles (littoral, montagne, forêt, plaine) (voir la figure 7.2: la croissance urbaine à Annaba entre 1832 et 2016.).

Parmi les exemples de ces unités la commune d'El Bouni qui a connue un développement très accéléré cause de la programmation de plusieurs grands projets (AADL, Université, cité-universitaire...) sur son territoire. Par l'étude de deux images satellitaires entre 2002 et 2016 (est un choix au hasard), nous observons clairement son grand éclatement dans une période très courte (14 ans) (voir les figures 7.1).

Les projets réalisés dans les programmes de la lutte contre l'habitat précaire<sup>235</sup> sont toujours hors du territoire communal de Annaba, et ils ont causé l'apparition et le gonflement des unités comme Sidi Amar, El hadjar, (et bien sur El Bouni)... et même d'autres petites unités connexe à elles comme Sidi Salem, Boukhedra, Kherraza et Draa El Rich, El-Karma, Horeicha, Echot, Bergoug... dans cette situation, on se trouve face au cas d'une composition éclatée, mais toujours dans la dominance de "*la monocentralité*" fonctionnelle qui fait que toutes ces unités sont liées quotidiennement à la ville centre. Cette situation à engendré tellement de problèmes :

- Sur l'environnement : pollution, consommation abusive des richesses...
- Sur l'économie : domination centrale, facteur coût-distance, spéculation foncière...
- Sur la qualité de vie des citoyens : déplacement pendulaire, rendement partiel...

## CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?

- Et forcément sur l'urbanisme: quartiers d'ortoirs faiblement aménagés et/ou équipés, accentuation du phénomène de l'habitat précaire et informel....

L'extension des espaces urbains ne sera jamais stopper ou annuler, mais elle peut être maîtrisée ou ralentie, par l'instauration d'une vraie planification stratégique qui assure la préservation des richesses et la protection de l'environnement.

Le sol et les potentialités foncières sont les éléments les plus "*vulnérables*" aux extensions urbaines, dans le contraire de la recombposition urbaine qu'offre une possibilité facilement maîtrisable, ce qui peut faire face à cette situation.

À Annaba, les effets négatifs des extensions urbaines sont très remarquables, ils sont marqués par la dégradation des richesses naturelles surtout le sol. La création des grands ensembles, la répartition des lotissements et/ou la libération de l'informel (laisser-aller) sont tous des modes d'extension programmés ou non, édifiés en parallèle des axes principaux de communication ou éparpillés partout selon les qualités financières des assiettes foncières : moindre coût d'aménagement, faible pente, terre argileuse... (Voir la figure 7.3 : la décomposition urbaine au long des grandes infrastructures routières.)

Cette décomposition de l'espace urbain annabi était à l'origine de la conséquence des décisions politiques prises en urgence par le pouvoir central afin de répondre aux conflits sociaux et à la forte demande en logement. Cette politique fait que l'extension urbaine dans notre cas d'étude a été manifesté selon deux sortes<sup>236</sup> : l'une tentaculaire en parallèle des principaux axes de circulation, l'autre par grappes loin de ces axes, vient pour stopper l'apparition des quartiers illicites.

-1-



-2-



-3-



-4-



**Figures 7.1 : Un patrimoine foncier important indice de l'époque productive à Annaba.**

**Source : auteur, Juin 2018.**

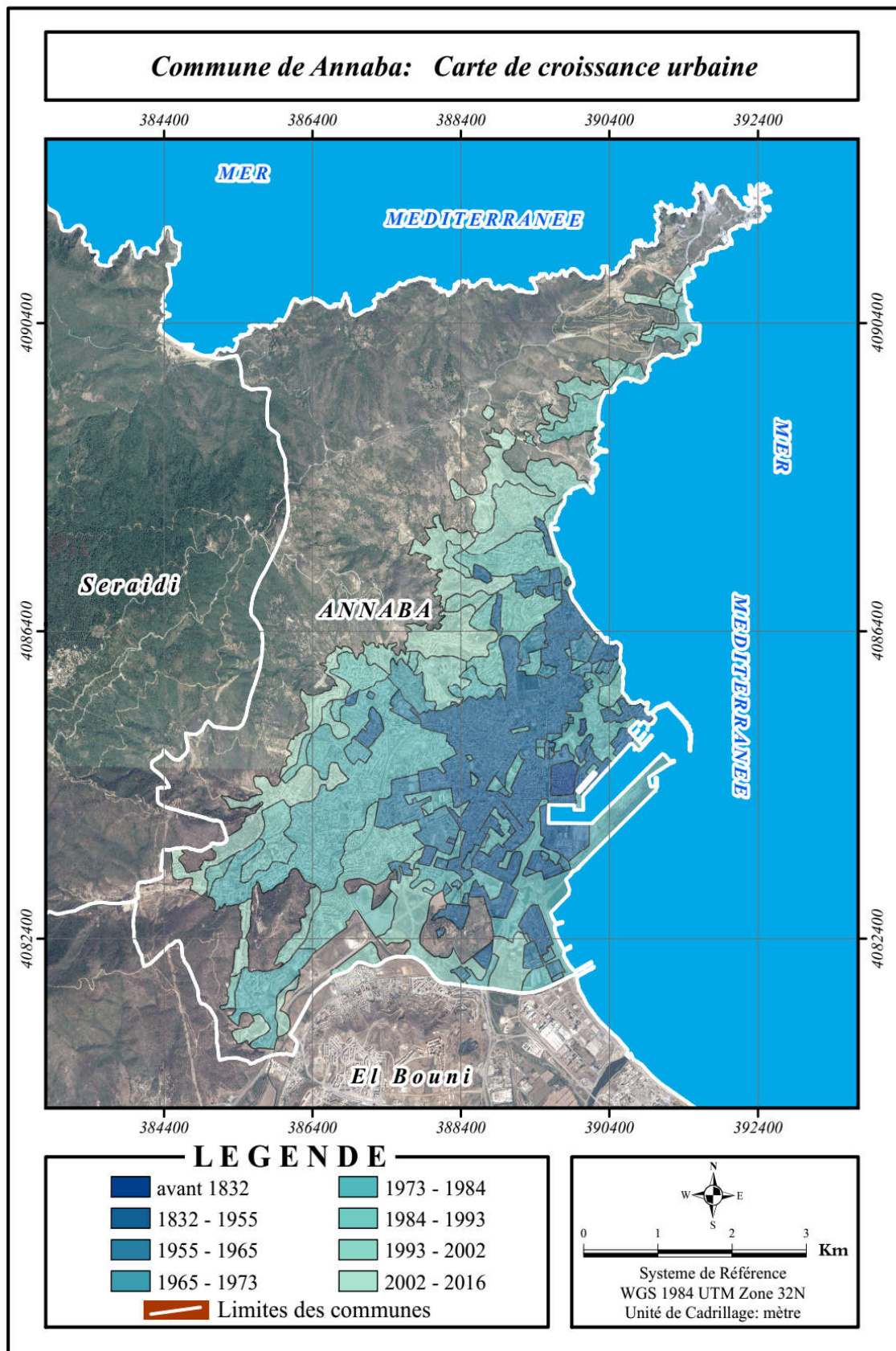


Figure 7.2 : La croissance morphologique de la ville de Annaba entre 1832 et 2018.

Source : <http://epsg.io> 2018, modifié par l'auteur.



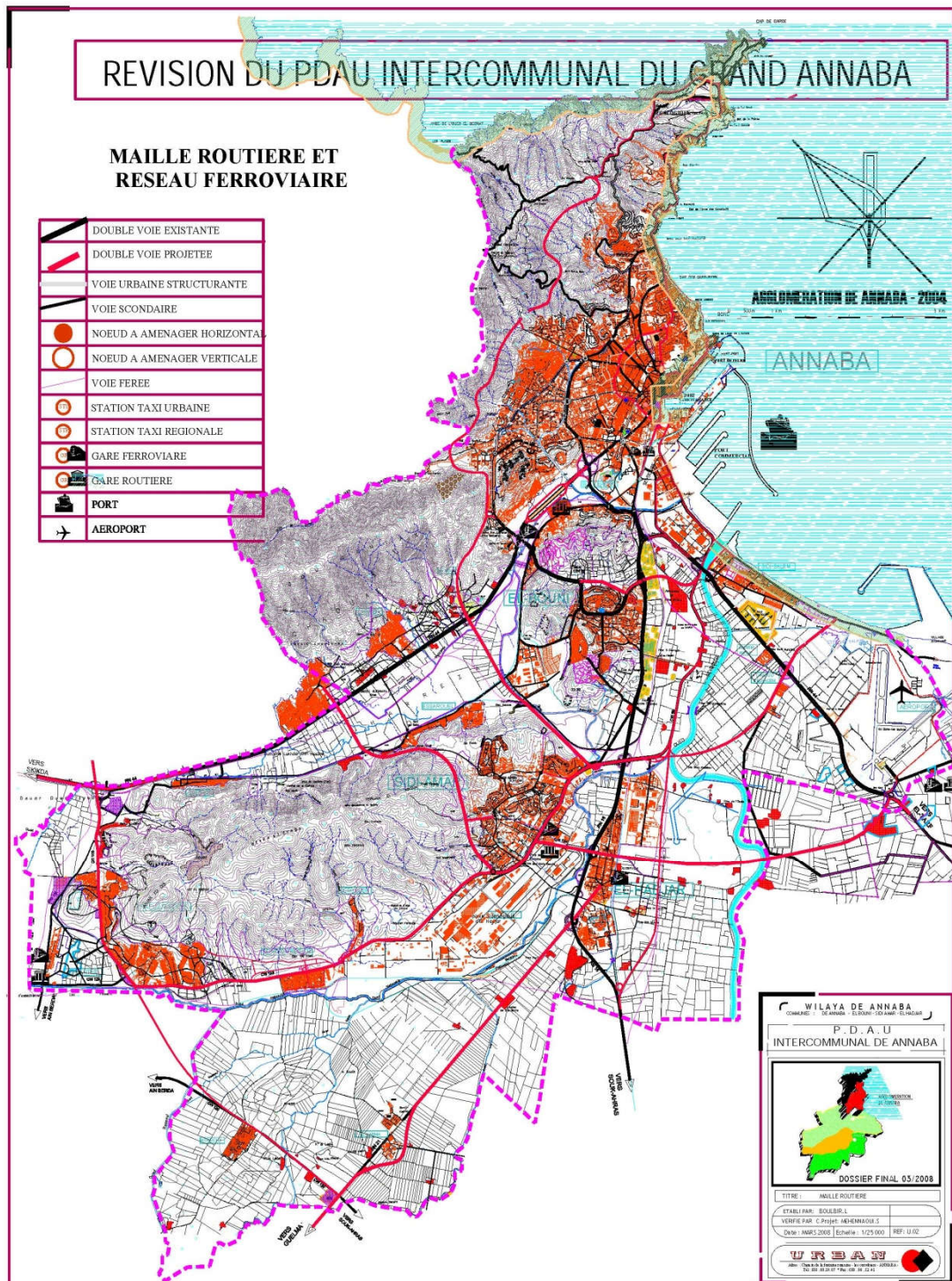


Figure 7.3 : La décomposition urbaine au long des grandes infrastructures routières à Annaba.

Source: PDAU intercommunal 2008.



-2002-



-2018-



**Figures 7.4 : l'éclatement morphologique de la commune d'El Bouni entre 2002 et 2018**

Source: <https://www.google.com> consulté le 20-05-2018

**Remarque :** Ces deux images montrent clairement l'éclatement de la commune d'El Bouni qui est en conurbation avec la commune de Annaba. Cet éclatement est la conséquence de la saturation spatiale de notre cas d'étude, alors que cette commune avoisinante présente le premier support de son extension (décomposition).



➤ L'ENVIRONNEMENT

Par ce concept "environnement", nous nous intéressons à tout ce qui est nécessaire et indispensable dans la composition de l'espace naturel, tels que: l'eau, l'air, la faune et la flore et bien sûr le sol (ce que nous avons déjà discuté)... la qualité et la sécurité de ces composants est primordial afin d'assurer l'équilibre écologique et la pérennité de la vie sur notre planète. Mais malheureusement! L'être humain, par son comportement égoïste et ses interventions non-environnementales, affecte négativement cet équilibre brut et le décompose (Figure 7.5). Mettant ainsi en danger l'avenir de la planète en raison de la terrible consommation de ressources et de richesses, et aussi par l'acte de polluer et de dégrader tout ce qui est naturel.

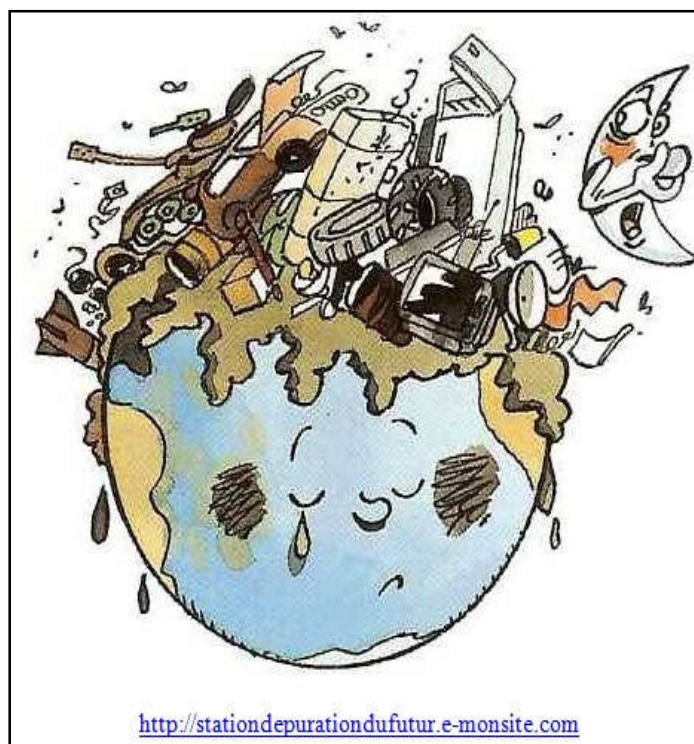


Figure 7.5 : Caricature sur la forte pollution à notre planète.

(Figure téléchargé le 12-01-2021)

Pour notre recherche, nous affirmons que la première victime de l'extension urbaine est l'environnement, qui se dégrade constamment dans diverses régions de notre pays, mais surtout dans les grandes villes où s'accroissent les extensions, et se multiplient la consommation des richesses naturelles, ce qui provoque la détérioration de notre patrimoine naturel.

L'éclatement de la ville de Annaba à travers son histoire, se manifeste toujours par des extensions urbaines dans toutes les directions surtout celles qui sont

## CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?

géomorphologiquement faciles! Ce qui s'est accentué après l'indépendance, par la création des grands ensembles (ZHUN Pleine Ouest, ZHUN Sidi Amar...), des nouveaux quartiers au rang de nouvelles villes (Sidi Achour, Chaabia...), des villes nouvelles (Sidi Amar, Draa Rich ...), des zones industrielles, d'infrastructures (routière, aéroportuaire, universitaire...)... Ces nouvelles unités sont en majorité sur des sites naturels sensibles<sup>237</sup>. Nous parlons ici d'une richesse extraordinaire à préserver, alors que le territoire "annabi" comporte des potentialités naturelles très spéciales et en plus très sensibles, qui composent 96.06% de la superficie totale de la wilaya. Ce pourcentage réparti en outre par 54,29% pour le massif de l'Edough ; 26.87% pour les collines et les piémonts et en fin 18.82% pour la plaine<sup>238</sup>.

Vu ses potentialités et ses qualités naturelles, l'extension urbaine à Annaba est devenue très "*problématique*" après des années de négligence et d'interventions arbitraires (coup par coup). Le retour à la ville compacte est indispensable afin de protéger ces richesses qui sont en danger face à la continuité d'extensions dans tous les sens.

Soit pour la ville de Annaba ou soit pour les autres dans le périmètre intercommunal, il est temps de penser sérieusement à adopter en urgence une stratégie qui valorise les potentialités foncières interne par une recomposition globale. Qui à comme objectifs: la préservation des richesses naturelles, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la soutenance d'une économie propre, ce qui nous donnera "une ville durable".

Nous ne pouvons pas passer sur les impacts d'extension urbaine sans passer obligatoirement sur le sujet de "*la pollution*"<sup>239</sup> à travers tous ses types (solide, liquide, gazeuse...) qui présentent: *tout mode d'influence négative dégradable sur l'espace naturel et/ou sur le cadre de vie*. Alors que, L'extension urbaine par ses qualités engendre l'aggravation de plusieurs types de pollutions, surtout à la restreinte du rôle des services de prévention de l'environnement et encore plus, l'absence du comportement citoyen chez une importante couche de notre société.

Parmi les effets polluants de l'extension urbaine, nous citons (à titre d'exemple) :

### **La matérialisation des sols**

Cette matérialisation impose directement la dégradation ou la perte : de la perméabilité du sol, des terres agricoles fertiles, des forêts, des écosystèmes... au profit du cadre bâti (villes, infrastructures, équipements...). Surtout que tout cela est accompagné par l'irréversibilité des extensions illicites, anarchiques et non maitrisables. Alors que, cela à des effets néfastes sur l'équilibre naturel, ce qui est

observable à Annaba. Où l'extension du centre historique sous forme d'unités éparses dans la plaine a dégradé les qualités naturelles de la plaine.

### **La pollution atmosphérique**

La pollution atmosphérique ou la détérioration de la qualité de l'air: à cause de l'augmentation des quantités des émissions de gaz à effet de serre. Ce qui est le résultat de l'accroissement des déplacements pendulaires par l'utilisation de différents moyens de transport (personnel surtout) entre le centre et la périphérie pour de multiples raisons (travail, loisir...). Mais aussi conséquence d'accroissement de la consommation des énergies fossiles polluantes (éclairage, chauffage, production, combustion ...)

Ce type de pollution influe négativement et gravement sur la santé humaine, est un risque anthropique qui enjoint et aggrave le taux de maladies respiratoires chroniques (cancer, cardio, pneumonie...) <sup>240</sup>. C'est un exemple d'effets qui nous intéresse, où la mauvaise couverture sanitaire à la périphérie directe et indirecte de la ville centre "Annaba", exerce une grande pression sur elle. Cause de son rang métropolitain et puisque elle est équipée d'un Centre Hospitalier Universitaire -CHU-, à vocation régionale <sup>241</sup>, notre cas d'étude n'assure pas le service qu'au territoire intercommunal ou wilayal, mais toute la région de l'extrême Est de notre pays. Alors, ce service doit être accompagné par une série d'autres services, qui sera réel par la concrétisation d'une bonne stratégie de la recomposition urbaine, compétente de renforcer la métropolisation de Annaba et de réduire (ou au moins de maîtriser) ses extensions et leurs effets négatifs sur l'environnement et la vie humaine.

### **La pollution des sols et des eaux**

Les extensions urbaines font de la gestion des déchets solides et aqueux un processus très complexe et tellement difficile. Surtout que si ses extensions "*programmés*" ont créés d'autres extensions "*informelles*" qui traitent leurs déchets "*anarchiquement*"!! Par la création des décharges sauvages incontrôlées dans la nature (à l'air libre) et drainent leurs eaux usées dans les cours d'eau.

L'Algérie, notre cher pays souffre toujours de l'absence d'une culture et d'un processus de tri (à la source) des déchets, ce qui rend la quantité collectée par les services d'hygiène très importante, avec une qualité très nocive conséquence des changements dans les modes de consommation chez notre société. Tandis que le destin de ces

déchets solides est l'enfouissement ou les décharges incontrôlées. Cela fait de l'environnement - sol, nappe phréatique, terre agricole, couvert végétal ... - et de l'état de santé de la population (aux alentours de ces décharges aux trajectoires des vents transportant de la pollution) en danger très sérieux. Nous parlons ici de la dégradation de la biodiversité, de la réduction de la superficie des terres agricoles et de sa fertilité (Figure 7.6). Mais aussi de la contamination de l'eau superficielle et souterraine...

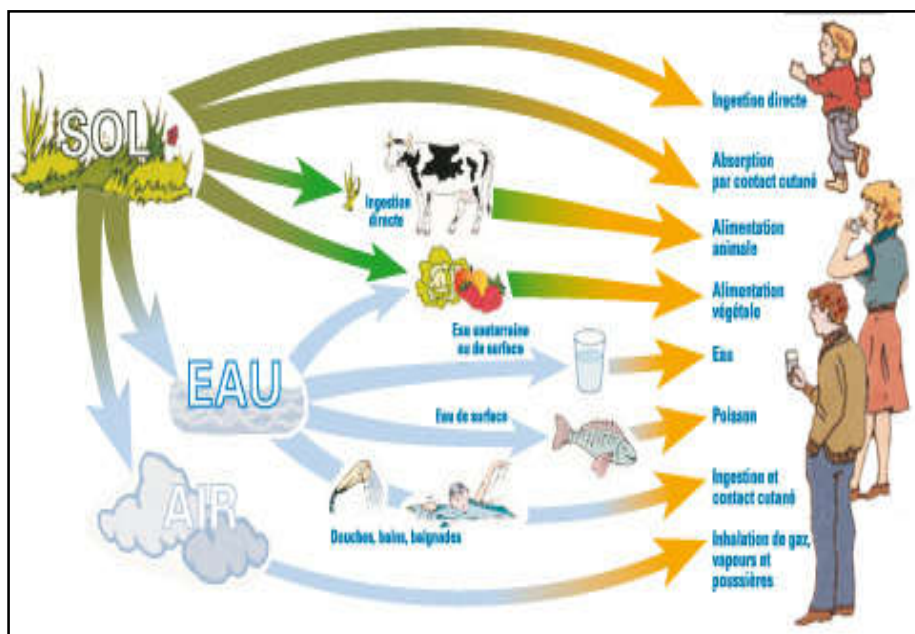


Figure 7.6 : Modes de transmission de la pollution, de la nature au corps humain

Source : <http://www.oree.org>

Selon les services d'APC Annaba, cette commune a connu la collecte d'une moyenne de 182 tonnes/jours de déchets solides ces dernières années (entre 2014 et 2018)<sup>242</sup>. Est un chiffre énorme et en accroissement continue à cause des grandes mutations dans les habitudes de "consommation" des citoyens. Ce chiffre est propre à la commune de Annaba, alors qu'on peut imaginer la quantité collecté pour toute la wilaya (refus de fournir cette information par les services en charge de ce secteur) ou d'autre façon, la quantité produite par les extensions de cette commune. Surtout si qu'on ajoute à notre point de vue les difficultés quotidiennes de ce service et son incapacité de couvrir tout le territoire : extensions illicites, zones inaccessibles, manque de main-d'œuvre, insuffisance des moyens utilisés en termes de qualité et de quantité....

❖ **La consommation des énergies** : Les extensions urbaines imposent une large consommation d'énergies non renouvelables et/ou polluantes, telle que : l'eau, le gaz, les carburants, le sol... Car chaque nouvelle unité urbaine crée mérite sa connexion

## *CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?*

aux différents réseaux et de lui fournir les énergies nécessaires à la vie humaine, ce qui demande également des budgets financiers très importants.

Pour notre cas d'étude, et dans une même situation pour le reste de notre pays. Les extensions urbaines qui ont été introduites volontairement à la hâte (afin de répondre aux demandes en logement), de même pour ceux qui sont apparues anarchiquement sans planification préalable... sont connues pour une consommation importante et forte d'énergies due premièrement aux non respects des conditions climatologiques et environnementales de la région (climatisation, chauffage, éclairage...) et deuxièmement à son dépendance totale au centre historique (plus de besoin en transport personnel surtout...).

En bref, nous pouvons vraiment confirmer que le phénomène de l'extension urbaine à des impacts –directs ou indirects- négatifs très importants sur l'environnement. Cependant, d'un autre côté, il à de nombreux avantages! Si cette croissance morphologique est correctement planifiée et convenablement mise dans un contexte qui assure la préservation des richesses naturelles et la participation de l'ensemble des acteurs urbains... C'est peut être le même cas pour la ville compacte! Qu'elle à aussi des impacts négatifs sur l'environnement, mais elle est moins dangereuse et plus facile à gérer. C'est une responsabilité partagée entre tous les êtres humains, où ils sont obligés de préserver les droits des générations futures, et dans cette vision qu'on doit analyser notre situation urbaine actuellement et évaluer nos choix (extension ou recomposition) prochainement. Comme c'est le cas à Annaba, qui avait des caractéristiques naturelles très importantes (terres agricoles, forêts, écosystèmes ...) qui ont été détruites par des extensions urbaines, que les autorités ne pouvaient pas contrôler! En raison de nombreux facteurs: politiques, sécuritaires, économiques et autres. Certainement, ces effets négatifs ont affecté non seulement la nature, mais aussi la structure urbaine, et socioéconomique de notre cas d'étude, rendant la situation plus complexe et plus difficile à maîtriser.

### **7 – 2 - SUR LE CADRE BATI**

Après cette brève présentation d'effets des mutations spatiales du cadre bâti sur l'espace naturel, nous passons dans ce qui suit à étudier dans le même contexte, mais en abordant les effets du même phénomène sur la structure et la morphologie urbaine.

Les mutations urbaines sont le résultat du chevauchement de nombreux éléments au fil du temps, où l'être humain se trouve obligé à transformer ses moyens de survie en conséquence des changements de son mode de vie. Ce qui est évident observable dans nos villes par la grande différence entre les centres historiques et les périphéries. Mais le problème est principalement focalisé sur le degré de cohérence et d'harmonie de ces transformations historiques, que nous tenterons d'étudier dans cette partie de notre recherche.

➤ **La fragmentation**

La présence des obstacles naturels, la création de nouvelles unités urbaines, l'anarchie et l'urgence des décisions politiques dans ce domaine, les extensions informelles hors contrôle et autres, sont des facteurs qui se réunissent pour donner un espace urbain "fragmentaire", sans identité et non aménagé.

Bien sûr que nous discutons ici autour du cas des extensions urbaines mal-programmées qui sont marquées la majorité de nos villes en Algérie, où l'urgence et le laisser-aller sont le moteur du phénomène pour une longue période de notre histoire!

Pour notre cas d'étude, le territoire dans cette région se caractérise naturellement par une géomorphologie hétérogène, composé essentiellement de montagnes, de cours d'eau, de collines et de plaines. Cette géomorphologie a toujours influencé sur le choix d'installations des unités urbaines et sur leurs mutations. Ce qui fait que le développement urbain à Annaba était toujours très difficile. Pourtant, par une analyse rétrospective, nous trouvons que cette composition urbaine a connu l'éclatement après l'indépendance en 1962 (voir la figure 7.7: Éclatement et discontinuité spatiale de l'agglomération de Annaba) Où la construction des villes est devenue plus incompatible aux caractéristiques naturelles.

Alors que, nous observons dans cette région une armature urbaine discontinue mais surtout fragmentaire<sup>243</sup> (structurellement et fonctionnellement)! Ce qui enjoint l'apparition de plusieurs phénomènes inappropriés à une métropole qui cherche d'imposer sa compétence de conquérir aux niveaux national et/ou international.

Cette fragmentation n'est plus une conséquence indépendante des autres, telle que l'apparition des périphéries informelles et marginalisées, caractérisées d'un manque terrible d'équipements et de bonnes conditions de vie. De-ce-fait, la fragmentation n'est plus "proprement" physique ou d'un autre terme structurelle! Mais aussi elle est fonctionnelle, entre un centre fortement équipé et un arrière pays démesuré et sous-équipé, à raisons

## CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?

distinctes (travail surtout) quotidiennement. Ce qui est remarquable par la fréquentation des déplacements pendulaires des citoyens, entre ce centre et ces cités "dortoirs" périphériques.

Du point de vue de gestionnaires des espaces urbains, Annaba doit faire face à ses extensions, par une limitation maximale de ce phénomène qu'est frappant par ses impacts négatifs. Comme elle doit connaître ses réelles réserves (potentialités) foncières qui assurent une bonne recomposition urbaine. De même, ces extensions doivent être inscrites dans une stratégie de mise à niveau, afin de réduire la dépendance au centre, de maîtriser les déplacements et les occupations informelles de l'espace.

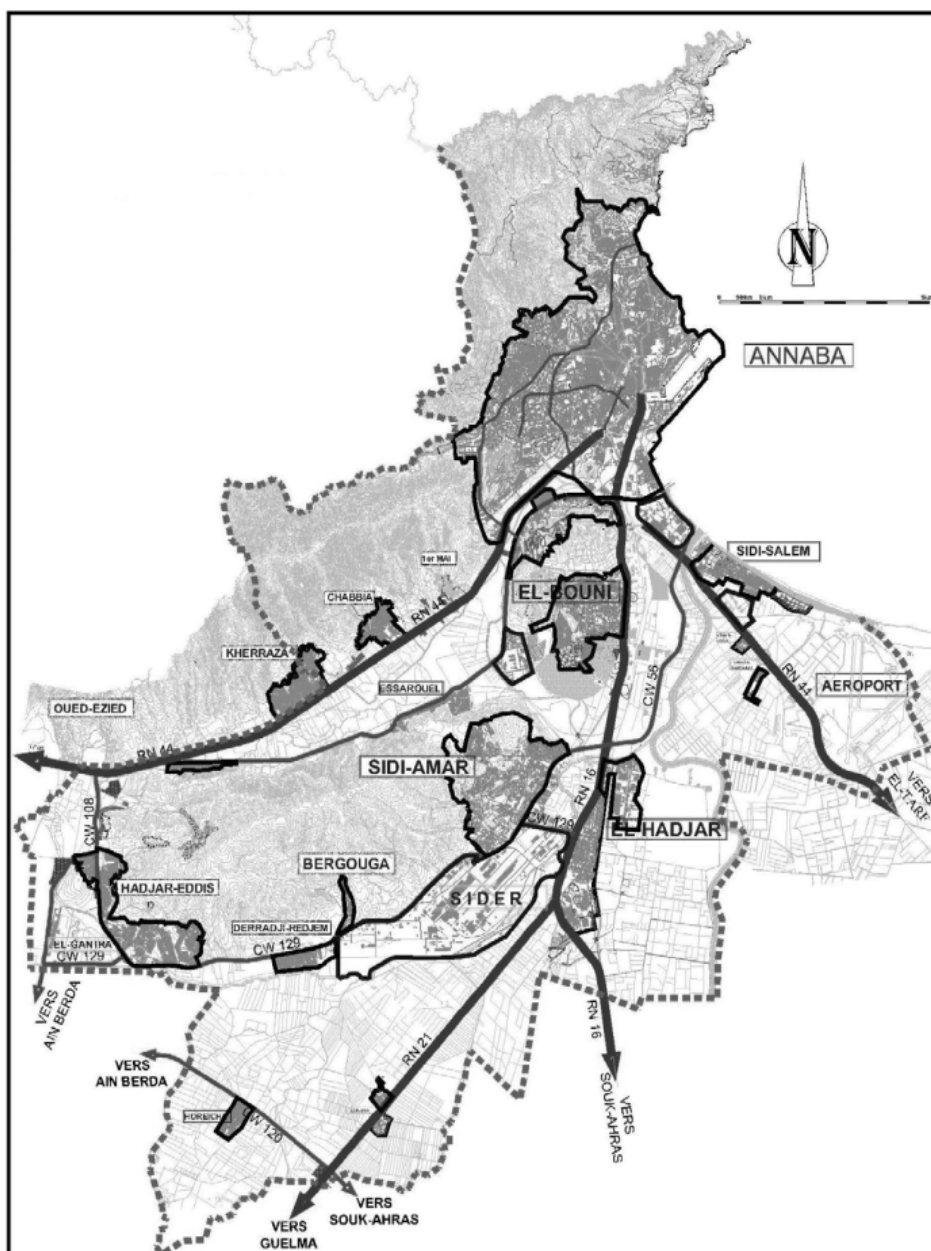


Figure 7.7 : Éclatement et discontinuité spatiale de l'agglomération de Annaba.

Source : PDAU Intercommunal, 2008

➤ **La vulnérabilité**

Par une simple observation du territoire Annabi, nous distinguons d'une part l'existence d'une composition topographique hétérogène, entre un socle montagneux qui atteint les 1000m d'altitude (Edough 1001m, Bouzizi 1008m...) et une plaine très basse et assez plate. Et d'autre part, des extensions urbaines (non ou male programmées) dans ces plaines, où la faible pente encourage et facilite ce mode de mutations urbaine.

De ce fait, cette situation urbaine a accru la vulnérabilité au risque d'inondation (Tableau 7.1) des nombreux oueds qui traversent la plaine (la figure 7.09), telle que: Sybous, Bedjima, Meboudja, Forcha...

Nous parlons ici de la vulnérabilité à un risque majeur qui menace la vie et les activités humaines dans ces extensions, surtout que nous signalons l'absence de Plan de Prévention des Risques majeur (PPR) et l'accélération de ces extensions (informellement surtout) dans les plaines avoisinantes des cours d'eaux.

Normalement, la présence du risque d'inondation à la commune de Annaba qui est traversée par plusieurs oueds (Sidi Harb, Oued Dheb, Oued Couba voir la figure 7.09 : le réseau hydrographique à Annaba...) est maitrisable ! Surtout avec son expérience (les inondations de novembre 1982, de décembre 2005 et de septembre 2009...). Mais malheureusement, les interventions de la recomposition et de la construction menées par les différents acteurs –privés surtout- dans les lits majeurs des cours d'eau ont amplifié la vulnérabilité, à cause de la matérialisation des sols par l'urbanisation incontrôlée ce que réduit gravement la perméabilité des sols et augmente le transport des éléments solides issu des chantiers et des décharges sauvages qui devenant des remblais gênent le ruissèlement<sup>244</sup>

Par ces données, nous observons que notre zone d'étude est fortement exposée au risque d'inondation, notamment dans les extensions en dehors de la ville centre, et par précisément en dehors du centre historique. Où le degré du danger augmente par l'importance des enjeux qui y sont exposées (zones industrielles, structures scolaires ou universitaires, habitats précaire...) <sup>245</sup>, et qui ont été implantées de manière urgente sans respect des conditions naturels de cette zone. Ce qui menace de lourdes pertes si la catastrophe survient dans le futur, notamment avec l'irrégularité des précipitations en Algérie et la multiplication des interventions anarchiques des citoyens - nous l'avons mentionnée précédemment –



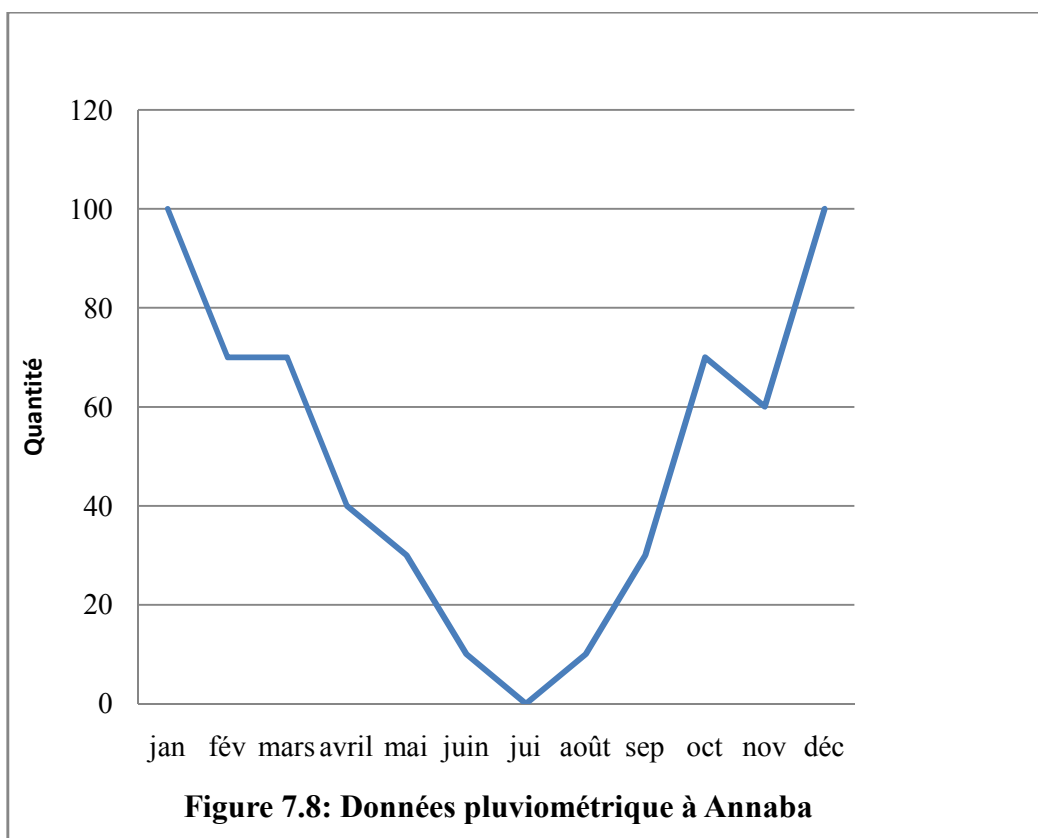
## CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?

Les risques naturels à Annaba ne se limitent pas aux inondations, mais il y a aussi d'autres tels que: les tremblements de terre, les glissements de terrain et les incendies de forêt... qui menacent principalement les extensions urbaines sur les pieds des montagnes, en particulier le mont d'Edough, qui a connu une forte matérialisation de terre sur ses pieds par des constructions formelles de type tours et d'autres informelles. Cette situation est devenue une vraie menace pour sa biodiversité et ses particularités naturelles, et c'est le même cas pour les autres patrimoines naturels dans cette wilaya tel que le fameux exemple de la dégradation d'écosystème du lac de Fetzara<sup>246</sup>.

**Tableau 7.1 : Données pluviométrique à Annaba**

Mois	jan	fév	mars	avril	mai	juin	jui	août	sep	oct	nov	déc	année
Précipitations (mm)	100	70	70	40	30	10	0	10	30	70	60	100	630

Source: The Weather Network ([www.weatherbase.com](http://www.weatherbase.com)) consulté le 22-02-2021



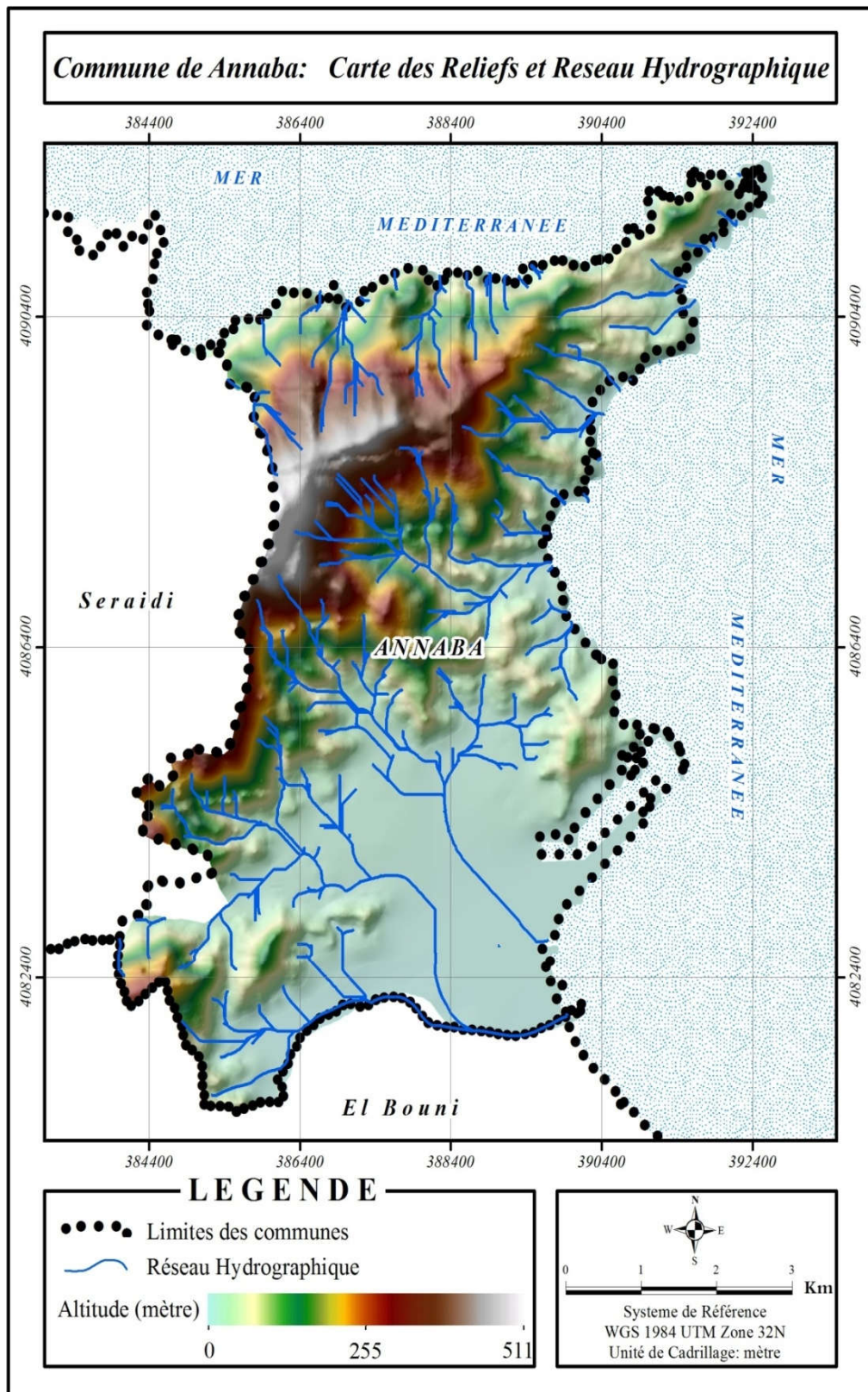


Figure 7.9: Le réseau hydrographique à Annaba.

## CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?

La vulnérabilité à Annaba ne se limite pas aux risques naturels, mais elle déborde aussi à la présence de risques anthropiques qui misent la vie humaine toujours en perturbation, telle que : la présence de différents types de pollution due aux :

- les déchets et les rejets des usines (atmosphérique, aquatique, solide)<sup>247</sup>.
- les déchets solides des travaux de constructions édifiées partout.
- la pollution atmosphérique des automobiles cause des déplacements et des embouteillages quotidiens entre le centre et la périphérie.
- Les décharges sauvages et les rejets d'assainissement qui contaminent les cours d'eaux et la nature (Seybouse, Bedjima et Meboudja ....)

### ➤ Le coût d'aménagement

Le développement territorial des villes en Algérie nécessite d'énormes budgets, afin de les aménager et de les relier par les différents réseaux (AEP, électricité, gaz, voirie....). Ce qui oblige les institutions étatiques à déduire de ses budgets annuels des sommes colossales pour couvrir ce type de grands projets urbains dans toutes ses étapes -de la planification à la réalisation-

Bien sûr que le problème ne se limite pas seulement à l'accompagnement des projets! Mais aussi, ces nouvelles entités urbaines nécessitent d'énormes dépenses pour couvrir son fonctionnement. Cela, si elles sont bien programmées à l'avance, mais si elles sont des extensions anarchiques et/ou informelles! Elles nécessitent comme elles demandent plus d'effort et de finance pour les aménager et les mettre à niveau (raccordement aux réseaux, réorganisation....). Ce qui rend les collectivités locales toujours en déficit et en retard devant l'accélération de ces mutations, et rendre en-conséquence la vie des citoyens très difficile qui restent attachés à la commune de Annaba (le centre), qui lui offre le plus simple de services (normalement de proximité) telle que : le travail, les études, l'approvisionnement, le loisir ... c'est ce que nous avons étudié et expliqué à travers notre travail empirique présenté dans le chapitre précédent.

*Remarque: Au cours de nos recherches approfondies sur ce point, nous avons essayé d'obtenir des chiffres et des entretiens pour soutenir notre point de vue, mais nous avons été confrontés à une terrible bureaucratie de la part de nombreux départements administratifs, ce qui nous a limité l'analyse de ce point.*

➤ **La spéculation foncière**

La maîtrise du foncier est un défi majeur dans tout modes d'interventions urbaines, qu'il s'agisse d'extension ou de recomposition. Puisque, c'est un élément qu'est soumis à une seule loi! La loi du marché sous la puissance de l'offre et de la demande.

Le problème est plus catastrophique dans notre pays, où le manque de lois strictes contrôlant ce marché a fait que nos villes sont en situation de crise à différents niveaux.

Nous remarquons que les extensions urbaines tout au long des axes de circulation à Annaba, ont offertes plus d'opportunités aux spéculateurs profiteurs de cette façade commerciale accessible pour l'augmentation des prix de ses carcasses construites sans respects du code d'urbanisme, et illicitement quelque part.

La spéculation est également présente dans les centres villes, où la densité est fortement élevée, les prix sont en une augmentation immaîtrisable. La croissance démographique, l'attractivité des nouveaux habitants, des investisseurs qui cherchant à tirer profit aux avantages comparatifs de la ville de Annaba (port, métropole, base industrielle...) et en fin l'étalement urbain très accéléré, sans limite et sans organisation... tous ont des effets négatifs sur la composition urbaine, telle que :

- Cette situation affecte la structure sociale et crée une stratification entre des quartiers de type lotissement habités par la couche aisée, et des quartiers marginalisés de types collectifs ou précaires dans lesquels vivent la classe moyenne et les pauvres.
- Mais aussi, cette spéculation affecte également d'une façon négative les activités économiques et les investissements (industrie ou service de qualité PMI/PME) qui rencontrent de nombreuses difficultés pour obtenir une assiette foncière<sup>248</sup>.
- Elle affecte également l'image de la ville, qu'est remarquable par le manque de cohérence (Figure 7.10) et l'absence d'une image ou d'un style concurrentiel attractif, cause de l'émergence de ces nouveaux méga-quartiers périphériques partiellement organisés, où les propriétaires ne ciblant que leurs propre profits personnels loin d'une vision ou d'une planification stratégique globale. Cela donne l'apparition d'un commerce "de consommation banale" qui ne crée pas une polarisation concurrentielle mais il engendre de nouvelles habitudes de consommation irrationnelle.

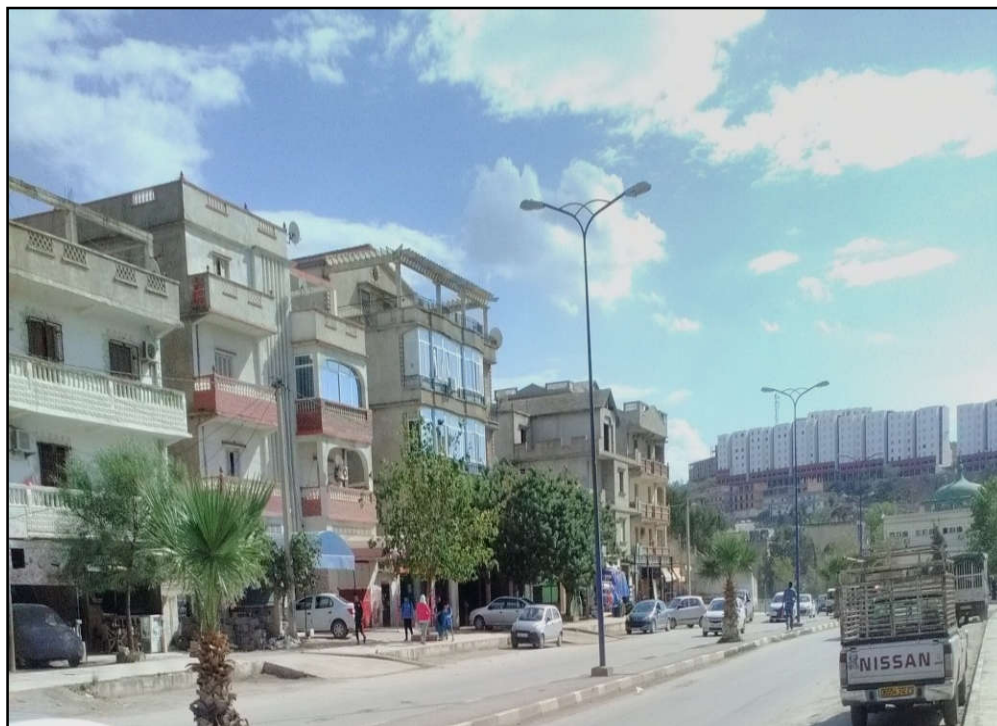


Figure 7.10 : Le foncier à Annaba, entre lotissement et habitat collectif « quelle identité ? »

Source : auteur 2018

#### ➤ LA PLANIFICATION

La création de nouvelles unités urbaines est plus facile, plus simple et beaucoup plus rapide que la programmation d'interventions sur des les tissus existants. Car les pouvoirs locaux préférant et attachont plus d'importance aux extensions qui brillent son image et présente sa domination. Ce qui donne à l'autre côté, l'opportunité au hasard dans les interventions sur les espaces bâtis, alors que cette mauvaise gestion urbaine donne la perte de cohérence dans la ville, et lui fait perdre son image lumineuse, sa beauté et bien sur sa compétitivité.

En revanche, l'extension urbaine fait l'objet de plus d'attention de la part des autorités centrales de notre pays, car elle leur offre l'opportunité de peaufiner leur image et de répondre aux pressions sociales qui exigent notamment "le logement" qui se construit dans des nouveaux espaces d'habitat qualifier "dortoirs" marqués par l'absence ou la rareté des équipements de voisinages (vie de proximité).

Si nous suivons cette situation urbaine à Annaba, nous remarquerons d'une façon claire la contradiction entre les deux cas, car les agrandissements de cette zone se déroulent sur des terrains plaines à faible pente et faciles à reconstruire, ce qui a précipité l'émergence de nombreux noyaux résidentiels non dynamique qui ont consommé de très grandes surfaces de terres fertiles de la plaine Annabi. Quant au côté opposé, la

## CHAPITRE VII : QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA ?

recomposition de la ville centre et son amélioration urbaine, sont restées "chaotique" cause de l'absence d'une stratégie globale prenant en compte toutes les caractéristiques de cette métropole.

### ➤ LA COMPOSITION URBAINE

Au temps où nous défendons la préservation des lois de la composition urbaine au centre ville de Annaba afin de préserver son identité et son image concurrentielle, ses extensions dans toute directions sont en continuation anarchiques dans une sphère de dégradation flagrante de toutes ces lois, où ni la proportion, ni la symétrie, ni l'équilibre, ni les autres lois sont respectés par les constructeurs, accentuer par une faible couverture des services de proximité en tant que composant indispensable dans chaque ville, ce qui donne des aires urbaines en défaillance totale.

Car ces extensions sont le résultat de multiples décisions indépendantes l'une des autres (*le fait du coup par coup*) qui ne sont pas inscrites dans une stratégie globale, mais plutôt des décisions hâtives qui ne prennent en compte ni l'histoire de la ville ni son caractère particulier. Ce qui nous donne des recompositions spatiales qui se chevauchent chaotiquement et aléatoirement dans une large mesure ... surtout là où la liberté totale était cédée aux citoyens sans coordination ni suivi.

### 7 - 3 QUEL CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA VILLE DE ANNABA, L'EXTENSION OU LA RECOMPOSITION (CONCLUSION)

Dans ce chapitre de notre recherche, nous avons étudié les effets directs et indirects des extensions urbaines sur la ville de Annaba et son environnement naturel et fonctionnel. Nous avons défendu d'une façon claire la ville compacte concrétisée par la stratégie de la recomposition urbaine qui est simplement une réponse aux multiples difficultés de l'extension urbaine à notre cas d'étude.

Théoriquement les deux cas ont des avantages et des inconvénients, des points forts et des points faibles. D'une simple comparaison nous trouvons :

**Tableau 7.2 : la ville compacte ou la ville éclatée, quel choix pour Annaba**

Élément de comparaison	La ville compacte	La ville éclatée
<b>Les avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Moins de distances à parcourir.</li> <li>– Moins d'utilisation de voiture personnelle</li> <li>– Réduction de la pollution atmosphérique.</li> <li>– La complémentarité entre les quartiers et les services (mixité fonctionnel), donc absence de zonage.</li> <li>– Mixité sociale et lutte contre la ségrégation.</li> <li>– Préservation des richesses naturelles et protection de l'environnement.</li> <li>– Plus de maîtrise des interventions urbaines et des conflits sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Plus de superficie habitée (lotissement ou villa)</li> <li>– Moins de densité démographique</li> <li>– Plus de liberté personnelle (déplacement par voiture personnelle, loisir, espace aéré et voisinage loin...)</li> <li>– La variété dans l'offre de logement en termes de prix et de qualité.</li> <li>– Loin de pression urbaine (embouteillage...)</li> </ul>
<b>Les inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Forte hausse des prix du foncier</li> <li>– Difficulté d'intervention en termes de programmation, de réalisation et des coûts</li> <li>– Plus de vulnérabilité aux risques anthropiques et naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Plus de pollution de tous types</li> <li>– Consommation de richesses naturels surtout le sol</li> <li>– Le zonage</li> <li>– La ségrégation sociale</li> <li>– Plus de distance et de déplacement pendulaires (travail-maison par exemple...)</li> </ul>

Dans ce tableau nous présentons la comparaison d'une façon théorique générale, mais pour notre cas d'étude la situation est plus difficile et plus compliqué, à cause de :

- L'absence d'une vraie gestion urbaine, et la faible maîtrise des interventions (le rôle de la police urbaine)
- La sensibilité territoriale à Annaba (plaine, forêt, littoral...)
- L'absence d'une stratégie globale à long terme.
- L'inefficacité des instruments d'urbanisme
- La forte attractivité de la ville (démographie et investisseur.



## **CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE**

La deuxième partie de notre recherche présente le plier fondamental de notre recherche, où nous avons passé d'une étude présentative théorique à une analyse pratique approfondie. Par le passage au premier lieu à l'analyse de la pertinence de notre sujet de recherche pour cette ville Algérienne qui a des caractéristiques très spéciales, due à sa longue histoire et aux mutations socioéconomiques qui a connu surtout après l'indépendance suivant les choix politiques pris pour Annaba. Cependant qu'elle n'était jamais indépendante de son aire fonctionnelle ce que nous oblige à intégrer Annaba dans son contexte territorial afin d'assurer une analyse fiable.

De ce fait, nous avons entamé une analyse variante : le cadre bâti, la société et les instruments d'aménagement et d'urbanisme, dans un but d'analyser la recomposition urbaine à travers tous ses aspects. Puisque cette dernière est très complexe ! Elle n'est plus une simple intervention ponctuelle mais au contraire une stratégie, qui nécessite la globalité dans sa phase d'élaboration et le partenariat dans sa phase d'exécution. Afin d'assurer l'harmonie et la cohérence de l'espace urbain entant que « unité », mais aussi la cohésion sociale et la lutte contre tous modes de marginalité dans une sphère globale de développement durable.

À ce stade de recherche, nous confirmons que l'espace urbain est un " tout ", est un système complexe. Et la recomposition urbaine est une stratégie qui vise la préservation de ces caractéristiques de ce système urbain, afin d'assurer au citoyen une qualité de vie dans un contexte performant.

La recomposition urbaine se déroule actuellement à Annaba d'une façon anarchique, non planifier, sans aucune stratégie globale, où les différents investisseurs enjoindront des interventions sur le cadre bâti de la ville chacun à ses propres objectifs, ce que nous donne actuellement un tissu urbain sans identité, et sans esprit ! Un espace qui souffre d'une incohérence terrible qui dégrade l'image attirante de cette ville.

Alors que les acteurs urbains à Annaba sont appelé à adopter une vraie stratégie de la recomposition urbaine afin d'améliorer la qualité du tissu urbain de cette ville qui doit être à niveau de la concurrence régionale et internationale.

# **CONCLUSION GÉNÉRALE**

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Actuellement, nos villes sont dans une situation de crise ! Après des années d'extension, de matérialisation des sols et de consommation des richesses... elles se trouvent dans un échec où une grande question très pertinente se pose : quel est le devenir de nos villes? Cette situation a de grands impacts sur la morphologie urbaine, sur la société, sur l'économie mais surtout sur l'environnement. Pour cela, l'ensemble des acteurs urbains sont appelés aujourd'hui "en urgence" pour un partenariat sans exclusion et pour un grand effort à long terme, afin de faire face à cette dégradation qui touche les centres urbains comme elle touche les périphéries. Ce que nous oriente à la réflexion sur l'élaboration d'une stratégie de la recomposition urbaine apte à faire face à cette crise et à revaloriser nos territoires urbains.

Tandis que, l'une des principales causes de cette situation est la planification territoriale à notre pays qui programme toujours l'éclatement des villes (zone à urbaniser...), et donne légalité aux extensions illicites. Cette faille législative, dégage des espaces éclatés tout au long des axes de communication avec aucune organisation ni aménagement. Cependant, ces instruments sont élaborés dans un contexte de développement durable, et ils sont tous recommandés le respect de ses orientations, mais la réalité reste toujours complexe. Ce qui fait de la stratégie de la recomposition urbaine et le retour aux potentialités foncières internes une obligation et non un choix.

Afin de participer à l'amélioration du contexte urbain en Algérie, nous avons proposé cette recherche dans l'objectif d'aider la société et les décideurs à connaître l'importance et l'utilité de la recomposition urbaine mais en tant que stratégie et non intervention! Afin d'être bien élaboré par la prise en considération de tous problèmes urbains.

Nous avons choisi aussi Annaba pour la vérification de nos hypothèses, puisque elle est une ville en mutation permanente depuis l'Antiquité, comme elle est en transformation toujours selon les destinations socioéconomiques volontaristes surtout après l'indépendance. Sa plaine qui présente pour longtemps sa richesse et sa marque due à sa fertilité et à sa productivité, est actuellement en forte dégradation à cause des extensions urbaine instoppable! De ce fait, nous proposons l'adoption d'une stratégie de la recomposition urbaine à cette ville, comme nous avons analysé la pertinence de cette proposition à travers plusieurs aspects d'investigation (observation, relevé urbain, questionnaires, analyse documentaire...).

Alors, par notre recherche qui s'articule de deux parties nous avons conclu les points suivants :

**Pour la première partie :**

Après une étude théorique des concepts clés dans notre problématique, on peut affirmer que la recomposition est un phénomène permanent aux espaces urbains. Il est la cause comme il est la conséquence de plusieurs autres phénomènes. Comme on ne peut jamais décortiquer la recomposition du système urbain. Puisque les mutations économiques comme les mutations sociales sont manifestés dans la ville qui doit s'adapter à chaque fois au nouveau contexte. Cette dernière qui été toujours en extension pour acquérir de nouveaux espaces couvrants les besoins socioéconomiques est obligée aujourd'hui à faire retour à ses potentialités internes.

La recomposition urbaine doit être qualifiée en tant que propre discipline, inspirer ses lois de celle de la composition urbaine, puisque elle est un mode de fabrication des espaces bâtis. Son analyse diachronique nous montres qu'elle a connu des améliorations en parallèle des mutations de ses modes (le princier, le traditionnel, le libéral, le réglementaire,...). Elle n'est pas une simple intervention ponctuelle sur le tissu urbain, mais elle doit être globale et stratégique afin d'assurer l'harmonie au contexte urbain.

Pour notre pays, nous avons étudié les causes de la recomposition urbaine à travers l'histoire, où nous avons trouvé qu'en Algérie il existe de la recomposition territoriale qui domine la recomposition urbaine ! Donc c'est une recomposition, mais par extension !

À l'époque il existe que des petits noyaux, mais à cause de la forte croissance démographique après l'indépendance et à cause de l'accentuation du phénomène de l'exode rural, l'État à créer de nouvelles unités administratives et urbaines (les découpages successifs et les grands ensembles...) ces petits noyaux sont éclatés à de grandes villes avec tellement de problèmes et de conflits (marginalité, difficulté de gestion, niveau inférieur de la qualité de vie...).

Cette situation fait de la recomposition urbaine une grande problématique, accentuée par les litiges fonciers et la lourdeur des procédures administratives et financières. Alors que, l'idée des grands projets urbains est totalement marginalisée ces dernières années à

multiples causes, comme elle est enveloppée par un arsenal de procédures bureaucratiques et amorcée par une grande fantaisie politique.

**Pour la première partie :**

Nous avons commencé cette partie par l'étude de la recomposition urbaine à Annaba, après une présentation générale et un positionnement de la ville dans son contexte territorial et intercommunal, nous avons analysé la pertinence de notre sujet de recherche à cette ville par une analyse AFOM, qui traite le sujet à multiples contextes (social, territorial, économique...).

Alors, par ce travail nous affirmons que la ville de Annaba à joué un rôle très important dans cette région de notre pays, comme elle est dotée de tellement de programmes de développement après l'indépendance. Ces programmes ont généré de grandes transformations de l'espace territorial à Annaba, ce qui imposé l'apparition de pas mal de problèmes, où nous nous intéressons ici au problème environnemental (extension sur des terres agricoles, pollution, dégradation de la biosphère...), mais aussi au problème urbain, où la ville se fragmente et se décompose avec une dégradation du centre historique qui présente l'image concurrentielle de la ville comme il reste toujours attractif aux investisseurs. Mais le malheur c'est que ces investisseurs ne trouvent pas d'environnement adéquat à leurs investissements (congestion, dégradation du cadre bâti, manque d'harmonie...).

De cela nous conférons une autrefois l'obligation d'adopter une stratégie de la recomposition urbaine à Annaba.

Après notre travail empirique où nous avons travaillé par une approche analytique, qui nous utilisons pour trois modes d'analyses :

- Un relevé urbain : pour voir le taux et les modes de dégradation des lois de la composition urbaine qui présente notre base d'étude urbaine.
- Un questionnaire auprès des citoyens à Annaba : qui était varié entre des questions directs, indirects et des interviews.
- Une analyse des documents officiels qui sont la traduction de la volonté étatique.

Ils sont nombreux ! mais ils sont utilisés pour approfondir au maximum notre analyse afin d'étudier le sujet à multiples angles de vue.

Cela nous donne la compétence de critiquer la situation urbaine à Annaba loin d'un travail descriptif. Comme il a enrichi notre étude afin d'aider les autres chercheurs à décortiquer en plus cette problématique.

Alors qu'après ce travail, nous avons ouvert le débat dans le dernier chapitre qui est le meilleur choix stratégique à Annaba ? Une situation de laisser-aller pour une continuation d'extension malgré les défis et les enjeux ou un retour à la ville afin d'organiser son tissu urbain et de développer sa qualité.

Nous confirmons à la fin de cette thèse que le choix de la recomposition urbaine est indispensable à la ville de Annaba, où l'ensemble des acteurs sont appelés à collaborer et faire des efforts pour la réussite de ce grand projet.

Avants de finaliser cette recherche, nous signalons l'importance d'intégration du citoyen dans la concrétisation de cette stratégie. Ce citoyen qui réclame à travers ses réponses à nos questions la négligence totale et la marginalisation. Comme il se trouve face à des transformations de son espace de vie mais sans aucune participation, ce qui engendrera toujours des conflits entre les deux acteurs : le pouvoir avec toute sa puissance et le citoyen avec toutes ses capacités. Alors que, cela présente l'une des principales causes de la dégradation de l'image urbaine à Annaba et le non respect des instruments d'urbanisme.

Nous tentons enfin que, une nouvelle réflexion sérieuse sur les mécanismes de coopération et de coordination entre tous les acteurs à nos villes, sera au futur ! Avec une réelle intégration de la recomposition urbaine dans les instruments d'urbanisme et d'aménagement urbain en tant que théorie et pratique de développement et d'amélioration de nos villes.

## BIBLIOGRAPH

- 1: RIBOULET. P, « *Onze leçons sur la composition urbaine* », Éditions Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. 1998.
- 2 : GROMORT. G, « *Essai sur la théorie de l'architecture* », Édition Charles Massin, Paris, 1996.
- 3 : BOUDJABI. N, 2005, « *Les stratégies de la reconstruction de la ville sur la ville, analyse d'un cas d'étude : Constantine* », Thèse de Magister en Urbanisme, Université Mentouri, Constantine, p10.
- 4 : SAIDOUNI. M, 2001, « *Éléments d'introduction à l'urbanisme* », édition Casbah, Algérie, pp: 9-13.
- 5 : LEFEVRE. H, 1970, « *La révolution urbaine* », édition: Gallimard, Paris, p248.
- 6 : LABORDE. P, 1994, « *Les espaces urbains dans le monde* », édition: Nathan, Poitiers, p239.
- 7 : LE CORBUSIER, 1994, « *Urbanisme, créés et cie* », édition : Flammarion, p 56.
- 8 : BOUDJABI NAOUEL. H, 2005, « *Les stratégies de la reconstruction de la ville sur la ville, analyse d'un cas d'étude : Constantine* », thèse de magister option : urbanisme. Université Mentouri, Constantine, p11.
- 9 : <http://la-vie-geographique.over-blog.com> (consulté le 08 juin 2019)
- 10 : PINOL. J et all, 2000, « *La ville antique, Histoire de l'Europe urbaine* ». Éditions du Seuil, p 21-52.
- 11 : WEBER. M, 1982, « *La ville* », édition Aubier, paris, p12.
- 12 : « *Histoire des villes* ». [www.Eternautes.com](http://www.Eternautes.com) (consulté le 08 juin 2019)
- 13 : <https://www.reseau-canope.fr/atelier-essonne/spip.php?article345> Article publié le mardi 20 avril 2010, consulté le 25 décembre 2019.
- 14 : « *Histoire des villes* ». [www.Eternautes.com](http://www.Eternautes.com) (consulté le 08 juin 2019)
- 15: CHASSAING. E, « *La ville-mondialisée* », décembre 2008, ENSCI / ESCP-EAP, page 02
- 16 : JOANNÈS. F, et all, 2001, « *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*», édition : Robert Laffont, coll. « Bouquins ».
- 17 : JOANNÈS.F, et all, 2001, idem.
- 18 : <https://www.reseau-canope.fr/atelier-essonne/spip.php?article345> Article publié le mardi 20 avril 2010, consulté le 25 décembre 2019
- 19: DUMEZIL. G, 1968, « *L'Idéologie tripartite des Indo-européens* »édition Gallimard , France, p234
- 20: POT. P, 2005, « *Optimalisation des formes d'organisation dans l'industrie de la construction.* », thèse de doctorat, École Polytechnique Fédérale De Lausanne, p121.
- 21: CHARBONNET. A et all, 1999, « *L'Antiquité, Histoire générale* ». Edition LEP loisirs et pédagogie, France, p87.
- 22 : CHARBONNET. A et all, 1999, idem, p88
- 23: BARTHELEMY. J, 1866, « *Traité de la production et de la destruction des choses d'Aristote* » ; édition A.DURAND,
- 24: POT.P, 2005, Idem, p 122.

- 25: HELLMANN. M.-Ch, 2010, « *L'urbanisme grec: Hippodamos de Milet et le plan orthogonal* », in Magazine Dossiers D'archéologie, N° 342, Novembre/Décembre, page : 64-71.
- 26: SUZANNE.B, 1996, « *Platon et ses dialogues* » <https://www.plato-dialogues.org>, consulté le 22 avril 2017.
- 27: DAMINO, 2014, « *Invasions barbares ou "barbarisation" de l'Empire* », article sur <http://www.linternaute.com/> publié le 27 Mars 2014, consulté le 22 avril 2017.
- 28 : HIBBERT. C, 1988, « *Histoire de Rome. Biographie d'une ville* », édition Payot, France, p196.
- 29 : WENZLER. C, 2002, « *Architecture gallo-romaine* », édition Ouest France, p 138.
- 30 : KAPLAN. M, BOUCHERON. P, 1994, « *Le Moyen Âge, XIe- XVe siècle, Histoire Médiévale* », Collection Grand Amphi. Edition BREAL, p165.
- 31: <https://fr.wikipedia.org> , consulté le 12-01-2018.
- 32 : <http://www.ikonet.com/fr>, consulté le 12-01-2018
- 33: <https://www.reseau-canope.fr> consulté le 17-01-2018.
- 34 : <https://www.reseau-canope.fr> consulté le 19-02-2018.
- 35 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Population\\_mondiale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Population_mondiale), consulté le 12-02-2018.
- 36 : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/louis-rene-villerme/>, consulté le 27-02-2018
- 37: TYL.Y, 1971 « *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* », Union générale d'Éditions, Paris, Collection:10-18, n° 582, p316.
- 38: Yves TYL, 1971, idem.
- 39: HENDERSON. W O, 2005, « *Marx and Engels and the English Workers: And Other Essays* » Edition Taylor Francis, p 156.
- 40: [www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr), consulté le 27-02-2018.
- 41 : CASSELLE. P, 2000, « *Commission des embellissements de Paris : rapport à l'empereur Napoléon III rédigé par le comte Henri Siméon (décembre 1853)* », Paris : Rotonde de la Villette, p205.
- 42 : DUMONT. M, 1991, « *Le logement social à Paris 1850-1930: les habitations à bon marché* », édition Pierre Mardaga, p7-22.
- 43: GUERRAND.R, 2010, « *Les origines du logement social en France : 1850-1914* », édition la Villette, Paris, p136.
- 44: PAQUOT.T, 2008, « *Banlieues: une anthologie* », édition : Presse polytechnique et universitaires ROMANDES, pp 14-15.
- 45 : TANTER, A. TOUBON. J, 1999, « *Mixité sociale et politique de peuplement: genèse de l'ethnisation des opérations de réhabilitation* », In: Sociétés contemporaines, N°33-34, pp. 59-86.
- 46 : <https://www.notrefamille.com>. Consulté le 03-03-2018.
- 47: CHATARD.S, 2006, « *l'indispensable de la géopolitique* », collection Principes, France, page 118-119.
- 48 : <https://www.banquemonde.org>. Consulté le 03-03-2018.
- 49: LE CORBUSIER, 2013, « *une synthèse* », Edition Parenthèses, France, p 205.
- 50: KHESSAIRI. A, 2009, « *Dynamique urbaine, mutation agricole et évolution des espaces périurbains de la ville de Menzel Bouzelfa* », thèse pour obtenir le Diplôme



- National en Urbanisme et Aménagement, Université 7 Novembre à Carthage ISTEUB, Tunis, p42.
- 51: BARRETEAU, 2014, « *Petit lexique d'urbanisme : de A à Z* », dans Hommes et Métiers, <http://parisperdu.blogg.org>, consulté le 05-03-2018.
- 52 : RACINE. J.-B, 1968, « *Géographie urbaine et aménagement urbain* », in Cahiers de géographie du Québec, Volume 12, numéro 26, pages : 247–275.
- 53 : [www.INSEE.fr](http://www.insee.fr), consulté le 04-03-2018
- 54: ÉGGERICKX. T, CAPRON. C, 2001, « *Rurbanisation et périurbanisation dans le centre de la Wallonie: une approche socio-démographique* », in: Espace Populations Sociétés, n° :1-2, 2001, pages: 123-137.
- 55: THOMSIN. L, 2001, « *Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé* », in : Ruralia, n° 09, 2001, URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/250>, consulté le 05-03-2018.
- 56: Agence Européenne pour l'Environnement, « *L'étalement urbain en Europe -un défi environnemental ignoré* », 2006, <https://www.eea.europa.eu> consulté le 12-08-2018.
- 57: Les publications de l'Association Mondiale de la Route, <https://www.piarc.org/fr/> consulté le 22-04-2019.
- 58 : [www.iness.fr](http://www.iness.fr), consulté le 22-04-2019.
- 59 : BATTY. M, MARSHALL. S, « *The evolution of cities: Geddes, Abercrombie and the new physicalism* », <http://www.complexcity.info>, consulté le 23-04-2019.
- 60: [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr). Consulté le 25-03-2019.
- 61: Ebenezer Howard, 2010, « *To-morrow : Apeaceful path to real reform* », édition: Cambridge University Press, p72.
- 62: BENLAKHLEF.B et BERGEL.P, 2016, « *Relogement des quartiers informels et conflits pour l'espace public. Le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli (Constantine, Algérie)* », Les Cahiers d'EMAM [En ligne], 28 | 2016, mis en ligne le 14 juillet 2016, consulté le 09 octobre 2018. URL : <http://emam.revues.org/1226>
- 63: MERLIN.P, CHOAY. F et all, 2010, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », Edition: Quadrige, Paris.
- 64: LÉVY.A,2005, « *Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine.* », in: revue Espaces et sociétés 2005/4 (no 122), Edition ERES, p 25-48.
- 65 : MERLIN.P, CHOAY. F et all, 2010, idem.
- 66 : *Répertoire des formes urbaines* AUCAME 2010. [www.AUCAME.fr](http://www.AUCAME.fr), consulté le 02-11-2018.
- 67: <https://fr.wikipedia.org> consulté le 02-11-2018.
- 68 : MERLIN.P, CHOAY. F et all, 2010, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », Edition: Quadrige, Paris.
- 69: Oliveira, V, and all, 2015, « *A comparative study of urban form* », in Urban Morphology, n°19, pages 73-92.
- 70 : PANERAI. P et al, 2004, « *Formes urbaines: de l'îlot à la barre* », édition Parenthèses, p 125.
- 71 : AYMONINO. C et all, 1970, « *la città di Padova , Saggio di analisi urbana* », édition Officina, Rome Italie, p 35-46.

- 72: HILLIER. B, 1987, « *la morphologie de l'espace urbain, l'évolution de l'approche syntaxique* », in Revue Arch and Comport. Vol3 n°3 p 205-216.
- 73: EL HADEF. M, 2010, « *Agencement urbain et usage des Transport en Commun : Quel aménagement dans les espaces de l'intermodalité?* », mémoire de Master cité & mobilité Spécialité transport, École des ponts ParisTech, p48.
- 74: VERNEZ MOUDON. A, 1997, « *urbain morphology as an emerging interdisciplinary field* », in Urban Morphology n°01, pages 3-10.
- 75 : LEVY. A, « *Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine* », in Espaces et Sociétés, n°122, 2005, pages 25-48.
- 76 : FLORIBERT NTUNGILA NKAMA, 1981, « *Pratiques populaires liées à la production et à l'appropriation de l'espace* », article dans le cahier COquiry.
- 77 : <http://www.cnrtl.fr> consulté le 12-11-2017
- 78: BASSAND.M et all, 2001, « *Vivre et créer l'espace public* », in Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR), Paris, P52- 54
- 79: Revue Urbanisme, Dossier *Rues des Cités*, n° 353, Mars-Avril 2007. Revue sur net : [urbanisme.fr](http://urbanisme.fr) consulté le 12-11-2017
- 80: <https://fr.wikipedia.org> consulté le 12-11-2017.
- 81 : Emile DURHEIM ; « *la famille conjugale. 1889. Et Introduction à la sociologie de la famille* » 1888.
- 82 : COLLIN. J, et all, « *Les organismes populaires en milieu urbain/ contre pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle* » Edition INRS-URBANISATION. Montréal, 1977, p154.
- 83 : ONS
- 84: ONS
- 85: Monia Z, « *Les mutations de la population algérienne, Forte concentration au Nord* », article dans le journal El Watan, 6 août 2001.
- 86: BENYOUNES. L, 2012, « *Processus de requalification durable des franges urbaines, fonde sur la démarche de composition urbaine* », thèse de Doctorat en sciences, de l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU, p 34.
- 87: FENET-RIEUTORD. M, 1998, « *Mutation de l'espace, mouvements de population (Annaba, Algérie)* » Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, p.121-131. <http://www.openedition.org/6540> consulté le 18-12-2019.
- 88 : BENLEKHLEF. B, 2007, « *Recomposition des territoires urbains en Algérie l'exemple d'Annaba* », thèse de Doctorat d'État, université Badji Mokhtar, Annaba, p16-32
- 89: NICOLAS.J, 2008, « *La localisation des activités économiques au sein de l'Aire Urbaine de Lyon.* » Rapport intermédiaire n°6 du projet Simbad Simuler les Mobilités pour une Agglomération Durable.
- 90: CHOUIKI. M, 2013, « *Ville et changement au Maroc: quel changement véhicule la ville marocaine?* » Édition : Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme INAU, p86.
- 91: LE CORBUSIER, « *La charte d'Athènes* », édition Seuil. 1971, p96.
- 92 : <http://www.aalborgplus10.dk> consulté le 23-12-2020.
- 93: SAUVEZ.M, 2001, « *la ville et l'enjeu de développement durable. Rapport au ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement* » La Documentation française (coll. Rapports officiels).

- 94: Microsoft Encarta, 2008.
- 95 : LE ROBERT, dictionnaire de français. 2005.
- 96 : MERLIN.P, CHOAY.F, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », PUF, octobre 2010.
- 97: KARIM HAMMOU « Composition(s) urbaine(s)» Publié en 21 Juillet 2011, Calenda, <https://calenda.org>
- 98: GROMORT.G, 1996, idem, p45.
- 99: RIBOULET. P, 1998, idem, P43.
- 100: THIBAUT. S, 2012, « *Composition urbaine, projets et territoires* » Tours, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00692616>. Publié en 18 May 2012, consulté le 05-06-2019.
- 101 : PINON.P, 2003, « *Composition urbaine II* », Projets, STU, Paris. Rempart, Desclée de Brouwer, Paris, 2ème édition, p119.
- 102: THIBAUT. S, 2012, « *Composition urbaine, projets et territoires* » Tours, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00692616>. Publié en 18 May 2012. consulté le 05-06-2019.
- 103 : RIBOULET. P, 1998, idem, p19.
- 104 : THIBAUT. S, 2012, « *Composition urbaine, projets et territoires* » Tours, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00692616>. Publié en 18 May 2012, consulté le 05-06-2019.
- 105: RIBOULET. P, 1998, idem, P56.
- 106 : Cette partie de la recherche est inspiré des travaux de Pierre RIBOULET dans son livre « *Onze leçons sur la composition urbaine* », Édition : Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 1998, P58-147.
- 107 : Cette partie de notre travail est inspiré essentiellement du travail de Georges GROMORT « *Essai sur la théorie de l'architecture* » édition Charles Massin, Paris, 2000. Indiqué par Pierre RIBOULET dans son livre « *Onze leçons sur la composition urbaine* », Édition : Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 1998, P167-192.
- 108 : RIBOULET. P, 1998, idem, P169.
- 109 : <https://www.linternaute.fr>
- 110 : Centre National des Recherches Textuelles et Lexicales (CNRTL) <https://www.cnrtl.fr>
- 111: SAÏDOUNI.M, 2010, p70.
- 112: CAILLOIS. R, 1976, « *Cohérences aventureuses. Esthétique généralisée - au cœur du fantastique la dissymétrie* » Collection : idées, n° 359 (Français) Broché – édition: Gallimard, 1976, p211.
- 113: [www.ripostearchitecture.com](http://www.ripostearchitecture.com), consulté le 20-01-2020.
- 114 : NEMER.M, « *Les flash-back d'Hector* », article dans le journal : Le Monde Aujourd'hui, 24–25 Novembre 1985.
- 115: RIBOULET. P, 1998, idem, p180.
- 116 : GROMORT. G, 1996, idem, p 66.

- 117: « Le Modulor est une notion architecturale inventée par Le Corbusier en 1945. Silhouette humaine standardisée servant à concevoir la structure et la taille des unités d'habitation dessinées par l'architecte. » <https://fr.wikipedia.org>
- 118 : SAÏDOUNI. M, 2010, idem, p75.
- 119 : SAÏDOUNI. M, 2010, idem, p78.
- 120: RIBOULET. P, 1998, idem, p187.
- 121 : SAÏDOUNI. M, 2010, idem, p80.
- 122: RIBOULET. P, 1998, idem, 190.
- 123: SAÏDOUNI. M, 2010, idem, p82.
- 124: لعروق. م، فيلالي. ع، 1984، «مدينة قسنطينة : دراسة التطور التاريخي والبيئة الطبيعية»، منشورات دار البحث، ص 76.
- 125: ACHERARD.S, 2002, « *Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie. Le cas de Constantine* ». Thèse de Magister en Architecture. Université de Constantine, p76.
- 126 : بن فرحي. ر، 2001، «أثر النمو الحضري على المحيط العمراني. دراسة حالة مدينة باتنة»، مذكرة تخرج لنيل شهادة الماجستير، جامعة الإخوة منتوري، قسنطينة، ص 83.
- 127 : RAHMANI. C, 2011, « *La croissance urbaine en Algérie* ». Edition OPU, p76.
- 128 : KADRI. T, 2009, « *Maîtrise de la croissance urbaine, pour quel devenir? Cas de la ville de Constantine* » Thèse de Magister en Architecture. Université de Constantine, p24.
- 129 : RAHMANI. C, 2011, idem, p 76.
- 130: برباج. ر، 2007 « *مشكلات التخطيط الحضري بمدينة عنابة* » ، مذكرة ماجستير في علم الاجتماع الحضري، جامعة قسنطينة، ص.86
- 131: السويدي.م، 1990، «مقدمة في دراسة المجتمع الجزائري» ، منشورات ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، ص97.
- 132 : KADRI. T, 2009, idem, p27.
- 133: KADRI. T, 2009, idem, p27.
- 134: RAHMANI. C, 2011, idem, p 77.
- 135 : KATEB.K, 2003 « *Population et organisation de l'espace en Algérie* », article in L'Espace géographique (tome 32), pages 311 à 331
- 136: برباج. ر، 2007، idem، ص86 .
- 137 : ONS
- 138: ONS
- 139: CNES, 2008, « *La ville algérienne ou le devenir urbain du pays* », p112
- 140: ONS
- 141 : BOUDER.A, 2003, « *Industrialisation et urbanisation dans le grand Alger* », in Villes en Parallèle, n°36-37, pages 258-273.
- 142 : ONS
- 143: BALI. H, 1993, « *Inflammation et mal développement en Algérie* », édition OPU, Alger, p 165.
- 144: KEHAL. K, 2006, « *Le lotissement résidentiel : enjeux urbanistiques et développement urbain durable, cas de Constantine* » Thèse de Magister en Urbanisme. Université de Constantine. P96.
- 145 : RGPH 1987
- 146: ONS

- 147: BOUCHERIT. S, 2005, «*L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles*» thèse de Magister, université de Constantine, p 164.
- 148: HAFIANE. A, «*Les projets d'urbanisme récents en Algérie*», 43rd ISOCARP Congress, 2007.
- 149 : ONS
- 150: DJERMOUNE. N, 2014, «*Dysfonctionnement et défaillance des instruments d'urbanisme en Algérie.*» Le carnet de l'IRMC, 24 février2014, [article en ligne] <http://irmc.hypotheses.org/1421>, consulté le 06-08-2018.
- 151: NEDJAI. F, 2016, «*Les instruments d'urbanisme entre propriétaire foncier et application, cas d'étude: la ville de Batna*», Thèse de Magister, Université Mohamed Khider, Biskra, p39.
- 152: ZUCHELLI. A, 1983, «*introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine.*», édition Office des Publications Universitaires OPU, p 252.
- 153: OUARET.F, 2011, «*L'urbanisme en Algérie: fragments d'un discours amoureux.* », Article publié dans quotidien El Watan, le 22 – 01 – 2011.
- 154: OUARET.F, 2011, idem.
- 155: DJERMOUNE. N, 2014, , consulté le 06-08-2018
- 156: DJERMOUNE. N, 2014, idem.
- 157 : NEDJAI. F, 2016, «*Les instruments d'urbanisme entre propriétaire foncier et application, cas d'étude: la ville de Batna*», Thèse de Magister, Université Mohamed Khider, Biskra, p46.
- loi 87-03 du 27/01/87 définit les axes de développement et d'aménagement du territoire.
- 158 : Par exemple : - La loi 90- 08 du 7/04/1990 relative à la commune (nouveau code communal).
- La loi 90-09 du 7/04/1990 relative à la wilaya.
  - La loi 90-25 du 18/11/1990 portant l'orientation foncière.
  - La loi 90-30 du 7/04/1990 portant la loi domaniale.
- 159 : SAIDOUNI. M, 2000, idem, p145.
- 160 : سنوسي.ر، 2011، أدوات التهيئة والتعمير بين التشريع والتطبيق، مذكرة ماجستير في الهندسة المعمارية، ص 38-37.
- 161 : SIDI BOUMEDINE. R (dir), 2013, «*l'urbanisme en Algérie. Échec des instruments ou instruments de l'échec ?* », Édition Alternatives Urbaines, Alger, p57-64.
- 162: ONS
- 163: LAKHDAR HAMINA. Y, ABBAS. L, 2015. «*Évolution des instruments de planification spatiale et de gestion urbaine en Algérie*»in “Cinq Continents” revue. Volume 05, N°11, p 110
- 164: SCU Annaba.
- 165: SCU Annaba
- 166: SCU Annaba
- 167: <https://fr.wikipedia.org> consulté le 21-09-2018.
- 168: <https://maghreb-clim-env.jimdo.com> consulté le 21-09-2018.
- 169 : Rapport de synthèse : Préparation de l'Agenda 21 de Blida, 2001.

- 170: BOUARROUDJ. N, 2012, « *De l'écologie urbaine et de la gestion des villes* », Recueil de cours, p 24.
- 171 Le réseau des acteurs de Développement durable. Réseau d'Agenda 21. <http://www.comite21.org/> consulté : le 21-09-2018
- 172 : HOLEC. N, 2008, « *La coopération décentralisée au cœur de l'Agenda 21 local de Belfort. 4D : Dossiers et Débats pour le Développement Durable* » in Cité européenne des Récollets, p 150 – 154
- 173 : SAIDOUNI. M, 2000, idem, p181.
- 174 : Le code civil en Algérie, livre III, des *droits réels principaux*, articles 674-881, pages 110-145.
- 175: INGALLINA, P, 2001, « *Le projet urbain* », Édition : Presses Universitaires de France, Paris 2001, p7.
- 176 : [www.villedurable.org](http://www.villedurable.org), consulté le 05-02-2018.
- 177: <http://www.bordeaux.fr>, consulté le 12-08-2018.
- 178: GODIER.P et TAPIE. G, 2004, « *Recomposer la ville, Mutation bordelaises* » édition: l'Harmattan, p : résumé du livre.
- 179: <http://www.bordeaux.fr> consulté le 12-08-2018.
- 180 : <http://www.bordeaux.fr>, consulté le 12-08-2018.
- 181: [www.Wikipedia.fr](http://www.Wikipedia.fr) consulté le 28-06-2019.
- 182: DERDOUR. H, 2004, « *ANNABA, 25siècles de vie quotidienne et de luttes* », édition: Société Nationale d'Édition et de Diffusion D'Alger SNEDA, Algérie, (tome II), p37.
- 183: [www.cosmovisions.com](http://www.cosmovisions.com) , consulté le 13-02-2019.
- 184 : Puech, Vincent, « *Les officiers de l'armée d'Afrique sous Justinien* », RM2E - Revue de la Méditerranée, édition électronique, Tome II. 2, 2015, p. 57-82. [http://www.revuedelamediterranee.org/index\\_htm\\_files/Puech\\_2015-II-2.pdf](http://www.revuedelamediterranee.org/index_htm_files/Puech_2015-II-2.pdf)
- 185 : [www.histoire-de-guerre.net](http://www.histoire-de-guerre.net) consulté le 13-02-2019.
- 186: DERDOUR. H, 2004, « *ANNABA, 25siècles de vie quotidienne et de luttes* », édition: Société Nationale d'Édition et de Diffusion D'Alger SNEDA, Algérie, (tome II), p37.
- 187 : <https://fr.wikipedia.org> consulté le 13-02-2019.
- 188 : PDAU Intercommunal, 2008.
- 189 : [www.techno-science.net](http://www.techno-science.net), consulté le 15-02-2019.
- 190 : DJABALI. A, 2006, « *port de Annaba* » article publié dans le quotidien El Watan, 17-04-2006.
- 191: TOMAS. F, 1979, « *Annaba et sa région, organisation de l'espace dans l'extrême nord est Algérien* », Revue de Géographie Alpine, tome 67, n°1, pp:131-132.
- 192 : [www.annabacity.net](http://www.annabacity.net) consulté le 10-09-2018.
- 193: SID AHMED. S, 2019, « *La gouvernance des villes satellites et enjeux de pouvoir dans l'aire métropolitaine d'Annaba* », in : International Journal of Spaces and Urban Territory, Volume 4, 2019, pp114-128.
- 194: ROUABI. N, 2012, « *La rue, un lien socio-spatial recherché dans les ZHUN, cas de la Plaine Ouest –Annaba-* », Thèse de Magister en Architecture, université BADJI Moukhtar, Annaba, p81.

- 195 : SERRAB-MOUSSANNEF. C, 2006, « *Résorption de l'habitat précaire dans l'agglomération de Annaba (Algérie). Intégration ou épreuve de l'exclusion?* », Thèse de Doctorat Es-Sciences en Urbanisme, Université des frères Mentouri, Constantine, p139.
- 196: LAHLOU. S, 2012, « *L'impossible reconquête des territoires déstructurés, cas de la ZHUN d'El Bouni* », Thèse de Magister en Architecture, Université BADJI Mokhtar, Annaba, p144.
- 197: ONS
- 198: <http://www.univ-annaba.dz> , consulté le 16-03-2018.
- 199: PDAU INTERCOMMUNAL, , 2008.
- 200: <https://fr.wikipedia.org>, consulté le 16-03-2018.
- 201 : PDAU INTERCOMMUNAL, 2008.
- 202 : BOURGINE. R, 1989, « *Contribution à une théorie de l'auto-modélisation. Application au développement de systèmes d'aide au diagnostic global d'exploitations agricoles* ». Thèse de Doctorat en Ingénierie des Organisations économiques, GRASCE, Faculté d'Economie Appliquée, Université d'Aix-Marseille III, p236.
- 203: BARTOLI. M., 1990, « *qualité et compétitivité des entreprises, diagnostic aux actions de progrès* », édition VIUBER, Paris, p157.
- 204: [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu), consulté le 18-04-2018.
- 205: DE Dainville F., 1964, « *Le Langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500 à 1800* », Éditions A. et J. Picard & Cie, Paris, p164.
- 206 : GEORGE. P et VERGER. F, 2009, « *Dictionnaire de la géographie* », Presses universitaires de France,
- 207: LÉVY. J et LUSSAULT M., 2009, « *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* », Paris
- 208 : BRUNET. R et al, 2005, « *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* », édition : La Documentation Française; 3e édition revue et augmentée, Paris.
- 209 : RAFFESTIN. C, 1986, « *Eco genèse territoriale et territorialité* », in Auriac F. et Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, p. 173-185.
- 210: ROUXEL. F et RIST. D, 2000, « *Le développement durable, Approche dans les diagnostics territoriaux* », collections du CERTU, dossier n°105.
- 211: LARDON S. et V. PIVETEAU, 2005, « *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux* », Géocarrefour, vol. 80 n°2, pp. 75-90
- 212: SCU Annaba, 2006
- 213 : RGPH 2008.
- 214: Monographie de la wilaya de Annaba, 2015.
- 215: Ministère de l'Industrie et des Mines, « *Bulletin d'information Statistique de la PME* », N°35, 1er semestre 2019.
- 216 : Taux de Concentration = (Nombre de PME/ Nombre de Population) x 1000.
- 217 : Monographie de la wilaya de Annaba, 2015.
- 218: Monographie de la wilaya de Annaba, 2015.
- 219 : Monographie de la wilaya de Annaba, 2015.
- 220 : ONS

- 221: BELOUAHEM-ABED. D, 2012, « *Étude écologique des peuplements forestiers des zones humides dans les régions de Skikda, Annaba et El Tarf (Nord-Est algérien)* », thèse de Doctorat d'État en Biologie, université BADJI Mokhtar, Annaba, p 112.
- 222: Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIIe siècle. <https://fr.m.wikisource.org>, consulté le 16-02-2020.
- 223: SAIDOUNI. M, 2000, idem, P71.
- 224: SAIDOUNI. M, 2000, idem, P75.
- 225 : SAIDOUNI. M, 2000, idem, P80.
- 226: PDAU Intercommunal, 2004.
- 227: PDAU Intercommunal, 2004.
- 228 : Monographie de la wilaya de Annaba, 2017.
- 229: SCU Annaba
- 230 : Loi n° 06-06 du 20/02/2006
- 231: SCU, la page 10, partie I.
- 232 : SCU, la page 20, partie I
- 233: Rapport de synthèse SRAT Nord-est 2025, par B N E D E R (Bureau National d'Études pour le Développement Rural) et BRL Ingénierie. Avril 2009. Tome I page 74.
- 234 : SCU, idem, page 77.
- 235: SCU, idem, Tome II page 96
- 236 : FENET-RIEUTORD. M, 1988, « *Mutation de l'espace, mouvements de population (Annaba, Algérie)* », article in Livres de l'IREMAM « *Des migrants et des villes* », Aix-en-Provence, France, p 121-131.
- 237 : MEBIROUK. H, 2011, « *La ville fragmentée: acteurs et modalités d'une régulation socio-spatiale. Cas de Annaba.* », Thèse de doctorat es-science en Urbanisme, Université MENTOURI, Constantine, p 207.
- 238: BENLEKHLEF. B, 2007, idem, 173.
- 239: MEBIROUK. H, 2011, idem, p 199.
- 240: Dans le dictionnaire Larousse, nous trouvons cette définition « *la pollution, est la Dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses (sonores, lumineuses, thermiques, biologiques, etc.)* » <https://www.larousse.fr>
- 241 : <https://www.who.int/fr> , consulté le 23-12-2020.
- 242 : <http://www.chuannaba.dz>, consulté le 24-12-2020.
- 243 : Interview avec un membre de l'Assemblée Populaire Communal –Annaba- le 13-04-2019.
- 244 : MEBIROUK. H, 2011, idem, résumé.
- 245: ZEGHICHE. A et BOUKHEMIS. K, 2005, « *Annaba à l'épreuve des inondations* », décembre 2005, article publié dans *La forge numérique*, <http://www.unicaen.fr>.
- 246: بولحواش. ع ، حسابية. ت، 2015 " مصادر المخاطر البيئية في الأوساط الحضرية - حالة تجمع عنابة- الجزائر"، مقال في مجلة علوم وتكنولوجيا، ص13-15.
- 247 : MELLOUK. K, AROUA. N, 2015, « *Le lac Fetzara, une zone humide fragile, menacée par l'extension urbaine de la ville d'Annaba (littoral est algérien)* », in Méditerranée revue « *Dynamiques spatiales contemporaines et enjeux de gestion* », 125 | 2015, 133-140



- 248 : MEBIROUK. H, BOUBENDIR MEBIROUK. F, 2019, «*La pollution a Annaba, sources, conséquences et mesures préventives* », article dans Science et Technologie revue, N°50, Décembre 2019. P 61-70
- 249: Boulbir. L, Boukhemis. K, Zeghiche. A, 2012, « *Crise de l'offre foncière économique en Algérie : du blocage à l'investissement informel* ». Le cas de la ville d'Annaba », Article dans Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n°3 août 2012, pages 353 à 377.

## ANNEXE A

### Questionnaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة قسنطينة - 03-



### إستبيان

أخي الكريم: ان الهدف من هذا الإستبيان علمي فقط. حيث يقوم صاحبه بإستغلال المعلومات الموجودة فيه لبحثه من أجل نيل شهادة الدكتوراه. لذلك يبقى محتوى هذا الإستبيان سرىا وليس له صلة بأي إدارة مهما كانت. فنرجو منكم التعاون والإجابة بإستفاضة عليه . و شكرا جزيلا مسبقا. يرجى وضع علامة X في الأسئلة التي تتضمن إختيارين (نعم & لا). في حالة الإجابة ب (نعم) يرجى مواصلة الإجابة على السؤال.

#### 1- ظروف الإقامة:

اسم بلدية الإقامة: ..... اسم الحي: .....

نوع المنزل: عمارة  سكن فردي  سكن هش (قصديري)  عدد الغرف بالمنزل: .....  
ملكية خاصة  كراء

سنة الإقامة في هذا المسكن: ..... سنة بنائه (بالتقريب): ..... المساحة بالتقريب: .....

مكان الإقامة السابقة أو أصل ولي العائلة: من ولاية عنابة  البلدية السابقة بالتحديد: .....  
من خارج ولاية عنابة  الولاية السابقة بالتحديد: .....

سبب الإنتقال: عمل  سكن  سبب آخر، ماهو؟ .....

السكن موصول ب: الماء  الغاز  الكهرباء  الهاتف  قنوات الصرف الصحي

#### 2- الظروف العائلية :

الأب (ولي العائلة): المستوى الدراسي: إبتدائي  متوسط  ثانوي  جامعي  غير ذلك: .....

المهنة: موظف في القطاع العام  في القطاع الخاص  عامل يومي  بطال  متقاعد

الأم: المستوى الدراسي: إبتدائي  متوسط  ثانوي  جامعي  غير ذلك: .....

المهنة: موظفة في القطاع العام  في القطاع الخاص  مائكة بالبيت  غير ذلك: .....

عدد الأفراد في المنزل: ..... عدد الأسر بالمنزل: .....

#### 3- ظروف الحياة العامة بالحي :

الحي: شعبي  راقى  فوضوي

مكتظ (عدد سكان كبير): نعم  لا  نوعا ما

نظيف ومنظم: نعم  لا  نوعا ما

جميل: نعم  لا  نوعا ما

حالة الطرق: جيدة  متوسطة  سيئة  واسعة  ضيقة

- موقف وسائل النقل العامة (الحافلات، سيارات الأجرة...): قريب من المنزل  بعيد من المنزل  بعيد جدا
- وسائل النقل الجماعية متوفرة: صباحا  ليلا  كل أيام الأسبوع  العطل ونهايات الأسبوع
- الحي به : موقف للسيارات؟ نعم  لا  كبير  صغير
- دكاكين مختلفة؟ نعم  لا  بعض أمثلة النشاط الموجودة:.....
- حرفيين (نجار، ...)? نعم  لا  بعض أمثلة الأنشطة الموجودة:.....
- مؤسسات صناعية وخدمائية؟ نعم  لا  بعض أمثلة المؤسسات الموجودة:.....
- أماكن للراحة والترفيه (مقاهي...)? نعم  لا  بعض أمثلة الأنشطة الموجودة:.....
- مساحات خضراء؟ نعم  لا  صغيرة  كبيرة  حالة جيدة  مهمة
- مساحات للعب الأطفال؟ نعم  لا  بها وسائل للترفيه؟ نعم  لا
- ادارات عمومية؟ نعم  لا  مثل:.....
- مؤسسات تعليمية وثقافية: نعم  لا  مثل :.....

#### 4- وجهة النظر الشخصية

حسب رأيك الشخصي وما تلاحظه في حيك:

- ماهي النقص والمشاكل التي يعاني منها الحي ؟ (من حيث: النظافة، الأمن، المرافق، المساحات...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ماذا تقترح لتحسين حالته ؟

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- لو طلب منك المساهمة في تحسين حالة الحي . فكيف يمكنك المشاركة في ذلك ؟

.....

.....

.....

.....

.....

.....

شكرا جزيلاً على إجابتك ولمساهمتك في هذا البحث العلمي

abboud89@hotmail.fr

## Annexe B

### Bordeaux Euratlantique entre 2003 et 2030

Plan d'urbanisation	Projet	Particularités	Inauguration/Entrée en service
PU1	Hôtel de police		septembre 2003
	Tramway	Phase 1	2004
PU1	Miroir d'eau	Fait partie de l'aménagement des quais	juillet 2006
	Pôle universitaire des sciences de gestion de Bordeaux		mars 2007
PU1	Les Quais (Rive gauche)	Classement sur la Liste du patrimoine mondial en 2007 (livraisons partielles à partir de 2003)	mai 2009
	Auditorium de Bordeaux		janvier 2013
PU1	Pont Jacques-Chaban-Delmas		mars 2013
PU2	Quartier Ginko		2013-2017
PU2	Les Bassins à Flots	Logements	2013-2025
	La cité municipale		septembre 2014
PU3	Nouveau stade de Bordeaux	Construction dans le cadre de l'organisation de la coupe d'Europe de football de 2016	mai 2015
	Parc André Meunier		juin 2015 (première phase)
	Marché des Doves	l'ancien marché des Doves (1886 <sup>29</sup> -1985 <sup>30</sup> ) réhabilité en maison des associations en concertation avec l'association Halle des Doves <sup>31</sup>	septembre 2015
	La promenade Sainte-Catherine		octobre 2015
	Palais des sports de Bordeaux	Rénovation ayant pour objectif de rendre au Palais des sports sa destination initiale.	janvier 2016
	Archives municipales	Réhabilitation de la Halle des magasins généraux afin d'accueillir les Archives municipales.	mars 2016
PU2/3	Cité du Vin		juin 2016
	Neurocampus		septembre 2016
	Parc aux Angéliques		Démarré : 2017
PU3	Aménagement de la Gare Saint-Jean	fait partie du projet d'extension de la LGV Tours-Bordeaux	Démarré : 2017

	Muséum d'histoire naturelle	Rénovation	Démarré : fin 2017
	Musée de la mer et de la marine		Démarré fin 2018
PU3	Bordeaux Métropole Arena	La salle s'appellera "Bordeaux Metropole Arena"	Démarré fin 2018
PU3	La MECA	(Maison de l'Économie Créative de la culture d'Aquitaine), regroupant la FRAC Aquitaine, l'Office Artistique de la Région Aquitaine (Oara) et l'Écrit, Cinéma, Livre, Audiovisuel en Aquitaine (Ecla)	Démarré fin 2018
PU3	Pont Jean-Jacques-Bosc		Prévu en 2019
PU2	Quartier des Aubiers	Études en cours	Décision en attente
PU2/3	Quartier La Benaige	Livraisons partielles déjà effectuées	Démarré : 2022
PU2	Quartier Niel	Construction d'une zone résidentielle	Démarré : 2028
PU3	Quartier Brazza	Logements	Démarré : 2028
PU3	Bordeaux-Euratlantique	Grand projet de centre d'affaires et urbanisation en lien avec la LGV. 3 phases : 2013-2018, 2018-2023, 2023-2028.	Démarré : 2028

Source : <http://www.bordeaux.fr> consulté le 12-08-2018.

## **Annexe C**

# **PROJETS DE RECOMPOSITION URBAINE AUX PAYS DU MAGHREB**

L'étude des politiques de la recomposition urbaines dans les villes (pays) du grand Maghreb est indispensable pour notre travail de recherche, afin de connaître l'état et la réalité de notre problématique dans cet environnement régional et de faire des comparaisons entre les pays voisins. Le contexte en général dans ses différentes démontions : politique, historique, sociale, destinataire... est vraiment très proche entre nos pays maghrébins. Cela offre une plateforme homogène (bien-sûr avec quelques particularités pour chaque cas) qui participe au rapprochement d'élaboration des politiques urbaines, c'est le cas par exemple de la politique des villes nouvelles ces dernières années dans les pays du Maghreb : Boughezoul, Sidi Abdallah... en Algérie ; Tamesna, Tamansourt... au Maroc ; El Mabtouh, El Hanaya... en Tunisie. Se sont juste des exemples, puisque il existe d'autre, créés pour assurer l'équilibrage territorial et la déconcentration des grandes villes. Alors que ces dernières sont dans un état de désorganisation et d'incohérence.

Les problèmes d'urbanisme dans cette région sont presque communs : littoralisation, exode, habitat précaire et anarchique, dualité périphérie-centre, pollution, dégradation de la qualité de vie, maux sociaux... son existence est surtout dans les grandes villes de chaque pays de la région (Alger, Oran, Annaba... Rabat, Casa, Fès... Tunis, Sfax, Sousse...) se qui exige aux autorités de prendre des initiatives stratégiques bien cibles, pour répondre aux exigences actuelles des sociétés (équité, emploi, environnement, qualité de vie, accessibilité aux services, bonne gouvernance...).

Dans ce contexte, nous tentons d'étudier cette problématique par une analyse générale des politiques urbaines dans les pays voisins, passant par une présentation des exemples de grands projets urbains dans chaque pays. Dans le but d'observer la place du projet urbain dans les initiatives de ces pays.

### **- A - MAROC**

Le Maroc, notre voisin du côté ouest. Un pays en pleine transformation urbaine, remarquable par les interventions de recomposition et d'aménagement enregistrés dans une stratégie globale d'amélioration urbaine et de développement continu, qu'a<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> : ADIDI. A, « La ville marocaine face aux défis du développement durable », publication de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Maroc, le 10 mai 2016.

- Complètement reconfiguré le territoire national et l'occupation de l'espace.
- Profondément restructuré l'économie.
- Radicalement modifié le contenu social et le mode de vie des habitants.

Plusieurs projets urbains (qualifier Grand) ont été dédiés pour les villes importantes (économiquement) au Maroc, surtout Rabat la capitale politico-administrative, Casablanca la capitale économique, mais aussi d'autres telle que les villes touristiques de Marrakech et Tanger... L'ouverture de l'économie marocain face aux investissements étrangers a donné l'opportunité pour les projets urbains qu'ont bénéficiés des capitaux et de l'engineering pertinents. Cas par exemple de grand projet "*Marinas*" à Rabat (ou à Casablanca), aux l'investissement des bailleurs de fond venant du pays de Golf est très intéressent aux termes financière et technique<sup>2</sup>. Dans ce contexte national, Les villes marocaines sont inscrites dans une stratégie de recomposition urbaine globale, pour but d'améliorer sa compétitivité et son attractivité économique.

Depuis les années 2000, les décideurs ont pris la discision de moderniser Rabat la capital et de leur donné une nouvelle image, par l'injection des interventions et des projets d'envergure. Parmi ces projets de recomposition cette ville, nous citons<sup>3</sup> :

#### **L'AMÉNAGEMENT DE LA CORNICHE (PROJET SAPHIRA)**

Est un grand espace public offert pour les habitants, où il assure la fonction de loisir et de plaisance.

Ce méga-projet de recomposition de la capitale pour atteint le niveau des métropoles méditerranéennes en termes de qualité urbaine et environnementales. Il s'étale sur une superficie de 330ha (soit un tiers pour les espaces verts) tout au long de 11km de la côte atlantique. Dans ses finalité, le projet Saphira concerne essentiellement la recomposition de la partie sud de la capitale, d'une zone malle aménagé à une zone multifonctionnelle très attractive, où il offre plus de capacités d'investissement dans le service et le service supérieur par l'amélioration de l'environnement des entreprises (services, loisirs, immobiliers, logements...), ce que va crée des milliers de postes de travail directe et indirecte

Le projet d'aménagement de la Corniche de Rabat (Saphira) est un projet phare inscrit dans une stratégie globale de modernisation de la capitale, où il se bénéficie de plusieurs avantages comparatifs en tant qu'une ville historique, administrative, côtière...

---

2 : CATTEDRA. R, « *Les grands projets urbains à la conquête des périphéries* », in Les cahiers de l'EMAM. N°19. 2010. p. 58-72

<sup>3</sup> : CATTEDRA, R. 2010, idem

Mais malgré sa planification à long terme, le projet a connu plusieurs obstacles<sup>4</sup>: financière (crise mondiale), social (ségrégation dans sa finalité), technique (inconformité entre programme et réalisation)... exercent une pression sur le projet qui peut être stoppé, retardé ou modifier<sup>5</sup>.

## L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE BOU REGREG

Est un autre grand projet programmé pour le développement urbain de la capitale marocaine, où il concerne l'intervention dans plusieurs domaines (le cadre bâti, l'espace naturel, l'environnement...) afin de donner à cette ville métropolitaine une image (paysage) concurrentielle très attractive<sup>6</sup>.

Suite à une décision royale, le projet "*waterfront development*" a été lancé en 2006, sous forme de six séquences, qui s'étale sur une très grande superficie (au environ de 6000ha). Sous la responsabilité (gestion) d'une tutelle "*l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg AAVB*" qu'avais l'indépendance financière et la personnalité morale<sup>7</sup>.

Dans un contexte d'une stratégie durable à long terme, le projet "*waterfront development*" vise la préservation et l'amélioration de rentabilité des richesses qui compte l'agglomération (Rabat-Salé) aux termes d'environnement, d'histoire, de tissu urbain, du rôle politico-administratif et socioéconomique...<sup>8</sup> De ce fait, pour notre problématique de recherche, le plus important, c'est que ce projet a enjoint une grande recomposition urbaine, par la récupération du foncier mal occupés (ou vides comme les berges du fleuve) et la remplacé stratégiquement par des équipements, des infrastructures et des espaces publics de haute qualité et d'excellent aménagement (des grands architectes internationaux

---

4 : MOULOUDI. H, 2009, « L'aménagement de la Corniche de Rabat (Maroc) face au défi de l'environnement et du développement durable : quand la société civile prend le devant de la scène publique », in Les cahiers de l'EMAM. N°17. 2009. Pp 11-28.

5 : « Corniche de Rabat : Le projet Saphira suspendu ? », Publié dans Challenge le 27- 12 -2008, <https://www.maghress.com>

6 : MOULOUDI. H, « Le projet d'aménagement de la vallée du Bou Regreg à l'épreuve de l'enquête publique et des délibérations communales », in Participations, N° 15, 2016, pp : 221 – 257.

7 : HAMIDI. L, « Le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg : un projet social ? », Projet de Fin d'Étude, École d'Ingénieurs Polytechnique de l'Université de Tours, 2011, p10.

8 : M'HAMMEDI. M , KARIBI. K, « *Des ambiances de la médina à la marina : la dimension sacrifiée des grands projets urbains au Maroc* », publication dans : International Congress on Ambiances, Montréal, Canada, Septembre 2012, pp : 353-358.

ont participé à ce projet telle que : Zaha Hadid, Foster et Partner...). Alors, ce projet et par ses qualités participe obligatoirement dans l'amélioration du rôle métropolitaine de la capitale (attractivité et compétitivité)

Malgré toute cette importance, le projet a connu une série d'obstacles<sup>9</sup> qui participent à son retardement, comme les difficultés financières cause de la crise mondiale et le retrait de l'investisseur étranger, avec d'autres obstacles techniques (et/ou sociaux) comme : la géotechnique des terrains, la lourdeur de la procédure d'expropriation, les prorogatives céder à la tutelle de gestion....

Parmi les projets connexes dans cette stratégie de développement de la capitale, nous citons :

– La marina avec tous ses services de plaisance et de restauration. Situer dans l'embouchure du fleuve de *BouRegreg*, où elle présente par excellence

un espace de loisir et de détente de très haute qualité. Elle est édifiée au cœur de ces richesses historiques et environnementales afin de renforcer l'attractivité de Rabat par l'amélioration de son offre touristique. « *La Marina Bouregreg est considérée comme un ouvrage phare de l'aménagement de la vallée. Plus qu'un port de plaisance, cette marina ouvre un champ d'attractivité encore peu développé au Maroc. Sa réalisation entre Rabat et Salé, marque le début d'une nouvelle ère, marquée par la recherche du confort, du bien-être et de la joie de vivre des citoyens et visiteurs qui apprécient, à coup sûr, cette nouvelle dimension du potentiel paysager du royaume.* »<sup>10</sup>



Source : <https://www.alamy.com>



Source : <https://www.sea-seek.com>

– L'aménagement et le développement de la ligne de tramway (*Rabat-Salé*), afin de garantir la fluidité des déplacements par un service performant, douce et durable. Avec ses 27 km et 43 stations de voyageurs, ce moyen de transport jeux un rôle

9 : HAMIDI. L, idem, pp 29-57.

10 : <http://www.bouregregmarina.com>



primordiale dans la couverture et la desserte pour pas moins de 180 000 citoyens voyageurs par jour<sup>11</sup>.

– La création d'une nouvelle centralité par la construction du quartier '*Hay Ryad*' à l'ouest de Rabat. Est un quartier de luxe, comporte les sièges des administrations nationales et des grandes entreprises publiques et privés... avec les différents équipements de voisinage dans un environnement urbain hautement aménagé.

– La réhabilitation et l'aménagement de la vieille ville et de tous sites historique dans la ville. Cela pour garder l'identité de la ville et son patrimoine culturels ; et pour renforcer son attractivité et son offre touristique.

– L'installation de plusieurs pôles scientifiques universitaires à *Madinat El Irfan*, qui présente un espace agréable de savoir. Elle est bien structurée, bien équipée et accessible. Elle regroupe les universités et les écoles les plus importantes de la capitale (Faculté de Sciences, faculté de médecine, école vétérinaire, cités universitaires...) y trouve sa place dans un espace très dynamique, à proximité des quartiers de *l'Agdal* et de *Hay Riad* (centralités secondaires).

Ces projets et d'autres, présentent des exemples de grandes interventions prises par les autorités marocaines au-cours des années 2000 pour la capitale "Rabat", afin d'améliorer sa composition urbaine et de renforcer sa puissance métropolitaine. Cette recomposition morphologique, est accompagnée par des recompositions techniques (les procédures de planification et de gestion urbaine...) économiques (économie ouverte, investissement facile, partenariat public-privé...) et sociales (attractivité d'une population aisée, amélioration de la qualité de vie...) pour garantir une recomposition urbaine harmonieuse et globale dans un contexte de développement durable. Ce qui fait que cette ville est actuellement l'une des métropoles les plus compétitives du continent africain et du bassin méditerranéen.

Malgré la multiplication des difficultés et des obstacles à différentes natures, la stratégie de développement de Rabat est dans le bon sens et elle passe de grands pas vers sa concrétisation. Alors qu'elle présente un bon exemple pour notre pays, où les points communs entre les deux nations sont très nombreux, et l'environnement de concurrence entre eux est le même (métropolisation, compétitivité...)

---

11 : <https://fr.wikipedia.org>

## Le projet d'aménagement de la vallée de Bou Ragreg



Source : différents sites internet.

### - B - TUNISIE

La Tunisie, notre voisin du côté Est, est un pays qui connaît des grandes mutations politiques ces dernières années, qui influent sur les différents secteurs, mais surtout l'économie (essentiellement basé sur le tertiaire). De ce fait, l'urbanisme a connu des grandes transformations apparues par sa recomposition continue au terme d'élaboration et au terme de réalisation.

Dans ce contexte, et suite à la libération financière depuis les années 1990 (ouverture aux acteurs privés), la capitale a bénéficié de grands projets urbains qui ont recomposé sa morphologie, afin de renforcer sa compétitivité en tant qu'une métropole africaine et méditerranéenne. « ...D'autres projets ont également été décidés, correspondant à des investissements des pays du Golfe, tels que Tunis Sport City au Lac Nord, The Financial Harbor à Raoued, La Porte de la Méditerranée au Lac Sud et Bled El Ward à Sebket Ariana. Ces projets de métropolisation ont été entrepris en même temps que l'État consacrait de gros moyens pour la réhabilitation des quartiers non réglementaires ainsi

*que pour l'encouragement des investissements privés dans la construction des logements sociaux, et que le lancement de projets nationaux financés par les bailleurs de fond internationaux. »*<sup>12</sup>

Dans cet aspect de recherche, nous présentons l'une des grandes interventions à Tunis, c'est le projet d'aménagement et de valorisation des berges du lac de Tunis (dans ses deux parties nord et sud) dans le but de dynamiser cette richesse naturelle par la création des activités de loisir et de tourisme<sup>13</sup>.

La ville de Tunis, capitale économique et politique du pays et l'une des métropoles de la rive sud de la méditerranée. Avec plus deux millions de résidents dans son agglomération<sup>14</sup>, elle est la ville la plus peuplée et la plus dense du pays. Administrativement, Elle est le chef-lieu du gouvernorat du même nom depuis sa création en 1956. Géographiquement, elle est Située au nord du pays, au fond du golfe de Tunis dont elle est séparée par le lac, où elle s'étend sur la plaine côtière et les collines avoisinantes<sup>15</sup>.

En bref, sa composition urbaine est caractérisé essentiellement par<sup>16</sup> :

- Le faible maîtrise des extensions urbaine autour de la ville, ce qu'exerce un déséquilibre au terme d'organisation entre ses quartiers, avec l'apparition de l'habitat informel et des maux sociaux.
- La forte ségrégation sociale entre les différents quartiers de la ville, ce qu'est remarquable par la qualité des formes en terme de : gabarie, contraste, densité, matériaux de constructions, caractère ....
- Quartiers très disparates et peu intégrés due à la fragmentation des espaces et la difficulté des déplacements due à la faible performance des infrastructures et des moyens de transport.
- Une urbanisation éclatée, et une Forte extension au détriment des richesses naturelles et des terres agricole très sensible à grande valeur.

---

12 : BEN OTHMAN BACHA. H, « *Action publique et projet urbain dans le Grand Tunis : politiques, acteurs et enjeux* », Les Cahiers d'EMAM [En ligne], 31 | 2019, mis en ligne le 27 août 2019, consulté le 26 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1625>

13 : Barthel. P-A, « *Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau.* », Presses Universitaires de Rennes PUR, 2006, p 206.

14 : Exactement 2, 367,681 hab en 05-09-2019, <https://populationstat.com>

15 : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tunis>

16 : SIINO. C, « *Trois projets urbains : Lyon - Bilbao – Tunis.* », Café géographique du 28 Mars 2007 à Toulouse. [www.cafe-geo.net](http://www.cafe-geo.net)

- Concentration des problèmes d'une métropole éclatée (congestion routière, pollution, matérialisation des sols...)

*Le lac de Tunis* notre objet d'étude, représente une richesse naturelle très importante, et une source de la valeur ajoutée pour plusieurs domaines (tourisme, loisir, environnement...). Lentement marqué par l'abondance et l'installation de l'habitat anarchique et des activités industrielles polluantes dans ses berges. «... *Les eaux pluviales et industrielles débouchent dans le lac en deux endroits... Ces rejets ont induit une très forte pollution qui a été accélérée à partir des années 1970 et qui s'est aggravée aux années 1990 avec l'évolution rapide de l'urbanisation et l'industrialisation. Cette situation était à l'origine d'une eutrophisation très élevée se caractérisant, surtout en été, par des crises dystrophiques avec l'apparition du phénomène des eaux rouges et le dégagement d'odeurs nauséabondes irrespirables et qui se propagent dans toute la zone de Tunis sud* »<sup>17</sup>

Dès les années 70, Tunis a connu l'apparition d'une nouvelle orientation politique qui vise la valorisation des fronts d'eau dans la ville, par l'instauration d'une série de projets de recomposition globale pour ces espaces. L'histoire de ce processus est lente entre procédures techniques (et/ou administratives) et obstacles de différents natures. Mais, pour mieux comprendre tout cela, nous présentons ici son essentielle<sup>18</sup> :

- I. Entre 1970 et 1980 : les premières réflexions sur les projets, avec l'initiative de freiné l'urbanisation sur les berges, mais en 1978 le déficit financière a ralentie l'initiative.
- II. Entre 1980 et 1990 : le projet a connu des grands pas en avant, suite à l'engagement des acteurs privés et la création d'une entité à personnalité moral indépendante (la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT)) qu'assure la coordination entre les acteurs (autorité, bailleurs, société civile...). Dans cette phase les travaux d'hydraulique sont lancés et le projet a connu une nouvelle orientation par l'intégration de l'aménagement touristique et de la construction de l'immobilier résidentiel et d'affaire.
- III. Entre 1990 et 2002 : dans une tendance de long terme, le projet dans cette période est dans la phase de la concrétisation et de la réalisation, certains aspects telle que l'aspect environnemental ont besoin d'une longue période pour la valorisation. La

---

17 : Rapport de la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT), 2014.

18 : SIINO. C, « *Trois projets urbains : Lyon - Bilbao – Tunis.* », Café géographique du 28 Mars 2007 à Toulouse. [www.cafe-geo.net](http://www.cafe-geo.net)

participation européenne dans le domaine de la protection de l'environnement du lac a aidé la Tunisie dans ses défis. Alors que la ville de Tunis a connu dans cette période une mobilisation globale pour assurer le développement harmonieux par le lancement d'autres projets comme le cas du projet de la requalification de la ville (tissu européen) et de la réhabilitation de la médina.

Dans une vision stratégique, Le grand projet de la valorisation des fronts d'eau à Tunis, concerne les deux lacs nord et sud, aussi les deux Sebkhas Ariana et Sijoumi, a imposé une grande recomposition de la métropole tunisienne. Une recomposition urbaine globale qui touche le cadre bâti et non bâti, l'environnement, la société et l'économie, c'est un grand projet urbain inscrit dans une stratégie de développement durable.

24 programmes d'action sont lancés pour assurer la globalité de ce projet, réparties sur une superficie totale de 2 500 ha<sup>19</sup>, parmi eux : amélioration des moyens de transport (métro...), construction d'une ville intelligente (smart cité) hautement équipée, construction haut standing (logements et bureaux) aménagement des espaces publics et des équipements sportifs accessibles à toutes les catégories sociales...

La population résidente dans cette zone au futur est estimée au environ de 120.000 habitants, répartie sur une superficie constructible de 2,8 millions de mètres carrés, qui regroupe tous les besoins d'une ville autonome « *Fondé sur un parti d'aménagement qui met en avant la dimension environnementale et la qualité de l'urbanisation, le Plan d'Aménagement Général réserve 50 % de la surface des planchers à l'habitat (soit 4.7 millions de m<sup>2</sup> pour un total de 27.000 logements et 120000 habitants) et 50 % aux bureaux, aux zones d'activité et aux équipements collectifs (soit 4.7 millions de m<sup>2</sup> pour 95000 emplois). Il consacre 30 % de la superficie totale de la zone aux espaces verts (en dehors des espaces verts privés).* »<sup>20</sup>

L'engagement du pouvoir tunisien dans cette stratégie de la recomposition urbaine de la capitale, par la valorisation de ces compétences naturelles et urbaines (le foncier surtout), afin d'améliorer sa compétitivité et sa puissance métropolitaine (marketing urbain). Cet engagement a été précédé par d'autres engagements aux termes de la planification, la

---

19 : Barthel. P-A, « *Les lacs de Tunis en projets, reflets d'un nouveau gouvernement urbain* » in *Annales de Géographie*, Volume 112, Numéro 633, 2003, pp. 518-536

20 : DLALA. H, « *Métropolisation et recomposition territoriale du Nord-Est tunisien* », *Cybergeo* : *European Journal of Geography* [En ligne], Medio ambiente, Naturaleza, Paisaje, documento 410, publié le 03 décembre 2007, consulté le 26 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/13863>



réalisation et le financement des projets urbains<sup>21</sup> (la décentralisation décisionnelle, ouverture économique, partenariat public-privé...).

Malgré les obstacles et le retard dû aux difficultés<sup>22</sup> (financière, technique...), et aux grandes transformations politiques qui se passent dans ce pays, la réalisation des objectifs du projet est toujours présente. De ce là, le projet de la valorisation des fronts d'eau à Tunis présente l'un des grands projets de la recomposition urbaine dans notre région, exemplaire d'une bonne maîtrise de l'espace urbain et de la valorisation des atouts afin d'assurer un développement global harmonieux.

**Image 00 : Le projet d'aménagement du lac de Tunis.**



**Source : différents sites internet.**

21 : BELHEDI. A, « Différenciation et recomposition de l'espace urbain en Tunisie », in Cahiers du GREMAMO, n°18, Paris, 2005. P : 21-46.

22 : JEDIDI. E, « Les projets autour du Lac de Tunis face aux crises », Les Cahiers d'EMAM [En ligne], 31 | 2019, mis en ligne le 27 août 2019, consulté le 26 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1630>

## - C- ALGÉRIE

L'Algérie notre cher pays, a engagé depuis les années 2000 dans une politique d'amélioration urbaine. Après des années d'abondance et de désordre à différentes causes : politique, économique, sécuritaire... qui donnent des espaces urbain "en crise", au terme socioéconomique mais surtout (pour notre recherche) au terme morphologique. Une situation critique sous forme d'extensions anarchiques illicites et informelles, fragmentation, centres dégradés, absence d'harmonie, manque accru d'espaces public et des aires en commun, instruments urbains inutiles dépassés par le temps, ....

Alors, nos villes (surtout les grandes comme : Alger, Oran, Constantine, Annaba) ont dotées de grands projets et de multiples instruments afin d'améliorer son qualité et de faire face à son désordre. Dans une stratégie globale à long terme, définit dans le SNAT, où nous trouvons des objectifs tracé pour la ville algérienne, qui sont :

- La maîtrise de la croissance de la ville dans le cadre du rééquilibrage de l'armature urbaine.
- La cohésion spatiale de la ville.
- L'amélioration du cadre environnemental de la ville.
- La préservation et la valorisation du patrimoine bâti, culturel, historique.
- La promotion de l'image de la ville liée aux avantages comparatifs de son environnement urbain.
- La maîtrise des dysfonctionnements dans la gestion des services publique de la ville.

Comme le Maroc et la Tunisie où nous avons présenté des projets urbains dans la capitale de chaque pays, puisque elles présentent le meilleur exemple de la politique urbain de chaque pays (la capitale caractérise la nation). En Algérie aussi, nous présentons notre capitale qu'a était doté de plusieurs projets de recomposition, dans le but d'améliorer son attractivité des capitaux, et sa compétitivité en tant qu'une métropole national, régional et pourquoi pas mondial !?

Alger, la capitale économique et politique du pays, à une longue histoire d'urbanisation depuis ses premières apparitions jusqu'aujourd'hui. Les différentes politiques de la gestion urbaine depuis l'indépendance surtout, ont exercée des grandes recompositions de l'espace urbaine à Alger. Ces recompositions permanentes sont très appréciables, entre des quartiers très aménagés et d'autres anarchiques sans aucun respect des lois de la composition urbaine. (La casbah, les grands ensembles, les lotissements, l'auto-construction, les quartiers précaires ou les bidonvilles....)

L'engagement de l'Algérie dans l'économie mondiale (l'économie du marché), où tout est manipulé par la loi de l'offre et la demande, fait que la composition urbaine d'Alger doit être à niveau de ces mutations afin d'assurer sa compétitivité et de renforcer son rôle métropolitain.

Comme lignes stratégiques de cette destination, nous trouvons dans le PDAU par exemple<sup>23</sup> :

- Maîtriser l'étalement urbain
- Améliorer le cadre de vie de la population
- Résoudre les problèmes de mobilité
- Minimiser les risques naturels et technologiques
- Rétablir et valoriser les systèmes naturels
- Valoriser le patrimoine et le paysage construits et naturels
- Promouvoir le développement économique et l'affirmation de la capitale
- Rééquilibrer et consolider le réseau urbain

De ce fait, Alger a bénéficié d'une série de projets afin de garantir sa modernisation, surtout à partir des années 2000, où notre pays a connu la stabilité politique maintenue d'une forte fortune économique due à la hausse des prix des hydrocarbures dans les marchés internationaux. Ce qui vient après une longue période de désordre à tous les niveaux (foncièrement surtout), et qu'a donné une urbanisation anarchique, très difficile à maîtriser « *la ville d'Alger a connu entre 1987 et 1998 une poussée d'urbanisation d'une vigueur jamais atteinte auparavant. En l'espace de onze années, cette urbanisation a consommé plus de surface que durant le siècle précédent.* »<sup>24</sup>

La vision d'Alger 2030 selon les déclarations des responsables<sup>25</sup> est en phase de concrétisation par l'arsenal des projets annoncés. Parmi ces projets :

- *L'aménagement du quartier d'affaire (Bab Ezzouar), sur un site plain, stratégique, accessible et proche de l'aéroport international -Houari Boumediène-. Ce quartier comporte des sièges des grandes entreprises, des Hôtels classés, un grand centre commercial... il présente une nouvelle centralité sous forme d'un pôle de service*

---

23 : PDAU d'Alger « *un autre Alger est possible* », Aout 2010.

24 : SAFAR-ZITOUN. M, « *Alger, ville confisquée par l'Etat ?* », In : Alger, lumières sur la ville Alger, Edition Dalimen, 2004.

25 : MATARESE. M, « *Alger 2030 : les projets qui transformeront la ville* ». In Figaro Blog Invité. 11 avril 2013. <http://blog.lefigaro.fr/algerie/2013/04/alger-2030-les-projets-qui-transformeront-la-ville.html>



(tertiaire supérieur) où il renforce la compétitivité et l'attractivité de la ville d'Alger.

- *L'aménagement de la Baie d'Alger*. Projet phare dans sa programmation, mais simple dans sa réalisation, il connut un retard et plusieurs révisions. Il est actuellement sous forme d'aménagement d'un espace de détente, et de loisir pour les familles.

C'est une Longue promenade en bord de mer (plus de 4 km) de façade maritime, avec des espaces de pique-nique, des aires de jeux, des terrains polyvalents. Il offre une amélioration de la qualité de vie des habitants et il donne une image attirante à Alger. Le projet de la Grande Mosquée d'Alger, le projet de développement du port et le projet d'épuration et d'aménagement d'Oued El Harrach..., sont inscrit dans le même contexte de paysage prestigieux de la capitale.

Ces projets ont exercés une recomposition de ce site géographique stratégique, d'un site abandonné et occupé anarchiquement (habitat précaire, friches...) à un site rentable, bien aménagé

- Le renforcement des moyens et d'infrastructures de transport dans le but de décongestionner et de renforcer l'accessibilité à la ville d'Alger. les différents modes de transport (aérien, maritime, terrestre) ont connu des projets de modernisation ou d'aménagement, par exemple : le projet de métro (17km) et de tramway (23.2km) avec des extensions en cours, la modernisation de l'aéroport international, l'organisation des gares routière, le macro-maillage de transports en commun, la multi-modalité et l'inter-modalité, l'ouverture des nouvelles lignes ferroviaire...
- La réhabilitation et la restauration du centre historique pour préserver l'identité de la ville d'Alger (plan de sauvegarde de la Casbah, le plan de rénovation de quartier à construction coloniale, plan de réhabilitation des communes Hamma-Hossein Day...) avec la valorisation des friches (industrielles, commerciales, portuaires...) afin de lutter contre l'existence des poches vides et de valorisé le foncier par des activités rentables. Mais, la plupart des communes du centre d'Alger, ont besoin (en urgence) d'un grand projet de recomposition urbaine, vu sa situation très dégradé après des années d'abondance et de la mauvaise gestion.
- Le relogement et la lutte contre l'habitat précaire dans une politique intitulé « *Alger sans habitat précaire* », des nouveaux quartiers sont apparu aux alentours d'Alger (dans sa périphérie ou même dans les autres wilayas limitrophes comme Blida)

comportent des ensembles de logements et d'équipements réservés aux habitants délocalisé des communes de centre d'Alger (Bab-El-Oued, Bouloghine, Sidi M'Hammed...) ou de quartiers précaires. Cela avec la création des villes nouvelles autour de l'agglomération comme le cas de la ville intelligente de Sidi Abdellah et les villes d'appuis comme Buinan et Naciria...

Ce sont juste des exemples d'interventions menées pour notre capitale, mais pour la concrétisation d'une vraie modernisation, il faut l'engagement par une stratégie de la recomposition urbaine plus claire, plus ciblée et bien étudiée, par rapport aux instruments d'aménagement et d'urbanisme existants actuellement<sup>26</sup>. Afin d'assurer que notre capitale sera à niveau d'autres métropoles de notre région et d'améliorer sa compétitivité et son attractivité. Puisque jusqu'aujourd'hui, elle souffre de tellement de problèmes<sup>27</sup> à tous les niveaux: fragmentation, dégradation du cadre bâti et non bâti, manque d'équipements et d'espaces de détente, environnement d'entreprise faible, congestion, inaccessibilité, insécurité... cela demande un travail urgent au sein d'une stratégie à différents termes (court, moyen et long).

Alors, si nous traitons les dysfonctionnements urbains à Alger, nous traitons un bon exemple de la ville algérienne, puisque le problème à Alger c'est presque le même à toutes les autres villes.

Par un petit aperçu historique depuis l'indépendance en 1962, nous trouvons la gestion urbaine est passée par plusieurs révisions, ce qui donne des recompositions volontaristes continues mais l'absence d'une vision claire à long terme, élaborée par une équipe compétente (loin des volontés politiques) donne une ville en crise permanente *«en réalité, notre capitale ne dispose d'aucune structure qualifiée et spécialisée qui, tout en ayant une vision globale, puisse élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement à long terme »*<sup>28</sup>

La valorisation des friches et des espaces mal occupés, l'organisation du marché foncier, la lutte contre les différents obstacles administratifs et la bureaucratie, la maîtrise des extensions par la reconquête de la ville sur la ville, la coopération et la coordination avec

---

26: BEREZOWSKA-AZZAG. E, «*Croissance urbaine planifiée aux états limites : un défi du développement durable en Algérie*», Actes de colloque international «*Aménagement urbain et développement durable*» Université Es Senia, Oran, 1 et 2 décembre 2008, Édition ANRU/CRASC, Oran, 2009, pp 15-32.

27 : SAFAR-ZITOUN. M, «*Alger ou la recomposition d'une métropole*». In : La pensée de midi N° 4. Édition : Actes sud, 2001, Pages 30 – 35

28 : ABBADIE. M et HADJIEDJ. A, «*Quelle politique urbaine pour la capitale?* », in : Courrier du Savoir, N°06, Juin 2005, pp.07-10.

tous acteurs urbains.... Sont des initiatives à prendre en urgence pour assuré une bonne gouvernance urbaine qui donne une vraie stratégie de la recomposition de la ville algérienne.

### Photos : les projets à Alger, entre programmation et réalisation



Sources : différent sites internet

## Annexe D

### Article publié

Revue SCIENCES  
**HumaineS** Vol 32, n°1, Juin 2021– pp 697-712

#### LA STRATEGIE DE LA RECOMPOSITION URBAINE EN TANT QUE REPONSE AUX DIFFICULTES DE L'EXTENSION DE LA VILLE D'ANNABA.

#### THE STRATEGY OF URBAN RECOMPOSITION AS AN ANSWER TO THE DIFFICULTIES OF THE EXTENSION OF THE CITY OF ANNABA.

Date de réception : 21/01/2020 ; Date d'acceptation : 14/01/2021

##### Résumé

Notre participation scientifique tente d'étudier la qualité des transformations morphologiques dans la ville de Annaba, qui cherche l'amélioration de son image afin de renforcer sa position stratégique en tant que métropole. Alors que, face aux difficultés de son extension, et par l'étude approfondie des transformations dans le centre-ville, nous pensons à l'importance d'une stratégie de la recomposition urbaine qui va assurer la valorisation et la prospérité de son tissu urbain, dans un contexte de durabilité et de coopération entre tous les acteurs.

**Mots clés :** cadre bâti, intervention, recomposition, extension, acteurs urbain, Annaba.

**ABBOUD Omar \***

**BENMISSI Ahcene**

1 Institut de Gestion des  
Techniques Urbaines,  
Université Salah  
BOUBNIDER Constantine 03,  
Algérie.

##### Abstract

Our scientific participation tries to study the quality of morphological transformations in the city of Annaba, which seeks the improvement of its image in order to strengthen its strategic position as a metropolis. While, faced with the difficulties of its extension, and by the in-depth study of transformations in the centre. We are thinking of the importance of the urban recomposition strategy that will ensure the valorization and prosperity of its urban fabric, in a context of sustainability and cooperation between all actors.

**Keywords:** built environment, intervention, recomposition, extensions, urban actors, Annaba.

##### ملخص

من خلال هذه المشاركة العلمية، نحاول دراسة نوعية التحولات المورفولوجية في مدينة عنابة، التي تسعى إلى تحسين صورتها من أجل تعزيز مكانتها الاستراتيجية بصفتها مدينة متروبولية. وفي حين أنها تواجه صعوبات في تحقيق توسعها، و بعد الدراسة المعمقة للتحولات في مركزها الحضري، فإننا نوجه التفكير نحو أهمية تبني استراتيجية إعادة التركيب الحضري التي ستضمن تامين نسجها الحضري وجعله أكثر رخاء، في سياق الاستدامة والتعاون بين جميع الجهات الفاعلة.

**الكلمات المفتاحية:** المجال المبني، التدخلات، إعادة التركيب، التوسعات، الفاعلين الحضريين، عنابة.

\* Auteur correspondant : [omar.abboud@univ-constantine3.dz](mailto:omar.abboud@univ-constantine3.dz)

© Université des Frères Mentouri Constantine 1, Algérie, 2021.



## INTRODUCTION

L'histoire du développement des espaces urbains est très longue, l'étude de ses mutations physiques doit être liée à la compréhension de ses changements socioéconomiques. La ville est un tout très complexe, un système à plusieurs éléments[1] où chaque élément participe à la composition et à l'organisation. Entre le premier noyau de la cité et sa dernière extension une continuité des changements dans le mode de vie observable par des transformations d'occupation du sol dans les différentes parties de la ville. L'intervention sur les tissus urbains doit être assurée par la maîtrise des outils disponibles, selon des démarches locales bien planifiées afin de trouver l'harmonie entre la composition structurelle et la composition fonctionnelle de la ville.

Le processus de la matérialisation des sols par des extensions du cadre bâti à des répercussions négatives et dangereuses (le déséquilibre des systèmes naturels, la consommation abusive des richesses, la pollution et la dégradation des paysages...). Nous parlons ici de la composition urbaine qu'est selon Georges GROMORT « *composer, c'est grouper des éléments choisis pour en faire un tout homogène et complet... composer, c'est donc vouloir atteindre la beauté et la manifester.* » [2] donc, la recomposition urbaine en tant que stratégie d'amélioration, désigne la valorisation des territoires urbains par des actions de reconquête et de renouvellement, dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants, de renforcer la compétitivité économique et de maîtriser les extensions, « *... Pour cause de vétusté, d'instabilité, du dysfonctionnement des territoires, d'inadaptation et en terme plus positif cette fois de modernisation.* » [3] Ce processus (progrès) de recomposition est permanent au sein du comportement urbain depuis les premières apparitions de la ville, où les mutations socioéconomiques engendrent des transformations du cadre

bâti et non bâti, afin de répondre aux exigences du développement.

Les mutations politico-économiques en Algérie depuis l'indépendance ont influé directement sur la composition de nos villes. La transition dans la gestion foncière depuis 1990, d'une gestion centralisée plus administrative à une gestion libérale et plus flexible [4] à imposé une réalité foncière non-maîtrisable, sous la puissance "des besoins" (l'offre et la demande), alors que les territoires urbains sont devenus caractérisés par la croissance démographique très accélérée et l'apparition de plusieurs maux urbains (fragmentation, marginalité, prolifération des quartiers précaires et illicites ...).

Annaba par son importance en tant que métropole régionale a bénéficié de plusieurs programmes et projets en partenariat des acteurs publics et privé [5] Cette ville a connu des grandes mutations morphologiques et socioéconomiques afin de renforcer sa dominance régionale face à la grande concurrence de la part de ses voisines: Constantine, Sétif, Bejaia...[6]. La problématique de recomposition de la ville de Annaba est devenue indispensable, dans l'objet de garantir que son cadre physique sera à niveau des transitions socio-économiques « *...Longtemps vouées à s'étendre et aujourd'hui appelées à se recomposer...* »[7]. Mais, de quelle façon se déroule la recomposition à Annaba actuellement et quel est son devenir ?

Par ce propre travail, on va analyser le déroulement des actions de la recomposition dans la ville de Annaba, par une analyse urbaine du cadre bâti (des cas exemplaires) et par des interviews au pris de la population, afin de comprendre ce phénomène urbain, leurs causes et ses conséquences.

### I - FOND DU TRAVAIL.

Situé sur la bande littorale Est d'Algérie, à 600Km d'Alger. Annaba (ex Bône), ville millénaire, chef-lieu de la wilaya, exerce sa dominance sur une zone d'influence très étendue. Selon les services statistiques de

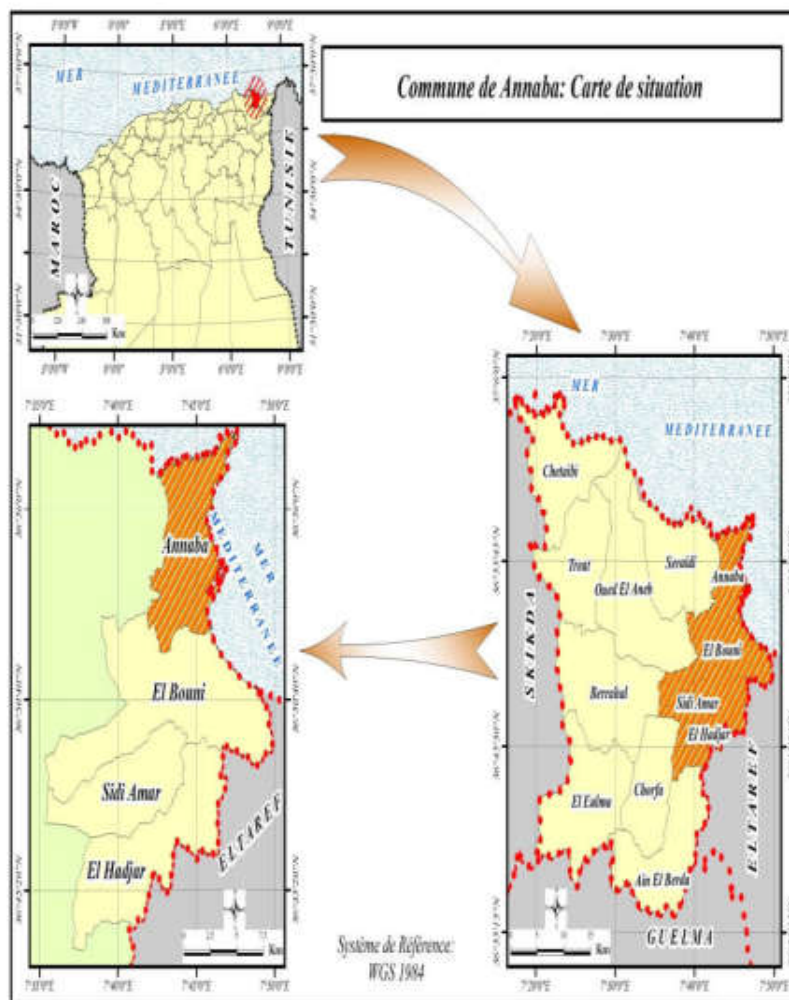
LA STRATEGIE DE LA RECOMPOSITION URBAINE EN TANT QUE RÉPONSE AUX DIFFICULTES DE L'EXTENSION DE LA VILLE DE ANNABA.

la commune de Annaba : elle Regroupe plus de 250 000 habitants, c'est presque 42% de la population totale de la wilaya - en 2017-. Représente avec ses communes limitrophes -El Bouni, Sidi Ammar, El Hadjar- un groupement urbain très dynamique. C'est sa première couronne d'aire d'influence, sa zone d'appui avec un poids démographique de 82% du total de la wilaya (densité très élevée qui atteint 2038 hab/Km<sup>2</sup> -en 2017-), ce qui donne une concentration importante "d'activités, d'emplois et de services", et une attractivité locale, régionale, nationale et même internationale « *Annaba, ville centrale et compacte, concentrant*

*l'essentiel des services et des richesses... »*[8].

Sa composition est caractérisée par trois formes, morphologiquement très distinctes selon la croissance historique de la ville. Où nous observons un *noyau historique* de la période Ottomane, dense, son état qualifié en tant que "très dégradé". *Une trame en damier* concentrique, de la période coloniale (l'hypercentre), à une architecture haussmannien, connue la vétusté -quelque part- et plusieurs interventions de modernisation. Il est caractérisée par la place centrale du Cours de la Révolution (ex : *Bertagna*). *Des extensions* de la période post-indépendance,

sous plusieurs formes hétérogènes, selon les changements dans les politiques d'aménagement urbain depuis 1962 (Grands Ensembles, HLM, ZHUN, ADEEL, LSP, Lotissements...). Cette multiplicité des choix politiques a "retourné" [9] l'espace de la ville à chaque fois, et elle a donné la rareté du foncier libre, et la difficulté (l'impossibilité d'autre temps) d'implanter de nouvelles composantes urbaines pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Face à cette situation complexe, la composition urbaine de la ville de Annaba est devenue une obligation plus qu'un choix.



Source : PDAU Intercommunal 2008, modifié par l'auteur





l'histoire, Annaba a connu le passage de multiples occupations qui ont créé des centres qualifiés en tant que "villes" ce que montrent ses traces et ses ruines. Depuis Hippone de "l'antique Romaine" à Annaba actuellement, notre cas d'étude a fréquenté des transformations selon les exigences de chaque période.

#### II - A- l'antique Annaba (avant 705)

C'est l'une d'importantes phases d'urbanisation dans ce site. Hippone, vestige de la période romaine, ses empreintes (ruines) subsistent entre la Seybouse et l'Oued Boudjema à 2 km du centre-ville actuel. Créé par Jules César en l'an 46 avant J. C, elle a duré jusqu'à l'arrivée des Vandales en 431 après J. C [14] caractérisée d'une composition étonnante [15]: le quartier résidentiel hétérogène selon l'hierarchie sociale, le quartier chrétien où se trouve la basilique (St. Augustin), le forum présente le centre-ville, le théâtre symbole de la culture, un pont géant -de l'époque- d'une longueur de 9 Km vouté en dos d'âne sur l'oued Meboudja [16], des citernes importantes de 12000m<sup>3</sup> et encore le port d'Aphrodisium qui assure les échanges avec les autres continents. C'est une composition exceptionnelle d'une ville importante dans la rive sud de Méditerranée, où elle domine sur sa région en tant que centre de pouvoir, de savoir et de commerce.

Photo 01 : La basilique Saint Augustain



Source : Annaba photos.com -2018-

#### II- B – Bôna, arabo-musulmane(705 – 1832)

Hippone est devenu Bôna - Belad El Annab - après l'invasion arabo-musulmane en 705. Cause de richesses et de son site,

cette région a connu l'émergence et l'installation de plusieurs dynasties entre 769 et 1574 : Les Aghlabides, Les Fatimides, Les Zirides, Les Hamadites, Les Mouahidounes, Les Hafsidés... [17] Ces dernières ont aménagé l'espace selon les conditions politico-économiques de chaque période. Malheureusement, la gravité des affrontements n'a pas laissé la dominance d'un type de composition. En 1540 les frères Barberousse ont libéré la ville et ont donné l'apparition d'une nouvelle civilisation, celle des Ottomans. La stabilité après cette date a donné une composition urbaine importante jusqu'à aujourd'hui "La médina", situé dans un site bien protégé sur la colline du Jujubier (Akbet El Annab), domine une superficie de 14ha, renforcée par une muraille de 1650m de longueur et de 8m de hauteur avec quatre entrées (portes), et un port commercial très dynamique. La médina est construite sous forme d'une ville compacte, organisée selon les orientations du culte islamique.

Photo 02 : Bôna à l'époque arabo-musulmane



Source : Annaba photo.com -2018-

#### II - C – Bône, la ville coloniale (1832-1962)

À cette période, le tissu urbain de la ville a connu plusieurs recompositions, où le développement économique et la croissance démographique ont guidé l'urbanisation. C'était en 1832 le lancement du premier plan d'amélioration qui exige la démolition de la partie basse de la médina, afin de permettre l'alignement des axes de circulation et la construction d'une façade coloniale



symbolisée par une place centrale « Cours National» (cours de la révolution actuellement), bordé par des immeubles importants architecturalement et fonctionnellement. Symboles de la dominance européenne, ils ont édifié pour assurer la suppression de l'image autochtone. En 1844, le lancement du Plan d'Urbanisme et d'Aménagement Urbain (PDAU) qui donne la première extension de la ville vers l'Ouest et le Nord Ouest dans le faubourg Sainte-Anne, alors que l'agglomération évolue au statut de Mairie administrative dès 1848. Les richesses agricoles et minières de ce territoire ont besoin d'un port important pour l'exportation, c'est en 1865 le commencement des travaux d'aménagement et d'extension de ce port qui sont achevés en 1870 pour que ce dernier atteigne les 68ha de superficie, et dans ce même objectif, la réalisation de la première ligne ferroviaire entre Guelma et Annaba. Au début du siècle, la ville a connu une nouvelle extension vers l'ouest sous forme d'habitats individuels (La Colonne, Beau Séjours, Saint-Claud, La Pépinière). Le développement de l'activité agricole dans cette région a donné l'apparition d'une nouvelle composante urbaine, celle des unités de stockage et de transformation agroalimentaire (Tabacoop, Tomacoop...), avec une augmentation de la production minière, ce qui renforce l'attractivité de la ville et le besoin à une main-d'œuvre moins chère. Cette dernière est installée, dans des bidonvilles à la périphérie de la ville.

L'administration coloniale a pensé à traiter ce problème par la création des cités de recasement du type HLM (Habitat à Loyer Modéré) pour la population indigène. Mais la demande reste croissante surtout avec le déclenchement de la guerre de libération nationale (Tableau 01). Dans ce contexte, le plan de Constantine (1958-1963) est élaboré pour améliorer l'image de la ville par l'intervention sur la composition afin de répondre aux attentes socio-économiques. Parmi ses actions, la construction des cités de recasement (pour

la population indigène) dans la partie Ouest de la ville telle que: Bouhamra et Sidi Salem.

Cette période de l'histoire de "notre cas d'étude", reste marquée par les importantes actions de recompositions urbaines (d'une petite Médina à la quatrième ville au niveau national) Ce statut était renforcé par l'installation du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

**Tableau 01 : la croissance démographique à Annaba entre 1936 et 1958.**

Année	Nombre d'habitant
1936	86.000
1948	102.000
1954	115.000
1958	150.000

Source : PDAU 2008

#### **II- D - Annaba postcolonial (après 1962).**

L'absence des programmes d'habitat dans les premières années postindépendance [18] due à la difficulté économique du pays a amplifié la dégradation des périphéries sous le poids de l'habitat précaire anarchique "la Gourbisation de l'espace". La forte demande en logement reste problématique pour une longue période, surtout avec la destination industrielle volontariste choisie par le pouvoir central pour la ville d'Annaba, alors qu'elle a bénéficié de cette décision dans le Plan de développement qui a été lancé en 1968 (Le complexe sidérurgique d'El Hadjar en 1969 et le complexe d'énergie phosphate ASMIDAL en 1973, avec trois autres zones industrielles : pont Bouchet, Meboudja, Allelick) [19]. Par conséquent ce territoire a connu une forte recomposition cause de l'installation de ces grandes industries, et l'apparition des nouveaux quartiers résidentiels "les ZHUN". La crise du logement a été exacerbée dans la ville et ses environs, surtout qu'elle compte 40 000 employés (1977) arrivant de différentes

régions avec leurs familles [20] cela donne l'apparition des grandes occupations illicites de l'espace par des bidons villes tels : Sidi Salem et Bouhamra. C'était le début d'une série d'importantes recompositions socio-économiques qui va influencer notre cas d'étude jusqu'à aujourd'hui

En 1975, l'État algérien a décidé de réorganiser le secteur urbain à Annaba par le lancement du PUD (Plan Urbain de Développement), où il programme l'extension de la ville vers l'Ouest "Plaine Ouest", sous forme de ZUHN de 8900 logements sur une superficie de 311ha[21]. C'est un éclatement de l'espace urbain, afin de répondre en urgence à la forte demande en logement, par la construction des grands ensembles dortoirs caractérisés par le manque d'équipement de proximité. Ce mode de construction donne une situation d'instabilité sociale, marquée par la modification architecturale des logements, l'occupation des espaces extérieurs et les transferts des lieux de résidence. En 1977, le pouvoir local a décidé de réorienter l'extension vers le Nord, où il a donné l'ordre pour la création de trois grands lotissements : Oued Forcha (189 lots) Oued Kouba (166 lots) et Caroubier (130 lots). L'engagement courageux de l'État algérien en 1983, sous le nom de "La politique de la dégourbisation", a offert une nouvelle recomposition, par la récupération des grandes assiettes foncières, et l'éradication de l'habitat précaire.

La situation économique difficile dans les années 90 a ralenti les programmes de construction, mais la libéralisation du foncier par la loi [22] a donné l'hypertrophie anarchique des tissus urbains, par l'apparition très accélérée des lotissements et l'occupation anarchiques illicitement des périphéries (en précaire ou en dur).

La stabilité politique dans les années 2000, soutenue par l'accroissement de la recette nationale suite aux augmentations des prix des hydrocarbures ont accéléré les mutations de nos villes qui sont bénéficiées

d'une série de projets urbains (infrastructures, habitat, équipements...). Par exemple, le projet de deux millions de logements, équipés de tous les services de proximité a recomposé plusieurs villes. Annaba, avec sa superficie très restreinte a partagé son extension avec les autres communes. C'est le cas par exemple de la commune d'El Bouni, qui est en conurbation avec la commune d'Annaba, elle est aussi le support des grandes infrastructures sanitaires, universitaires et de loisirs. Une autre conurbation tout au long de la RN16 (Annaba-El Hadjar), cet axe comporte une densification industrielle et des services. L'autre cas est celle de la ville nouvelle de Draa Errich, administrativement liée à la commune de Oued El Aneb.

### III-ANALYSE URBAINE DU CENTRE VILLE DE ANNABA.

La composition en tant que fait, est l'acte d'assembler des éléments choisis pour créer une unité homogène et complète. Alors composer, c'est de vouloir atteindre la qualité du comportement physiquement et fonctionnellement. Cela est l'esprit de la composition urbaine en tant que stratégie d'amélioration des espaces urbains. L'analyse de la composition urbaine à Annaba nous amène à observer les traces de sa recomposition. À travers le temps, le citoyen cherche l'adaptation des formes urbaines au développement de ses conditions de vie par des interventions afin d'assurer sa mise à niveau selon leur esprit de vivre. Alors, selon la théorie de Georges GROMORT [24], la composition d'une ville ou d'un quartier s'est analysée par l'étude de sept éléments principaux:

**III-A- LE CONTRASTE :** On peut définir la loi du contraste par: la présence obligatoire d'une différence entre les composantes d'un même objet. Cela facilite la lecture de la forme urbaine par la distinction de cette différence morphologique entre ses éléments. Pour notre cas d'étude, le contraste est observable. Mais il est anarchique, sans planification stratégique préalable. Il est

percevable (en matière d'exemple) par la présence des immeubles de petite taille (R0 ou R+1) à côté des bâtiments de plus de R+ 4. Le contraste est clair aussi au terme des façades, où l'héritage de l'architecture coloniale persiste avec les façades en verre des édifices commerciaux.

Photos 03 : le contraste à Annaba



Source : Auteurs, 2019.

Les mutations socioéconomiques qu'a connues la ville de Annaba on influe sur le contraste dans le centre-ville, nous remarquons les interventions des acteurs privés sur leurs parcelles afin de bénéficier de la rente foncière, et celle de l'acteur public qu'à guider ces recompositions.

**III-B- LA SYMETRIE :** C'est la distribution ordonnée d'un même objet (figure) par rapport un axe (axe de symétrie) « elle a toujours été la principale loi de composition mise en œuvre par les pouvoirs autoritaires et fondateurs de ville... » [24] L'hypercentre de la ville de Annaba, à été organisé selon un modèle d'urbanisation "linéaire", c'est une trame en damier. Où les axes de circulation, les boulevards et les espaces publics (places, placettes, jardins...) sont des axes de symétrie. À titre d'exemple, elle est observable dans le Cours de la Révolution (Ex-Bertagna) où les boulevards de Zighoud Youcef et du 24 février 1956 avec les bâtiments à côté (Est et Ouest) sont en symétrie par rapport à l'axe du Cours « Les deux rues Zighoud Youcef et 24 février 1956 sont symétriques l'une à l'autre par rapport à cet axe central » [25] C'est le cas à l'origine pour les autres coins de la ville coloniale, mais cause des interventions de recompositions mal planifier (Rénovation

et réaménagement...) Prise par les différents acteurs de la ville, le principe de la symétrie est dégradé malgré la présence permanente des axes de symétrie.

Photos 04 : la symétrie à Annaba



Source : Auteur, 2019. [www.annabafilms.org](http://www.annabafilms.org) 2018

**III-C- L'EQUILIBRE :** Il est en relation directe avec la symétrie, selon son axe nous observons l'équilibre « la symétrie assure l'équilibre de façon quasi automatique » [26] pour qu'une composition soit équilibrée, il est obligatoire que ses masses soient du même poids, cela est difficile à mesurer, mais il est appréciable facilement. En même cas de la symétrie, la loi d'équilibre de la composition urbaine à la ville de Annaba est perdue cause de multiples interventions des acteurs privés dans leurs parcelles, les modifications ont touché les formes, les morphologies et bien sûr les masses des constructions.

**III-D- LA PROPORTION :** Nous intéressons dans cette étude à la proportion globale dans le tissu urbain, non à la proportion architecturale des constructions. Elle est une factrice d'harmonie entre les composantes de l'espace urbain, elle se définit selon GROMORT par « La convenance et la relation des parties d'un tout, comparé entre elle et comparées à ce tout » [27] Alors, au centre-ville de Annaba, la loi de la proportion, actuellement, est absente. La multitude des interventions non planifiées au préalable d'une façon globale ont dégradé l'image de la ville. Le citoyen senti le manque d'harmonie et l'absence du confort dans son espace de vie « un espace mal proportionné sera toujours difficilement habitable. » [28]

régions avec leurs familles [20] cela donne l'apparition des grandes occupations illicites de l'espace par des bidons villes tels : Sidi Salem et Bouhamra. C'était le début d'une série d'importantes recompositions socio-économiques qui va influencer notre cas d'étude jusqu'à aujourd'hui

En 1975, l'État algérien a décidé de réorganiser le secteur urbain à Annaba par le lancement du PUD (Plan Urbain de Développement), où il programme l'extension de la ville vers l'Ouest "Plaine Ouest", sous forme de ZUHN de 8900 logements sur une superficie de 311ha[21]. C'était un éclatement de l'espace urbain, afin de répondre en urgence à la forte demande en logement, par la construction des grands ensembles dortoirs caractérisés par le manque d'équipement de proximité. Ce mode de construction donne une situation d'instabilité sociale, marquée par la modification architecturale des logements, l'occupation des espaces extérieurs et les transferts des lieux de résidence. En 1977, le pouvoir local a décidé de réorienter l'extension vers le Nord, où il a donné l'ordre pour la création de trois grands lotissements : Oued Forcha (189 lots) Oued Kouba (166 lots) et Caroubier (130 lots). L'engagement courageux de l'État algérien en 1983, sous le nom de "La politique de la dégourbisation", a offert une nouvelle recomposition, par la récupération des grandes assiettes foncières, et l'éradication de l'habitat précaire.

La situation économique difficile dans les années 90 a ralenti les programmes de construction, mais la libéralisation du foncier par la loi [22] a donné l'hypertrophie anarchique des tissus urbains, par l'apparition très accélérée des lotissements et l'occupation anarchiques illicitement des périphéries (en précaire ou en dur).

La stabilité politique dans les années 2000, soutenue par l'accroissement de la recette nationale suite aux augmentations des prix des hydrocarbures ont accéléré les mutations de nos villes qui sont bénéficiées

d'une série de projets urbains (infrastructures, habitat, équipements...). Par exemple, le projet de deux millions de logements, équipés de tous les services de proximité a recomposé plusieurs villes. Annaba, avec sa superficie très restreinte a partagé son extension avec les autres communes. C'est le cas par exemple de la commune d'El Bouni, qui est en conurbation avec la commune d'Annaba, elle est aussi le support des grandes infrastructures sanitaires, universitaires et de loisirs. Une autre conurbation tout au long de la RN16 (Annaba-El Hadjar), cet axe comporte une densification industrielle et des services. L'autre cas est celle de la ville nouvelle de Draa Errich, administrativement liée à la commune de Oued El Aneb.

### III-ANALYSE URBAINE DU CENTRE VILLE DE ANNABA.

La composition en tant que fait, est l'acte d'assembler des éléments choisis pour créer une unité homogène et complète. Alors composer, c'est de vouloir atteindre la qualité du comportement physiquement et fonctionnellement. Cela est l'esprit de la composition urbaine en tant que stratégie d'amélioration des espaces urbains. L'analyse de la composition urbaine à Annaba nous amène à observer les traces de sa recomposition. À travers le temps, le citoyen cherche l'adaptation des formes urbaines au développement de ses conditions de vie par des interventions afin d'assurer sa mise à niveau selon leur esprit de vivre. Alors, selon la théorie de Georges GROMORT [24], la composition d'une ville ou d'un quartier s'est analysée par l'étude de sept éléments principaux:

**III-A- LE CONTRASTE :** On peut définir la loi du contraste par: la présence obligatoire d'une différence entre les composantes d'un même objet. Cela facilite la lecture de la forme urbaine par la distinction de cette différence morphologique entre ses éléments. Pour notre cas d'étude, le contraste est observable. Mais il est anarchique, sans planification stratégique préalable. Il est



Photos 05 : la proportion à Annaba



Source : Auteurs, 2019.

**III- E- L'ECHELLE :** Pour une définition simple à cette loi d'urbanisme, on peut dire que l'échelle est "la correspondance des dimensions à l'environnement de référence" –l'environnement urbain pour notre cas d'étude – le respect de "l'échelle" est beaucoup plus dans l'architecture classique, et il est rare dans l'architecture moderne. À Annaba, le compositeur de la ville coloniale a respecté cette loi. Mais après l'indépendance, les interventions d'acteurs urbains sur ce tissu ont donné l'existence des immeubles de grand gabarit juxtaposant à de petites maisonnettes. Normalement, avant de modifier la forme de la construction, il faut d'abord planifier l'action au respect des caractéristiques de son environnement afin de garder l'échelle et de garantir l'harmonie dans la ville.

Photos 06 : L'échelle à Annaba



Source : - Auteur, 2019. [www.annabi.com](http://www.annabi.com) 2019

**III-F- LA MATIÈRE :** L'unité d'une composition urbaine reste persister quand l'unité des matières de construction existe. À travers le temps, l'homme a développé des matériaux de construction selon le progrès de son mode de vie. La pierre, le marbre, les voutes et d'autres matériaux de prestige ont marqué les constructions de

luxue de l'architecture classique, dans le contraire des villes modernes où l'utilisation de nouveaux matériaux de construction (fer, fonte, verre...) symboles de dominance et de force des villes. Alors que actuellement, le progrès est vers l'utilisation des matériaux et des technologies durable, respectueux de l'environnement et préservateur des richesses.

À notre cas d'étude, l'utilisation des nouvelles matières dans des actions de rénovation et de réaménagement (la brique surtout), avec le manque de la finition dans ces travaux ont dégradé l'image du centre-ville. Ce centre qu'a été aménagé dans un respect des lois d'urbanisme, son unité est observable cause de choix unique de la matière pour toute sa composition.

**III- G – LE CARACTÈRE :** On peut donner "le caractère" (l'identification) d'une composition urbaine selon ses qualités et ses éléments esthétiques. En fait, le caractère de la construction est observable par ses détails historiques, économiques, culturels et sociaux ; il est un facteur essentiel dans l'architecture classique, où le caractère montre la personnalité et les choix urbains prédestinés des compositeurs.

Actuellement, la multiplicité des intervenants urbains fait que le caractère est difficile à être défini et que la composition de la ville est



Photo 07 : La matière à Annaba

Source : Auteur, 2019

polyvalente. C'est le cas de notre cas d'étude qu'il a perdu son caractère, cause des interventions anarchiques des acteurs urbains. Actuellement, l'environnement urbain à Annaba est sans identité, une grande falaise existe entre chaque forme urbaine et son environnement.

#### IV- VÉRIFICATION EMPIRIQUE.

Pour une analyse approfondie de la recomposition urbaine à Annaba, nous avons entamé un autre travail empirique, où nous avons analysé quatre axes de circulation dans le centre-ville, ce choix est au-hasard où l'objectif est d'étudier la problématique dans le périmètre urbain. Pour mieux présenter notre article, on donne à chaque axe une abréviation

- Boulevard Bouzerad Hocine –**BBH**
- Avenue de l'ALN (Armée de Libération National) –**AALN**–
- Avenue Benamiour Abdelkader–**ABA**–
- Boulevard Ernesto Che Guevara –**BECG**–

Ce travail est présenté sous forme de matrice qu'il comporte les critères d'analyse fixés par Pierre RIBOULET (dans son ouvrage : Onze leçons sur la composition urbaine pages 171-191) avec d'autres critères qui nous avons ajouté cause de leur importance après la familiarisation avec notre terrain d'étude.

Tableau n°2 : Analyse urbaine 1

	Boulevard Bouzerad Hocine -BBH-	Avenue de L'ALN AALN	Avenue Benamiour Abdelkader -ABA-	Boulevard Ernesto Che Guevara -BECG-
Le contraste	présent	présent	présent	présent
La symétrie	Absente	Absente	présente	Absente
L'équilibre	Absent	absent	présent	présent
≥ R+4	10	12	3	5

Source : enquête terrain, Mai 2019

<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: green; border: 1px solid black;"></span> Fort présent	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black;"></span> Fort absent
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black;"></span> Faible présent	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black;"></span> Faible absent

La présence du **contraste** dans ces cas d'analyse désigne la présence d'harmonies dans la composition architecturale. Une harmonie entre les pleins et les vides, les masses, les gabarits... Surtout que ces

quatre axes donnant sur des aires ou des ronds points spacieux et lumineux. Ce contraste est important afin d'assurer l'unité, mais cause de la présence des nouvelles constructions de contraster R+4, des nouvelles typologies et des nouvelles façades, on est dans "l'opposition" [29] qui dégrade l'image et le paysage de la ville. Au contraire des autres axes, l'avenue Benamiour Abdelkader (ABA) a connu moins d'intervention "anarchique", ce qui fait que son contraste est plus crédible. Cela est affirmé par les résultats du tableau en dessous.

Photo 08 : du contraste à l'opposition au BBH



Source : auteurs, Octobre 2019.

La recomposition qui faite du contraste une opposition, influe aussi sur **la symétrie**. Cette dernière est dégradée causé des interventions menés par les acteurs privés sur la morphologie urbaine et ses dimensions (malgré la persistance des axes de symétrie) la dégradation à des degrés distincts, elle est fortement absente dans le BBH et l'AALN qui connaissent des recompositions de pointe pour créer des grands sièges d'entreprises. Faiblement absente dans BECG et présente dans ABA malgré la présence des interventions mais pas grave.

Photos 09 : La symétrie entre un ancien quartier (BBH) et un nouveau (Sidi Acheur)



Source : auteurs, Octobre 2019.



**L'équilibre** qui s'atteindre par la symétrie et son axe, alors qu'il est remarquable mentalement. « *La symétrie est un équilibre particulier. Mais il existe des équilibres sans symétrie, certes plus difficile à atteindre* » [30]. Pour notre cas d'étude, dans le BBH et l'AALN l'équilibre est absent cause des interventions menés par les acteurs sur la composition de chacun, des interventions qui touchent la morphologie, le type, le caractère et les matériaux de construction. En effet, l'absence de l'équilibre est un phénomène normal dans les villes contemporaines, cause des exigences d'actualité socioéconomique des acteurs urbains.

Photo 10 : R à coté des R+4 et plus, quel équilibre ?



Source : auteurs, Octobre 2019.

Tableau n°3 : Analyse urbaine II

	Boulevard Bouzerad Hocine -BBH-	Avenue de L'ALN -AALN-	Avenue Benamiour Abdelkader -ABA-	Boulevard Ernesto Che Guevara -BECG-
La proportion	64%	69%	87%	84%
L'échelle	71%	83%	90%	91%
La matière	56%	68%	79%	82%
Le caractère	92%	86%	95%	97%

Source : enquête terrain, Mai 2019

**La proportion** par sa qualité en tant que un rapport dimensionnel entre la partie et le tout de l'aspect physique d'une ville elle est assurée par la convenance du contraste et d'équilibre dans les cas

étudier. Quoique cette loi ne soit pas fortement présente dans l'architecture moderne, mais elle perpétué dans le tissu colonial de la ville de Annaba, ce qu'indique le tableau n°3 où nous remarquons que la loi de la proportion est mieux observable dans l'ABA et le BECG cause de la faible recomposition, au contraire des deux autres cas d'étude le BBH et l'AALN où les investisseurs cherchons des nouvelles typologies de constructions afin de reprendre à leurs propres besoins concurrentiels.

Photos 11 : l'absence du rapport entre l'unité et le tout !



Source : auteurs, Octobre 2019.

L'environnement de référence pour le facteur "**échelle**" dans notre analyse est la composition globale (unité) de l'axe de circulation en sujet. Alors, on remarque que le déséquilibre est plus fort dans les axes du BBH et d'AALN cause de la qualité des interventions qui donnent des très grandes constructions (par rapport à son environnement) qualifie "hors-échelle" au contraire des axes de l'ABA et du BACG, où nous remarquons une stabilité harmonieuse de l'échelle.

Photo 12 : construction hors échelle.



Source : auteurs, Octobre 2019.

**La matière**, ou les matériaux de construction est un facteur d'aide à l'observation de la qualité des

interventions menées par les différents acteurs urbains à travers le temps. Le béton armé, la charpente métallique et la pierre taillée, tous sont juxtaposant dans nos axes en sujet, ce qui donne une hétérogénéité flagrante entre des constructions datent d'avant 1900 et d'autres de 2019 ! C'est une dégradation du paysage urbain et incohérente de l'image d'une ville métropolitaine. Surtout qu'on trouve des nouvelles constructions à côté des autres en état qualifier "très dégradé", démolis partiellement, ou garnie par des tôles en zinc et des plaquettes en bois !

Photo 13 : la matière, entre ancienne et nouvelle bâtisse À l'AALN



Source : auteurs, Octobre 2019.

Cause de la standardisation architecturale dans nos cas d'étude, le **caractère** des constructions est visuellement identifiable. En majorité, sont des bâtiments avec des activités intégrées au rez-de-chaussée, ou des mobiliers d'entreprise distinctes par ses façades. Pour les petits pourcentages qui n'ont pas distinctes au cours de notre enquête terrienne sont des cas soit en ruine, soit abandonnés, soit en travaux inachevés ou soit des friches (industrielles, commerciales...), surtout dans le cas d'Avenue de L'ALN.

Photo 14 : Le commerce intégré au rez-de-chaussée



Source : auteurs, Octobre 2019.

Pour enrichir notre recherche, nous avons ajouté d'autres éléments d'analyse que nous trouvons assez pertinents, cela due à notre observation sur le mode des interventions menées par les différents acteurs dans la ville. Le tableau n°4 en dessous présent ces éléments et les résultats d'analyse.

Tableau n°4 : Analyse urbaine III

	Boulevard Bouzerad Hocine -BBH-	Avenue de L'ALN -AALN-	Avenue Benamiour Abdelkader -ABA-	Boulevard Ernesto Che Guevara -BECG-
Activités Intégrés	12%	10%	7%	5%
Façade commerciale	81%	90%	89%	8%
État dégradé	42%	38%	20%	14%
Intervention partielle	19%	12%	7%	18%

Source : enquête terrain, Mai 2019

**L'intégration des activités** tertiaires et artisanales dans les tissus urbains impose l'entretien des interventions de réhabilitation et d'aménagement afin de les adapter à ces activités. Ces interventions sont entamées anarchiquement sur les constructions d'une façon partielle et rapide malgré sa dégradation cause de sa vétusté (le tableau n°-**État dégradé**-) cela est confirmé par les résultats dans le tableau n°-**Intervention partielle**- dans ce contexte nous parlons des intégrations aux autres niveaux des constructions (R1 et plus) où il existe des cabines médicales, des bureaux d'affaires, des petits ateliers de couture, des écoles de formation, et des crèches... Le taux est élevé dans le BBH (12%) et AALN (10%) cause de sa centralité par rapport aux autres cas d'étude (ABA 7% et BECG 5%).

Photos 15 : Des ruines dans les grands boulevards à Annaba.



Source : auteurs, Octobre 2019.



LA STRATEGIE DE LA RECOMPOSITION URBAINE EN TANT QUE RÉPONSE AUX DIFFICULTES DE L'EXTENSION DE LA VILLE DE ANNABA.

La mode **des façades commerciales** qui a dégradé le paysage urbain dans le centre-ville de Annaba et enjointre des travaux de recomposition aléatoire. Chaque investisseur cherche la création d'une façade plus attractive que les autres. Sans programmation, sans étude et sans assistance technique, ce phénomène est devenu intolérable à l'environnement d'une ville qui cherche à être au niveau des métropoles méditerranéennes. L'installation du commerce de consommation qui n'attire qu'une population minime de voisinage ne nous donne pas une vraie centralité qui peut influencer positivement sur les autres secteurs, mais au contraire influe négativement sur la composition urbaine sous la puissance des bailleurs de fonds qui cherchant leurs propres rendements, alors ils interviennent sur le tissu de la ville anarchiquement. Le taux de ce phénomène est très élevé dans les grands boulevards du centre-ville. Pour nos cas d'étude, le taux n'est réduit que dans l'BACG (8%) qu'est en cours de transformation.

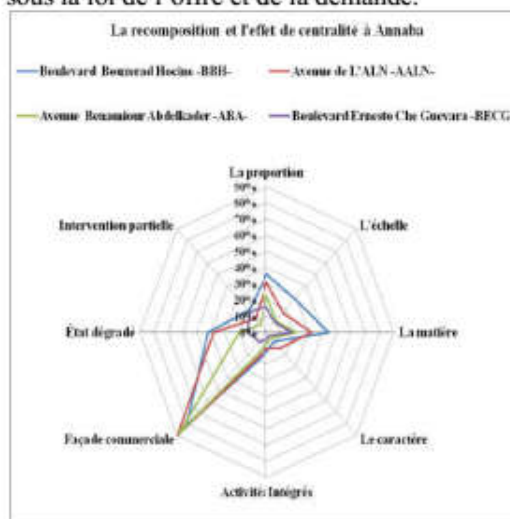
Photos 16 : l'investissement dans les façades à Annaba



Source : auteurs, Octobre 2019.

En effet, la recomposition urbaine en tant que phénomène d'actualité dans la ville de Annaba, est la conséquence logique des mutations socioéconomiques

exigées par la libération économique qu'a connue notre pays ces dernières années. Elle est rapide et plus qualitative dans le centre-ville, c'est l'effet de "Centralité" Cela est confirmé par nos résultats de recherche (Le graphe : *la recomposition et l'effet de centralité à Annaba*), plus que nous éloigne du centre et des grands axes plus la recomposition est faible. C'est un résultat normal face au poids du marché sous la loi de l'offre et de la demande.



V- POINT DE VIE SOCIALE

Pour 1200 questionnaires remplis par des habitants à Annaba (entre avril et juin 2018), où nous avons posé des questions directes et d'autres ouvertes pour étudier l'avis citoyen sur "la recomposition urbaine". La première question concerne la définition du concept clé de la recomposition urbaine ? Alors, pour 31% des enquêtés c'est la modification des formes urbaines, et c'est la réorganisation urbaine pour 24%, mais pour 43% est un concept inconnu ! Cela due à plusieurs raisons comme : la complexité du concept, sa nouveauté et sa spécificité. Pour nous les chercheurs ces résultats témoignent l'absence de la culture urbaine cause de la faible coopération avec le citoyen dans la planification et l'intervention urbaine (le concept existe dans les documents officiels, le PDAU par exemple).

La deuxième question concerne l'importance de la recomposition urbaine en tant qu'intervention. "Oui" pour 54% de nos interrogés, cause du manque de plusieurs équipements et le manque d'harmonie dans la forme la ville. Pour eux, la recomposition est une exigence actuelle afin d'améliorer l'attractivité de la ville par l'amélioration de son image, alors que le cadre bâti doit être au niveau des exigences socioéconomiques actuelles. "Non" pour 17%, qu'ils disent que la recomposition n'a pas de grande importance, tant que le centre-ville est aménagé, et que des petites interventions sur le cadre bâti suffit d'améliorer l'image de la ville.

La troisième question sur "la participation citoyenne dans un projet global de recomposition de la ville à Annaba ?". 49% de nos interviewés sont prêts à la participation, chacun selon ses moyens intellectuels et techniques, mais sous un accompagnement de l'acteur public en tant que décideur organisateur. D'autres côtés 24% sont contre la participation, puisque pour eux, l'acteur public est le seul responsable de cette action, surtout qu'il a l'autorité unique dans la partie essentielle du projet "la planification"

*Remarque*, le reste des pourcentages de nos enquêtes sont "les non déclarés" ND.

Ce travail auprès de la population à Annaba nous relève d'autres aspects de notre recherche. La coopération avec le citoyen dans la politique urbaine (planification, concrétisation...) est primordiale, afin d'assurer le partenariat entre tous les acteurs urbains. Dans notre cas d'étude, la recomposition se faite ponctuellement ce qui dégrade l'image de la ville et influe négativement sur sa compétitivité territoriale sur le cadre de vie des habitants.

#### CONCLUSION

L'étude de la composition urbaine de la ville de Annaba montre la complexité et la particularité de notre cas d'étude. Après une analyse approfondie, nous observons l'absence de l'harmonie entre le centre et la périphérie, où les extensions du cadre

bâti dans tous les sens n'étaient pas accompagnées d'une stratégie globale de développement de la ville. Son héritage historique, son patrimoine à grande valeur, sa situation stratégique, et d'autres compétences sont à valoriser, afin d'aligner Annaba au rang des grandes métropoles. Notre cas d'étude a doté de plusieurs projets de modernisation, mais la programmation et la réalisation des interventions d'une façon ponctuelle n'ont jamais fourni de l'amélioration globale. Par sa globalité, la stratégie de la recomposition urbaine à la possibilité de progresser le cadre de vie des citoyens et de renforcer la compétitivité de la ville. Cette stratégie doit être inscrite dans un projet global, qui assure la durabilité de l'espace par le rééquilibrage entre ses trois piliers : la société, l'économie et l'environnement. La coopération entre la société civile et les institutions étatiques doit être flexible à tous les niveaux. Alors, la composition urbaine est un aspect représentatif de la culture, de la civilisation et d'ancrage, chaque intervention doit être inscrite dans un contexte général bien ciblé du développement de la ville.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] SAUVEZ. M, « *la ville et l'enjeu de développement durable.* » Rapport au ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, La Documentation française (coll. Rapports officiels), 2001.
- [2] GROMORT. G, « *Essai sur la théorie de l'architecture: cours professé à l'École nationale supérieure des beaux-arts de 1937 à 1940* ». 2<sup>ème</sup> Édition Vincent Fréal, Paris, 1983, p47.
- [3] Choay F « *La Règle et le Modèle* », édition Seuil, France, 1996, p82.
- [4] SAFAR-ZITOUN. M, « *Alger ou la recomposition d'une métropole* » La pensée de midi 2001/1 (N° 4), p 30 à 35.
- [5] HAFIANE. A, « *Les projets d'urbanisme récents en Algérie* », 43rd

- [6] SPIGA. S, GUESSOUM.D, « *La portée des projets urbains récents pour la grande ville Algérienne, une lecture à partir d'Annaba* ». Les cahiers de CREAD, N° 102, 2012, p29-64.
- [7] KEBIR. B, ZEGHICHE. A « *Le renouvellement de la ville algérienne par la démolition-reconstruction du vieux bâti. De la sanction à la recherche de légitimité, Cas de la ville d'Annaba* », *Cybergeo : European Journal of Geography, Aménagement, Urbanisme*, document 697, mis en ligne le 20 décembre 2014, consulté le 26 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/26597> ; DOI : 10.4000/cybergeo.26597.
- [08]PDAU Intercommunal de Annaba 2008.
- [9]COTE. M, « *L'Algérie ou l'espace retourné* », édition Media-Plus, Alger, 1993, p32.
- [10]RIBOULET. P, « *Onze leçons sur la composition urbaine* » Édition Presse de l'école nationale des ponts et chaussées, Paris, 1998, p168.
- [11]PDAU Intercommunal de Annaba 2008.
- [12] KEBIR B, ZEGHICH A, idem.
- [13] ATTOULI. W, « *les mutations des quartiers en centre-ville. Les logiques des acteurs urbains et les stratégies d'accompagnement. Cas : Quartier GAZOMETRE, centre ville de Annaba* », Thèse de Magister, Université Badji Mokhtar, Annaba, 2012, P 137.
- [14]Monographie de la wilaya de Annaba. 2015. P2.
- [15] BENABDERRAHMANE. K A, « *Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain; Cas de la Brèche à Constantine et du Cours de la Révolution à Annaba* », Thèse de Magister, Université Mentouri Constantine, 2007, p 138.
- [16] SALANA. P, « *Les voies romaines de l'Afrique du nord* », Gouvernement Général de l'Algérie, Direction de l'intérieur et des beaux arts, service d'antiquité, 1951.
- [17] Monographie de la wilaya de Annaba. 2015. P4.
- [18] MEBIROUK. H, « *La ville fragmentée, acteurs et modalités d'une régulation socio-spatiale, cas de Annaba* », Thèse de Doctorat Es-Sciences, Université Mentouri Constantine, 2011, P 181.
- [19] BENLAKHLEF B, « *recomposition des territoires urbains en Algérie, exemple de Annaba* », Thèse de Doctorat d'état, Université Badji Mokhtar Annaba, 2007, P88.
- [20] BENLAKHLEF B, idem, p 88.
- [21] MEBIROUK. H, idem, P 183.
- [22] la loi n° 90-25 relative à l'orientation foncière
- [23]GROMORT. G, idem, p69.
- [24] SAIDONI. M, « *éléments d'introduction à l'urbanisme* », Edition CASBAH, Alger, 2000, p67.
- [25] BENABDERRAHMANE. K A, idem. P 140
- [26] RIBOULET. P, idem, p180.
- [27] RIBOULET. P, idem, p182. ISOCARP Congress, 2007.
- [28] RIBOULET. P, idem, p 184.
- [29] RIBOULET. P, idem, p 171.
- [30] SAIDONI. M, idem, p 70.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de La Recherche  
جامعة قسنطينة 3 - صالح بوبنيدر  
Université Constantine3 -Salah Boubnider

تصريح شرفي  
فيما يتعلق بالالتزام بقواعد النزاهة العلمية  
لانجاز بحث

أنا الممضي أسفله  
السيد(ة) ..... عبود عمر..... الصفة: طالب، أستاذ، باحث..... طالب دكتوراه LMD.....  
الحامل (ة) لبطاقة التعريف الوطنية رقم... 644.921/3522 ك... والصادرة بتاريخ: 2016/03/28.  
المسجل (ة) بكلية/معهد... تسيير التقنيات الحضرية..... قسم:...../.....  
والمكلف (ة) بإنجاز أعمال بحث (مذكرة التخرج، مذكرة ماستر، مذكرة ماجستير، أطروحة دكتوراه)  
عنوانها.....  
**La stratégie de la recomposition urbaine en tant que réponse aux difficultés de l'extension de la ville de Annaba**  
وبعد الاطلاع على احكام الأمر رقم 1082 المؤرخ في 2020/12/27 وخاصة المادة الثالثة منه  
أصرح بشرفي بأن ألتزم باحترام المعايير العلمية والمنهجية وكذلك معايير أخلاقيات المهنة والنزاهة  
الأكاديمية المطلوبة في إعداد البحث  
بالإضافة إلى ذلك، أقر بأنني أتحمل المسؤولية الكاملة عن أي خرق للأخلاق والسلوك المهني الذي ينشأ  
مني أثناء إعداد العمل البحثي، واعفي مؤسستي من أي مسؤولية عن أي فعل ضار

حرر في قسنطينة في: .....2021/06/24.....

إمضاء المعني (ة)







ABBOUD Omar

La stratégie de la recomposition urbaine en tant que réponse aux difficultés de l'extension de la ville de Annaba

Thèse en vue de l'Obtention du Diplôme de Doctorat en Gestion des Villes et Développement Durable

### Résumé

La ville, support du développement humain, est toujours au cours des mutations sociodémographiques et morphologiques très accélérées. Elle nécessite des prises en charge pour la mise à niveau aux orientations prédestinées, et pour trouver l'harmonie et la cohérence entre toutes ses composantes afin d'assurer sa compétitivité au niveau régional, national et même international. La rapidité des extensions des villes procède une abondance des centres historiques qui souffrent d'un ensemble de problèmes, par contre un développement très accéléré des périphéries, ce qui génère un bouleversement de l'espace urbain. Cette situation exige des acteurs d'entreprendre des moyens et des démarches d'amélioration pour faire face, et pour protéger les richesses urbaines de l'abondant et du gaspillage.

Il existe une multitude de méthodes d'intervention sur les tissus urbains, parmi ces méthodes nous trouvons "*la recomposition urbaine*" rarement entamée par les spécialistes: c'est une intervention globale planifiée aux différents termes (court, moyen, long), ayant pour but de donner une nouvelle organisation à la composition urbaine. Leur objet est d'assurer l'harmonie et de faire face à tous types de dysfonctionnement (fonctionnel et/ou morphologique). La complexité de la composition des villes exige la globalité de l'intervention et la multiplicité de ses acteurs.

Comme les autres grandes villes algériennes, Annaba "notre cas d'étude" cherche l'amélioration de son image afin de trouver sa place mondiale. En tant que métropole, son espace urbain a connu des extensions très accélérées. Face aux difficultés et aux problèmes de l'extension, l'adoption d'une stratégie de recomposition urbaine est devenue une obligation qui assure la valorisation et l'aménagement de la ville dans le contexte de la durabilité et de la coopération entre tous les acteurs.

Notre participation tente d'analyser la situation urbaine de la ville de Annaba, et de décortiquer ses maux afin de connaître parfaitement sa réalité. Alors que l'amélioration du cadre de vie des citoyens et le renforcement de la compétitivité de la ville sont les défis majeurs à défendre dans le but d'expérimenter la ville de demain surtout avec l'importance actuelle des enjeux.

Mots clés : tissu urbain, stratégie, recomposition urbaine, extensions, difficultés, qualité de vie, Annaba.

Directeur de la thèse: BENMISSI Ahcene Université Constantine3

Année Universitaire: 2020-2021

---



















